



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-seizième session

196 EX/4

Partie I

PARIS, le 19 mars 2015
Original anglais/français

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

EXÉCUTION DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

PARTIE I

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME (1^{er} JANVIER – 31 DÉCEMBRE 2014)

Résumé

Le rapport sur l'exécution du programme est établi conformément à la décision 195 EX/4 (V). Il est destiné à informer les membres du Conseil exécutif des progrès réalisés dans l'exécution du programme adopté par la Conférence générale au cours des 12 premiers mois de la période quadriennale 2014-2017.

Il présente une évaluation autocritique, stratégique et analytique de la performance du programme en termes de progrès accomplis dans la réalisation d'activités et de produits par les cinq grands programmes, l'ISU et les deux priorités globales, à savoir l'Afrique et l'Égalité des genres, pendant la période allant de janvier à décembre 2014. Les progrès sont évalués par rapport aux indicateurs de performance et aux cibles/indicateurs de référence correspondants, tels que révisés dans le cadre du Plan de dépenses de 507 millions de dollars.

Il est complété par les informations en ligne consultables directement dans le système [SISTER](#), qui présente les progrès accomplis par rapport aux indicateurs de performance pour chacun des résultats escomptés du 37 C/5, y compris en ce qui concerne les deux priorités globales – l'Afrique et l'Égalité des genres.

Par sa nature même, il n'a pas d'incidences administratives ou financières.

Action attendue du Conseil exécutif : décision proposée au paragraphe 101.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
GRAND PROGRAMME I : ÉDUCATION.....	6
GRAND PROGRAMME II : SCIENCES EXACTES ET NATURELLES.....	35
GRAND PROGRAMME IV : CULTURE	81
GRAND PROGRAMME V : COMMUNICATION ET INFORMATION	103
Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).....	116
Programmes phares de la priorité globale Afrique	118
Priorité globale Égalité des genres.....	123
Décision proposée.....	126

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1. En application de la décision 195 EX/4 Partie V, la Directrice générale présente pour la première fois, dans le présent document, le Rapport sur l'exécution du programme (PIR). La structure adoptée a fait l'objet de discussions approfondies avec un groupe informel d'États membres représentant toutes les régions de l'UNESCO.

2. Le présent rapport récapitule la situation concernant l'exécution du programme pour la période de 12 mois s'achevant à la fin de décembre 2014. Il vise à indiquer au Conseil exécutif si l'exécution du programme se déroule dans les temps impartis et dans les limites du budget, selon les critères établis en termes de quantité et de qualité. Il se divise en deux parties : la Partie I consiste en une évaluation analytique de l'exécution du programme en termes de progrès dans la mise en œuvre des activités et l'obtention des résultats pour les cinq grands programmes, l'ISU et les deux priorités globales que sont l'Afrique et l'Égalité des genres. Le rapport donne aussi les chiffres de la mobilisation de ressources pour chaque résultat escompté du 37 C/5. Les fonds sont considérés comme mobilisés lorsque, sur la base d'un accord signé, ils sont approuvés par le donateur pour un objectif donné pour lequel un code budgétaire spécifique est créé, ou lorsqu'une allocation budgétaire existante est accrue à la suite de la réception d'une nouvelle contribution. La Partie I se complète d'informations en ligne, disponibles directement dans [SISTER](#) (37 C/5), qui décrit les progrès accomplis dans la réalisation des indicateurs de performance pour chaque résultat escompté du 37 C/5.

3. Les évaluations sont effectuées selon les informations du Plan de dépenses de 507 millions de dollars des États-Unis et non du 37 C/5 approuvé (653 millions de dollars). Les progrès sont donc évalués par rapport aux indicateurs de performance et objectifs/indicateurs de référence correspondants, tels que révisés à la lumière du Plan de dépenses de 507 millions de dollars.

4. L'évaluation de la mise en œuvre des plans de travail par le Secrétariat se déroule en plusieurs étapes, avec plusieurs phases et niveaux de responsabilité :

- (1) rapport sur les réalisations et évaluation, par les fonctionnaires responsables, de la mise en œuvre des plans de travail (Programme ordinaire et fonds extrabudgétaires) contribuant aux résultats escomptés pertinents du C/5 ;
- (2) contrôle et validation de l'évaluation des plans de travail par (a) le directeur/chef d'unité hors Siège pour les plans de travail décentralisés ; (b) le fonctionnaire responsable du résultat escompté du C/5 pour les plans de travail du Siège ;
- (3) sur cette base, rapport sur les réalisations et évaluation des progrès accomplis par le fonctionnaire responsable du résultat escompté pertinent du C/5 ;
- (4) contrôle et validation de l'évaluation des résultats du C/5 par le Bureau exécutif du Secteur concerné ;
- (5) contrôle global et final par BSP.

5. Le barème tricolore ne vise pas à évaluer la réalisation des résultats énoncés dans le C/5, mais plutôt à donner une indication de l'état de la mise en œuvre de tous les plans de travail pertinents dans le cadre du plan de dépenses de 507 millions de dollars. Ainsi, pour le PIR, la couleur verte indique que la mise en œuvre des plans de travail concernés se déroule comme prévu et qu'elle est « sur la bonne voie » pour parvenir aux produits attendus liés aux résultats escomptés du C/5.

● : Pas d'informations disponibles ; ■ : En difficulté ;
 🟡 : Partiellement sur la bonne voie ; 🟢 : Sur la bonne voie.

6. L'échelle établissant la probabilité qu'un résultat escompté du C/5 soit atteint a été révisée en Haute/Moyenne/Faible pour la différencier clairement du barème tricolore utilisé pour l'évaluation de la mise en œuvre des plans de travail associés aux résultats escomptés du C/5.

Principales tendances

7. En ce qui concerne les résultats escomptés du C/5, seuls les grands programmes (à l'exclusion de AFR, GE et des instituts de catégorie 1) sont pris en considération. En ce qui concerne les plans de travail, là encore seuls sont pris en considération les grands programmes, mais en comptant ceux des instituts de catégorie 1, qui sont très peu nombreux (dans le cadre du calcul automatique).

- Pour les cinq grands programmes, 38 des 41 résultats escomptés du C/5 sont aujourd'hui considérés comme étant en bonne voie d'être réalisés.
- Au niveau inférieur, 73 % des plans de travail sont considérés comme étant sur la bonne voie (vert), 8 % partiellement sur la bonne voie (jaune), 2 % en difficulté.
- Il importe de rappeler que ces évaluations ne se rapportent pas au Programme et budget (37 C/5) approuvé de 653 millions de dollars mais au plan de dépenses de 507 millions de dollars, dont les plans de travail associés sont basés sur un budget fortement réduit (76 % contre 100 %). S'il n'est pas possible d'évaluer précisément les plans de travail actuels par rapport au budget de 653 millions de dollars, il est rappelé que l'allocation budgétaire pour les cinq grands programmes représente une baisse de 24 %, de 300 millions de dollars dans le 37 C/5 approuvé à 229 millions de dollars (y compris les crédits additionnels) dans les plans de travail actuels.

8. La mise en œuvre du programme dans le domaine de l'éducation est globalement sur la bonne voie, à l'exception de quelques retards subis dans un certain nombre de pays d'Afrique et de la région des États arabes, en grande partie dus à des crises sanitaires, politiques et de sécurité imprévues. Au cours de la première année du quadriennium, le Secteur de l'éducation s'est essentiellement efforcé de conserver à l'éducation une place de premier plan sur l'agenda mondial du développement et de piloter l'élaboration de l'agenda pour l'éducation post-2015. À la Réunion mondiale sur l'EPT 2014, organisée par l'UNESCO et accueillie par Oman (Mascate, mai 2014), les responsables et ministres de l'éducation ont adopté l'Accord de Mascate, qui constitue la vision commune que la communauté éducative internationale a de l'agenda pour l'éducation post-2015 et qui propose un objectif primordial pour l'éducation, traduit en sept cibles audacieuses. L'Accord encourage aussi l'UNESCO à continuer de faciliter les consultations avec les principales parties prenantes en vue d'élaborer et d'affiner plus avant l'objectif primordial et les cibles et de déterminer les indicateurs correspondants, ainsi que d'élaborer un cadre d'action qui guide la mise en œuvre du futur agenda pour l'éducation.

9. Parmi les réalisations du secteur en 2014 figurent aussi l'adoption de la Convention régionale révisée sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique et la mise en place d'une nouvelle dynamique à l'issue de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD). Le secteur est parvenu à augmenter substantiellement les fonds extrabudgétaires destinés à ses quatre domaines prioritaires, l'accent étant mis sur les deux priorités globales que sont l'Afrique et l'Égalité des genres, et à renforcer l'accès à l'enseignement secondaire et sa qualité pour les jeunes touchés par la crise syrienne en Jordanie et au Liban.

10. La mise en œuvre du programme en matière de sciences exactes et naturelles est globalement sur la bonne voie, malgré quelques retards dans les unités hors Siège, en particulier en Afrique, dont des postes ont été longuement vacants. Tous les domaines du programme ont connu de lourdes charges de travail afin de mener à bien les principales activités de l'année, parmi lesquelles figuraient : l'Année internationale de la cristallographie 2014 ; des contributions à la

planification du programme de développement pour l'après-2015, notamment le rôle que la science y tient et les objectifs de développement durable envisagés sur les océans, l'eau douce, la biodiversité ; le deuxième Forum ministériel sur la science, la technologie et l'innovation, organisé à Rabat (Maroc) ; l'effet multiplicateur très important (de 1 à 20) des fonds d'amorçage versés par l'UNESCO aux projets du PICG en sciences de la Terre ; les fonds essentiels versés par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) au profit de domaines de recherche scientifique du secteur ainsi que d'autres nouveaux fonds extrabudgétaires ; et le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau 2014. Malgré les contraintes financières, la COI a produit un certain nombre de documents de haute qualité, comme le Manuel sur le carbone bleu côtier et un nouvel ensemble de directives sur l'aménagement de l'espace marin. De nouveaux partenariats sont recherchés avec la société civile et en particulier avec la communauté nautique. Dans ce contexte, la deuxième Conférence internationale sur la recherche océanographique s'est déroulée en novembre 2014 à Barcelone et a été couronnée de succès. Le processus de coordination intergouvernementale des quatre systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis s'est poursuivi et trois exercices régionaux d'alerte aux tsunamis ont été menés. Le projet de rapport d'Évaluation mondiale des océans a été finalisé et envoyé aux États membres et spécialistes aux fins d'un examen collégial.

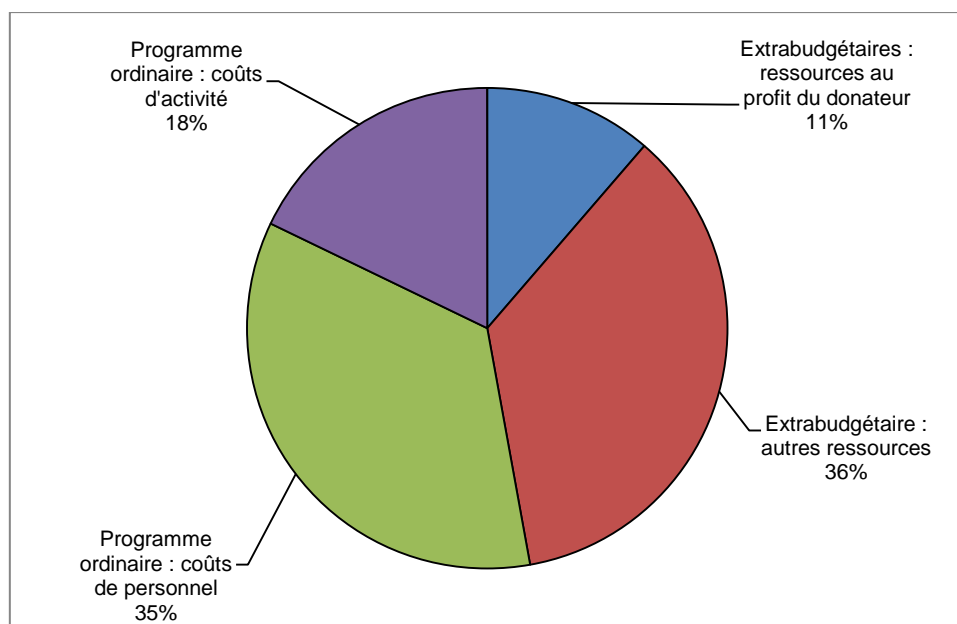
11. Dans l'ensemble, la mise en œuvre du programme du Secteur des sciences sociales et humaines (SHS) est sur la bonne voie, bien qu'au cours de la première année du quadriennium les mouvements de personnel générés par la réforme structurelle et le plan de redéploiement ont entravé la bonne exécution du programme. Ils coïncidaient aussi avec la première phase de la consolidation de l'intégration des transformations sociales, de la prospective et du dialogue interculturel dans le grand programme III. Les efforts se sont concentrés sur le renforcement des liens entre la recherche et la stratégie en matière de sciences sociales et sur la poursuite de la réflexion stratégique relative au Programme MOST pour répondre aux problématiques liées aux transformations sociales et au dialogue interculturel.

12. Les réalisations du Secteur des sciences sociales et humaines en 2014 incluaient le lancement du Projet NET-MED Jeunesse, qui rassemble les compétences de trois secteurs (ED, SHS et CI) et qui cible dix pays dans le cadre d'un partenariat stratégique avec l'Union européenne. Le premier Forum mondial sur les politiques de la jeunesse (Bakou) a été organisé avec succès en collaboration avec le PNUD, l'Envoyé du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse et le Conseil de l'Europe. En outre, un appui technique a été apporté à un certain nombre de comités nationaux de bioéthique. Plusieurs initiatives ont été entreprises et des partenariats ont été créés pour la mise en œuvre du plan d'action de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022).

13. Pendant la période considérée, le Secteur de la culture a poursuivi la mise en œuvre des conventions culturelles, l'accent étant mis en priorité sur les réunions statutaires, a conçu des réponses pour faire face aux nouvelles situations de crise et a poursuivi son travail stratégique et de fond afin de veiller à ce que la culture soit reconnue dans le programme de développement pour l'après-2015. Cet important travail est parvenu aux dernières étapes de la négociation, dans lesquelles le soutien sans faille des États membres sera déterminant. Deux réunions internationales de spécialistes sur la Syrie (mai 2014) et l'Iraq (juillet 2014) ont été organisées pour coordonner la réponse opérationnelle de l'UNESCO aux crises et à leurs effets négatifs sur le patrimoine culturel et la diversité culturelle. En outre, une Conférence internationale sur le thème de la « Protection du patrimoine et de la diversité culturelle en péril en Iraq et en Syrie » (Siège, 3 décembre 2014) a sensibilisé les parties prenantes à la nécessité d'intégrer une dimension culturelle dans les mesures de sécurité, la résolution des conflits et les politiques d'aide humanitaire et de développement. Parallèlement, une Unité de la préparation et des réponses aux situations d'urgence a été créée au sein du secteur pour contribuer à renforcer les actions dans ce domaine essentiel.

14. Le grand programme V est sur la bonne voie dans ses mesures de mise en œuvre du programme relatives à la liberté d'expression et au développement des médias et à l'édification de sociétés du savoir par les TIC. La stratégie de mise en œuvre s'appuie sur le renforcement des partenariats, en particulier avec le secteur privé dans les domaines liés à la communication et à l'information, par exemple avec Samsung, Intel ou Microsoft. Des sommes importantes de fonds extrabudgétaires ont aussi été obtenues auprès des partenaires traditionnels tels que l'ASDI pour la promotion d'un environnement propice à la liberté d'expression.

Figure 1 : Sources de financement pour l'exécution du programme (janvier-décembre 2014)



Défis et enseignements tirés

15. Le rôle de l'UNESCO en tant que coordonnatrice mondiale de l'EPT a été reconnu et confirmé par la communauté éducative internationale. Il est donc fort probable que l'Organisation soit appelée à assumer le rôle de chef de file de la coordination mondiale pour affiner plus avant l'agenda pour l'éducation post-2015. C'est une bonne occasion pour l'UNESCO de s'assurer qu'elle a la capacité d'élargir la dynamique et l'intérêt porté à ce que l'éducation reste un objectif essentiel de développement, mais c'est aussi un défi pour l'Organisation dans un contexte de contraintes financières.

16. Certaines activités ont été abandonnées ou reportées faute de budget ordinaire, en particulier au sein de la COI. Pour remédier à cette pénurie de fonds, plusieurs mesures ont été prises, notamment : une forte mobilisation de ressources extrabudgétaires ; le renforcement du développement des partenariats ; et la mobilisation des États membres pour qu'ils proposent des détachements. Le manque d'effectifs au sein du secrétariat du PHI et dans d'autres domaines du programme est devenu un enjeu critique pour la mise en œuvre. Des mesures, bien que non optimales, ont été prises pour y remédier, notamment : le recours accru à des stagiaires, consultants junior pour de courtes durées et volontaires ; une plus grande hiérarchisation des priorités dans les tâches ; et une collaboration et une coopération accrues avec les partenaires extérieurs. Le recours aux centres de catégories 1 et 2 a considérablement augmenté. Le PISF, le PICG, le PHI, le MAB, mais aussi la COI, ont eu recours à divers moyens pour réduire les coûts de leurs organes directeurs, ce qui peut se traduire par des discussions moins approfondies sur les programmes.

17. L'intégration, dans le grand programme III, du dialogue interculturel et de la prospective dans le cadre des transformations sociales offre une bonne occasion de renforcer la pertinence du Secteur des sciences sociales et humaines. Au lendemain des récents actes d'extrémisme violent, il existe une demande de plus en plus forte d'actions dans le domaine des transformations sociales et du dialogue interculturel. Cependant, les ressources humaines et financières limitées constituent toujours un défi pour répondre aux besoins croissants des États membres. En conséquence, le secteur accentuera ses efforts pour mobiliser des fonds, en privilégiant les propositions de projets plurisectoriels et la coopération avec les autres partenaires essentiels.

18. Une réunion d'information des États membres organisée le 29 janvier 2015 à titre de suivi de l'Audit des méthodes de travail des conventions culturelles mené par IOS en 2013 a conclu que la situation était très préoccupante, voire « intenable », pour reprendre les termes du rapport dans le cas de la Convention de 1970. La réunion d'information a fait part des mesures prises par le Secrétariat et les organes directeurs des conventions pour répondre aux recommandations de l'Audit. Si quelques résultats encourageants ont été enregistrés en termes de collecte de fonds, la situation financière demeure globalement fragile. Les réformes de la gouvernance seront essentielles pour réduire durablement les coûts directs et indirects des mécanismes statutaires et il est nécessaire que les organes directeurs des conventions hiérarchisent davantage les activités et les services en vue de dégager des ressources.

GRAND PROGRAMME I : ÉDUCATION

Évaluation stratégique

19. Au cours de la première année du quadriennium, le Secteur de l'éducation s'est essentiellement efforcé de conserver à l'éducation une place de premier plan sur l'agenda mondial du développement, tout en pilotant pour une large part la préparation de l'agenda de l'éducation post-2015. Les efforts du secteur en 2014 ont aussi abouti à plusieurs grandes réalisations, notamment l'adoption de la Convention régionale révisée sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique, la mise en place d'une nouvelle dynamique à l'issue de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (EDD), ainsi qu'une augmentation substantielle des fonds extrabudgétaires destinés aux quatre domaines prioritaires du secteur, l'accent étant mis sur les deux priorités globales que sont l'Afrique et l'Égalité des genres.

Leadership mondial dans l'élaboration de l'agenda de l'éducation post-2015

20. Depuis janvier 2014, l'UNESCO a réussi à guider la communauté éducative internationale vers l'édification d'un consensus sur le futur agenda de l'éducation post-2015. Lors de la Réunion mondiale sur l'EPT de 2014, organisée par l'UNESCO et accueillie par Oman (Mascate, mai 2014), l'Organisation a mené de vastes négociations qui ont abouti à l'adoption, par les responsables de l'éducation et les ministres, de l'Accord de Mascate, qui constitue la vision commune de la communauté éducative internationale pour l'agenda de l'éducation post-2015 et propose un objectif primordial pour l'éducation, traduit en sept cibles audacieuses. L'Accord encourage aussi l'UNESCO à continuer de faciliter les consultations avec les principales parties prenantes en vue d'élaborer et d'affiner plus avant l'objectif primordial et les cibles et de déterminer les indicateurs correspondants, ainsi que d'élaborer un cadre d'action qui guide la mise en œuvre du futur agenda pour l'éducation.

21. L'Accord de Mascate a largement influencé le travail du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable (ODD). Avec l'étroite collaboration et dans le cadre d'un puissant plaidoyer des États membres, des groupes de la société civile et des partenaires des Nations Unies, l'UNESCO a joué un rôle essentiel dans la promotion, d'une part, d'un alignement étroit entre les objectifs et cibles proposés par le Groupe de travail et l'Accord de Mascate et, d'autre part, de l'approbation, par le Groupe de travail, d'un objectif à part entière concernant l'éducation parmi les 17 ODD qui seront soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015.

22. Le rôle de chef de file et de coordinateur mondial dévolu à l'UNESCO pour l'élaboration de l'agenda de l'éducation post-2015 a été réaffirmé par les États membres ayant participé aux conférences ministérielles régionales organisées à Bangkok (Thaïlande, août 2014) pour la région Asie-Pacifique et à Lima (Pérou, octobre 2014) pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi qu'à la dixième Réunion ministérielle d'examen de l'E-9 qui s'est tenue à Islamabad (Pakistan, novembre 2014). Les participants à ces réunions ont recommandé que l'UNESCO continue de diriger, coordonner et fournir un appui technique pour la mise en œuvre et le suivi du futur agenda pour l'éducation (voir aussi de plus amples informations dans le document 196 EX/7).

23. En outre, l'UNESCO a intensifié ses efforts pour faciliter le développement de l'éducation dans les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID), en particulier dans trois domaines : l'EDD, les enseignants et l'EFTP. L'UNESCO a aidé ces pays à participer pleinement au débat relatif à l'agenda post-2015 et, à titre d'exemple, 32 PMA ont obtenu une aide pour recenser leurs priorités nationales en matière d'EPT et préparer leur évaluation nationale de l'EPT.

Enseignement supérieur

24. Une des réalisations les plus remarquables de l'UNESCO en ce qui concerne sa fonction d'établissement de normes et principes et de suivi de leur mise en œuvre est l'adoption de la Convention régionale révisée sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique lors de la Conférence organisée à Addis-Abeba en décembre 2014 avec le soutien de la Norvège et de la Chine. Cette conférence a réuni des représentants de 41 États membres (dont 34 États africains) et sept organisations internationales. À la fin de la Conférence, 15 États membres d'Afrique et le Saint-Siège ont signé la Convention révisée. Grâce à la mise en œuvre de cette dernière, les pays africains pourront faciliter les échanges et la mobilité des étudiants, mais aussi des enseignants et des chercheurs, promouvoir une utilisation plus efficace des ressources humaines sur tout le continent, renforcer l'efficacité des mécanismes d'assurance qualité et d'accréditation aux niveaux national, régional et continental et contribuer à la construction d'un espace africain d'enseignement supérieur et de recherche. Parallèlement, les travaux du rapport préliminaire sur une convention mondiale pour la reconnaissance des titres de l'enseignement supérieur ont commencé, avec une réunion mondiale de spécialistes à Paris, en juillet 2014, dont le but était de discuter des liens avec les conventions régionales existantes et de définir une ligne d'action future.

Éducation en vue du développement durable (EDD)

25. La coordination mondiale et la promotion de l'Éducation en vue du développement durable (EDD) ont été mises en œuvre comme prévu en vue de mener à bien avec succès la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD) et le lancement du Programme d'action global pour l'EDD. Le principal événement de l'année a été la Conférence mondiale sur l'éducation au développement durable (Aichi-Nagoya (Japon), novembre 2014), qui a réuni 1 100 participants de 150 États membres et États membres associés, dont 122 délégations nationales officielles et 76 participants de niveau ministériel. Lors de cette conférence, le Programme d'action global a été lancé à titre de mesure de suivi de la Décennie, l'objectif étant de susciter et d'accélérer les actions en faveur de l'EDD dans cinq domaines prioritaires : favoriser les politiques ; transformer les environnements d'apprentissage et de formation (« approches scolaires globales ») ; renforcer les capacités des éducateurs et des formateurs ; autonomiser et mobiliser les jeunes ; accélérer l'élaboration de solutions durables à l'échelle locale. En outre, les participants à la Conférence ont adopté à l'unanimité la Déclaration d'Aichi-Nagoya, qui invite toutes les nations à accorder une place centrale à l'EDD et à l'intégrer dans le programme de développement durable pour l'après-2015. Fin 2014, 365 engagements à agir avaient été reçus de 80 pays dans le cadre du Programme d'action global. Les conclusions de la Conférence mondiale sur l'éducation au développement durable offrent une base solide à la mise en œuvre du Programme d'action global et seront présentées lors du Forum mondial sur l'éducation 2015 qui vise à parvenir à un accord sur un futur agenda mondial de l'éducation.

Fonds mobilisés et partenariats établis

26. Les nouveaux partenariats constitués en 2014 ont renforcé les domaines prioritaires du secteur. La Suède a apporté une contribution de 33 millions de dollars à l'éducation, soit le triple des années précédentes. Ces fonds permettront de mener des actions nationales de grande ampleur dans les quatre domaines prioritaires du secteur : l'alphabétisation, les politiques et la planification à l'échelle du secteur, les enseignants et l'EFTP, en l'occurrence à travers le Programme de renforcement des capacités en faveur de l'EPT (CapEPT), dont profitent des PMA et qui appuie efficacement la mise en œuvre de la priorité Afrique. Une partie de l'aide financière suédoise sera consacrée à la proposition de futur rapport mondial de suivi sur l'éducation ainsi qu'à plusieurs instituts de catégorie 1 spécialisés dans le domaine de l'éducation dans le cadre de leur financement de base.

27. Plusieurs nouveaux partenariats ont été créés au cours de l'année : le Groupe HNA/Fondation Hainan Cihang (Chine) a versé une contribution de 5 millions de dollars en faveur de l'éducation des filles en Afrique ; le Weidong Group Ltd (Chine) a apporté une contribution de 2 millions de dollars en faveur de l'éducation des femmes et des filles dans les PMA d'Asie et d'Afrique ; et un nouveau partenariat d'un montant de 1,4 million de dollars a été créé avec Ericsson pour un projet de promotion de l'éducation des femmes et des filles par l'apprentissage mobile au Myanmar. En outre, les engagements de la Chine en faveur des interventions du secteur en Afrique se poursuivront dans le cadre de la deuxième phase des projets de Fonds-en-dépôt chinois d'un montant de 4,3 millions de dollars, promouvant l'utilisation des TIC dans la formation des enseignants dans cinq pays (Congo, République démocratique du Congo, Libéria, Tanzanie et Ouganda). Un accord a été conclu avec l'Australie pour 2,5 millions de dollars en faveur de la formation initiale des enseignants. Tous ces nouveaux partenariats contribueront à renforcer encore la coopération Sud-Sud.


28. L'UNICEF en Somalie et l'UNESCO ont mis en place un partenariat en faveur d'un programme de formation des enseignants et des chefs d'établissement scolaire en matière d'éducation formelle pour les enfants non scolarisés (2,4 millions de dollars). Le secteur a aussi mobilisé des ressources pour des programmes dans des pays en situation de post-conflit ou de post-catastrophe ; 16,7 millions de dollars ont notamment été reçus de l'Union européenne et 2 millions de la Finlande en vue de réformer l'EFTP en Iraq, et 9,3 millions ont été versés par la Suède pour le programme actuellement mis en œuvre en Afghanistan concernant le renforcement de l'alphabétisation. De plus, l'UNESCO et le Fonds saoudien pour le développement ont signé un accord de financement de 4 millions de dollars en vue de renforcer l'accès à l'enseignement secondaire et sa qualité pour les jeunes touchés par la crise syrienne en Jordanie et au Liban.

Défis d'ensemble rencontrés dans la mise en œuvre et mesures correctives

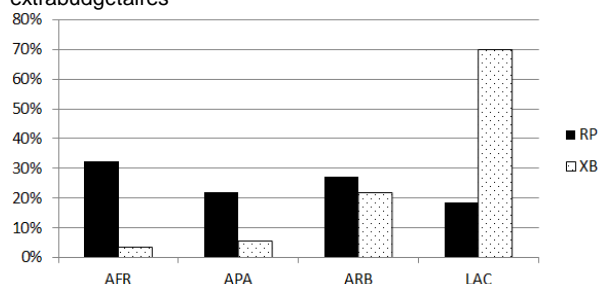
29. Influencé par l'évolution du contexte mondial dans lequel s'inscrit le mouvement de l'EPT, le rôle de l'UNESCO en tant que coordonnatrice de l'EPT à l'échelle mondiale a évolué depuis l'an 2000. En reconnaissance de ses réalisations, il y a de fortes chances pour que l'Organisation soit appelée par la communauté internationale à assumer le rôle de chef de file de la coordination mondiale en vue d'affiner encore l'agenda de l'éducation post-2015. C'est une bonne occasion mais aussi un défi pour l'Organisation de s'assurer qu'elle a la capacité d'élargir la dynamique tendant à ce que l'éducation reste un objectif essentiel de développement ainsi que l'intérêt porté à cette problématique, tout en fonctionnant dans un environnement financièrement contraint.

30. Pour relever ce défi, le Secteur de l'éducation redirige une partie de ses principales ressources du Programme ordinaire pour financer ses activités à l'échelle mondiale, tandis que, pour mettre en œuvre ses actions à l'échelle nationale, il peut s'appuyer sur des ressources extrabudgétaires et recourir à une collaboration renforcée avec les instituts et centres de catégories 1 et 2.

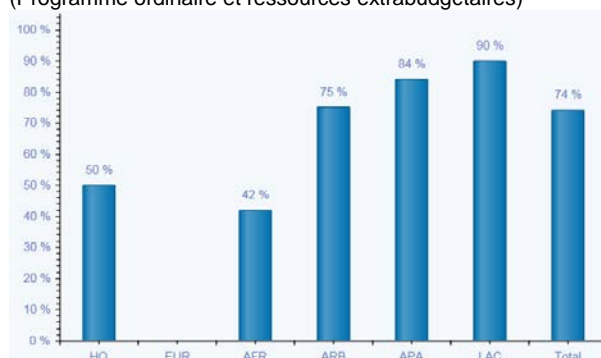
Résultat escompté 1 : Renforcement des capacités nationales pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de plans dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation 2014-2015	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
11 641	5 316	46%	17 287	12 714	74%	25 000	25 943	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 74 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 16 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays soutenus par l'UNESCO où les politiques éducatives ont été réexaminées pour intégrer une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.</p> <p>C 2014-2015 : 20.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour répondre à l'augmentation constante du nombre de pays sollicitant une évaluation de leur politique en 2014, l'UNESCO a appuyé les évaluations stratégiques du Bhoutan, mais aussi de la Thaïlande (conjointement avec l'OCDE), du Guatemala, de Saint-Kitts-et-Nevis et de la Zambie, qui se sont ajoutés au Bhoutan (et le rapport qui en a résulté, publié en 2015). - Les évaluations régionales ont été achevées dans le cadre de la préparation de trois rapports sur (1) les politiques d'appui aux chefs d'établissement ; (2) les politiques visant à promouvoir le suivi et l'évaluation de la qualité de l'éducation ; (3) les nouvelles problématiques concernant la gouvernance des systèmes éducatifs. 	Élevée
<p>IP : Nombre de pays soutenus par l'UNESCO où des projets, stratégies sectorielles et plans nationaux en matière d'éducation ont été révisés.</p> <p>C 2014-2015 : 8.</p>	<p>En 2014, l'UNESCO a fourni une assistance technique en matière de stratégie et de planification, et a mené des activités de formation pour l'élaboration de projets, stratégies sectorielles et plans nationaux dans 66 États membres, dont 37 pays ont bénéficié d'une aide pour les évaluations de l'EPT.</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays en crise bénéficiant d'un soutien d'urgence ou d'une aide à la reconstruction.</p> <p>C 2014-2015 : 20.</p>	<p>L'UNESCO a apporté une aide d'urgence et/ou une aide à la reconstruction à 7 pays en 2014 (Afghanistan, Haïti, Mali, Myanmar, Pakistan, République démocratique du Congo et Tchad). Parmi les exemples d'activités menées jusqu'à présent figurent un programme d'éducation à la résilience au Mali, un programme d'éducation à la paix dans le cadre des conflits ethniques et religieux au Myanmar; une aide à la réinsertion des enseignants au Kivu, en RDC; et une aide à la régionalisation de l'enseignement supérieur en Haïti.</p>	Élevée

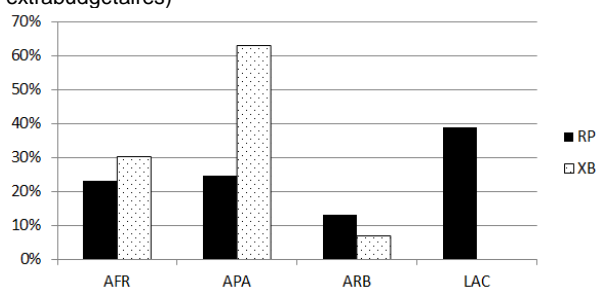
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Le principal défi, de nature externe, concerne l'instabilité politique et les crises dans certains pays (comme en Thaïlande ou au Yémen) : un certain nombre d'activités ont été reportées ou subissent des retards importants.</p>	<p>Dans ces pays, et à la suite de consultations avec les délégations nationales, l'UNESCO a replanifié ses activités et les a adaptées au nouveau contexte et aux nouveaux besoins.</p>

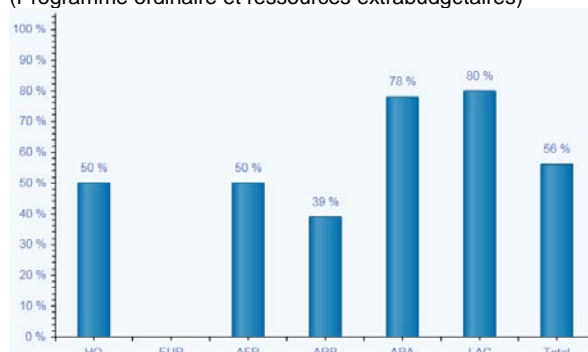
Résultat escompté 2 : Renforcement des capacités nationales pour l'application à plus grande échelle de programmes d'alphabétisation de qualité, à la fois inclusifs et soucieux de l'égalité des genres

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis)								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015								
9 474	4 321	46%	21 177	14 498	68%	4 000	9 395	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 56 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 31 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays soutenus par l'UNESCO pour la mise en œuvre et l'application à plus grande échelle de programmes d'alphabétisation soucieux de l'égalité des genres.</p> <p>C 2014-2015 : 15 pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 33 pays ont été soutenus dans la promotion de l'alphabétisation des adultes, l'accent étant mis sur l'Afrique et l'égalité des genres, notamment les pays suivants (répartition en différentes catégories, dans le cadre desquelles certains pays sont comptabilisés plus d'une fois) : 20 PMA ; 13 pays pour des politiques et plans nationaux renforcés ; 18 pays pour des programmes opérationnels relatifs aux enseignants, aux programmes scolaires, à la pédagogie, à l'environnement d'apprentissage, à l'utilisation efficace des TIC et aux langues ; et 11 pays pour le renforcement des capacités par le biais du Programme CapEPT. - Ces initiatives nationales se sont appuyées sur un engagement politique plus fort et des efforts collectifs, ainsi que sur une sensibilisation accrue suscitée principalement par : la Journée internationale de l'alphabétisation ; le rapport de la Directrice générale (A/69/183) et la résolution connexe, présentée par 81 pays (A/RES/69/141), adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa 69^e session ; le processus d'élaboration de l'agenda post-2015 ; et le suivi de la sixième 	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
	Conférence internationale de l'éducation des adultes (CONFINTEA VI, 2009). En particulier, la résolution de l'ONU a envoyé un signal fort à la communauté mondiale concernant la nécessité de consentir des efforts collectifs accrus par le biais d'un partenariat multiparties prenantes efficace à l'appui des actions des pays et le rôle de coordonnatrice et de catalyseur de l'UNESCO en la matière.	
<p>IP : Nombre de pays soutenus par l'UNESCO qui ont mis en place des programmes d'alphabétisation de qualité pour les enfants non scolarisés.</p> <p>C 2014-2015 : 6 pays.</p>	15 pays (4 en Afrique, 4 dans la région des États arabes et 7 dans la région Asie-Pacifique) ont été soutenus afin que l'accent soit mis sur les enfants et les jeunes non scolarisés, par la construction des systèmes éducatifs nationaux et la souplesse des possibilités d'apprentissage proposées. L'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés de l'UNICEF-ISU a donné lieu à l'établissement d'un rapport mondial intitulé « Réaliser la promesse non tenue de l'éducation pour tous. Résultats de l'Initiative mondiale en faveur des enfants non scolarisés », lancé en janvier 2015.	Élevée

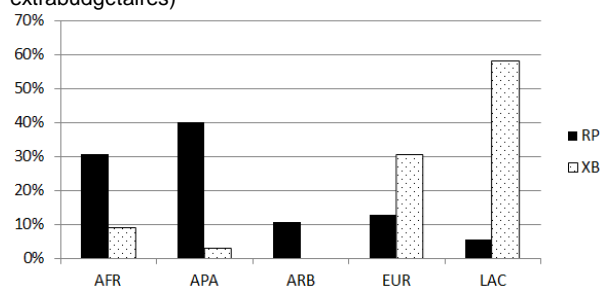
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<ol style="list-style-type: none"> 1. En raison de ses ressources limitées, l'UNESCO n'est pas toujours en mesure de s'investir pleinement dans certains pays et d'apporter aux autorités nationales le soutien dont elles ont besoin pour traduire leur engagement politique en actes et faire de l'alphabétisation des adultes une véritable priorité nationale. 2. L'instabilité de la situation politique et de la sécurité dans certains pays (par exemple : Afghanistan, Nigéria, Pakistan, Soudan du Sud et Somalie) a sérieusement mis à l'épreuve la mise en œuvre du programme. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'UNESCO intensifiera ses efforts en faveur de la coordination et des activités de promotion mondiales en vue de mobiliser une plus grande volonté politique et des ressources plus importantes, en faisant appel à l'Assemblée générale des Nations Unies, aux mécanismes de coordination de l'EPT, à la Journée internationale de l'alphabétisation et à d'autres plateformes à tous les niveaux. Ces efforts s'appuieront sur une base de connaissances qui sera renforcée par le biais des prix internationaux d'alphabétisation, des travaux de recherche, des publications et des observatoires de l'UNESCO. 2. Afin de répondre aux besoins éducatifs en situation d'urgence, des moyens alternatifs sont recherchés pour atteindre les résultats escomptés dans les pays dont la situation est particulière (par exemple en modifiant le lieu d'une réunion régionale pour des raisons de sécurité). L'Organisation adaptera aussi ses interventions aux contextes de post-conflit et de post-catastrophe (par exemple, l'UNESCO établira des partenariats avec les pays hôtes (Liban, Jordanie et Iraq) afin d'apporter un soutien coordonné et de répondre aux besoins éducatifs des réfugiés syriens).

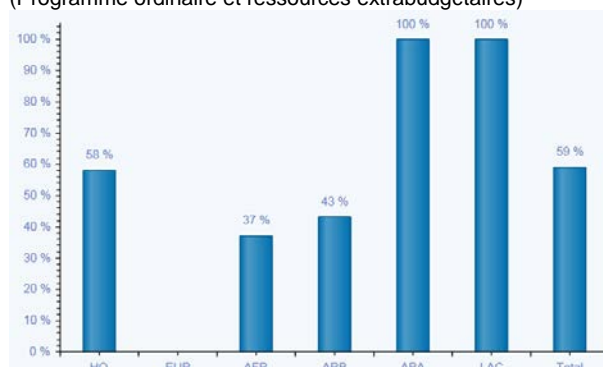
Résultat escompté 3 : Renforcement des capacités des États membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à transformer l'EFTP

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis)								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015								
8 236	3 791	46%	9 697	5 770	59%	20 000	7 456	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 59 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 32 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays dont les systèmes ont été transformés en vue d'appuyer les jeunes en transition et de développer des compétences pour le travail et la vie.</p> <p>C 2014-2015 : 10 pays, dont 5 évaluations stratégiques ont utilisé les évaluations stratégiques, avis et activités de renforcement des capacités de l'UNESCO pour lancer l'élaboration de politiques transformées en vue d'appuyer les jeunes en transition et fondées sur les principes d'inclusion, d'égalité entre les sexes et de durabilité.</p>	<p>Avec l'appui de l'UNESCO, 8 pays ont commencé à transformer leur système d'EFTP ; à cette fin, 5 pays bénéficient d'une évaluation de leur politique d'EFTP (Bahreïn, Sainte-Lucie, Soudan, Soudan du Sud et Suriname) et 3 autres utilisent les avis stratégiques de l'UNESCO et ses activités de renforcement des capacités pour lancer l'élaboration de politiques transformées en vue d'appuyer les jeunes en transition et fondées sur les principes d'inclusion, d'égalité entre les sexes et de durabilité (Afghanistan, Libéria et Madagascar).</p>	Élevée
<p>IP : Nombre d'instruments et de directives élaborés par l'UNESCO pour faire progresser le développement de l'EFTP à l'échelle mondiale et en assurer le suivi.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une proposition finale de la Recommandation révisée est soumise à la 38^e session de la Conférence générale. - Établissement et diffusion d'une proposition en vue d'un ensemble spécifique d'indicateurs sur l'EFTP. - Élaboration d'un projet de niveaux de référence mondiaux des résultats d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le processus de consultation et de rédaction en vue de la révision de la Recommandation révisée de 2001 concernant l'enseignement technique et professionnel s'est déroulé comme prévu. Un rapport préliminaire contenant le projet de révision de la Recommandation a été envoyé par lettre circulaire aux États membres en septembre 2014. (Les États membres devaient répondre avant le 10 janvier 2015. Les commentaires et observations de 29 États membres ont été reçus.) 	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble d'indicateurs a été publié en partenariat avec la Fondation européenne pour la formation (ETF) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) en 2014. - Un bilan de l'utilisation des descripteurs de niveau pour les résultats d'apprentissage a été dressé et a fait l'objet de discussions avec des organisations et spécialistes internationaux. 	
<p>IP : Nombre de centres UNEVOC participant aux programmes et contribuant à la production de savoirs.</p> <p>C 2014-2015 : 25 centres UNEVOC participent à la production de savoirs en ce qui concerne le développement des compétences des jeunes et le virage écologique de l'EFTP.</p>	25 centres UNEVOC ont produit des pratiques prometteuses en ce qui concerne le développement des compétences des jeunes et la conversion au vert de l'EFTP qui ont été présentées lors du Forum mondial UNESCO-UNEVOC en octobre 2014 et diffusées par le biais du site Web de l'UNEVOC.	Haute

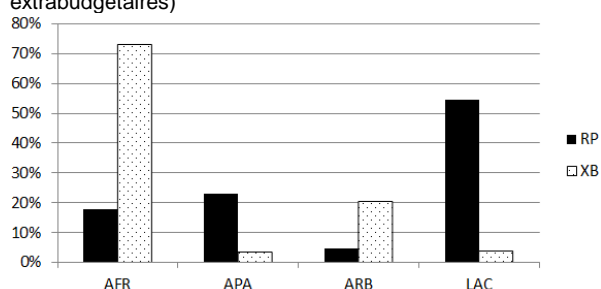
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
Deux défis importants entravent la pleine mise en œuvre, en temps opportun, du travail de clarification des concepts de l'EFTP et de suivi du développement des compétences : (i) la complexité de la question de l'EFTP elle-même et (ii) la coordination des diverses initiatives, menées dans des cadres différents (activités de l'UNESCO sur les indicateurs, agenda post-2015, etc.).	Un travail conceptuel soutenu est en cours sur l'EFTP par le biais de réseaux et de partenariats et en vue du suivi du développement des compétences. S'assurer que l'EFTP est conceptualisé de manière cohérente dans toutes les activités de l'UNESCO renforcera notre leadership intellectuel et notre rôle normatif dans ce domaine thématique.

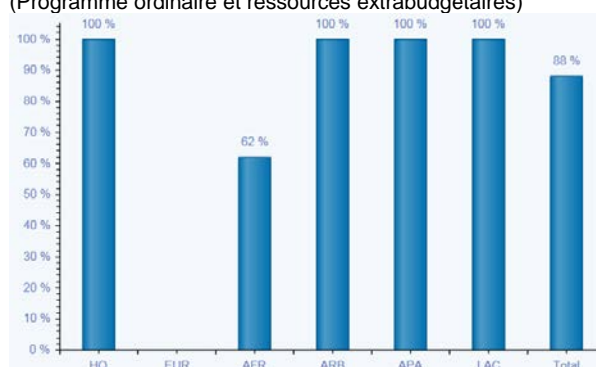
Résultat escompté 4 : Renforcement des capacités nationales pour l'élaboration de politiques de l'enseignement supérieur fondées sur des données factuelles afin de répondre aux défis de l'équité, de la qualité, de l'inclusion, de l'expansion, de la mobilité et de la responsabilisation

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
6 402	3 176	50%	6 510	5 570	86%	2 000	703	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 88 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 4 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays adhérant aux instruments normatifs de l'UNESCO relatifs à l'enseignement supérieur et soutenus dans l'application de ces instruments.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 pays adhèrent à la Convention d'Arusha révisée. - 1 Conférence internationale d'États. - 1 rapport sur la convention mondiale présenté à la 38^e session de la Conférence générale. 	<p>Les travaux en la matière ont progressé avec succès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fin 2014, 15 pays africains et le Saint-Siège avaient signé la Convention africaine révisée. - La Conférence internationale d'États (décembre 2014) à Addis-Abeba a débouché sur l'approbation de la Convention africaine révisée. - La préparation du rapport préliminaire sur la convention mondiale a commencé. 	Élevée
<p>IP : Organisation de conférences internationales et régionales avec l'appui de l'UNESCO sur les grandes questions politiques touchant à l'enseignement supérieur, notamment aux modèles d'enseignement et d'apprentissage axés sur la technologie.</p> <p>C 2014-2015 : 1 conférence/réunion internationale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La cible du biennium a été atteinte. En partenariat avec le <i>Conseil international pour l'éducation ouverte et à distance (CIED)</i>, un Forum stratégique a été organisé sur la contribution de l'enseignement supérieur ouvert, en ligne et flexible à l'agenda mondial de l'éducation post-2015. Ce forum a abouti au Message de Bali, qui a souligné le rôle essentiel que l'enseignement supérieur ouvert, en ligne et flexible jouerait dans l'agenda mondial de l'éducation post-2015 et dans l'édification des sociétés durables du XXI^e siècle. http://www.icde.org/filestore/News/BALIMESSAGEICDE-UNESCOPOLICYFORUM2014-UNESCO-December32014.pdf. - En Afrique, une conférence régionale sur l'enseignement supérieur (Togo, novembre 2014) a réuni 150 spécialistes régionaux de l'enseignement 	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
	<p>supérieur. À l'issue de cette conférence, des recommandations ont été adoptées pour aider les pays africains à élaborer des stratégies efficaces de mobilisation de ressources afin d'aider les universités africaines à promouvoir la recherche et à devenir des établissements durables. Des directives sur les méthodes novatrices de financement de l'enseignement supérieur sont en cours de préparation.</p> <p>- L'UNESCO et l'ITIE ont lancé un nouveau projet sur la prospective en matière de TIC dans l'enseignement supérieur. Ce projet a pour objectif de passer en revue les tendances majeures dans l'utilisation des TIC et de contribuer à l'élaboration des futures politiques mondiales de l'éducation, en particulier en ce qui concerne l'enseignement supérieur.</p>	
<p>IP : Nombre de pays auxquels l'UNESCO a fourni des avis stratégiques et qui ont entrepris d'améliorer leur système d'enseignement supérieur.</p> <p>C 2014-2015 : 8 pays soutenus.</p>	<p>Plus de 40 pays ont participé aux différentes activités menées par l'UNESCO en matière d'enseignement supérieur ; par exemple, en Afrique, 70 spécialistes de l'assurance-qualité issus d'universités et de ministères de l'enseignement supérieur ont été formés à l'assurance-qualité interne et externe ; dans la région Asie-Pacifique, un réseau d'entrepreneuriat de grande ampleur a été mis en place avec près de 180 membres de 37 pays et un site Web a été lancé en vue d'échanger des informations et des pratiques : http://www.unesco.eenet.org.</p>	Élevée

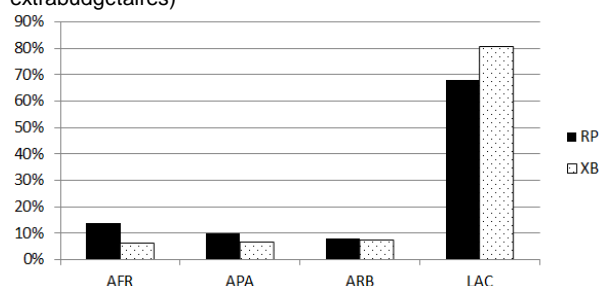
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Garantir et maintenir une masse critique de spécialistes qualifiés de l'enseignement supérieur à l'UNESCO est un défi pour mettre en œuvre à plus grande échelle les activités dans ce domaine et répondre de manière adéquate aux demandes d'aide des États membres.</p>	<p>L'UNESCO élargit et renforce ses réseaux et partenariats et s'efforcera de participer davantage à des initiatives de collaboration ; elle aura recours à des modalités de partage des coûts et renforcera les synergies avec les partenaires intéressés.</p>

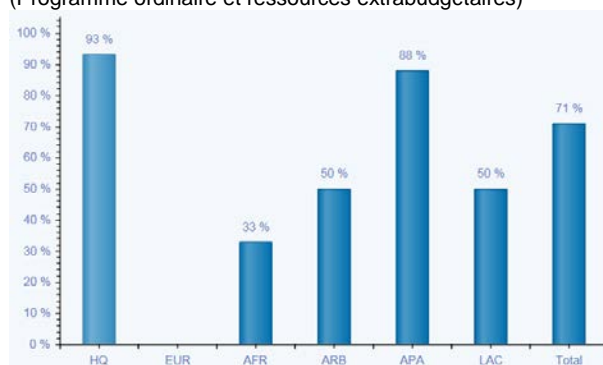
Résultat escompté 5 : Renforcement des capacités nationales, y compris dans le cadre de la coopération régionale, pour l'élaboration et la mise en place de politiques et de stratégies relatives aux enseignants en vue d'améliorer la qualité de l'éducation et de promouvoir l'égalité des genres

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
10 583	5 15	49%	20 847	13 994	67%	5 000	25 168	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 71 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 14 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays qui, avec le soutien de l'UNESCO, ont élaboré des politiques relatives aux enseignants et/ou ont revu leurs politiques en la matière, en prêtant particulièrement l'attention aux problématiques d'équité et de genre.</p> <p>C 2014-2015 : Important appui technique apporté à au moins 10 États membres.</p>	<p>L'UNESCO a continué d'apporter son appui en matière de renforcement des capacités institutionnelles en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques relatives aux enseignants, par un appui technique direct et l'élaboration de directives stratégiques et de supports de formation pour les responsables de l'élaboration des politiques. En Afrique, en particulier, les ressources du CapEPT ont continué d'être un instrument important pour les interventions en matière d'élaboration de politiques. Au total, 52 pays y ont pris part et ont bénéficié d'une assistance technique en 2014 ; par exemple, 13 pays africains pour l'élaboration/la révision du cadre de qualification et des politiques des enseignants, 6 pays d'Asie-Pacifique pour une analyse stratégique de l'enseignement à des classes à plusieurs niveaux et 20 pays pour l'élaboration et la révision de leur politique relative aux enseignants, 5 pays de la région des États arabes pour l'élaboration et la révision des stratégies et politiques relatives à la formation des enseignants et 8 pays d'Amérique latine pour une étude régionale sur les politiques de formation et de perfectionnement professionnel des enseignants en matière d'éducation de la petite enfance.</p>	Élevée

<p>IP : Nombre de pays qui, avec le soutien de l'UNESCO, ont mis en place et/ou réétudié la formation et le perfectionnement professionnel permanent des enseignants.</p> <p>C 2014-2015 : Important appui technique apporté à au moins 10 États membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des enseignants, formateurs d'enseignants, spécialistes de l'élaboration des programmes scolaires et praticiens des évaluations de 16 pays d'Afrique, 6 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, 2 pays d'Europe et 1 pays d'Amérique du Nord ont participé à la formation de renforcement des capacités de niveau supérieur en matière de conception et d'élaboration de programmes scolaires, en vue de soutenir les réformes des programmes scolaires au service de la qualité de l'EPT. - Dans le cadre d'une stratégie régionale sur les enseignants, lancement et organisation au Pérou d'un programme national de formation des enseignants ; 3 pays de la région des États arabes ont bénéficié des dispositions relatives à la formation et au perfectionnement professionnel permanent des enseignants dans le cadre de situations d'urgence et de crise accrues. 	Élevée
<p>IP : Nombre d'institutions de formation des enseignants en Afrique subsaharienne qui ont été renforcées et sont pleinement opérationnelles.</p> <p>C 2014-2015 : 15 États membres d'Afrique subsaharienne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au total, 13 pays d'Afrique subsaharienne bénéficient directement d'une assistance technique de haut niveau en vue du renforcement de leurs capacités institutionnelles. - Les institutions de formation des enseignants de 10 pays africains ont piloté le guide d'intégration des questions de genre et préparé des plans nationaux pour en élargir l'utilisation. - 16 pays d'Afrique, 3 pays d'Asie-Pacifique, 1 pays d'Amérique latine et des Caraïbes et XX pays d'Europe ont participé à l'élaboration d'un guide d'enseignement et d'apprentissage efficaces de l'EDD dans la formation des enseignants en Afrique. 	Élevée

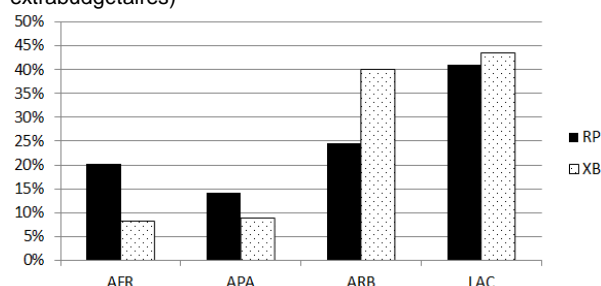
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<ol style="list-style-type: none"> 1. L'absence de collecte et d'analyse systématiques des données relatives au statut des enseignants pendant de nombreuses années rend difficile de fournir une évaluation précise de l'incidence, de l'efficacité et de la pertinence des recommandations conjointes OIT/UNESCO aujourd'hui. 2. Des défis régionaux affectant la mise en œuvre du programme (par exemple, l'instabilité politique dans les régions des États arabes et de l'Asie-Pacifique, l'épidémie d'Ébola en Afrique) s'ajoutent à une expertise locale médiocre dans certains pays. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. En collaboration avec l'IIRCA et l'ISU et en partenariat avec l'Internationale de l'éducation, avec le soutien du Partenariat mondial pour l'éducation, des discussions ont été lancées sur le mandat des études mondiales et analyses comparatives. La collaboration a été renforcée entre le Siège et les instituts (IIRCA et BIE) pour étendre la portée des études de cas et de la collecte de données, conformément au programme de gestion et direction scolaires mené par l'IIRCA. 2. La communication et l'échange d'informations entre entités concernées de l'UNESCO ont facilité le recensement des spécialistes nationaux et la formulation de stratégies alternatives (par exemple : réévaluation de la situation, report d'activités, re planification si nécessaire).

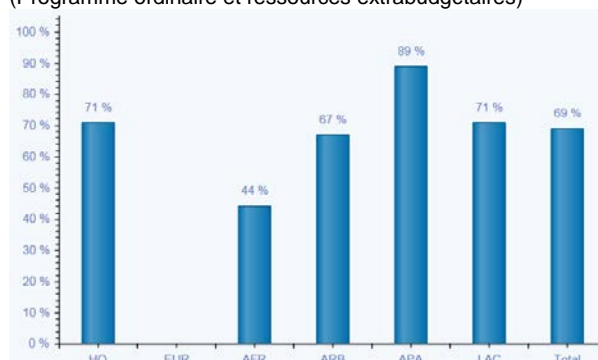
Résultat escompté 6 : Renforcement des capacités des États membres à promouvoir, suivre et évaluer les processus et les résultats de l'apprentissage fondé sur les compétences

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015	3 695	1 677	45%	5 394	3 035	56%	1 500	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 69 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 20 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays qui participent à la création et au partage de connaissances autour de la qualité de l'apprentissage et/ou qui en bénéficient.</p> <p>C 2014-2015: 4 États membres.</p>	<p>Dans la région Asie-Pacifique, une vingtaine de pays participent à la création et au partage de connaissances autour de la qualité de l'apprentissage et/ou en bénéficient. Sept (Bangladesh, Cambodge, Chine, République démocratique populaire lao, Népal, Pakistan et Thaïlande) ont analysé les principales questions politiques et pédagogiques; 16 États arabes partagent leur expérience dans le cadre d'une étude comparative de l'apprentissage et du développement des compétences.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de pays soutenus où a été élaboré un programme complet et inclusif à l'appui de l'apprentissage fondé sur les compétences.</p> <p>C 2014-2015: 6 États membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 75 participants de 22 pays d'Afrique ont participé au programme de formation postuniversitaire sur la conception et l'élaboration de programmes d'enseignement mis en œuvre sous la direction du BIE; - En 2014, l'élaboration de programmes a constitué un important domaine de travail pour la région arabe, où 25 spécialistes de haut niveau des programmes et de l'apprentissage ont assisté à une réunion sur l'apprentissage, les programmes et le développement des compétences. L'UNESCO a aidé l'Iraq à élaborer, pour les mathématiques et la science (enseignement primaire), de nouveaux programmes et manuels qui favorisent une approche axée sur les compétences. 	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays ayant développé et/ou renforcé les outils d'évaluation nationale pour la mesure des résultats d'apprentissage à la lumière du cadre mondial et des indicateurs de référence nationaux pour l'apprentissage fondé sur les compétences.</p> <p>C 2014-2015: 12 États membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans la région Asie-Pacifique, plus de 40 personnes d'organisations gouvernementales et partenaires de 16 pays ont assisté au premier atelier de développement des capacités du Réseau pour le pilotage de la qualité de l'éducation dans la région Asie-Pacifique, où ont été présentées des évaluations à grande échelle de l'apprentissage. En Amérique latine, 195 752 élèves de 15 pays ont participé à la troisième Étude explicative et comparative régionale (TERCE); - La contribution de l'UNESCO au débat mondial sur l'évaluation s'est intensifiée. Le rôle et la contribution des évaluations nationales pour ce qui est d'améliorer l'apprentissage ont été examinés lors d'une réunion technique (Paris, 27-28 février 2015) à laquelle ont participé des experts et des représentants des ministères de l'Éducation de toutes les régions 	Moyenne

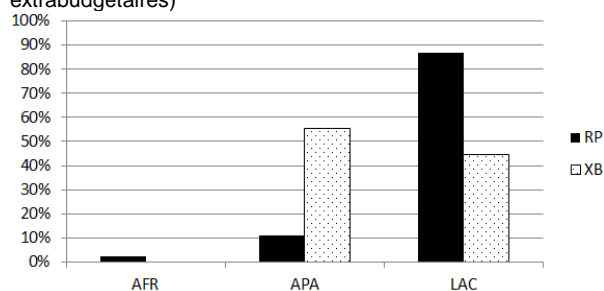
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Les travaux menés au titre de ce RE visent à améliorer la qualité de l'éducation, ce qui est une priorité pour tous les États membres. Ils exigent donc d'importants efforts de coordination, tant au sein de l'UNESCO qu'au niveau des pays, car ils englobent un large éventail de questions et de domaines interdisciplinaires tels que l'élaboration de programmes, l'évaluation, l'enseignement et l'apprentissage. Le budget ordinaire de l'UNESCO (ressources humaines et financières) est nettement inférieur au niveau requis pour relever un tel défi.</p>	<p>Des échanges et des synergies étroits et réguliers ont été créés au sein de l'UNESCO pour favoriser la production et la diffusion de connaissances dans toutes les régions, ainsi qu'une utilisation accrue et efficace des ressources disponibles en interne. L'UNESCO a également redoublé d'efforts pour développer encore les partenariats sur les questions d'apprentissage de qualité et inclusif et d'évaluation. Elle continuera de mobiliser les compétences et les ressources des régions en renforçant la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud, et de plaider pour un renforcement de la participation des États membres à l'amélioration de la qualité de l'apprentissage.</p>

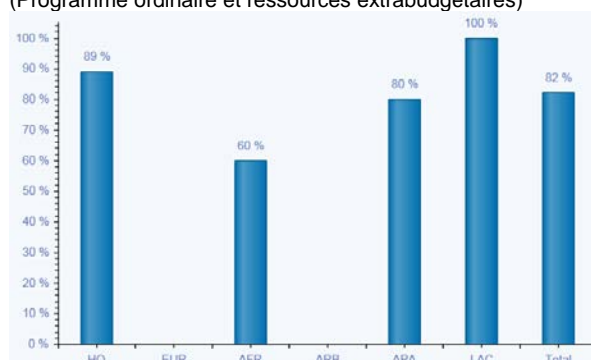
Résultat escompté 7 : Renforcement des capacités nationales à élaborer des politiques de la technologie et à les mettre en œuvre dans l'éducation, en particulier pour la formation et le développement professionnel des enseignants

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
3 076	1 749	57%	607	513	85%	2 500	500	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 82 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 9 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'États membres que l'on aide à élaborer ou à actualiser des politiques de TIC dans l'éducation pour accélérer la réalisation des objectifs de l'EPT et façonner l'agenda pour l'éducation post-2015.</p> <p>C 2014-2015: 8 États aidés par l'UNESCO, où des politiques de TIC dans l'éducation ont été récemment élaborées ou révisées et actualisées 3 Forums ministériels régionaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - On a aidé 19 États membres d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine et des Caraïbes à élaborer et à mettre en œuvre des politiques de TIC dans l'éducation, et d'importants programmes visant à utiliser les TIC pour appuyer la réalisation des objectifs de l'EPT. - 3 forums mondiaux et régionaux destinés à faciliter l'examen et l'élaboration de politiques de TIC dans l'éducation ont été organisés : la Semaine de l'apprentissage nomade de l'UNESCO sur l'utilisation des technologies mobiles à l'appui des enseignants (février 2014) avec plus de 700 participants de 60 pays différents et des responsables politiques d'une vingtaine de pays; le Colloque d'Asie centrale sur les TIC dans l'éducation (mai 2014, Tachkent) ; et un Atelier sur l'élaboration de politiques de TIC dans l'éducation pour 10 pays d'Europe orientale et centrale (avril 2014, Siège de l'UNESCO). - On a aidé 10 pays à élaborer et à mettre en œuvre des normes et des stratégies nationales et institutionnelles destinées à renforcer la formation des enseignants sur les TIC dans l'éducation. 	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'États membres que l'on aide à élaborer une politique nationale ou institutionnelle de REL.</p> <p>C 2014-2015: 5 États.</p>	<p>4 pays (Bahreïn, Indonésie, Kenya et Oman) ont élaboré, avec l'appui de l'UNESCO, des politiques et des stratégies nationales de ressources éducatives libres. Une publication conjointe UNESCO-COL sur les REL a été produite pour documenter les meilleures façons d'utiliser les REL pour réaliser les objectifs de l'EPT.</p>	<p>Élevée</p>

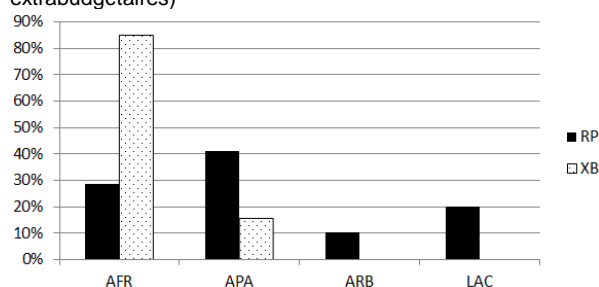
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Du fait des réductions budgétaires, les ressources actuelles du programme ordinaire de l'UNESCO ne suffisent pas à satisfaire la demande croissante d'aide dans ce domaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégies proactives et mobilisation de fonds et de ressources extrabudgétaires, et coordination accrue entre les activités de projet ordinaires et extrabudgétaires; - Élaboration, par le Secteur de l'éducation, d'une stratégie de TIC dans l'éducation afin de coordonner le programme entre les bureaux et d'accroître la communication.

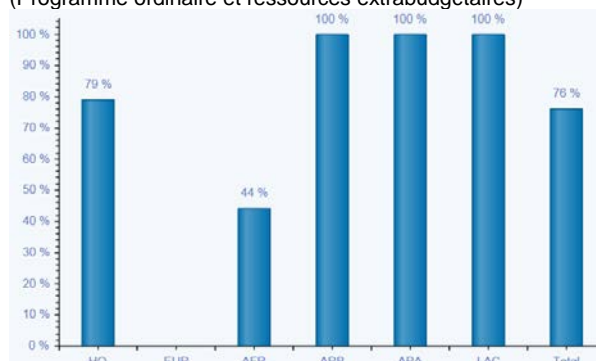
Résultat escompté 8 : Intégration par les États membres d'éléments relatifs à l'éducation à la paix et aux droits de l'homme dans leurs politiques et pratiques éducatives

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015	4 147	49%	2 581	2 052	80%	500	1 046	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 76 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 20 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays soutenus ayant intégré l'éducation à la paix et aux droits de l'homme (citoyenneté mondiale) dans leurs politiques et programmes d'éducation.</p> <p>C 2014-2015: Au moins 10 nouveaux pays intègrent l'éducation à la paix et aux droits de l'homme (citoyenneté mondiale) dans leurs politiques et programmes d'éducation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - À ce jour, on s'est principalement employé à élaborer et à tester des ressources (Cadre d'orientation concernant l'éducation à la citoyenneté mondiale, référentiel sur l'éducation à la paix; et copublication sur l'éducation à la paix et à la démocratie). - Les capacités de 20 concepteurs et planificateurs de programmes d'Afrique ont été renforcées aux fins de l'intégration de l'éducation à la paix et à la prévention des conflits dans les politiques et programmes d'éducation. - Plusieurs pays ont exprimé leur souhait de participer à l'ECM; 20 pays ont célébré la Journée internationale de la langue maternelle 2014; 6 pays ont testé le Guide de l'enseignement du respect de tous; 10 pays d'Amérique latine ont nommé, dans les ministères de l'éducation, des correspondants pour l'éducation à l'Holocauste et au génocide. 	Moyenne
<p>IP : Évaluation qualitative documentée des résultats de l'apprentissage de l'éducation à la citoyenneté mondiale.</p> <p>C 2014-2015: Création de l'outil d'évaluation et utilisation ce dernier par 5 pays.</p>	<p>L'UNESCO prend plusieurs mesures en ce sens. En particulier, l'élaboration d'un guide mondial sur l'ECM qui énonce des thèmes par âge et des objectifs d'apprentissage a débuté en coopération avec le Groupe consultatif d'experts internationaux; mesurabilité de l'ECM mise en place avec l'équipe ad hoc de mesure de l'ECM et de l'EDD comme sous-groupe du GCE.</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de membres du réSEAU soutenus ayant mis en œuvre des programmes et des projets de qualité dans les domaines de la paix, des droits de l'homme et d'autres priorités de l'UNESCO et des Nations Unies.</p> <p>C 2014-2015: 10 % des membres du réSEAU.</p>	<p>7 pays ont participé à la troisième réunion statutaire du Réseau des écoles associées de l'Afrique de l'Ouest (RESEAO): un atelier de renforcement des capacités sur « l'éducation à la citoyenneté mondiale, une nouvelle vision pour un développement durable » a été organisé à Dakar; 700 participants de 99 États membres se sont inscrits sur la plate-forme collaborative en ligne « Le réSEAU en action: citoyens du monde connectés pour le développement durable », et quelque 300 contenus relatifs à des thèmes des Nations Unies ont été soumis.</p>	Élevée

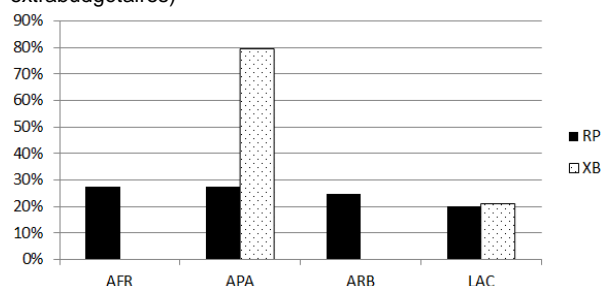
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Il n'existe aucune définition conceptuelle de l'ECM applicable à tous les États membres, d'où la nécessité de définir des approches contextuelles pour la mettre en œuvre.</p>	<p>Puisqu'il n'était ni possible, ni souhaitable de produire une définition commune de l'ECM, l'UNESCO s'est attachée à en définir les principales dimensions conceptuelles que les États membres pourront facilement contextualiser et adapter pour concevoir des buts, des objectifs et des produits (l'objectif est de finaliser les concepts et d'élaborer des outils pour le Forum mondial de l'éducation en mai 2015).</p>

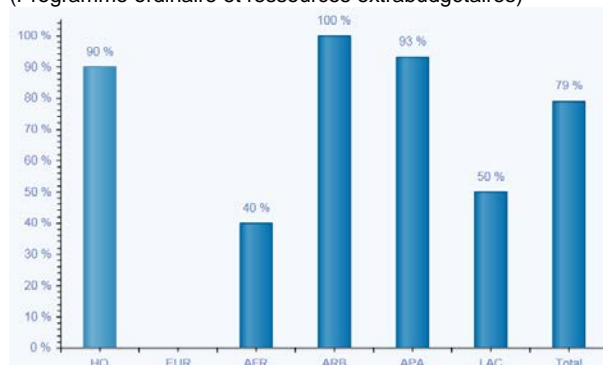
Résultat escompté 9 : Renforcement des capacités des États membres à intégrer l'EDD dans l'éducation et l'apprentissage, et renforcement de la place de l'EDD dans l'agenda politique international

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015	4 508	2 105	47%	11 413	7 238	63%	4 000	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 79 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 6 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Lancement d'un programme-cadre post-DEDD.</p> <p>C 2014-2015 : 1 programme-cadre.</p>	<p>Le Programme d'action global pour l'EDD a été lancé à la Conférence mondiale de 2014 sur l'éducation au développement durable, qui a réuni 1100 participants de 150 États membres de l'UNESCO, y compris 76 participants de rang ministériel. Le Programme a été acté par l'Assemblée générale des Nations Unies comme donnant suite à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (résolution A/RES/69/211). Cette résolution invite l'UNESCO à continuer de jouer un rôle moteur dans l'EDD, et les États membres à prendre des mesures pour mettre en œuvre le Programme.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de références à l'EDD dans les documents politiques au niveau international.</p> <p>C 2014-2015 : 2.</p>	<p>La reconnaissance internationale de l'importance de l'EDD s'est accrue. 7 documents ou déclarations y ont fait référence: la Déclaration d'Aichi-Nagoya sur l'éducation au développement durable; la résolution A/RES/69/211 de l'Assemblée générale des Nations Unies; les propositions d'ODD faites par le Groupe de travail à composition non limitée de l'Assemblée générale; le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables; les Orientations de Samoa de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement; la décision de la 12^e conférence des parties à la Convention sur la biodiversité sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public; et la Déclaration ministérielle de Lima sur l'éducation et la sensibilisation de la 20^e Conférence des parties à la Convention sur le changement climatique.</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays aidés pour intégrer dans leurs programmes d'enseignement une approche globale de l'EDD, axée sur le changement climatique, la réduction des risques de catastrophe et la biodiversité.</p> <p>C 2014-2015 : 15.</p>	<p>Les conseils de politique et l'assistance technique de l'UNESCO ont renforcé l'aptitude de 15 États membres à intégrer l'EDD (en particulier le changement climatique, la réduction des risques et la biodiversité) dans l'éducation. Des fonds extrabudgétaires japonais ont joué un rôle majeur à cet égard. En Asie-Pacifique et en Amérique latine, 8 projets de pays ciblent les décideurs et les institutions de formation d'enseignants en plaçant l'accent sur le changement climatique et la réduction des risques. Dans 7 pays d'Afrique, d'Asie-Pacifique et d'Amérique latine, des projets ciblent les réserves de biosphère et les écoles de l'UNESCO, plaçant l'accent sur la biodiversité.</p>	Élevée

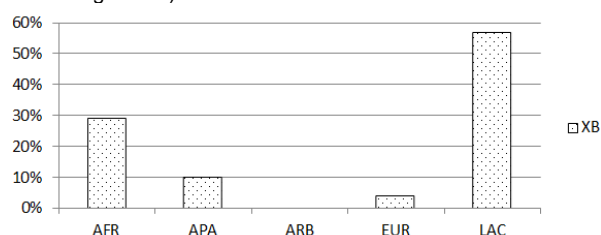
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Pour pouvoir exploiter pleinement le potentiel de l'EDD, il faut notamment accélérer le rapprochement des secteurs de l'éducation et du développement durable, redoubler d'efforts pour institutionnaliser l'EDD – afin de garantir un solide soutien politique à la mise en œuvre de l'EDD au niveau systémique –, et intensifier la recherche, l'innovation, le suivi et l'évaluation afin d'élaborer de bonnes pratiques d'EDD et d'en démontrer l'efficacité.</p>	<p>Les préparatifs de la Conférence mondiale et le lancement du Programme d'action global ont été pleinement utilisés pour mobiliser des partenaires des secteurs de l'éducation et du développement durable. La mise en œuvre du Programme se concentrera sur l'intensification des activités. Les interventions menées au niveau des pays offrent un moyen important de renforcer l'engagement politique et l'aptitude à utiliser systématiquement l'éducation pour relever les défis mondiaux. Un site d'échange d'informations sur le Programme permettra d'améliorer la diffusion d'exemples de bonnes pratiques. Un calendrier d'établissement de rapports sera mis en place et les recherches correspondantes encouragées.</p>

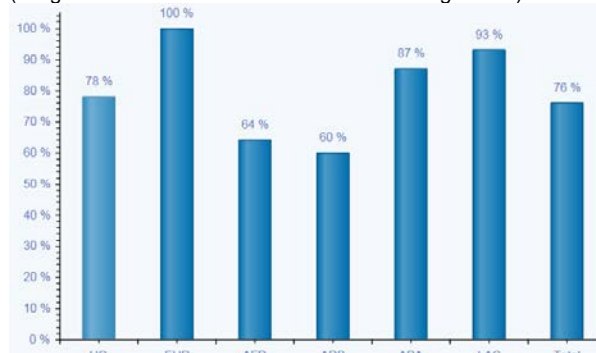
Résultat escompté 10 : Offre par les États membres d'une éducation de qualité à la santé et au VIH, ainsi que d'une éducation complète à la sexualité contribuant à des styles de vie sains et à l'égalité des genres

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
757	357	47%	16 372	15 117	92%	2 000	982	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 76 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 12 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays dotés d'une stratégie multisectorielle sur la question du VIH dans le contexte scolaire (Source: <i>Rapport mondial d'avancement sur la lutte contre le sida #7.1/ICPN 1.3</i>).</p> <p>C 2014-2015 : 91 % (168/182) des pays incluent le secteur de l'éducation dans leurs stratégies multisectorielles.</p>	<p>En 2014, l'UNESCO a aidé activement 66 pays (32 pays d'Afrique, 1 État arabe, 13 pays d'Asie-Pacifique, 12 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et 8 pays d'Europe et d'Asie centrale) à renforcer la mise en œuvre de leurs stratégies de lutte contre le VIH dans le milieu scolaire, y compris par un soutien en matière d'éducation sexuelle complète et de lutte contre les violences de genre en milieu scolaire.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de pays dans lesquels au moins 50 % des établissements scolaires ont dispensé au cours de l'année scolaire précédente une éducation à la sexualité et au VIH fondée sur les compétences nécessaires dans la vie courante.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 64 % des pays à fort impact de l'ONUSIDA en Afrique (16/25).</p>	<p>On a aidé 66 pays à élaborer et/ou à renforcer leurs stratégies de lutte contre le VIH, activité étroitement liée à l'action menée pour intensifier, au niveau d'un pays, l'offre d'une éducation à la sexualité et au VIH fondée sur les compétences de la vie en aidant à élaborer des programmes, à former des enseignants, à améliorer la qualité et à développer les connaissances dans les domaines négligés de l'éducation sanitaire. On s'est également employé à aider les États membres à améliorer la qualité des programmes, notamment dans certains domaines négligés que sont la grossesse précoce et involontaire, la gestion de l'hygiène menstruelle, la toxicomanie, et la santé et la nutrition scolaires.</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays où le secteur de l'éducation est doté de règles et de directives pour le personnel et les élèves concernant la sécurité physique, la stigmatisation et la discrimination, le harcèlement et les abus sexuels, communiquées aux parties prenantes concernées dans les établissements d'enseignement.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 48 % des pays à fort impact de l'ONUSIDA en Afrique (12/25)</p>	<p>On a aidé 66 pays à élaborer et/ou à renforcer leurs stratégies de lutte contre le VIH, notamment à traiter la violence de genre en milieu scolaire sous toutes ses formes et, en 2014, l'UNESCO a dirigé plusieurs initiatives destinées à traiter cette violence, y compris la violence homophobe et transphobe.</p>	<p>Élevée</p>

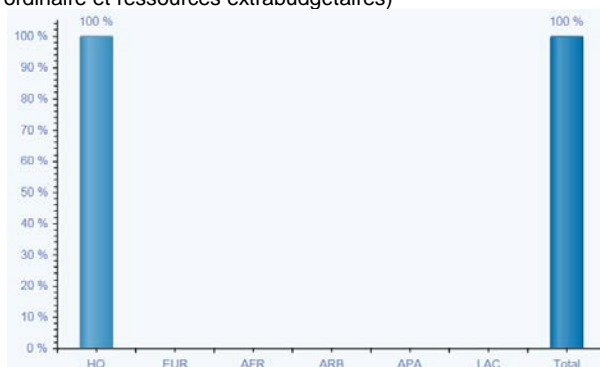
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>L'une des principales difficultés a été de coordonner la réponse à l'épidémie d'Ébola et de mobiliser des fonds pour appuyer l'action de l'UNESCO. Les sources de financement (extrabudgétaires, principalement) étant liées à des questions spécifiques, la difficulté a consisté à obtenir un soutien pour financer l'action plus large que l'UNESCO mène sur l'éducation à la santé et appuyer la réponse de l'UNESCO aux urgences sanitaires.</p>	<p>Le Coordonnateur général de l'UNESCO pour le VIH et le sida a été chargé de coordonner l'action menée par l'UNESCO face à l'épidémie d'Ébola. Il a également été publié un document de stratégie sur ce thème. http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002311/231158f.pdf.</p> <p>Pour mettre en œuvre cette stratégie, l'UNESCO s'emploie actuellement à identifier des fonds extrabudgétaires.</p>

Résultat escompté 11 : Élaboration du futur agenda de l'éducation et des futures politiques éducatives mondiales sur la base des recherches et des études prospectives pertinentes menées par l'UNESCO et d'autres institutions

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
590	275	47%				200	0	

Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 100 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 100 % des plans de travail ont fait l'objet d'une évaluation globale.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'analyses comparatives et d'études de cas concernant les défis qui se dessinent dans les domaines de l'éducation et de l'apprentissage réalisées aux niveaux national et régional, publiées et diffusées</p> <p>C 2014-2015 : 5 études prospectives (y compris celles prévues par les Instituts) 3rapports/études sur les tendances mondiales 1projet de recherche régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Deux études prospectives intitulées « Le Curriculum au XXIe siècle: défis, tensions et questions ouvertes » et « Réinterpréter l'apprentissage » ont été publiées en ligne en anglais, français et espagnol. Elles offrent des perspectives diverses mais complémentaires sur l'avenir de l'éducation et de l'apprentissage. - Le projet de rapport du groupe d'experts de haut niveau intitulé « Repenser l'éducation dans un monde en mutation » a été finalisé et est publié en anglais, français, espagnol et arabe. Il sera présenté à une séance spéciale du Forum mondial de l'éducation 2015. - Quatre numéros de <i>Perspectives</i>, revue trimestrielle du BIE qui compare les systèmes éducatifs, ont été publiés en ligne en anglais, français et espagnol. Les éditions en arabe, russe et chinois ont été publiées sous forme papier. Quatre publications en ligne de l'UIL sur l'alphabétisation ont été lancées lors de la Journée internationale de l'alphabétisation 2014. Le troisième Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE III) est en cours d'élaboration en vue de sa publication en 2016. 	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
	- Une étude régionale intitulée « Apprendre à vivre ensemble: politiques et réalités de l'éducation dans la région Asie-Pacifique » a été produite et publiée en ligne et sous forme papier. Il a également été lancé une étude sous-régionale sur la réussite de l'apprentissage dans les États arabes du Golfe.	
<p>IP : Nombre d'actes de colloques de recherche internationaux/régionaux organisés conjointement par l'UNESCO et ses partenaires dans le domaine de la recherche.</p> <p>C 2014-2015 : 4 conférences mondiales ou forums de politique générale.</p>	Les travaux progressent. Un Forum sur l'intégrité de la recherche a été organisé par l'IIPE en 2014, et l'UIL prépare la deuxième Conférence internationale sur les villes apprenantes, qui se tiendra du 7 au 9 mai 2015 au Mexique.	Moyenne

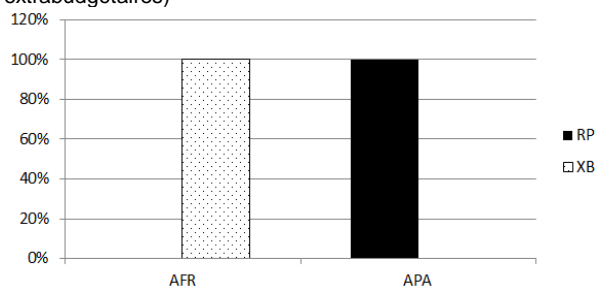
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
Avec un personnel limité, il est difficile de produire des résultats et de trouver le moyen le plus efficace par rapport aux coûts de capturer tout le travail effectué par les différentes entités du Secteur de l'éducation à la fois au Siège et hors Siège, ainsi que dans les Instituts	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation accrue des compétences internes tant au sein qu'à l'extérieur du secteur, associée à des mesures d'efficacité telles que le partage des coûts, l'utilisation ciblée de stagiaires et de personnel détaché, etc. - La conception et la planification conjointes d'activités au titre du RE 11 ont débuté par une première réunion entre ERF, le BIE, l'IIPE, l'UIL et l'équipe du Rapport mondial de suivi tenue au début de février 2015. Le but est d'accroître les synergies entre les recherches menées, les forums de politique organisés et les rapports et études mondiaux

Résultat escompté 12 : Promotion et suivi de la mise en œuvre du droit à l'éducation et des progrès accomplis pour la réalisation des objectifs internationaux de l'éducation, et contribution des données recueillies au dialogue sur les politiques

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis)								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
333	157	47%	5 290	4 825	91%	0	5 081	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 100 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 100 % des plans de travail ont fait l'objet d'une évaluation globale


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays faisant rapport sur le respect des instruments normatifs relatifs au droit à l'éducation.</p> <p>C 2014-2015 : Base de données existante Il n'existe pas, à ce jour, de manuel de formation Rapports réguliers d'exécution.</p>	Des lignes directrices en regard desquelles les États membres rendront compte de leur conformité aux instruments normatifs ont été élaborées et seront lancées pendant la 9 ^e Consultation (2015-2017). Plusieurs cartographies thématiques basées sur la 8 ^e Consultation ont été publiées: (i) un document sur le droit des filles et des femmes à l'éducation, et (ii) un document sur le droit des personnes handicapées à l'éducation. En outre, le manuscrit de la deuxième édition de « Mettre en œuvre le droit à l'éducation – Compilation d'exemples pratiques » a été finalisé. Une lettre circulaire a été envoyée aux États membres, aux ministères concernés et aux commissions nationales pour lancer une nouvelle campagne destinée à exhorter les États membres à prendre les mesures appropriées pour adhérer à la Convention.	Élevée
<p>IP : Nombre de pays pilotant le cadre analytique de l'UNESCO pour revoir leur législation nationale en matière d'éducation.</p> <p>C 2014-2015 : Lignes directrices pour la révision de la législation rédigées et testées dans au moins 2 États membres.</p>	Lignes directrices pour la révision de la législation et des politiques relatives au droit à l'éducation rédigées et testées au Népal.	Élevée
<p>IP : Nombre de manifestations organisées pour le lancement du Rapport mondial de suivi et d'articles sur le Rapport parus dans les médias, ainsi que d'exemples d'incidences sur les politiques.</p> <p>C 2014-2015 : 70 lancements.</p>	Le lancement international du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013/2014 a eu lieu le 29 janvier 2014 pendant le Sommet de l'Union africaine, auquel ont participé plus de 200 représentants régionaux. Outre une soixantaine de manifestations et de présentations nationales, il a également été organisé des lancements spécifiques. Le lancement du Rapport a été couvert par d'importants médias tels que la BBC,	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
	CNN, VOA, NPR, Al Jazeera, etc. (avec un public potentiel de plus d'un milliard de personnes). Il a été organisé deux manifestations de politique générale consacrées au Rapport. En 2014, il a été imprimé en anglais 13 000 exemplaires du Rapport 2013/2014, dont plus de 80 % ont été distribués. Le Rapport a été cité par d'importants intervenants internationaux, par des documents consacrés au programme de développement pour l'après-2015 et par des responsables nationaux. Le Ministère philippin de l'Éducation, par exemple, aurait déclaré vouloir recruter en 2015, comme suite aux conclusions du Rapport, 39000 enseignants supplémentaires.	

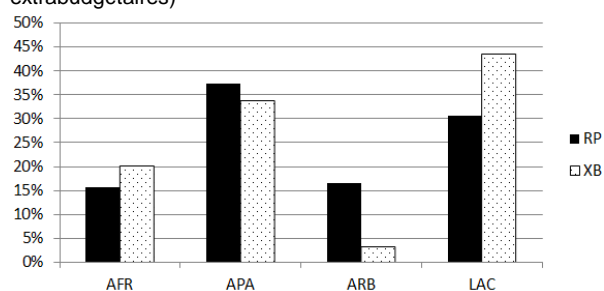
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
L'une des principales difficultés tient à l'inadéquation entre les ressources disponibles pour le suivi du droit à l'éducation et l'important travail requis pour répondre pleinement aux demandes formulées par les organes directeurs.	L'UNESCO compte aborder cette question lorsqu'elle élaborera la proposition de « <i>stratégie pour améliorer la visibilité, la ratification, la mise en œuvre, le suivi et la coopération dans le cadre des instruments normatifs dans le domaine de l'éducation</i> », comme le Conseil exécutif l'a demandé dans sa décision 195 EX/15.

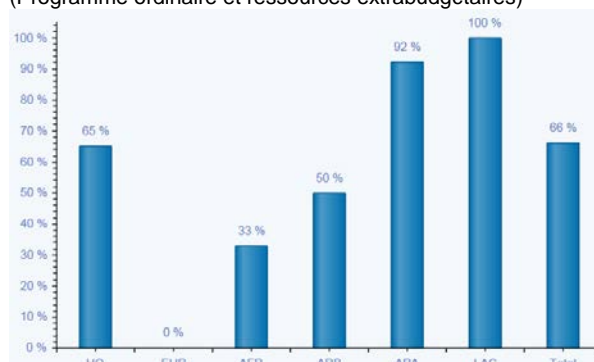
Résultat escompté 13 : Renforcement de l'engagement politique en faveur de l'éducation dans les agendas du développement à l'échelle mondiale, régionale et nationale, et promotion des modalités de coopération

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation 2014-2015	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
10 973	4 863	44%	9 416	9 464	101%	4 000	1 065	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 66 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 27 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Soutien accru à l'EPT de la part des acteurs de l'éducation, notamment les gouvernements, les organisations internationales et régionales, la société civile et le secteur privé.</p> <p>C 2014-2015 : Tous les partenaires de l'EPT – États membres, organismes des Nations Unies, société civile, secteur privé – participent à la Réunion mondiale sur l'Éducation pour tous 2014 et à la préparation de celle de 2015.</p>	<p>L'UNESCO a organisé la Réunion mondiale sur l'Éducation pour tous (Mascate, 12-14 mai 2014), à laquelle ont assisté plus de 200 participants, dont 20 ministres et vice-ministres de l'Éducation, des hauts représentants d'organismes des Nations Unies, d'OIG et d'ONG, des enseignants, des chercheurs et d'autres acteurs. Les participants ont adopté l'Accord de Mascate, qui reflète la vision partagée au plan international de l'agenda pour l'éducation post-2015 et a fortement influencé les buts et objectifs éducatifs proposés par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable pour l'après-2015.</p>	Élevée
<p>IP : Forum mondial sur l'éducation 2015 effectivement organisé en Corée.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenue réussie du Forum mondial sur l'éducation 2015 avec la participation d'au moins 5 chefs de secrétariat, 5 chefs d'État et 100 ministres de l'Éducation. - Agenda pour l'éducation post-2015 convenu et Cadre d'action adopté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les préparatifs du Forum mondial sur l'éducation sont bien engagés dans le cadre du mécanisme existant de coordination de l'EPT et de consultations larges et inclusives associant tous les principaux partenaires et acteurs, y compris les États membres, les coorganisateur de l'EPT, le Comité directeur de l'EPT, des ONG (via la Consultation collective des ONG sur l'éducation pour tous) et pays de l'E-9. - Les travaux d'élaboration du Cadre d'action, qui accompagne l'agenda pour l'éducation post-2015 pour appuyer sa mise en œuvre aux niveaux mondial, régional et national, sont en bonne voie. 	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Inclusion des questions d'éducation en bonne place dans les agendas politiques à l'échelle internationale, régionale et nationale (par exemple ceux du G-8, du G-20, de l'Assemblée générale des Nations Unies, de l'Union africaine, de l'ALECSO, de l'ASEAN, de l'UE, de l'ISESCO et de l'OEI).</p> <p>C 2014-2015 : 5 réunions de haut niveau aborderont les questions d'éducation.</p>	<p>Au cours de la période considérée, il a été tenu deux réunions de haut niveau consacrées à l'éducation : (i) le deuxième <i>Forum mondial sur l'éducation et les compétences</i> et lancement de la campagne « <i>Les entreprises soutiennent l'éducation</i> » (mars 2014) et la 10^e réunion ministérielle d'examen de l'E-9 (Islamabad, 27-28 novembre 2014). En outre, le financement de l'éducation a été constamment mentionné dans des réunions de haut niveau, dont celles de l'EPT et de l'E-9, les conférences régionales sur l'éducation, etc., ce qui démontre le profond attachement des États membres au développement de l'éducation.</p>	Élevée

Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>L'un des principaux problèmes qui entravent la mise en œuvre rapide et efficace a trait à la pénurie de personnel, et à la difficulté de maintenir les niveaux de financement requis auprès des sources extrabudgétaires.</p>	<p>Ce qu'il faut, pour relever ce défi, c'est continuer d'utiliser les partenariats et le personnel détaché, et mobiliser davantage les compétences internes de l'ensemble du secteur. C'est actuellement le cas pour faire en sorte que le projet de Cadre d'action pour l'après-2015 puisse être présenté et adopté au Forum mondial de l'éducation, ainsi que pour l'organisation du Forum et des conférences régionales préparatoires.</p>

GRAND PROGRAMME II : SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

Évaluation stratégique

31. Malgré une situation financière difficile, le grand programme II a franchi d'importantes étapes. L'UNESCO a codirigé l'Année internationale de la cristallographie 2014, avec sa cérémonie d'ouverture au Siège de l'Organisation, la tenue de sommets régionaux, et l'organisation d'expériences de cristallogenèse et de concours dans le monde entier. 2014 a également été l'Année internationale des petits États insulaires en développement (PEID), et la troisième Conférence internationale sur les PEID s'est tenue à Apia (Samoa) en septembre. Le grand programme II a coordonné les contributions au processus préparatoire et à la Conférence et a entrepris, suite à l'adoption des Orientations de Samoa par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'élaborer le plan d'action de l'UNESCO pour les PEID.

32. La table ronde ministérielle sur les sciences au service du développement durable, que l'UNESCO a organisée dans le cadre du Débat de haut niveau de l'ECOSOC et du Forum politique de haut niveau tenus en juillet à New York, a été déterminante pour ce qui est de faire reconnaître le rôle de la science dans le programme de développement pour l'après-2015 et les futurs ODD. Tout au long de 2014, le grand programme II a contribué à divers processus en cours, aidant notamment le groupe de soutien technique de l'ONU à définir les futurs objectifs, cibles et indicateurs. L'UNESCO, qui appuie techniquement l'Équipe spéciale de l'IPBES sur les systèmes de connaissances autochtones et locaux, a accueilli des réunions d'experts et établi le document correspondant pour la troisième réunion plénière de l'IPBES.

33. L'UNESCO a participé, en novembre à Genève, à la Conférence sur l'égalité des femmes et des hommes dans le contexte des services météorologiques et climatologiques, qui a produit des recommandations sur l'égalité des genres aux fins du Cadre mondial pour les services climatologiques, et a aidé la Banque africaine de développement à organiser le deuxième Forum ministériel sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique, tenu à Rabat (Maroc).

34. La première édition du programme de bourses de recherche PhosAgro/UNESCO/UICPA, intitulée « Green Chemistry for Life » (« Chimie verte pour la vie »), a accordé six bourses. L'Académie mondiale des sciences a promu activement la science dans les pays en développement, notamment en créant un nouveau programme de bourses d'études qui accorde 100 bourses chaque année.

35. Le 50^e anniversaire du CIPT, en octobre, a attiré des chefs de secrétariat des Nations Unies et des dignitaires internationaux. L'accent a été mis, en particulier, sur l'importance que revêt le SESAME (Centre international de rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient), qui est appuyé conjointement par le PISF et le CIPT, pour le développement de la science au Moyen-Orient. La revue *Nature* a publié un article sur la façon dont le CIPT aide à renforcer les fondements de la science dans le monde depuis un demi-siècle.

36. La COI, notamment les activités qu'elle mène en matière d'acidification des océans et de transfert de technologie marine, mandat que lui reconnaît l'ONU, est à l'avant-garde de plusieurs initiatives mondiales, et l'océan figure en bonne place dans les ODD pour l'après-2015.

37. Onze nouveaux géoparcs mondiaux ont été annoncés en 2014, ce qui porte le total mondial à 111. Plus de 15 pays, dont quatre d'Afrique, ont amélioré leur capacité de réduction des risques liés aux aléas géologiques.

38. Le MAB et son Réseau mondial des réserves de biosphère ont contribué à la conservation de la biodiversité. Avec la désignation de 30 nouveaux sites, le Réseau compte désormais 631 sites, dont 14 sites transfrontières, l'ensemble couvrant 119 pays.

39. Le PHI a lancé sa huitième phase (2014-2021), consacrée à la sécurité de l'eau et à la résolution des problèmes locaux, régionaux et mondiaux. Dans le cadre de cette phase, il a notamment renforcé les systèmes de gestion des crues et des sécheresses ; évalué les aquifères transfrontières dans 135 pays ; instauré, en matière de gestion des eaux urbaines, une collaboration Sud-Sud au sein du Réseau des académies des sciences des Amériques et d'Afrique ; créé un Comité consultatif scientifique pour l'écohydrologie et revitalisé les sites de démonstration écohydrologiques ; et renforcé les capacités humaines dans le domaine des sciences de l'eau, notamment en Afrique et dans le contexte de l'égalité des genres. Les programmes de l'UNESCO consacrés à l'eau ont formé plus de 750 professionnels. En outre, l'UNESCO a assumé la vice-présidence de l'ONU-Eau et renforcé sa participation active et de premier plan à des initiatives des Nations Unies, y compris le dialogue post-2015 relatif à un ODD consacré à l'eau. Le *Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau* pour 2014 a été lancé par le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau.

Fonds mobilisés et partenariats établis

40. Le grand programme II a mobilisé 55,8 millions de dollars, soit 40 % de son objectif pour l'exercice biennal. D'importants fonds nouveaux ont été fournis par l'ASDI (Suède) aux fins de quatre projets de recherche dans le domaine de l'interface science-politiques, de deux consacrés aux sciences de la Terre en Afrique et de deux consacrés aux sciences de l'eau. Parmi les autres donateurs principaux, on peut citer le Japon, la Flandre, la Malaisie, la Banque africaine de développement et le Fonds de l'OPEP pour le développement international. La COI et le PHI ont commencé à débattre d'une modalité de mise en œuvre de projets financés par le FEM au nom du PNUE et du PNUD.

Impact de la situation financière sur l'exécution du programme

41. Les activités techniques, soumises à de sévères contraintes, sans aucun spécialiste principal de programme, sont menacées, tandis que le renforcement des capacités, l'éducation de base, l'innovation, la communication, la diplomatie et les politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation (STI) ont tous été fortement réduits.


42. La COI a été particulièrement touchée par la crise financière, la réduction de son budget ordinaire compromettant son leadership dans les programmes mondiaux. Elle a donné la priorité à l'exécution des programmes et à leur dotation en personnel, et réduit ses fonctions de coordination et d'administration. Les activités du programme ont été réduites dans tous les domaines conformément aux orientations des organes directeurs. La réduction du budget des activités opérationnelles a mis en danger la mission principale de la COI, s'agissant du rôle essentiel qu'elle joue dans les systèmes qui assurent, sur le long terme, la surveillance et l'observation des océans, ainsi que dans la gestion, la transformation et la diffusion de données et d'informations propres à aider les États membres à atténuer les risques liés à l'océan. La COI continue d'étudier de nouvelles possibilités de financement, notamment avec la Commission européenne et le FEM, mais un financement de base régulier et suffisant demeure essentiel pour qu'elle puisse fonctionner efficacement.

43. Le PHI est en sous-effectifs, comme l'indiquent le Comité des finances du programme, l'audit de la Division et l'évaluation externe de la septième phase. Cela dit, le nombre de membres du réseau UNESCO de spécialistes de l'eau, notamment de centres de catégorie 2 et de chaires UNESCO, a presque doublé sur cinq ans. La Division a été réorganisée pour améliorer la coordination de ce réseau, tandis que la mise en œuvre des objectifs de la huitième phase a dû être hiérarchisée par un panel spécialisé de haut niveau créé par le Conseil du PHI. Certains objectifs ont été reportés, des limites fixées à la couverture géographique d'activités, et la portée thématique et le nombre de bénéficiaires réduits. Alors que la mobilisation de fonds extrabudgétaires est conforme aux buts fixés, la situation actuelle en ce qui concerne les effectifs a également limité la mobilisation de fonds supplémentaires et la capacité de mettre en œuvre les fonds déjà mobilisés.

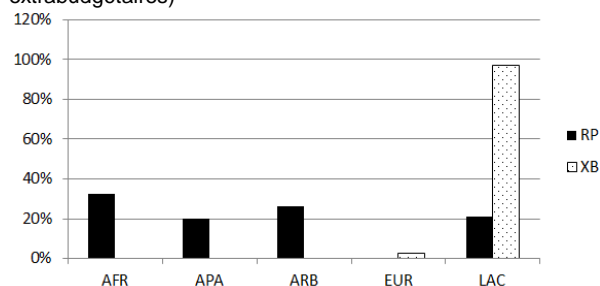
Problèmes généraux rencontrés dans la mise en œuvre et mesures prises pour y remédier

44. Pour réduire les coûts, le PISF, le PICG, le PHI, la COI et le MAB ont tenu des réunions plus courtes et moins nombreuses, et imprimé moins de documents dans moins de langues. Certaines activités ont été abandonnées ou reportées faute de budget ordinaire. Les activités du MAB ont été limitées, notamment l'élaboration de nouveaux projets de recherche et de renforcement des capacités, ainsi que l'offre de formation technique et de communication. Pour y remédier, on a notamment intensifié la mobilisation de ressources extrabudgétaires ; renforcé le développement de partenariats et le recours à l'APD ; et invité les États membres à détacher des cadres et des administrateurs auxiliaires au Siège et dans les bureaux hors Siège. On a également accru le recours à des stagiaires, à des consultants juniors à court terme et à des bénévoles ; hiérarchisé davantage les tâches ; et renforcé la collaboration et la coopération avec des partenaires externes. Des détachements ont été sollicités à l'appui des activités techniques, des sciences de la durabilité et de l'interface science-politiques, notamment. Le recours aux centres de catégories 1 et 2 s'est considérablement intensifié, mais la sous-traitance de grands projets se heurte à des obstacles administratifs.

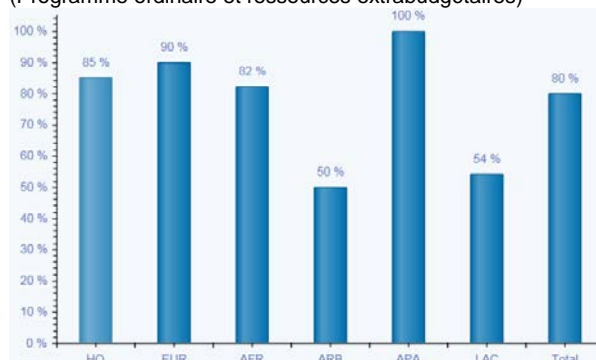
Résultat escompté 1 : Renforcer les politiques de STI, l'interface science-politiques et l'engagement auprès de la société, y compris les groupes vulnérables tels que les PEID et les peuples autochtones

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015								
11 144	4 920	44%	9 303	7 393	79%	8 700	933	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 80 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 11 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'États membres aidés qui ont adopté des politiques, instruments et outils de gouvernance pour la mise en place de leurs systèmes de STI.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 8 pays.</p>	<p>Onze pays, dont quatre PEID, ont bénéficié d'une assistance technique à l'élaboration de politiques et à la formation pour la mise en place de systèmes de STI (principalement en Afrique).</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de mesures concrètes reconnues et appliquées couramment à l'ONU et auxquelles l'UNESCO apporte clairement une valeur ajoutée qui contribue à renforcer l'interface science-politiques à plusieurs niveaux.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins deux axes de travail du Conseil consultatif scientifique du Secrétaire général de l'ONU lancés et produits connexes livrés. - Au moins deux réunions de fond de l'IPBES organisées ou coorganisées par l'UNESCO dans le cadre du programme de travail 2014-2018 de l'IPBES. - Au moins deux réunions de fond de Future Earth organisées ou coorganisées et accueillies par l'UNESCO. - Un atelier d'experts sur les sciences de la durabilité et ateliers similaires organisés et accueillis par l'UNESCO sur la base d'études de cas provenant des cinq régions. 	<p>Trois documents d'information établis par le SAB.</p> <p>Trois réunions d'évaluation de l'IPBES organisées par le Siège de l'UNESCO.</p> <p>Création officielle du Conseil de Future Earth, et lancement officiel de FE Vision 2025 et du Strategic Research Agenda.</p> <p>Tenue de la quatrième réunion de l'Alliance.</p> <p>Publication de deux articles scientifiques sur l'UNESCO et les sciences de la durabilité.</p> <p>Accord du Ministère japonais de l'environnement pour ce qui est de financer la contribution de l'UNESCO aux produits de l'IPBES relatifs aux scénarios et à l'évaluation.</p> <p>Conception d'un projet pilote sur les sciences de la durabilité et accord du Ministère japonais de l'éducation et de la culture pour ce qui est de le financer.</p>	Élevée


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<ul style="list-style-type: none"> - Au moins deux événements mondiaux sur la contribution des politiques de STI au développement durable organisés dans le cadre de réunions de haut niveau telles celles de l'ECOSOC et de la Commission de la science et de la technique au service du développement. 		
<p>IP : Nombre de mesures prises à plusieurs niveaux pour promouvoir le développement durable dans les PEID ; et utilisation des systèmes de savoirs locaux et autochtones dans les évaluations environnementales.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination d'activités de l'UNESCO dans les PEID pour célébrer l'Année internationale des petits États insulaires en développement. - Révision des priorités des PEID compte tenu des conclusions des Samoa et création d'un plan d'action de l'UNESCO. - Appui à trois processus mondiaux pour reconnaître et promouvoir les synergies entre les systèmes de savoirs locaux et autochtones et la science dans les évaluations environnementales. - Renforcement de deux projets de démonstration de la transmission de systèmes de savoirs locaux et autochtones. 	<p>Contributions de l'UNESCO à l'Année internationale des petits États insulaires en développement présentées sur un site Web dédié. Contributions des jeunes au document final des Samoa dirigées par l'UNESCO lors des réunions préparatoires régionales et interrégionales, et appuyées par l'UNESCO à la Conférence des Samoa.</p> <p>Grâce à l'UNESCO, les savoirs autochtones sont bien représentés dans le Résumé à l'intention des décideurs du cinquième Rapport d'évaluation du GIEC. L'UNESCO continue de promouvoir les savoirs autochtones au sein de l'IPBES, en tant qu'unité de soutien technique de l'Équipe spéciale de l'IPBES sur les systèmes de connaissances autochtones et locaux. Des discussions sont en cours pour collaborer officiellement avec l'OMM et le Cadre mondial pour les services climatologiques.</p> <p>Deux projets de démonstration des systèmes de savoirs locaux et autochtones ont vu leur transmission renforcée, en Amérique centrale et dans le Pacifique.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre d'États membres aidés qui ont amélioré l'utilisation des énergies renouvelables pour faciliter l'accès à l'énergie et/ou ont élaboré des plans de développement nationaux.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins trois.</p>	Neuf pays.	Élevée
<p>IP : Nombre d'initiatives régionales et mondiales sur les politiques de STI pour le développement lancées par ou avec l'UNESCO, alimentant le débat et démontrant aux décideurs concernés les meilleures pratiques.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins trois réunions mondiales (telles que le Forum mondial de la science). - Rapport mondial sur la science (2015). - Au moins deux réunions régionales. 	<p>Deux réunions régionales.</p> <p>Rapport de l'UNESCO sur la science en cours d'élaboration.</p>	Élevée

Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

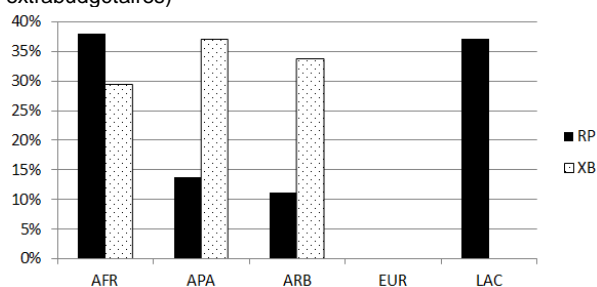
Principaux défis	Mesures correctives
<p>Pour répondre à la demande accrue de conseils, d'assistance technique et de renforcement des capacités qu'expriment les États membres dans tous les domaines du RE 1, il faut mobiliser des ressources supplémentaires, ce qui complique l'exécution, la coordination et la planification.</p>	<p>Des activités ont été mises en œuvre avec succès grâce, principalement, à des fonds extrabudgétaires, et l'UNESCO est parvenue à attirer d'importants financements externes au cours de la période considérée.</p>

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Pour gérer des projets extrabudgétaires supplémentaires, il faut accroître les ressources humaines ; recruter du personnel temporaire n'est pas viable et le financement des projets n'est pas toujours suffisant pour recruter ce personnel. Il faut, pour devenir opérationnel, que le nouveau personnel suive une formation poussée et connaisse les règles de l'UNESCO.</p> <p>Pour assurer la viabilité d'activités réussies, il faut également des fonds supplémentaires, ce qui est souvent difficile à obtenir avec un personnel limité et un budget réduit. L'action communautaire comporte des risques importants, par exemple l'incapacité à assurer la viabilité, le suivi, la surveillance et l'évaluation ou à créer des relations de confiance durables avec des partenaires locaux.</p>	<p>Afin de rentabiliser au mieux les dépenses, l'UNESCO a associé ses réseaux et centres de catégorie 2 à des événements mondiaux et régionaux, notamment. En outre, la plupart des manifestations parallèles organisées par l'UNESCO pendant les forums et conférences de premier plan ont été rentables, profitant de la présence de délégués pour les y faire intervenir comme panélistes.</p>
<p>Certaines règles internes qui limitent le nombre de fonctionnaires autorisés à partir en mission constituent également une contrainte.</p>	<p>Parfois, en l'absence de responsables de la communication lors de grandes conférences, seule une couverture médiatique minimale est assurée par les spécialistes du programme en mission.</p>
<p>Dans plusieurs cas, il a fallu, après des mouvements de personnel et la restructuration de bureaux hors Siège, prendre des mesures supplémentaires pour assurer la bonne collaboration et la coordination entre le Siège et lesdits bureaux.</p>	<p>Des consultations entre des spécialistes de programme du Siège et des chefs de bureaux hors Siège seront organisées régulièrement via Skype (consultations par sous-région).</p>

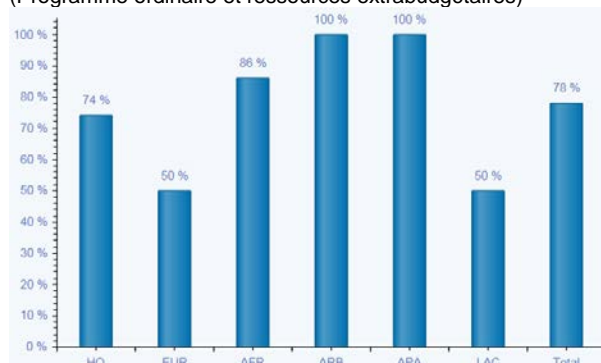
Résultat escompté 2 : Renforcement accru des capacités de recherche et d'enseignement dans le domaine des sciences exactes et naturelles, notamment par le recours aux TIC

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2 329	1 059	45%	15 599	12 560	81%	13 000	21 882	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 78 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 11 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'États membres bénéficiaires ayant favorisé et/ou promu l'utilisation durable des sources d'énergie renouvelables, y compris dans le contexte de la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous 2014-2024.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins quinze.</p>	<p>Après que des experts de 19 pays différents ont été formés par l'UNESCO, cinq pays ont promu et favorisé l'utilisation durable de l'énergie renouvelable. On obtient donc un taux de 25 % de réussite dans le suivi de la formation. On peut citer, comme exemples, la septième école d'Asie consacrée à l'énergie renouvelable et le programme de bourses destinées à de jeunes experts de pays en développement.</p>	Élevée
<p>IP : Lancement, dans plusieurs États membres, d'initiatives interdisciplinaires d'enseignement des sciences, y compris des méthodes novatrices d'enseignement à tous les niveaux.</p> <p>C 2014-2015 : Neuf.</p>	<p>Des initiatives interdisciplinaires d'enseignement des sciences ont été lancées et diffusées dans plus de 10 pays d'Afrique. Ce sont, notamment, le programme de microsciences, la Bibliothèque mondiale des sciences, la méthodologie active diffusée par le Projet d'apprentissage actif dans les domaines de l'optique et de la photonique (ALOP) du Programme international relatif aux sciences fondamentales (PISF). C'est, également, une communauté de pratiques mise en œuvre par le Bureau de Montevideo pour enseigner aux enseignants des méthodes novatrices en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont également été utilisées pour introduire des éléments dynamiques et innovants dans l'enseignement des sciences dans la région arabe.</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays, notamment d'Afrique, qui ont renforcé leur capacité à produire des résultats scientifiques par une action concertée et la création de réseaux.</p> <p>C 2014-2015 : Six.</p>	<p>Onze pays ont renforcé leur capacité de communication et de production scientifiques grâce aux réunions régionales tenues dans le cadre de l'Année internationale de la cristallographie en collaboration avec l'Union internationale de cristallographie.</p>	<p>Élevée</p>

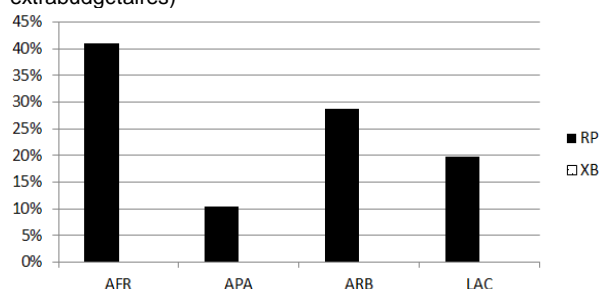
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Important manque de moyens humains et financiers pour mettre en œuvre les énormes programmes de sciences fondamentales (mathématiques, physique, chimie, sciences de la vie, enseignement des sciences, biotechnologies) qui soutiennent les bureaux hors Siège en termes de programmes et d'activités.</p>	<p>Mobilisation accrue de ressources extrabudgétaires et de crédits supplémentaires pour exécuter correctement le programme.</p> <p>Collaboration accrue et mobilisation de nouveaux partenariats avec, notamment, l'Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière, l'Institut africain des sciences mathématiques, l'Association pour la promotion scientifique de l'Afrique, la Fondation Daniel Iagolnitzer, etc.</p>
<p>L'épidémie d'Ebola dans l'ouest de l'Afrique et les questions de sécurité au Nigéria, près de la frontière tchadienne, ont empêché le bon déroulement du programme dans la région (deux ateliers ALOP ont été annulés, l'un au Tchad, l'autre au Nigéria).</p>	<p>Les ateliers de formation d'enseignants ont été reportés dans l'attente des autorisations de sécurité et de santé dans la sous-région ou jusqu'à ce que de nouveaux lieux puissent être trouvés.</p>
<p>Instabilité gouvernementale, notamment en Libye, ce qui a entravé la mise en œuvre du programme libyen de biotechnologie dans le cadre du PISF.</p>	<p>La stratégie a consisté à tenir les réunions et les séances de formation importantes hors de Libye ou par vidéoconférence. La livraison du matériel est suspendue en attendant que la situation locale s'améliore.</p>
<p>Sensibilisation insuffisante, en interne, au fait que les sciences fondamentales sont le moteur de l'innovation, facteur propice au développement durable. À ce titre, il faudrait utiliser tous les mécanismes de l'UNESCO pour appuyer l'enseignement des sciences et le renforcement des capacités dans les pays en développement.</p>	<p>Conception d'une page Web sur l'Année internationale de la cristallographie 2014 et l'Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière afin de présenter l'intérêt des sciences fondamentales pour la société.</p>

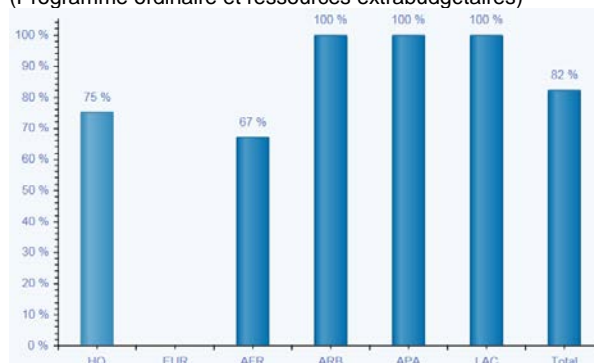
Résultat escompté 3 : Développement et application de la recherche et de l'enseignement interdisciplinaires dans le domaine des sciences de l'ingénieur pour le développement durable

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis)								Évaluation de l'exécution des plans de travail
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015	1 194	530	44%	14	14	100%	2 000	0

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 82 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 9 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'universités d'États membres qui ont intensifié la promotion et le renforcement de leurs activités techniques.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins une université dans chacune des régions suivantes : États arabes, Afrique, Europe et Amérique du Nord, Amérique latine et Caraïbes, Asie-Pacifique.</p>	Des activités de sensibilisation ont été menées dans des universités d'Afrique du Sud, du Pakistan, d'Égypte, d'Argentine et de Malaisie. Des Semaines de l'ingénierie ont été organisées dans 10 pays d'Afrique. D'autres activités ont eu lieu en Égypte, en Argentine et aux États-Unis.	Élevée
<p>IP : Augmentation du nombre d'États membres qui participent activement à la collecte de données techniques.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins deux pays dans chacune des régions suivantes : États arabes, Afrique, Europe et Amérique du Nord, Amérique latine et Caraïbes, Asie-Pacifique.</p>	On a pris conscience de la nécessité de recueillir des données techniques au Nigéria et au Kenya ; en Argentine et au Brésil ; au Koweït et en Égypte ; au Royaume-Uni et en Malaisie. Pays qui ont recueilli des données dans le cadre d'ateliers : Royaume-Uni et États-Unis ; Afrique du Sud et Nigéria ; Égypte ; Pakistan, Chine et Japon ; Brésil et Argentine.	Élevée

Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

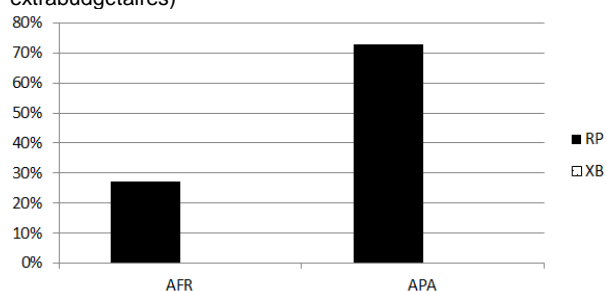
Principaux défis	Mesures correctives
Le manque de moyens humains a empêché de mettre en œuvre de grands projets d'ingénierie.	Mobilisation accrue de ressources extrabudgétaires et de crédits supplémentaires pour exécuter le programme correctement. Il y a également eu une collaboration et un soutien financier accru de partenaires solides.
En ce qui concerne le projet de données d'ingénierie, il n'a pas été reçu le budget initial requis pour le mettre pleinement en œuvre ; le projet est donc sous-financé.	Il y a eu de nombreux projets et débats secondaires qui complètent le projet principal. Ce projet est un objectif à long terme car il faut encourager les pays à recueillir des

Principaux défis	Mesures correctives
	données ventilées pour l'ingénierie. L'aspect positif est que l'on met en œuvre nombre d'études pilotes pour ce projet ; le financement initial fixé pour 2014 a donc été reporté à 2015 car plusieurs partenaires expriment un intérêt, mais aussi parce que l'on souhaite participer à une réunion mondiale sur la collecte de données techniques qui doit se tenir en Afrique en 2015.
Un autre défi consistera à accréditer l'ingénierie à l'échelle mondiale.	Pour ce faire, il faudra adopter, dans les phases initiales, des approches régionales, notamment dans les pays de l'ASEAN, et recourir constamment à des partenaires externes.

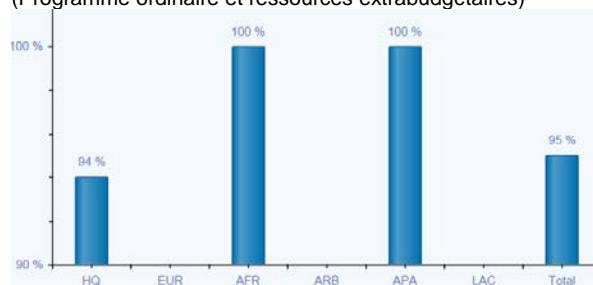
Résultat escompté 4 : Compréhension scientifique des processus océaniques et côtiers approfondie et mise à profit par les États membres pour améliorer la relation entre l'homme et l'océan

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
2 757	1 256	46%	1 499	975	65%	5 880	422	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 95 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 5 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'initiatives internationales qui renforcent les liens entre le PMRC et les priorités et programmes scientifiques de la COI dans le cadre des activités des projets et programmes du PMRC.</p> <p>C 2014-2015 : Améliorer les activités d'observation de la COI dans les régions polaires en soutenant la participation du PMRC à l'initiative de partenariat polaire international.</p>	<p>La COI a accueilli la dernière réunion de l'IPPI. Le document final, un plan de travail, a été présenté pour approbation à l'OMM et à la COI.</p> <p>En avril 2014, la COI a organisé et conduit, à Casablanca (Maroc), un atelier international sur les indices environnementaux.</p> <p>La COI a invité le PMRC à présider une séance thématique sur les mers polaires à la 2^e Conférence internationale sur la recherche océanographique, tenue à Barcelone.</p> <p>Le PMRC a également enregistré des messages vidéo et créé une vidéo TV sur les mers polaires pour la Conférence internationale sur la recherche océanographique, avec le soutien de la COI.</p>	Élevée
<p>IP :</p> <p>(i) Nombre d'accords internationaux sur les normes et méthodologies conclus et mis en œuvre.</p> <p>(ii) Accroissement du partage de données entre les programmes internationaux et les organismes de recherche sur le carbone.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <p>(i) Publication de guides de bonnes pratiques et mise en œuvre de méthodes par au moins 10 instituts de recherche nationaux.</p>	<p>(i) Le guide de terrain pour évaluer les stocks et flux de carbone dans les zones humides marines, les mangroves, les marais et les herbiers de marée a été publié.</p> <p>(ii) Le but est de lancer la version 3 à la Conférence SOLAS (7-11 septembre 2015). Le délai, pour ce qui est d'achever le contrôle qualité de la version 3, a été repoussé au 15 mars 2015; nous ne pourrions, en conséquence, donner des chiffres qu'à la fin de 2015.</p>	Élevée


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
(ii) Augmentation de 15 % du nombre de données sur le carbone océanique dans la base de données sur le CO ₂ à la surface de l'océan (SOCAT) fin 2015.		
<p>IP : Maintien et diversification des investissements des États membres qui pérennisent les niveaux de mise en œuvre des observations océaniques <i>in situ</i> et spatiales relatives au climat et aux conditions météorologiques.</p> <p>C 2014-2015 : État des objectifs de mise en œuvre de l'observation de l'océan maintenu ou porté au-delà de 62 %.</p> <p>Augmentation de 15 % du nombre d'États membres qui contribuent aux réseaux d'observation continue de l'océan à l'échelle des bassins et à la coordination technique.</p>	<p>Mise en œuvre des éléments <i>in situ</i> du système d'observations océaniques à 67 % des objectifs initiaux. La transition du JCOMMOPS à l'Ifremer, à Brest (France), était presque achevée en décembre 2014. Une contribution accrue reçue des autorités locales en décembre 2014 a augmenté le budget global du JCOMMOPS de plus de 10 % et plus que triplé la partie détenue à la COI.</p>	Élevée
<p>IP : Augmentation du nombre de besoins d'observation durable définis pour les variables océaniques essentielles, réalisation d'évaluations du niveau de préparation, y compris pour les variables géochimiques, biologiques et écosystémiques, et intégration de nouveaux réseaux pour l'observation durable de ces variables au sein du GOOS et/ou de la JCOMM.</p> <p>C 2014-2015 : Définition des besoins pour cinq nouvelles variables océaniques essentielles, si la faisabilité et l'importance de la variable sont grandes.</p> <p>Coordination d'un nouveau réseau d'observation pour les variables océaniques essentielles non physiques dans le cadre du GOOS et du Groupe de coordination des observations de la JCOMM.</p>	<p>En juillet 2014, le Comité directeur du GOOS a approuvé un projet de plan stratégique qui lie trois thèmes primordiaux (climat, services océaniques et santé des océans) aux bienfaits sociétaux, aux problèmes scientifiques, aux variables océaniques essentielles et à l'observation d'éléments du GOOS. Neuf nouvelles variables biogéochimiques ont été définies, et un exercice d'intercomparaison des nutriments lancé pour améliorer l'observation.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de projets lancés afin de renforcer les alliances régionales pour le GOOS dans les pays en développement à l'aide d'outils communs d'observation et de modélisation destinés à fournir des services locaux basés sur les observations océaniques.</p> <p>C 2014-2015 : Lancement de projets dans une nouvelle Alliance régionale pour le GOOS.</p>	<p>En 2014, une université d'été financée par des fonds extrabudgétaires et chargée de générer des données et des produits océaniques en Afrique (Ghana et Kenya, juin et août 2014) s'est attachée à concevoir des services locaux à partir de données et de produits mondiaux. Les alliances régionales pour le GOOS ont dressé un inventaire des modèles utilisés dans leurs travaux en vue de l'élaboration de projets communs.</p>	Élevée
<p>IP :</p> <p>(i) Nombre d'institutions qui partagent des données et des informations dans le cadre du réseau IODE de centres de données et de bibliothèques spécialisées en océanographie.</p> <p>(ii) Nombre d'enregistrements de données mis à disposition par le biais des portails OBIS et ODP et des dépôts d'archives océanographiques en ligne OceanDocs.</p> <p>(iii) Nombre de publications mentionnant le système OBIS.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <p>(i) 90 institutions participant au réseau IODE et aux portails associé.</p> <p>(ii) Augmentation à 38,5 millions du nombre d'enregistrements dans la base de données OBIS, augmentation à 200 du nombre de jeux de données dans le portail OceanData,</p>	<p>(i) 92 institutions collaborent actuellement au réseau IODE (CNDO et ADU).</p> <p>(ii) La base de données OBIS compte maintenant 38,5 millions d'enregistrements.</p> <p>(iii) 99 citations à la fin de 2014 (source : Google Scholar).</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
augmentation à 6 000 du nombre de notices bibliographiques dans le dépôt d'archives océanographiques en ligne OceanDocs, 200 citations d'ici à la fin de 2014.		
<p>IP : Mise à disposition d'informations (indices et évolution de la diversité des espèces de l'échelle mondiale à l'échelle locale, de la composition des communautés, ainsi que des aires de répartition des espèces) adaptées aux utilisateurs finals et aux décideurs.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <p>(i) Cartes de la diversité des espèces dans le monde (nombre d'espèces, indices de Shannon et de Hulbert) mises à jour quatre fois par an.</p>	Les cartes de la diversité des espèces dans le monde ont été actualisées trois fois en 2014.	Élevée
<p>IP : Nombre d'initiatives scientifiques internationales axées sur le fonctionnement de l'écosystème marin et sur l'impact du changement et de la variabilité sur les services écosystémiques, auxquelles participent des organismes de recherche.</p> <p>C 2014-2015 : Réalisation d'au moins 15 évaluations d'écosystèmes marins comparables.</p>	Le Groupe international pour les séries chronologiques d'écologie marine (IGMETS) a compilé des données biogéochimiques pour plus de 250 séries chronologiques afin d'intégrer une suite de variables biogéochimiques <i>in situ</i> et des informations satellitaires pour observer les changements globaux qui surviennent au sein de différentes régions océaniques, examiner les liens et les raisons plausibles à l'échelon mondial, et mettre en évidence tout lieu où les changements peuvent être particulièrement importants.	Élevée

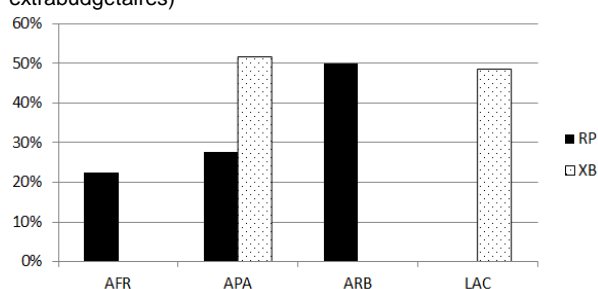
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
Le financement de l'étude et de l'observation des océans au titre du RE 4 ne peut satisfaire les attentes des États membres. La COI a réduit le financement du PMRC, et le GOOS ne peut se développer à l'aide de nouvelles informations sur la santé des océans. La COI a cessé de financer l'IOCCP, et est un partenaire secondaire de la JCOMM par rapport à l'OMM. Cela compromet notre influence dans des instances scientifiques clés et n'est pas viable, même avec un financement du Conseil et du temps supplémentaire accordé par notre personnel. Le recours au soutien en nature et à des partenaires dilue la marque de la COI et limite sa prestation pour tous les États membres.	<ul style="list-style-type: none"> - Concentrer les fonds ordinaires de la COI sur le financement partiel de quelques groupes de travail biennaux (comme le Groupe de travail du SCOR) sur des thèmes liés aux priorités de la COI et des États membres, ce qui aidera à rationaliser le budget ordinaire limité. - Axer les activités davantage sur les produits que sur la création de réseaux, et adopter, en matière de communication, une approche stratégique. - Être plus sélectifs avec les propositions de partenariat extérieures, qui consomment des ressources et du temps (ne pas travailler gratuitement), utiliser davantage les contributions en nature et en rendre mieux compte.

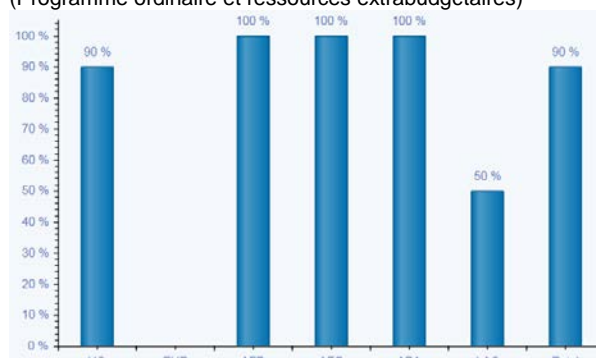
Résultat escompté 5 : Réduction des risques et impacts des aléas liés aux océans, adoption de mesures d'adaptation au changement climatique et de mitigation de ce phénomène, et élaboration et mise en œuvre par les États membres de politiques visant à assurer la bonne santé des écosystèmes océaniques

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2 715	1 228	45%	5 650	3 567	63%	14 050	1 825	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 90 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 8 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP :</p> <p>(i) Systèmes harmonisés et normalisés de surveillance et d'alerte des aléas côtiers dans les 4 régions.</p> <p>(ii) Harmonisation des plans d'adaptation et de mitigation dans la plupart des pays vulnérables frappés par des aléas côtiers.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <p>(i) Harmonisation des composants de détection du niveau de la mer et des séismes dans tous les systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis.</p> <p>(ii) Organisation d'au moins 2 ateliers sur l'évaluation des aléas côtiers dans un cadre global d'évaluation, de gestion et d'atténuation des risques.</p>	<p>La compilation des inventaires de l'ensemble du réseau sismique et d'observation du niveau de la mer est achevée pour l'océan Indien et les Caraïbes. En ce qui concerne l'Atlantique du Nord-Est et la Méditerranée, l'inventaire sismique est terminé, tandis que l'inventaire des stations d'observation du niveau de la mer est effectué à environ 50 %.</p> <p>Un atelier sur l'évaluation des risques côtiers s'est tenu du 1^{er} au 3 décembre 2014 à Cartagena de Indias, en Colombie. Un atelier est en préparation pour les pays de l'océan Indien.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre d'initiatives scientifiques et de renforcement des capacités consacrées à l'amélioration de la surveillance et de la gestion (i) des efflorescences algales nuisibles et de leurs impacts et (ii) de la charge en nutriments, auxquelles participent des organismes de recherche nationaux.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <p>- Au moins 6 initiatives de renforcement des capacités mises en œuvre.</p>	<p>2 activités de renforcement des capacités régionales sur les moyens d'observation des efflorescences algales nuisibles (HAB) ont été mises en œuvre en Asie du Sud-Est et dans la région du Golfe, respectivement. 4 autres activités sont en préparation.</p> <p>Le nombre d'organismes de recherche nationaux participant directement aux activités scientifiques sur les HAB et les nutriments est stable, autour de 35.</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 35 organismes de recherche nationaux participant à la mise en œuvre des activités scientifiques de la COI. - Organisation d'au moins 4 ateliers de spécialistes/scientifiques faisant progresser la recherche coopérative internationale. 	<p>1 réunion d'experts du Groupe de travail sur la dynamique des efflorescences algales nuisibles a été organisée conjointement avec le CIEM et a fait progresser la recherche internationale.</p>	
<p>IP : Nombre d'États membres bénéficiant de meilleures capacités relatives aux systèmes opérationnels de prévision océanique.</p> <p>C 2014-2015 : État membre supplémentaire participant activement à la coordination du système opérationnel de prévision océanique par le biais de la JCOMM.</p>	<p>L'ETOOFS a avancé dans la préparation de son Guide des systèmes de prévision océanique d'exploitation, qui servira de base pour le renforcement des capacités et l'arrivée de nouveaux participants aux systèmes de prévision.</p> <p>Une université d'été financée par des fonds extrabudgétaires et organisée avec l'IOCAFRICA a renforcé la fourniture de services locaux basés sur des données et des produits disponibles à l'échelle mondiale, en préalable au développement de l'intérêt pour les services océaniques et les observations de l'océan nécessaires en amont.</p>	Élevée
<p>IP : Mise à la disposition des États membres, par le biais d'OceanTeacher, de matériels pédagogiques (de formation) utilisés dans le cadre d'activités de renforcement des capacités relatives aux systèmes d'alerte rapide et aux mesures de mitigation et d'adaptation.</p> <p>C 2014-2015 : 5 cours entrés dans OceanTeacher pour une utilisation dans le cadre de formations.</p>	<p>Un cours a été créé dans OceanTeacher (Sensibilisation aux tsunamis – Renforcement des alertes aux tsunamis et des interventions d'urgence).</p>	Élevée
<p>IP :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Nombre d'ateliers et stages de formation régionaux sur l'Évaluation mondiale des océans organisés avec le soutien de la COI. (ii) Publication du premier rapport sur l'Évaluation mondiale des océans avec le soutien technique et scientifique de la COI. (iii) Nombre d'évaluations régionales des écosystèmes marins réalisées et contribuant à l'Évaluation mondiale de l'état de l'océan. <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 3 ateliers et stages de formation régionaux sur l'Évaluation mondiale des océans organisés avec le soutien de la COI. - Publication avant début 2015 de la première édition du rapport sur l'Évaluation mondiale de l'état de l'océan. - Réalisation d'au moins 64 évaluations d'écosystèmes marins comparables au niveau des régions/LME. 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 atelier régional sur l'Évaluation mondiale des océans organisé à Chennai, en Inde (janvier 2014). - 1 réunion des partenaires organisée afin d'élaborer une méthode de formation à l'évaluation du milieu marin (avril 2014). - Projet de rapport sur l'Évaluation mondiale de l'état de l'océan achevé (57 chapitres) et envoyé aux États membres et aux experts pour examen par les pairs. - 64 projets d'évaluations du milieu marin menés pour les grands écosystèmes marins du monde par le biais du projet TWAP. 	Élevée

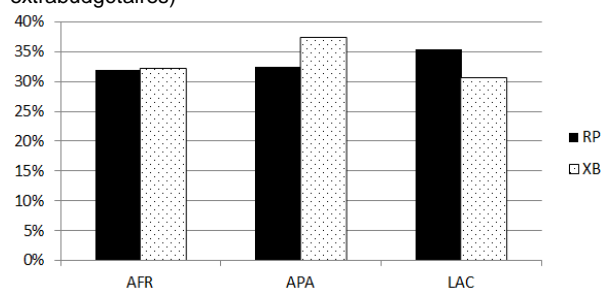
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Les principaux risques concernant la mise en œuvre du programme sont liés aux ressources limitées. Le désengagement de certains États membres découle de la réduction des financements nationaux disponibles et d'un sentiment de complaisance qui s'est installé depuis que les prestataires régionaux de services relatifs aux tsunamis dans la Méditerranée (quatre) et l'océan Indien (trois) sont devenus opérationnels.</p> <p>Cette situation limite et freine la coordination, l'interopérabilité et les efforts d'harmonisation du système, en particulier dans les régions des Caraïbes et de l'Atlantique du Nord-Est, de la Méditerranée et des mers adjacentes.</p> <p>Alors que le système de gestion de l'apprentissage en ligne IODE/Académie OceanTeacher est assez facile à utiliser, de nombreux enseignants (qui apportent pour la plupart leur expertise sur une base volontaire) n'ont pas le temps d'élaborer des cours en ligne à l'avance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des ressources extrabudgétaires supplémentaires sont activement recherchées. Le cas échéant, des financements opportunistes et des partenariats avec d'autres organisations sont mis en place. Toutefois, le fait d'aller aux réunions préparatoires pour démontrer que la COI peut être un partenaire crédible exige des investissements en temps et en ressources. Une définition très stricte des priorités et une évaluation approfondie des chances de réussite sont nécessaires pour identifier les efforts à poursuivre. - La COI s'efforce également de maintenir et d'accroître la sensibilisation aux risques de tsunami, en collaborant étroitement avec les contacts nationaux pour les tsunamis. L'amélioration des sites Web du système régional d'alerte aux tsunamis facilitera en outre l'accès aux informations, ce qui permettra de renforcer la sensibilisation. - Les activités de programme s'efforcent d'être rentables en « regroupant » les réunions et les ateliers de formation.

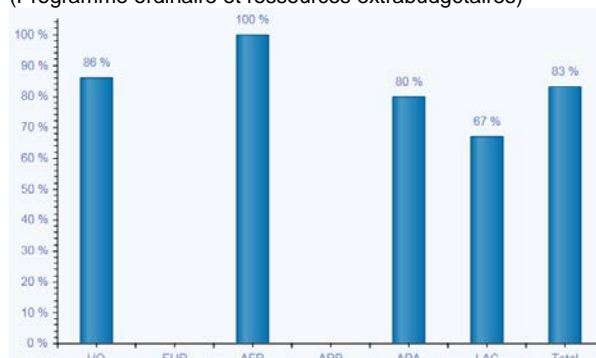
Résultat escompté 6 : Renforcement des capacités institutionnelles des États membres à protéger et gérer durablement les ressources océaniques et côtières

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015	3 231	1 50	46%	3 704	2 081	56%	7 300	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 83 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 17 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'États membres qui mettent en œuvre les plans de travail (priorités fixées sur la base des besoins et des ressources disponibles) des organes gouvernementaux et subsidiaires.</p> <p>C 2014-2015 : 50 % des États membres de la COI.</p>	Réunions des sous-commissions régionales prévues entre avril et mai 2015 ; L'Assemblée de la COI aura lieu en juin 2015.	Élevée
<p>IP : Nombre de pays utilisant les directives de gestion écosystémique de la COI et les outils d'adaptation aux risques côtiers et au changement climatique pour l'élaboration, la gestion et l'évaluation de leurs programmes nationaux.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 20 pays déclarant appliquer les directives de la COI et 20 pays participant à des projets régionaux. - Une conférence internationale sur l'état des connaissances en aménagement de l'espace marin. 	<p>Nouvelles directives et nouveau site Web sur l'aménagement de l'espace marin publiés et lancés en novembre 2014.</p> <p>Douze nouveaux exemples de pratiques d'aménagement de l'espace marin sont référencés sur le site Web dédié.</p> <p>Deux nouvelles propositions relatives à l'aménagement de l'espace marin et à la gestion écosystémique dans les grands écosystèmes marins soumises aux donateurs.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de scientifiques expérimentés utilisant leurs compétences à l'appui des autorités nationales.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 200 (enregistrés par le système d'information en ligne sur les étudiants de la COI).</p>	<p>IODE : Formation de 230 étudiants originaires de 63 États membres.</p> <p>Tsunamis : Formation de 58 étudiants originaires de 24 États membres.</p> <p>ICAM : Formation de 65 étudiants.</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays participant et fournissant des informations au Rapport mondial sur les sciences océaniques.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 30 pays répondant à l'enquête de la COI sur les capacités nationales en sciences océaniques.</p>	<p>Lettre circulaire envoyée début décembre 2014 aux États membres de la COI-UNESCO pour leur demander un soutien financier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen du questionnaire suite aux observations formulées par le Groupe de travail intersessions pour le Rapport mondial sur les sciences océaniques. - Lettre circulaire envoyée mi-janvier 2015 aux États membres de la COI-UNESCO pour leur demander de remplir le questionnaire et de fournir des informations qualitatives. 	Élevée

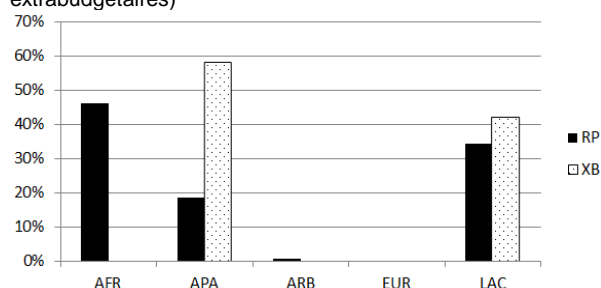
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>La réduction drastique du budget a rendu très difficile l'allocation de financements aux régions. Les allocations pour les régions se trouvent en-dessous du seuil critique, d'où le très petit nombre d'activités de renforcement des capacités financées au titre du Programme ordinaire de l'UNESCO.</p> <p>Globalement, la pertinence de la COI/UNESCO se dégrade en raison du manque de financement des activités de renforcement des capacités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître les activités de collecte de fonds des sous-commissions en alignant leurs priorités régionales sur celles des programmes mondiaux. En particulier, s'agissant de l'IOCARIBE, un poste de Secrétaire à temps plein est essentiel pour garantir sa capacité à mobiliser activement des fonds et à mettre en œuvre des projets d'envergure. - Dans l'ensemble, une approche stratégique pluridimensionnelle du renforcement des capacités est indispensable. Cette stratégie est en cours de rédaction et sera soumise à l'Assemblée de la COI à sa 28^e session, en juin 2015.

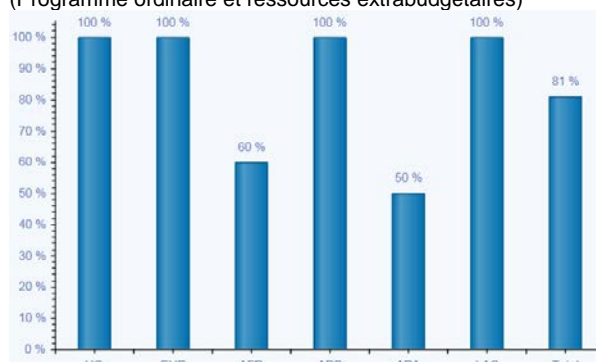
Résultat escompté 7 : Élargissement de la coopération mondiale en sciences écologiques et géologiques

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation 2014-2015	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2 158	1 022	47%	66	51	77%	1 600	21	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 81 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 12 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Pourcentage d'États membres en développement disposant de scientifiques participant activement à la coopération Nord-Sud et Sud-Sud par le biais de projets du PICG axés sur les domaines thématiques clés que sont les géorisques, l'utilisation des ressources minérales et le changement climatique.</p> <p>C 2014-2015 : 40 % des États membres disposant de scientifiques participant aux projets du PICG sont des pays en développement.</p>	65 % des États membres participants sont des pays en développement.	Élevée
<p>IP : Nombre d'États membres dotés d'institutions contribuant à l'initiative d'Éducation aux sciences de la Terre en Afrique développée par le biais du Réseau africain des institutions en sciences de la terre (ANESI).</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 10 États membres supplémentaires.</p>	12 pays.	Élevée
<p>IP : Nombre d'États membres qui ont intégré les sciences de la Terre dans les programmes scolaires.</p> <p>C 2014-2015 : Aucun pour l'exercice biennal en cours.</p>	Aucun.	Élevée
<p>IP : Nombre d'États membres qui ont des géoparcs mondiaux</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 10 États membres ont créé de nouveaux géoparcs mondiaux, et il est prévu de créer de nouveaux géoparcs mondiaux dans les régions du monde actuellement sous-représentées.</p>	11 nouveaux géoparcs mondiaux ont été approuvés dans 9 États membres : Maroc (le premier en Afrique), Canada, Danemark, Espagne (2), Portugal, France, Chine (2), Japon et Autriche.	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'États membres soutenus qui ont amélioré la gestion de sites désignés par l'UNESCO et de sites affiliés à l'Organisation ainsi que l'environnement en accédant à des données d'observation de la Terre.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 2 pays en développement.</p>	Le Cambodge et le Sri Lanka participent à la collaboration.	Élevée
<p>IP : Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des sciences de la biodiversité afin de remédier à la perte de biodiversité et réduire l'écart entre la science et les politiques dans les États membres par le biais de mécanismes internationaux, notamment la création de centres de catégorie 2 et la contribution des programmes de l'UNESCO concernant la biodiversité et les services écosystémiques.</p> <p>C 2014-2015 : Prise en compte par les États membres d'une analyse complète des lacunes dans les données et les connaissances relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques.</p> <p>Prise en compte par les États membres de la procédure de l'UNESCO-IPBES visant à reconnaître les savoirs autochtones et locaux pertinents en matière de biodiversité et de services écosystémiques.</p> <p>Au moins 2 nouvelles évaluations régionales sur la biodiversité et les services écosystémiques menées dans les États membres.</p> <p>Au moins 2 centres de catégorie 2 sur la biodiversité et les services écosystémiques créés dans les États membres.</p> <p>Au moins 10 États membres font appel à la contribution technique de l'UNESCO relative aux domaines du programme de travail de la CDB.</p>	<p>La 12^e réunion de la Conférence des Parties à la CDB (République de Corée, octobre 2014) a reconnu l'UNESCO en tant que partenaire stratégique pour la biodiversité marine et côtière ; la diversité biologique et culturelle ; la biodiversité et les ODD, etc.</p> <p>Reconnaissance officielle de la collaboration de l'UNESCO dans le cadre de l'IPBES par le biais de l'accord de partenariat de collaboration conclu avec le PNUE, l'UNESCO, la FAO et le PNUD.</p>	Élevée

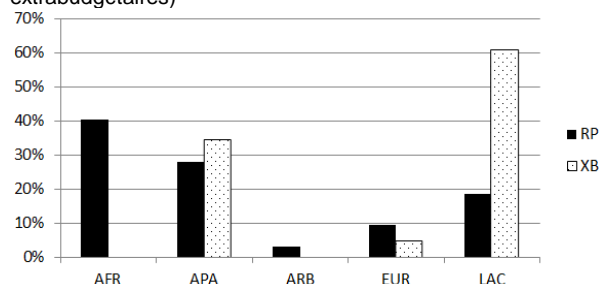
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Les difficultés rencontrées durant ces 12 mois étaient notamment liées à la réduction des niveaux de financement des activités menées au titre de ce résultat escompté.</p>	<p>Des crédits supplémentaires dégagés par les membres du Réseau mondial des géoparcs, l'Union internationale des sciences géologiques et l'Académie chinoise des sciences géologiques, ainsi que d'autres mesures d'économie relatives à l'organisation de la réunion annuelle du Conseil scientifique du PICG ont aidé à compenser l'impact global des réductions. En outre, l'UNESCO s'emploie activement à créer des partenariats qui aideront à financer une partie des objectifs.</p> <p>La mobilisation de fonds extrabudgétaires auprès de la Suède (ASDI) contribuera largement à la conduite de l'initiative d'Éducation aux sciences de la Terre en Afrique.</p>
<p>L'UNESCO a réduit ses effectifs ces dernières années. Le manque de capacités dans certains domaines tels que l'observation de la Terre nous a empêchés de poursuivre les activités en la matière.</p>	<p>Afin d'intensifier davantage et de renforcer les résultats et le champ d'action des activités dans le domaine des sciences de la Terre, nous continuons de soutenir les détachements. Des discussions sont en cours avec les États membres à cet égard.</p>

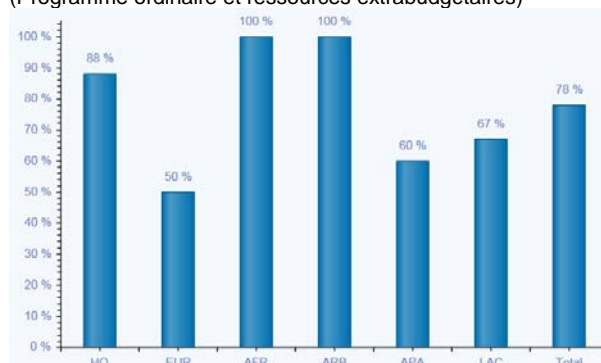
Résultat escompté 8 : Amélioration de la réduction des risques, renforcement de l'alerte rapide aux risques naturels et promotion de la préparation et de la résilience aux catastrophes

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2 725	1 229	45%	992	387	39%	2 000	1 063	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)




L'exécution a été jugée « conforme » pour 78 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 4 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de nouveaux partenariats créés par les États membres soutenus afin de sensibiliser à l'importance de la réduction des risques de catastrophe.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 2 nouveaux partenariats créés aux niveaux mondial et régional.</p>	Trois réseaux existants dirigés par l'UNESCO sur les risques de catastrophe liés aux séismes ont été renforcés en 2014 : un à l'échelle mondiale (IPRED) et deux ayant une portée géographique régionale (RELSAR et RELCAR, axés sur l'Asie du Sud-Est et l'Asie centrale).	Élevée
<p>IP : Nombre d'États membres soutenus ayant amélioré leur résilience et accru leur capacité de réduction des risques de catastrophe.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 20 pays, dont au moins quatre en Afrique.</p>	Plus de 15 pays ont amélioré leur capacité de réduction des risques de catastrophe, dont quatre en Afrique. Parmi les activités de renforcement des capacités, on peut citer la sensibilisation des communautés aux questions liées à la réduction des risques de catastrophe, l'élaboration d'outils pour les responsables des politiques, les rapports d'évaluation, la cartographie des risques, etc. Les bénéficiaires sont notamment les suivants : région Amérique centrale, Égypte, Namibie, Pakistan, République islamique d'Iran, Sénégal, Uruguay.	Élevée

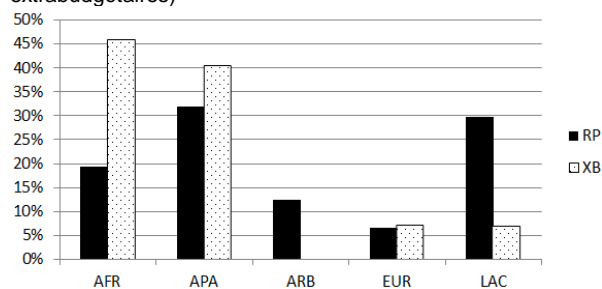
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
Un certain nombre de difficultés spécifiques au contexte local ont été identifiées, parfois d'ordre culturel, d'autres fois liées à la coopération avec les autres agences dans le cadre du PNUAD, ou aux mauvais résultats du consultant engagé ainsi qu'aux réunions concurrentes qui réduisent le niveau d'information souhaité.	Les collègues ont géré les ressources financières limitées avec résilience, en se rapprochant d'autres partenaires et donateurs, en utilisant les mécanismes de l'Initiative des Nations Unies « Unis dans l'action »/du PNUAD, etc. Ils ont fait preuve de patience et de compréhension afin de faire en sorte que le contexte culturel au sein duquel ils doivent agir soit pris en considération, et ont déployé des efforts constants pour faire avancer leurs activités malgré les faibles performances des consultants engagés.

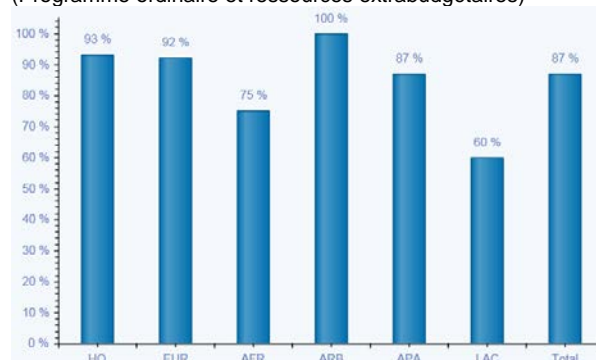
Résultat escompté 9 : Utilisation renforcée des réserves de biosphère comme lieux d'apprentissage pour un développement équitable et durable et la mitigation des changements climatiques et l'adaptation à ces derniers

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
6 337	2 919	46%	4 892	3 193	65%	4 500	3 51	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 87 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 9 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de nouvelles réserves de biosphère rejoignant le Réseau mondial des réserves de biosphère (WNBR), un réseau de sites d'apprentissage du développement durable.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 25 nouvelles réserves de biosphère créées, dont trois réserves transfrontalières, notamment dans les pays en développement ou les PMA.</p>	13 nouvelles réserves de biosphère, dont 2 sites transfrontaliers, ont été approuvées par le Conseil du MAB à sa 26 ^e session. Deux pays ont rejoint le WNBR : l'Albanie et l'ex-République yougoslave de Macédoine. Deux réserves de biosphère ont été retirées.	Élevée
<p>IP : Pourcentage des réserves de biosphère bénéficiant d'un soutien qui ont mis en œuvre les recommandations du Plan d'action de Madrid et fonctionnent conformément aux principes de la Stratégie de Séville et aux critères du Cadre statutaire.</p> <p>C 2014-2015 : Transformation d'au moins 40 % des réserves de biosphère antérieures à la Stratégie de Séville et soutien aux sites restants par des projets de l'UNESCO afin d'atteindre cet objectif.</p>	L'évaluation du Plan d'action de Madrid a été finalisée, approuvée par le Conseil du MAB et partagée au sein du réseau. Le Secrétariat du MAB a reçu un nombre record de rapports d'examen périodique, dépassant 40 % des sites.	Élevée
<p>IP : Pourcentage d'États membres soutenus qui ont élaboré et mis en œuvre un plan d'action à l'appui de la stratégie du MAB (2014-2021).</p> <p>C 2014-2015 : Non applicable.</p>	Non applicable en 2014 ; la stratégie du MAB est en cours d'élaboration pour 2016.	Élevée
<p>IP : Nombre de programmes/projets de recherche menés dans des réserves de biosphère qui promeuvent la science de la durabilité et le développement durable.</p>	Un certain nombre de projets de recherche sont mis en œuvre dans l'ASPAC, en Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ces projets portent sur la gestion durable des forêts et des zones marines et côtières. Plusieurs	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
C 2014-2015 : Au moins 1 programme/projet de recherche par région ou réseau thématique.	programmes de recherche sont menés par les étudiants de l'ERAIFT dans les réserves de biosphère d'Afrique centrale (Yangambi, Luki).	
<p>IP : Approbation en 2015, par le Conseil international de coordination (CIC) du MAB, d'un nouveau document stratégique pour le Programme MAB et son WNBR (2015-2025).</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approbation du projet de document stratégique par le CIC-MAB à sa 27^e session (2015). 	La prochaine stratégie du MAB est toujours en cours d'élaboration. L'avant-projet a été approuvé par le Conseil à sa 26 ^e session.	Élevée

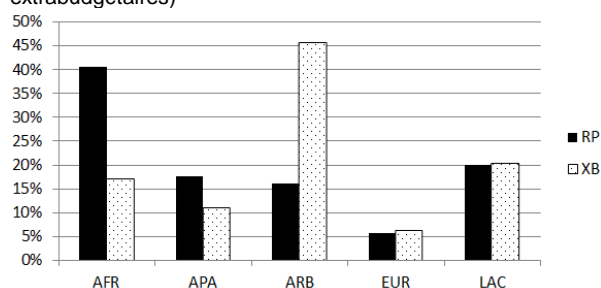
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
La diminution des ressources financières au titre du Programme ordinaire ainsi que le manque de ressources humaines représentent toujours un défi et nuisent à l'exécution globale du programme.	La coopération avec les autres programmes de l'UNESCO ainsi qu'avec les institutions affiliées (par exemple, les centres de catégorie 2), a aidé à réaliser des économies d'échelle à travers la mise en commun des ressources.
Les mécanismes de collaboration avec les organismes gouvernementaux, le manque de capacités des partenaires et les nouvelles mesures législatives ont retardé l'exécution des projets.	Afin de compenser ces retards, les équipes de projet se sont efforcées d'anticiper toutes les activités possibles avant l'établissement du contrat et ont invité les tiers à mettre en œuvre les activités sur le terrain.
Pour réussir, la création de réseaux régionaux nécessite une implication et un engagement constants aux niveaux local, national et régional, ainsi qu'un financement stable.	Le Secrétariat du MAB renforce son soutien à la mobilisation active des bureaux hors Siège de l'UNESCO et des comités nationaux du MAB, notamment en collectant des fonds à cette fin.

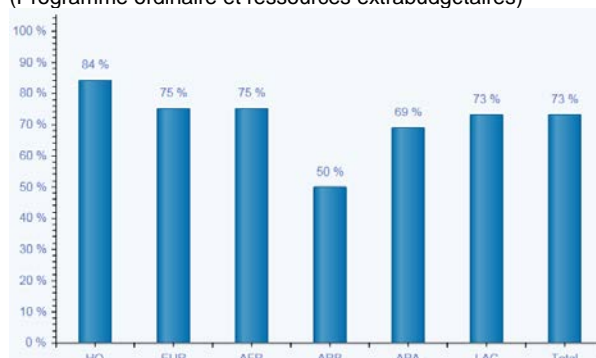
Résultat escompté 10 : Renforcement des réponses aux défis locaux, régionaux et mondiaux en matière de sécurité de l'eau

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis)								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement t de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015	10 151	4 461	44%	6 445	4 929	76%	9 000	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 73 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 22 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'institutions soutenues qui ont développé des programmes de recherche et de formation sur la gestion des risques d'inondation et de sécheresse liés aux événements climatiques extrêmes.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 14 institutions dans 2 régions.</p>	4 institutions dans 2 régions.	Élevée
<p>IP : Amélioration par les États membres de la gouvernance des eaux souterraines aux niveaux local, national et transfrontalier.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation de 5 États membres au réseau de surveillance des eaux souterraines. - Application par 15 États membres de la méthode d'évaluation des aquifères transfrontaliers. 	Participation de 3 États membres au réseau de surveillance des eaux souterraines. Application par 6 États membres de la méthode d'évaluation des aquifères transfrontaliers.	Élevée
<p>IP : Nombre d'États membres bénéficiant d'outils et d'approches novatrices qui se sont penchés sur les questions de pénurie et de qualité de l'eau.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 30 États membres dans l'ensemble des régions.</p>	30 États membres.	Élevée
<p>IP : Nombre de zones urbaines soutenues ayant développé des approches novatrices et intégrées en matière de gestion de l'eau.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 20 zones urbaines.</p>	Plus de 20 zones urbaines dans 20 pays d'Amérique latine et des Caraïbes et d'Europe et d'Asie du Nord.	Élevée


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'États membres soutenus qui ont appliqué les directives en matière de gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes et qui ont contribué à cette gestion.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 2 États membres.</p>	Directives en matière d'écohydrologie en cours de préparation.	Élevée
<p>IP : Nombre d'États membres soutenus qui ont renforcé les approches de l'éducation relative à l'eau à tous les niveaux aux fins de la sécurité de l'eau.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 10 États membres, en particulier en Afrique. - 0 réseau. 	15 États membres.	Élevée

Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

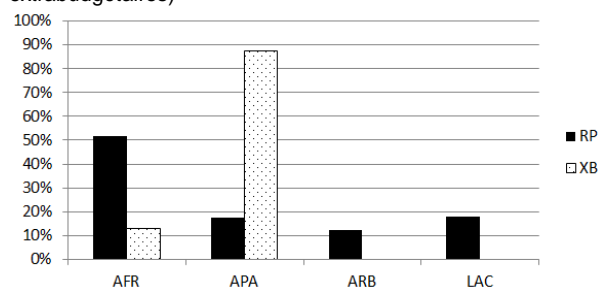
Principaux défis	Mesures correctives
<p>Le manque de ressources humaines et financières au sein du Secrétariat du PHI reste un défi majeur.</p> <p>Le format du Conseil du PHI réduit à trois jours a impliqué un ordre du jour très condensé, empêchant ainsi de mener des discussions approfondies sur plusieurs points. La traduction de certains documents dans les six langues de travail des Nations Unies a été restreinte, ce qui a inquiété une partie des États membres.</p> <p>Dans la situation actuelle, le réseau hydrologique de l'UNESCO joue un rôle de plus en plus important dans la mise en œuvre du PHI. Néanmoins, les activités pertinentes restent difficiles à mettre en œuvre, et pour certains thèmes du PHI, le manque de ressources a freiné la collecte de fonds.</p> <p>La visibilité de l'UNESCO dans la région est limitée en raison du manque de fonds disponibles pour mettre en œuvre les activités.</p> <p>En Afrique, le principal enseignement tiré était que la bureaucratie peut représenter un frein à l'obtention des visas pour la participation aux manifestations.</p> <p>En ce qui concerne les États arabes, la situation sociale et politique exige davantage de temps pour exploiter pleinement le mécanisme de coordination des comités nationaux arabes du PHI.</p>	<p>Des mesures de réduction des coûts ont été prises, notamment la réduction de la durée du Conseil du PHI, qui est passée de 5/6 jours à 4 jours en 2012, puis à 3 jours en 2014. En parallèle, le nombre et la longueur des documents du Conseil et du Bureau du PHI, y compris du rapport final, ont été réduits. En Amérique latine et dans les Caraïbes, des réunions conjointes ont été organisées avec d'autres programmes afin de coordonner les activités régionales.</p> <p>Il est nécessaire de planifier les réunions davantage à l'avance et donc d'y consacrer plus de temps de travail.</p> <p>Les efforts de coordination au Siège ont été renforcés et une stratégie de coordination a été rédigée. Le défi restant consiste à disposer d'un personnel suffisant pour la mettre en œuvre.</p> <p>En ce qui concerne l'Afrique, ainsi que les autres régions, les partenariats stratégiques sont essentiels pour améliorer la visibilité et mettre en œuvre les activités du PHI.</p> <p>Aucune solution concrète n'a été identifiée s'agissant des visas.</p> <p>Le PHI a renforcé le Bureau du Caire en y affectant un hydrologue P-5, tout en conservant l'administrateur national chargé des questions relatives à l'eau.</p>
<p>Mise en œuvre des recommandations de l'évaluation du PHI-VII, notamment le recrutement de trois professionnels chargés de la mobilisation de fonds, de la communication et de la coordination du réseau hydrologique.</p> <p>Les États membres ont fait part d'un manque d'experts qualifiés, qui rend difficile l'utilisation des données et des outils fournis par les réseaux G-WADI et IDI.</p> <p>Le Programme d'écohydrologie est resté inactif pendant trois ans.</p> <p>Les composantes relatives à l'eau dans les programmes d'éducation formelle rentrent partiellement dans le champ des politiques nationales et posent des difficultés en termes de concurrence avec d'autres matières.</p> <p>Le PHI a créé différentes activités relatives à la sécheresse qui, bien qu'étant productives, ne sont pas mises en œuvre de manière coordonnée.</p>	<p>Des mesures visant à mettre en œuvre les recommandations des évaluateurs ont été prises (voir le document IHP/IC-XXI/Inf.5). Un poste supplémentaire sera créé au Siège au titre du 38 C/5.</p> <p>Des activités de formation, d'éducation et de renforcement des capacités sont nécessaires.</p> <p>L'amélioration de la qualité des données joue un rôle important dans l'amélioration de la performance des produits satellitaires concernant les précipitations.</p> <p>Le Programme d'écohydrologie a été réactivé, de même que les sites de démonstration.</p> <p>Le PHI renforce l'intégration des thèmes liés à l'eau dans les programmes d'éducation à tous les niveaux, notamment en Afrique et en Amérique latine, avec le soutien des chaires UNESCO dans le domaine de l'eau.</p>

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Le report du séminaire 2014 du Bureau régional d'Abuja a fait obstacle à la mise en œuvre des projets dans la région.</p> <p>L'Afrique et l'égalité des genres sont des thèmes qui doivent encore tenir une place importante dans le programme relatif à l'eau.</p> <p>Les risques imprévus pouvant apparaître dans les partenariats conduisent à l'annulation de programmes et ont un impact négatif sur la mise en œuvre des activités à l'échelle régionale.</p> <p>Les mesures de réduction des coûts, telles que la fourniture d'une DSA largement réduite aux participants aux ateliers, le recrutement de consultants junior ou l'utilisation de vols low cost font que les experts préfèrent soutenir d'autres programmes des Nations Unies, ou refusent de s'associer volontairement à l'UNESCO.</p> <p>Les contributions en nature en faveur du PHI ont augmenté, le défi étant pour l'UNESCO de garder le contrôle des activités.</p>	<p>L'alignement du programme de Surveillance de la sécheresse en Afrique avec les activités de l'IDI a été lancé en collaboration avec les réseaux G-WADI et IDI.</p> <p>Davantage de ressources sont nécessaires pour soutenir sérieusement l'intégration de l'égalité des genres et des activités dans le domaine de l'eau en Afrique.</p> <p>Il convient de renforcer la coordination avec les ONG, les ministères de l'éducation et des ressources en eau, ainsi qu'avec les comités nationaux du PHI afin de promouvoir l'importance de la réalisation des objectifs du PHI.</p>

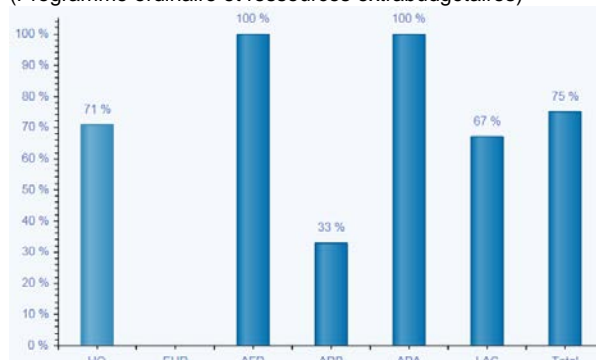
Résultat escompté 11 : Renforcement des connaissances, de l'innovation, des politiques et des capacités humaines et institutionnelles pour la sécurité de l'eau grâce à une meilleure coopération internationale

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis)								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation 2014-2015	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
3 309	1 436	43%	3 275	2 093	64%	11 000	4 149	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 75 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 15 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de résolutions visant à aider les États membres à améliorer la gouvernance de l'eau par le biais de mécanismes de coopération aux niveaux national, régional et international.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 5 résolutions intergouvernementales adoptées par le Conseil du PHI.</p>	8 résolutions adoptées à la 21 ^e session du Conseil intergouvernemental du PHI, qui ont toutes commencé à être mises en œuvre.	Élevée
<p>IP : Nombre d'étudiants diplômés ou de professionnels formés dans le cadre du réseau hydrologique de l'UNESCO aux niveaux du primaire, du secondaire, de la licence, du master et du doctorat, du troisième cycle ou de l'enseignement non formel possédant les compétences nécessaires pour relever les défis en matière de sécurité de l'eau et nombre de techniciens formés pour aider dans le domaine des services et de l'infrastructure de l'eau.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 750, originaires notamment des pays en développement, dont 20 % au moins sont des femmes.</p>	750 étudiants (nombre estimatif, 550 étant confirmés, dont 40 % de femmes).	Élevée
<p>IP : Nombre d'évaluations mondiales relatives à l'eau contenant des données intéressantes pour les responsables de l'élaboration des politiques.</p> <p>C 2014-2015 : Publication d'au moins 2 éditions du Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau et d'études de cas connexes par le WWAP, conduit par l'UNESCO, sur des thèmes concernant la sécurité de l'eau.</p>	L'édition 2014 du WWDR sur l'eau et l'énergie associée au volume consacré aux études de cas (contenant 13 études de cas de 5 régions) a été lancée à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau au Japon puis diffusée (plus de 40 000 téléchargements et distribution de 2 000 exemplaires imprimés).	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'institutions du réseau hydrologique de l'UNESCO activement engagées au sein d'un vaste cadre mondial à renforcer les synergies entre elles en matière de sciences, d'éducation et d'innovation relatives à l'eau.</p> <p>C 2014-2015 : (non applicable ; le lancement de cette activité est prévu pour 2016-2017).</p>	<p>En ce qui concerne cette année, l'élaboration de la stratégie pour une meilleure coordination a été finalisée et examinée avec les membres du Bureau du PHI.</p>	<p>Élevée</p>
<p>IP : Nombre d'experts contribuant à améliorer l'analyse et la synthèse de l'information scientifique et technologique à l'appui de la prise de décisions et du contenu des programmes d'études.</p> <p>C 2014-2015 : (non applicable ; le lancement de cette activité est prévu pour 2016-2017).</p>	<p>Non applicable ; le lancement de cette activité est prévu pour 2016-2017.</p>	<p>Élevée</p>

Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Les principaux défis et risques liés à la mise en œuvre ainsi que les mesures correctives sont identiques à ceux du résultat escompté 10 (SC) du C/5 (voir plus haut).

GRAND PROGRAMME III : SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Évaluation stratégique

45. Le présent rapport est basé sur les six résultats escomptés et sur les indicateurs de performance et cibles/indicateurs de référence revus à la baisse au titre du Plan de dépenses de 507 millions de dollars. Pendant la première année de mise en œuvre du Plan, les mouvements de personnel déclenchés par la réforme structurelle et le plan de redéploiement ont entravé la bonne exécution du programme. Cependant, dans l'ensemble, la production des résultats était en bonne voie.

Transformations sociales, dialogue interculturel et prospective

46. Les efforts se sont concentrés sur le renforcement du lien entre la recherche en sciences sociales et les politiques, ainsi que sur la poursuite de la réflexion stratégique sur le Programme Gestion des transformations sociales (MOST), en vue d'aborder les questions des transformations sociales et du dialogue interculturel. Le dixième Forum des ministres du développement social pour l'Amérique latine du programme, sur le thème « Surmonter les inégalités en Amérique latine : les transformations sociales et les politiques », s'est déroulé à Quito en octobre 2014. Haïti et le Ghana y ont assisté afin d'encourager la coopération Sud-Sud. Des programmes de recherche ont été appuyés au Guatemala, en Indonésie et en Haïti. Une réunion conjointe du Bureau du Conseil intergouvernemental du Programme MOST (CIG-MOST) et du Comité de conseil scientifique de MOST (CCS) s'est tenue à Paris en juin 2014.

47. Les initiatives nationales de renforcement des capacités réalisées comprennent un projet de promotion de l'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté et la discrimination des groupes les plus défavorisés (Burkina Faso, Mali et Sénégal). En Namibie, en Afrique du Sud, au Lesotho et au Swaziland, l'UNESCO a fourni aux autorités locales des conseils sur les politiques en élaborant une stratégie sous-régionale de réduction de la pauvreté, afin de compléter l'action menée à l'échelon national en faveur des groupes vulnérables et exclus de la société. Des initiatives sur l'inclusivité sociale des politiques relatives aux personnes handicapées ont été mises en œuvre au Liban, en Palestine, au Maroc et au Guatemala. En Indonésie, l'UNESCO a collaboré avec le Trinity College de Dublin et l'Université de Melbourne pour organiser un atelier visant à « soutenir la formulation de politiques en faveur de l'inclusion sociale des groupes défavorisés en Asie du Sud-Est ».

48. Un plan d'action pour la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022) a été adopté. En outre, l'UNESCO a élaboré un cadre de compétences interculturelles intégrant les droits de l'homme, et organisé, en coopération avec l'Institut arabe des droits de l'homme, un séminaire de renforcement des capacités axé sur trois pays pilotes (Maroc, Mauritanie et Tunisie) qui a eu lieu en septembre 2014 en Tunisie. Par ailleurs, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la philosophie 2014, l'Organisation a lancé la publication intitulée « Manuel de philosophie : perspective Sud-Sud ».

49. En 2014, l'UNESCO a contribué à élaborer et diffuser la théorie et la pratique de la prospective mondiale. Des « laboratoires de connaissance de la prospective », parrainés par la Norvège, les pays d'accueil et la Fondation Rockefeller, se sont tenus en Sierra Leone, en Afrique du Sud, au Myanmar, aux Philippines, en Belgique, au Canada, en France et en Allemagne. En coopération avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), une conférence a été organisée en septembre à Tunis sur le thème « Réfléchir à l'avenir du monde arabe : réalités actuelles et perspectives futures ». D'autre part, SHS a soumis à la Banque africaine de développement une proposition révisée concernant un projet visant à élaborer des indicateurs de résilience en temps réel novateurs en mettant en place des laboratoires pilotes de connaissance de la prospective dans le Sahel.

Éthique des sciences et des technologies – bioéthique

50. Parmi les activités nationales de renforcement des capacités réalisées, figure l'organisation, dans sept pays (El Salvador, Équateur, Gabon, Guinée, Malaisie, Tchad et Togo), de formations de base auxquelles ont participé 155 personnes issues des comités nationaux de bioéthique. Quatre de ces pays ont également reçu une aide pour élaborer leur plan d'action. Des conseils et un soutien techniques ont été fournis à six pays (Argentine, Botswana, Colombie, El Salvador, Équateur et Pérou). Des formations pour des enseignants d'éthique ont été organisées en Croatie, en Jordanie et en Oman, réunissant 61 participants de 17 pays (Afrique du Sud, Arabie saoudite, Bulgarie, Croatie, États-Unis, Finlande, Géorgie, Iran, Israël, Jordanie, Oman, Pakistan, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Soudan et Turquie). Des universités de l'Argentine, du Brésil et de la Colombie ont mis en place le cours de base en bioéthique de l'UNESCO. Une formation sur la bioéthique à l'intention des journalistes a été lancée en Amérique latine, et deux cours en ligne sur l'éthique ont été organisés par Redbioética et suivis par 163 étudiants de 19 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Une réflexion éthique internationale sur les sciences et les technologies et la bioéthique a été menée par l'intermédiaire des organes statutaires (CIB, CIGB et COMEST) et de consultations sur la révision de la Recommandation concernant la condition des chercheurs scientifiques de 1974.

Jeunesse, lutte contre le dopage et sport

51. Dans l'ensemble, le travail d'élaboration de politiques de la jeunesse est en bonne voie, grâce à l'engagement de l'UNESCO – avec, dans un certain nombre de pays (Jordanie, Kenya, Liban, Maroc, Mongolie, Niger et Tunisie), la participation des jeunes – à fournir un soutien technique pour la formulation ou la mise en œuvre de politiques publiques en la matière. Les 15 projets menés par des jeunes du huitième Forum des jeunes de l'UNESCO sont actuellement mis en œuvre par les responsables de projet, avec le soutien de certains partenaires de l'Organisation. Le Projet NET-MED Jeunesse, qui rassemble les compétences de trois secteurs et de dix pays travaillant dans le cadre d'un partenariat stratégique avec l'Union européenne, progresse de manière satisfaisante.

52. Dans le système des Nations Unies, l'UNESCO s'est présentée comme un partenaire de premier plan pour les politiques de la jeunesse, de l'éducation et de l'entrepreneuriat, ainsi que pour l'engagement civique. Elle a contribué à la mise en œuvre du Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse, à l'organisation à Bakou du premier Forum mondial sur les politiques de la jeunesse (en collaboration avec le PNUD, l'Envoyé du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse et le Conseil de l'Europe), à l'organisation d'une réunion d'experts des Nations Unies sur l'engagement civique des jeunes (en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et ONU-Habitat), à la préparation du Rapport mondial des Nations Unies sur la jeunesse de 2015, ainsi qu'aux processus des Nations Unies visant à recueillir et synthétiser les contributions des jeunes au débat sur l'après-2015, y compris le Forum des jeunes de l'ECOSOC et la Conférence mondiale de la jeunesse tenue à Sri Lanka.

53. Le nombre d'États parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport a atteint 177. Le Bureau de la Conférence des Parties s'est réuni en avril 2014 pour analyser les insuffisances en matière d'établissement de rapports à l'échelon national (par le biais d'ADLogic), et le Comité d'approbation du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport a approuvé 29 projets en 2014. Par ailleurs, l'UNESCO a poursuivi son travail d'élaboration et de mise en œuvre de politiques d'éducation physique et de sport, en s'appuyant sur les conseils du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPE) et sur les documents issus de la cinquième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS V). L'ouvrage L'Éducation physique de qualité (EPQ) : directives à l'intention des décideurs a été publié, et des consultations sur la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport ont été menées.

Fonds mobilisés et partenariats établis

54. En 2014, le secteur a intensifié son action de mobilisation de ressources extrabudgétaires aux fins de l'exécution du programme, en obtenant des contributions financières et en nature d'un certain nombre de partenaires et d'États membres. Il a bénéficié d'un partenariat renforcé avec l'Union européenne dans les domaines de la jeunesse (Projet NET-MED Jeunesse) et de l'éthique (projet SATORI). L'Arabie saoudite, l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan ont apporté un soutien constant dans le domaine de la culture de la paix et du dialogue interculturel. D'autres pays et partenaires ont fourni de très précieuses contributions en nature, par exemple l'organisation d'importantes réunions de programme. En outre, par l'intermédiaire du Bureau de l'UNESCO à Brasilia, le secteur a mis en œuvre des projets au profit du donateur pour un montant de 52,3 millions de dollars.

Impact de la situation financière sur l'exécution du programme


55. La situation financière a imposé une diminution globale de 28 % du budget alloué à SHS, entraînant une importante réduction des ressources humaines et des activités de programme, et la perte de compétences dans tous les domaines du programme. Le secteur n'a pu assurer sa présence dans tous les bureaux régionaux multisectoriels dans le cadre de la réforme du dispositif hors Siège en Afrique, ce qui a eu de graves répercussions sur la mise en œuvre de la priorité globale Afrique. Des bureaux hors Siège de premier plan ont également été touchés dans d'autres régions (par exemple Kingston et Apia).

56. Les cibles et indicateurs de performance relatifs aux résultats escomptés figurant dans le document 37 C/5 ont été revus à la baisse, ce qui a eu une incidence sur les programmes prioritaires. Les activités mises en œuvre à l'échelon national ont été durement touchées, le budget opérationnel décentralisé ayant été réduit de moitié malgré les efforts déployés par le secteur pour augmenter les taux de décentralisation par région. La contribution du grand programme III aux programmes phares de la priorité Afrique a été compromise par les réductions budgétaires. En dépit des bonnes intentions contenues dans le 37 C/5 concernant l'importance accrue à donner à l'égalité des genres dans le grand programme III, les ressources disponibles n'ont pas permis d'intensifier ces activités. En outre, la mise en œuvre de la Stratégie opérationnelle pour la jeunesse (2014-2021) de l'UNESCO, approuvée par la Conférence générale à sa dernière session, progresse plus lentement que prévu du fait du manque de ressources.

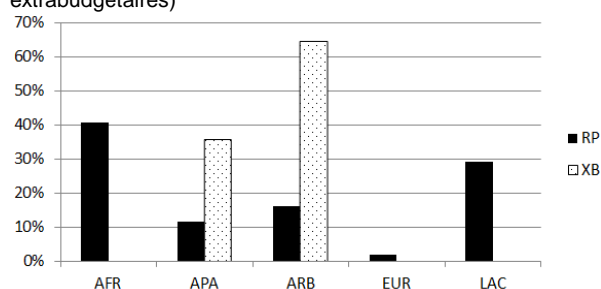
Difficultés d'ordre général rencontrées dans la mise en œuvre et mesures correctives pour y remédier

57. Les documents 37 C/4 et 37 C/5 ont défini une nouvelle vision pour le grand programme III, en intégrant les transformations sociales et le dialogue interculturel, ainsi qu'une dimension prospective. Ce travail a servi de base pour améliorer la pertinence et élargir le champ d'action des sciences sociales et humaines au regard des besoins des États membres. Malheureusement, la première année de mise en œuvre du 37 C/4 et du 37 C/5 (2014) a coïncidé avec une diminution importante des ressources humaines et financières, qui a fait obstacle à la pleine exécution du programme. Il a toujours été difficile de mettre en place des projets extrabudgétaires à grande échelle pour le grand programme III, mais grâce à l'expérience positive du Projet NET-MED, le secteur pourrait étudier de plus près la possibilité de proposer des projets multisectoriels en vue d'attirer des ressources extrabudgétaires et de susciter des partenariats, notamment une collaboration renforcée avec le système des Nations Unies.

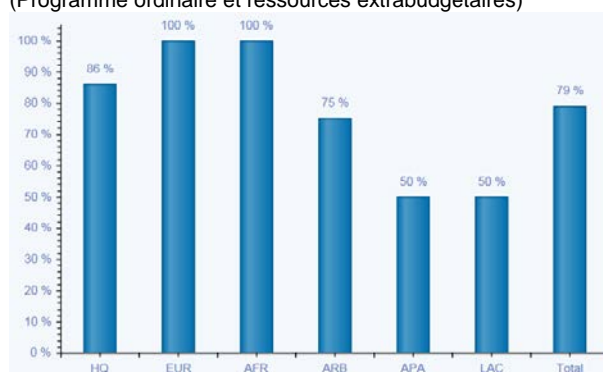
Résultat escompté 1 : Intensification de la recherche prospective en sciences sociales et humaines sur les transformations sociales et le dialogue interculturel par le recours à la science de la durabilité et par des initiatives entièrement inclusives fondées sur les droits de l'homme et attentives à l'égalité des genres en vue de renforcer les politiques nationales des sciences sociales et la coopération scientifique internationale

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015	3 976	1 814	46%	856	738	86%	2 500	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 79 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 16 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Coopération interdisciplinaire dans le domaine des sciences sociales et humaines améliorée par le biais d'un Programme MOST renforcé.</p> <p>C 2014-2015 : Création de comités de liaison de MOST couvrant au moins 25 pays.</p>	<p>Une réflexion stratégique sur le Programme MOST est en cours, et sera examinée par le CIG en 2015.</p> <p>Des réunions statutaires du CCS et du CIG de MOST sont respectivement programmées en mars et juin 2015. Une réunion conjointe du CCS et du Bureau du CIG a eu lieu en juin 2014.</p> <p>Un forum ministériel de la région LAC s'est tenu à Quito en octobre 2014.</p> <p>Des écoles de MOST ont été organisées à Guatemala et Marrakech en novembre 2014.</p> <p>Une coopération stratégique a été mise en place avec le Conseil latino-américain de sciences sociales (CLACSO).</p> <p>L'UNESCO a avancé dans le travail préparatoire lié à l'intégration des études analytiques et de leurs conclusions dans les politiques publiques, en élaborant un cadre d'analyse pour le Laboratoire d'étude des politiques inclusives (voir également le résultat escompté 2).</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Élaboration de programmes de recherche interdisciplinaire novateurs dans des domaines en rapport avec les transformations sociales, l'inclusion sociale et le dialogue interculturel.</p> <p>C 2014-2015 : Établissement de partenariats avec au moins 1 réseau national.</p>	<p>L'UNESCO participe activement au programme Transformations vers la durabilité du Conseil international des sciences sociales (CISS), en finançant 33 réseaux internationaux pendant la première phase de soutien financier. La première réunion du Comité directeur s'est tenue en octobre 2014.</p> <p>L'UNESCO participe activement à la définition des questions qui seront abordées dans le Rapport mondial sur les sciences sociales 2016. Un état des lieux a été commandé, et un rapport d'étape fourni.</p> <p>L'Organisation a mené une étude pilote sur la programmation de la recherche dans le domaine des transformations sociales et du dialogue interculturel au Guatemala.</p> <p>L'UNESCO a consolidé le réseau Humanités environnementales et lancé un portail en ligne.</p>	Élevée
<p>IP : Promotion d'un dialogue international inclusif sur les avenir alternatifs par la mobilisation des techniques prospectives, de la réflexion philosophique critique et de l'innovation sociale.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 2 initiatives.</p>	<p>L'UNESCO a célébré la Journée mondiale de la philosophie 2014 et publié le Manuel de philosophie : une perspective Sud-Sud.</p> <p>Elle a conçu et lancé un processus visant à définir la portée de la Conférence mondiale sur les humanités de 2017 (notamment par la redynamisation du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines).</p> <p>Plus de 30 activités de prospective ont été réalisées en coordination avec différents réseaux, et des chaires UNESCO sur les systèmes d'anticipation sont en cours de création.</p>	Élevée

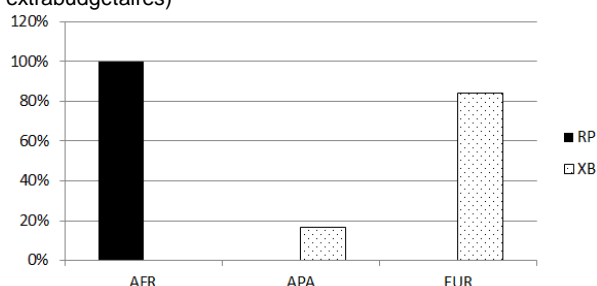
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
Faibles capacités des organes statutaires du Programme MOST.	Mettre en place une planification de la session du CIG prospective et davantage axée sur les résultats. Créer un espace de travail collaboratif pour le CCS et organiser une réunion physique en mars 2015.
Nécessité d'améliorer l'intégration entre dialogue interculturel et transformations sociales au niveau des programmes.	Réaliser des études pilotes sur des questions de fond et améliorer l'organisation des activités du CCS et du CIG.

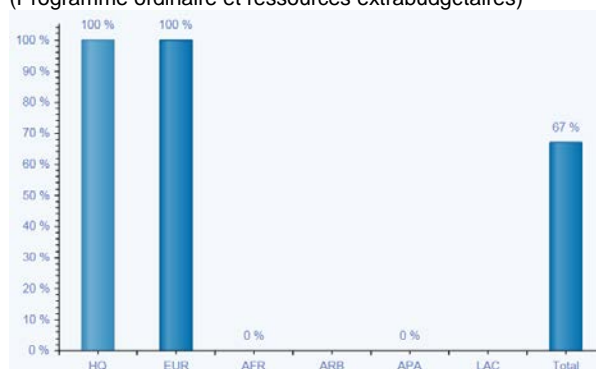
Résultat escompté 2 : Élaboration d'initiatives fondées sur les droits de l'homme dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences, de la communication et de l'information à l'appui des transformations sociales en vue de l'émergence de sociétés plus inclusives et d'un dialogue interculturel accru

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagemen t de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2 126	965	45%	536	331	62%	2 000	539	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 67 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 11 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'initiatives entreprises, visant de préférence à relever les défis concernant le programme de développement pour l'après-2015.</p> <p>C 2014-2015 : 3 initiatives, en coordination avec d'autres grands programmes.</p>	<p>SHS a organisé deux événements en coopération étroite avec des partenaires :</p> <p>(1) « Justice globale, pauvreté et inégalité dans le programme de développement pour l'après-2015 » (28-29 avril 2014, Paris) .</p> <p>(2) Table ronde « Ne laisser personne de côté ? L'extrême pauvreté dans le programme de développement pour l'après-2015 » (14 octobre 2014, Paris, dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre).</p>	Élevée
<p>IP : Prise en compte systématique des droits de l'homme dans l'ensemble des programmes de l'UNESCO, priorité étant donnée à la programmation dans le cadre du déploiement des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et dans les pays en situation de post-conflit et de post-catastrophe.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 secteurs/départements de l'UNESCO appliquent l'approche fondée sur les droits de l'homme dans leur plan de travail et dans l'élaboration des documents de l'UNESCO relatifs à la programmation par pays (UCPD). - Références accrues aux principes et normes des droits de l'homme dans les plans de travail et les 	<p>Pour renforcer la capacité des principaux acteurs à prendre en compte les droits de l'homme dans l'ensemble des programmes, SHS a revu les documents stratégiques et d'orientation ainsi que les documents UCPD, élaboré des contenus de formation novateurs sur les compétences interculturelles fondées sur les droits de l'homme, et fourni une formation sur l'approche fondée sur les droits de l'homme (initiative Net-Med de l'UNESCO, 2^e Forum mondial des droits de l'homme axé sur l'égalité des genres, Marrakech ; Coalition européenne des villes contre le racisme, Graz et Université d'Anvers/Centre de connaissance des droits de l'enfant de Gand). Des négociations sont en cours avec la Coalition pour élaborer, à</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>rapports pertinents, et dans les recommandations analytiques des documents UCPD et de l'examen périodique universel.</p> <p>- Modules de l'approche fondée sur les droits de l'homme adaptés pour utilisation en ligne.</p>	<p>l'intention des villes, des modules sur l'approche fondée sur les droits de l'homme qui seront mis en ligne.</p>	
<p>IP : Coordination au sein de l'UNESCO de la contribution aux travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement ; amélioration des mécanismes de prise en compte des droits de l'homme.</p> <p>C 2014-2015 : 30 rapports analytiques soumis au Haut-Commissariat aux droits de l'homme aux fins de l'examen périodique universel.</p>	<p>L'UNESCO a soumis des contributions sur les 56 pays examinés lors de quatre sessions de l'examen périodique universel. SHS a appliqué l'approche fondée sur les droits de l'homme dans ses contributions au rapport thématique du Groupe mondial sur la migration, dont le thème est « La migration et les jeunes » (publié en décembre 2014), et au guide en cours d'élaboration sur la mesure des migrations internationales et leurs conséquences sur le développement.</p>	Élevée

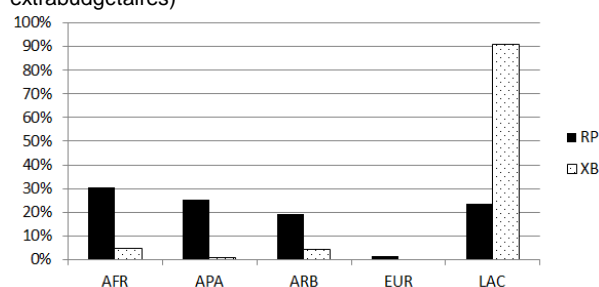
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Répondre à la demande d'outils et d'instruments adaptés pour intégrer les principes et normes des droits de l'homme dans la mise en œuvre du nouveau programme de développement pour l'après-2015 dans les domaines de compétence de l'UNESCO, dans un contexte de ressources humaines et financières limitées.</p>	<p>Mobiliser des ressources supplémentaires, en s'appuyant sur les partenariats et plates-formes existants, et tirer parti des possibilités de financement offertes par ceux-ci.</p> <p>Étudier le potentiel des institutions universitaires, y compris les chaires UNESCO, en matière d'élaboration et de diffusion de contenus de formation sur l'approche fondée sur les droits de l'homme, en exploitant toutes les possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication (TIC) par le biais de plates-formes telles que les cours en ligne ouverts multi-apprenants (MOOC).</p>

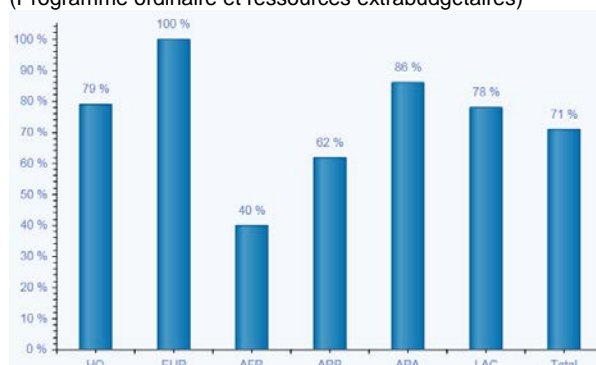
Résultat escompté 3 : Renforcement des capacités des décideurs, des organisations de la société civile et des autres parties prenantes clés en vue de la conception et de la mise en œuvre de propositions novatrices pour l'élaboration de politiques publiques en faveur de l'inclusion sociale et du dialogue interculturel, ciblant en particulier les populations défavorisées

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
4 756	2 164	45%	13 817	11 368	82%	24 194	15 304	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 71 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 19 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Identification d'instruments méthodologiques s'appuyant sur les outils disponibles et les bonnes pratiques en vue d'évaluer les niveaux d'inclusivité et de durabilité sociale des politiques publiques et des cadres réglementaires en s'inspirant des recommandations des mécanismes de suivi des droits de l'homme, y compris l'examen périodique universel, dans les domaines de compétence de l'UNESCO.</p> <p>C 2014-2015 : Élaboration ou adaptation d'une étude ou d'une publication de pointe sur les méthodes de mesure de l'inclusion sociale.</p>	<p>Un état des lieux sur les activités d'élaboration des politiques mises en œuvre par SHS dans le domaine de l'inclusion sociale et du dialogue interculturel pendant la période couverte par le document 34 C/4 a été lancé en collaboration avec l'Overseas Development Institute (ODI). À partir d'une quarantaine d'activités différentes, l'UNESCO élabore une synthèse analytique de l'action passée et future en matière de formulation de politiques publiques.</p> <p>Dans le cadre de la collaboration interinstitutions, l'UNESCO a participé activement aux travaux du Groupe mondial sur la migration. La Directrice générale a notamment pris part à des réunions des responsables du Groupe, et des contributions aux rapports communs (par exemple sur la migration et les jeunes), des outils et des documents d'orientation et de sensibilisation ont été fournis.</p> <p>L'UNESCO a organisé un atelier visant à améliorer les compétences interculturelles fondées sur les droits de l'homme dans 3 pays pilotes (Maroc, Mauritanie et Tunisie).</p> <p>Un recueil sur les compétences interculturelles fondées sur les droits de l'homme, Des paroles aux actes, a été préparé et lancé officiellement</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
	lors de la Journée des droits de l'homme 2014, et contribue à l'élaboration d'un cadre sur les compétences interculturelles fondées sur les droits de l'homme aux fins du renforcement des capacités des acteurs des politiques publiques.	
<p>IP : Évaluations des politiques nationales et/ou municipales intégrant une dimension d'égalité des genres et présentant des recommandations en matière de politiques d'inclusion sociale réalisées de manière coordonnée et participative, et approbation par les autorités de feuilles de route relatives à la formulation ou la réforme de politiques.</p> <p>C 2014-2015 : Évaluation et examens des politiques sociales, selon une approche prospective, au niveau national ou municipal dans au moins 10 pays.</p>	<p>En s'appuyant sur les exercices d'évaluation des politiques et les initiatives de sensibilisation menées au cours du précédent exercice biennal au Siège et dans les unités hors Siège de toutes les régions, ainsi que sur les ateliers régionaux en cours sur les approches stratégiques et les questions liées aux données, la collaboration avec les bureaux hors Siège a été maintenue et renforcée dans toutes les régions. L'UNESCO met en œuvre, dans chacune d'entre elles, une évaluation et/ou des examens des politiques intégrant à la fois une approche fondée sur les droits de l'homme et une dimension d'égalité des genres.</p> <p>Dans le cadre du projet de recherche Sociabilités souterraines, qui consistait à recenser des moyens de socialisation dans les favelas, des événements de sensibilisation ont été organisés par le Bureau de l'UNESCO à Brasilia à Londres, en coopération avec la London School of Economics, ainsi qu'au Siège de l'Organisation à Paris.</p> <p>Sur la base de la Stratégie de réduction de la pauvreté dans des villes sélectionnées en Namibie, au Lesotho, au Swaziland et en Afrique du Sud, le Bureau de l'UNESCO à Harare a lancé une feuille de route relative au renforcement des capacités et à la collaboration pour la promotion de l'inclusion sociale et de la lutte contre la discrimination raciale.</p> <p>À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, une table ronde a été organisée conjointement avec la Fédération française des clubs de l'UNESCO (FFCU) à des fins de sensibilisation. De même, à l'occasion de la Journée internationale pour la tolérance (16 novembre), l'UNESCO a organisé la cérémonie de remise du Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence.</p> <p>Un Plan d'action pour la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022) a été adopté, fournissant un nouveau cadre pour l'évaluation de questions pertinentes liées aux politiques socialement inclusives et sensibles au genre.</p> <p>L'UNESCO a mis en place 4 études visant à évaluer le niveau d'intégration du dialogue interculturel dans les cadres réglementaires des politiques publiques en Jordanie, au Liban, au Mali et au Soudan du Sud.</p>	Élevée

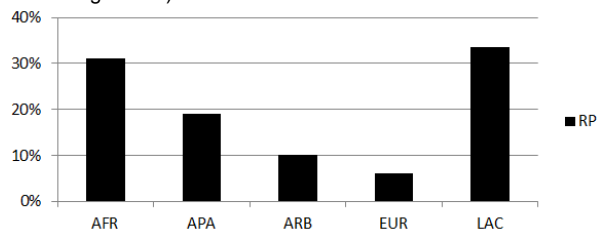
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
Manque de ressources humaines et financières pour poursuivre les activités de promotion et de sensibilisation sur l'importance de concevoir et formuler des politiques publiques en faveur de l'inclusion sociale des groupes les plus défavorisés.	Le secteur intensifiera les efforts déployés pour mobiliser des ressources extrabudgétaires et des partenariats, notamment en renforçant la collaboration avec le système des Nations Unies. Des efforts seront entrepris pour mettre en place des initiatives telles que des instruments politiques, des MOOC et des communautés de pratiques, à des fins de sensibilisation et de plaidoyer.

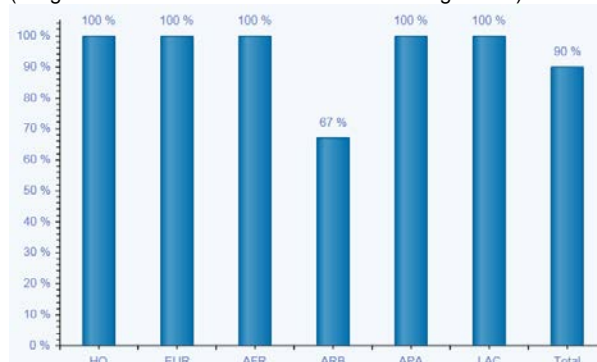
Résultat escompté 4 : Renforcement des capacités des États membres en vue de la gestion des défis bioéthiques ainsi que d'un plein engagement dans les débats sur la bioéthique et sur l'identification des incidences éthiques, juridiques et sociales de la recherche scientifique de pointe, des technologies émergentes et de leurs applications pour le développement durable

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015								
5 036	2 156	43%	44	44	100%	2 000	509	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 90 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 10 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de pays soutenus qui se sont dotés de capacités en matière de bioéthique et/ou qui les ont renforcées.</p> <p>C 2014-2015 : 6 pays.</p> <p>8 formations de renforcement des capacités ; création de 2 comités nationaux de bioéthique ; mise en place du cours de base en bioéthique dans 7 universités ; élaboration d'une formation en bioéthique à l'intention d'acteurs stratégiques</p>	<p>7 pays ont organisé des formations à l'intention des comités nationaux de bioéthique (El Salvador, Équateur, Gabon, Guinée, Malaisie, Tchad et Togo), et 4 de ces pays ont reçu une aide pour élaborer leur plan d'action. Des conseils et un soutien techniques ont été fournis à 6 pays (Argentine, Botswana, Colombie, El Salvador, Équateur et Pérou). L'UNESCO se penche actuellement sur la mise en place de nouvelles formations et sur la fourniture d'une assistance supplémentaire pour 3 pays des régions Afrique et Amérique latine et Caraïbes. L'Organisation est en train de créer de nouveaux comités nationaux de bioéthique dans 4 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Trois formations pour des enseignants d'éthique (Croatie, Jordanie et Oman) ont été organisées, rassemblant 61 participants de 17 pays (Afrique du Sud, Arabie saoudite, Bulgarie, Croatie, États-Unis, Finlande, Géorgie, Iran, Israël, Jordanie, Oman, Pakistan, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Soudan et Turquie). Quatre universités de l'Argentine, du Brésil et de la Colombie ont signé des mémorandums d'accord pour mettre en place le cours de base en bioéthique, et des discussions analogues, qui</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
	en sont à différents stades, sont menées avec 3 universités d'Asie et 10 universités d'Amérique latine. Une formation sur la bioéthique à l'intention des journalistes a été mise sur pied en Amérique latine. Deux cours en ligne sur l'éthique ont été organisés (par l'UNESCO-Redbioética, en collaboration avec le réseau de bioéthique et une ONG argentine) et suivis par 163 étudiants de 19 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Une conférence sur l'éducation à l'éthique pour tous s'est tenue en Asie.	
<p>IP : Élaboration d'un certain nombre de rapports assortis de conseils spécifiques en matière de politiques, à la suite des réflexions internationales conduites sur les conséquences éthiques, juridiques et sociales des sciences et des technologies, en mettant l'accent sur la bioéthique.</p> <p>C 2014-2015 : 2 rapports.</p> <p>CIB : 1.</p> <p>COMEST : 1.</p>	Faisant suite aux sessions du CIB et du CIGB tenues en septembre 2014, deux groupes de travail du CIB préparent actuellement l'avant-projet de leurs rapports, qui portent respectivement sur le partage des bienfaits et sur l'actualisation de leur réflexion sur le génome humain et les droits de l'homme, et qui seront achevés d'ici à la fin de 2015. À la suite de la session de la COMEST d'octobre 2014, deux groupes de travail de la Commission mettent actuellement la dernière main à leurs rapports, respectivement relatifs à la dimension éthique dans les sciences, les technologies et la société et aux incidences éthiques du changement climatique. En outre, le Secrétariat prépare la révision de la Recommandation de 1974; 50 réponses détaillées ont été transmises suite à l'invitation en ligne à fournir des observations. Des membres du CIB, du CIGB et de la COMEST ont également formulé des observations préliminaires lors de leurs sessions respectives.	Élevée

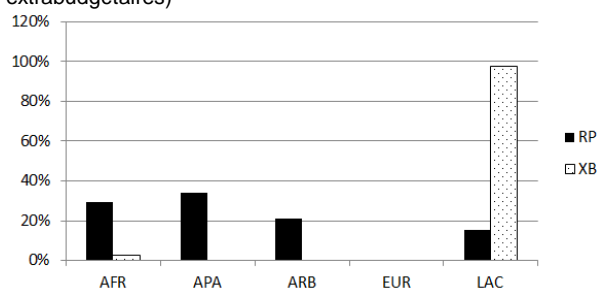
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
La décentralisation des activités de renforcement des capacités vers les unités hors Siège a posé de multiples problèmes aux membres du personnel hors Siège basé dans des régions qui ne sont ni spécialistes de l'éthique ni familières des activités touchant à ce domaine.	Les membres du personnel du Siège collaborent étroitement avec leurs collègues hors Siège. Ils leur transfèrent des connaissances et leur fournissent une aide précieuse, à la fois pour garantir que toutes les formations atteignent le niveau de qualité attendu et pour coordonner le nombre limité de formateurs spécialisés bénévoles disponibles pour ces activités dans l'ensemble des régions.
La forte demande de formations pour des enseignants d'éthique (notamment depuis la décentralisation de ces activités vers les unités hors Siège) a entraîné une diminution des formateurs spécialisés bénévoles inscrits dans le fichier central.	En 2014, 3 nouveaux formateurs possédant la formation et l'expérience requises ont été intégrés au fichier central afin de remédier à la situation. Une formation de formateurs programmée en février 2015 aura pour objectif d'accroître le nombre de bénévoles inscrits dans le fichier, et de résoudre le problème sur le long terme.

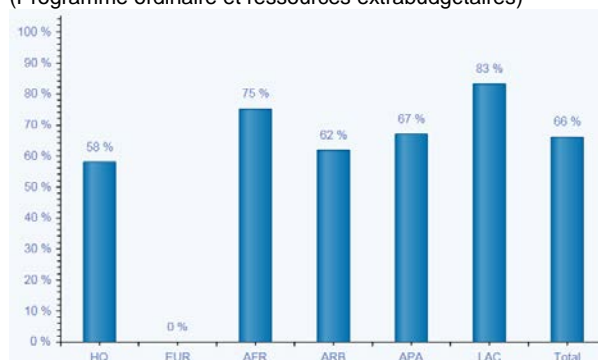
Résultat escompté 5 : Renforcement des capacités des États membres de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques de la jeunesse multipartites prenantes et inclusives et engagement des jeunes des deux sexes dans la consolidation des communautés et les processus démocratiques

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015	6 852	3 034	44%	10 735	7 875	73%	20 000	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 66 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 12 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'États membres lançant un processus multipartites prenantes et inclusif d'élaboration et/ou de révision de leurs politiques publiques de la jeunesse incluant une dimension d'égalité des genres, avec la participation de jeunes gens des deux sexes.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 7 pays (dont 3 au moins en Afrique et 1 dans chacune des autres régions) lancent un processus multipartites prenantes et inclusif d'élaboration et/ou de révision, sur la base de données factuelles, de leurs politiques publiques de la jeunesse. - Au moins 4 des 7 politiques publiques sur les jeunes prévues intègrent une dimension d'égalité des sexes. - Des entités représentatives nationales menées par des jeunes et facilitant l'engagement de la jeunesse dans l'élaboration des politiques publiques de la jeunesse, sont créées ou renforcées dans 7 pays (dont au moins 3 en Afrique et 1 dans chacune des autres régions). 	<p>En se fondant sur ses principes directeurs relatifs à l'élaboration participative de politiques de la jeunesse, l'UNESCO examine actuellement l'avant-projet d'une nouvelle politique de la jeunesse pour la Mongolie. Des discussions et des consultations sur l'élaboration et/ou la révision des politiques nationales de la jeunesse sont menées avec les parties prenantes nationales dans les États arabes (Tunisie, Maroc, Jordanie et Liban), en Europe du Sud (Grèce), en Afrique de l'Est (Kenya, Soudan du Sud et Somalie) et au Niger, et en sont à différents stades.</p>	Élevée


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de projets conduits par des jeunes à l'appui du développement national et du renforcement des communautés, et permettant un engagement civique des jeunes.</p> <p>C 2014-2015 : 15 projets entrepreneuriaux ou innovants sociaux lancés par des jeunes (dont 3 en Afrique) pour donner suite au Forum des jeunes de l'UNESCO, dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO.</p> <p>15 projets de renforcement des communautés (dont 6 en Afrique) conduits par des jeunes en situation de vulnérabilité, y compris les jeunes affectés par la violence, dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO.</p>	<p>15 projets conduits par des jeunes (3 en Afrique) ont été lancés et en sont actuellement à des stades d'avancement différents. Des informations sont recueillies pour déterminer le nombre exact de projets de renforcement des communautés menés par des jeunes en situation de vulnérabilité.</p>	Élevée
<p>IP : Meilleure participation aux processus démocratiques des jeunes, en particulier des femmes, des pays en transition démocratique.</p> <p>C 2014-2015 : Niveau de participation accru dans au moins 2 pays en transition (le cas échéant, dans les PNUAD ou les documents UCPD).</p> <p>Au moins 40 % de jeunes femmes parmi les participants aux actions entreprises.</p>	<p>Des projets sont mis en œuvre dans 2 pays (Tunisie et Égypte) en vue (i) d'augmenter la participation des jeunes à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques (NET-MED Jeunesse) et (ii) de sensibiliser les jeunes aux droits civiques et à la participation citoyenne et d'améliorer leurs compétences en la matière, notamment en utilisant le Manuel d'apprentissage de la démocratie pour les jeunes de l'UNESCO élaboré en 2011 et expérimenté en Tunisie après le printemps arabe.</p>	Élevée
<p>IP : Renforcement de la coordination au sein de l'UNESCO et de la contribution au travail sur la jeunesse mené en collaboration par les Nations Unies, en particulier le Réseau interinstitutions pour l'épanouissement des jeunes.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration, actualisation, suivi et évaluation du plan de mise en œuvre à l'échelle de l'UNESCO du programme sur la jeunesse de l'UNESCO, indiquant les activités, les échéances et les ressources. 	<p>Durant cette première année de mise en œuvre de la Stratégie opérationnelle pour la jeunesse, l'élaboration du plan de mise en œuvre à l'échelle de l'UNESCO a été menée parallèlement à l'exécution des programmes sectoriels. Un premier plan complet et les rapports sur la mise en œuvre correspondants devraient être publiés en février 2015, en intégrant les contributions de tous les secteurs et bureaux hors Siège sur les activités prévues et en cours.</p>	Élevée
<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 10 activités, projets et initiatives menées en collaboration par les Nations Unies prenant en compte et intégrant les contributions de l'UNESCO, y compris les PNUAD et les documents UCPD. 	<p>À ce jour, les contributions de l'UNESCO ont été intégrées dans 7 initiatives mondiales pour la jeunesse menées en collaboration par les Nations Unies. Dans 3 d'entre elles, l'UNESCO a joué un rôle de chef de file/de rassembleur, aux côtés d'autres organismes du système des Nations Unies. Des informations sont recueillies sur la participation de l'UNESCO aux initiatives régionales et nationales menées en collaboration par les Nations Unies (y compris les PNUAD).</p>	

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
	Les 7 initiatives mondiales sont, par ordre chronologique, l'élaboration d'indicateurs pour mesurer la mise en œuvre du Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse (novembre 2014), le premier Forum mondial sur les politiques de la jeunesse (28-30 octobre 2014, Bakou, coorganisateur), le Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse (octobre 2014), le Forum Pré-Conférence de la Jeunesse des PEID (août 2014, Apia), le Forum des jeunes de l'ECOSOC (juin 2014), la réunion d'experts sur l'engagement civique des jeunes (juin 2014, Paris, coorganisateur) et la Conférence mondiale de la jeunesse (mai 2014, Sri Lanka).	

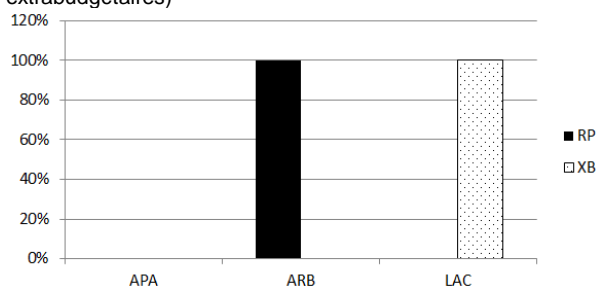
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
Instabilité en matière de gouvernance, instabilité politique persistante et problèmes de sécurité (notamment dans les pays en transition ou en situation de post-conflit), associés au « pouvoir » limité des ministères de la jeunesse par rapport aux autres ministères, à une mauvaise coordination des politiques et programmes nationaux de la jeunesse, ainsi qu'à une absence de mécanismes et de structures favorisant une participation inclusive des jeunes, à la gouvernance en particulier.	Promotion, conception et lancement d'une approche multipartites prenantes de l'élaboration de politiques et programmes de la jeunesse comme moyen de garantir le partage des responsabilités et de la propriété et de faire participer différents groupes de jeunes.
Grand manque de ressources humaines par rapport aux besoins de mise en œuvre, de coordination et d'établissement de rapports relatifs aux programmes, associé à un manque de ressources financières qui permettraient de maintenir un juste équilibre entre responsabilités régionales en matière de programmation et attentes nationales accrues des États membres (par exemple Afrique et LAC).	Mobilisation accrue de ressources extrabudgétaires et de partenariats ; priorité accordée à l'action menée en collaboration par les organismes des Nations Unies plutôt qu'aux interventions relevant exclusivement de l'UNESCO ; mise en place d'un système interne de coordination et d'établissement de rapports, permettant à tous les agents responsables de fournir des contributions directes et reposant sur ces dernières, en limitant les besoins de traitement supplémentaire par le personnel des programmes sur la jeunesse.
Écart entre les activités de l'UNESCO relatives à la jeunesse, non seulement d'un secteur à l'autre, mais aussi à l'échelon régional, sous-régional et national, principalement du fait de la méconnaissance de la Stratégie opérationnelle pour la jeunesse de l'UNESCO et/ou de l'expérience/des capacités limitées dans ce domaine.	Élaboration d'outils et d'initiatives pour assurer une sensibilisation et une communication accrues en interne. En fonction des financements, un programme de renforcement des capacités/de formation interne (à l'échelle de l'UNESCO) relatif à la jeunesse pourrait être déployé.

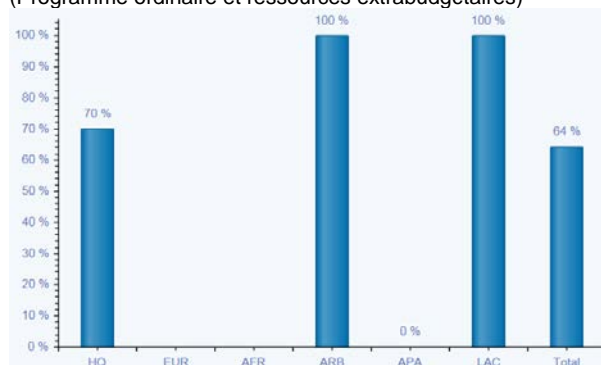
Résultat escompté 6 : Conception et mise en œuvre par les États membres de politiques publiques multipartites prenantes et inclusives dans le domaine de l'éducation physique, des sports et de la lutte contre le dopage

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
1 149	501	44%	2 705	1 354	50%	2 500	2 748	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 64 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 14 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Mise en place dans les États membres de lignes directrices sur l'établissement de cadres d'orientation nationaux, en vue de garantir l'accès de tous au sport et l'égalité des genres et d'améliorer la situation de l'éducation physique à l'école.</p> <p>C 2014-2015 : 6 pays ont organisé des réunions nationales de parties prenantes.</p> <p>6 réunions de suivi à l'échelon régional ou sous-régional analysent la mise en œuvre de MINEPS V.</p>	<p>Dans le cadre global de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques d'éducation physique et de sport, la dynamique favorable créée par la redynamisation du CIGEPS au cours du précédent exercice biennal et la Conférence MINEPS V de 2013 a permis de renforcer les partenariats avec les États membres, les organisations sportives et les organismes des Nations Unies. En témoignent la réalisation réussie de la publication L'Éducation physique de qualité (EPQ) : directives à l'intention des décideurs, et les promesses de soutien financier formulées par les partenaires de l'UNESCO pour l'application des directives à l'échelle nationale, soutien qui permettra également d'organiser des réunions nationales de parties prenantes en 2015. Les directives et les indicateurs correspondants sont aussi utilisés en vue de réduire l'inactivité physique, dans le cadre d'une action commune OMS/UNESCO menée par l'Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. L'Uruguay a organisé la deuxième réunion régionale de suivi de MINEPS V, et les négociations avec les gouvernements et les acteurs du milieu sportif concernant la tenue de réunions similaires dans d'autres régions sont prometteuses. Conformément à la décision 194 EX/9, le processus de consultation sur la</p>	Moyenne

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
	révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport a pu être menée à bien en utilisant exclusivement des fonds extrabudgétaires, et à temps pour soumettre un projet de révision au Conseil exécutif à sa 196 ^e session.	
<p>IP : Plate-forme internationale pour le partage d'information entre organismes sportifs, gouvernements et autres acteurs concernés en vue de lutter contre la corruption dans le sport et la manipulation des compétitions sportives opérationnelle, et outils de formation mis à la disposition des autorités.</p> <p>C 2014-2015 : 1 plate-forme ou 1 mécanisme de partage de l'information est opérationnel.</p>	L'UNESCO a organisé une collecte de fonds pour améliorer les consultations sur la mise en place de plates-formes de partage de l'information et pour concevoir des outils de formation à l'intention des autorités.	Moyenne
<p>IP : Adoption de politiques nationales de lutte contre le dopage en application de la Convention internationale contre le dopage dans le sport de 2005.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 180 États parties à la Convention. - 70 % des États parties ont atteint un niveau de conformité satisfaisant. - 45 projets approuvés au titre du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport. 	Bien que le nombre d'États parties adhérents à la Convention internationale contre le dopage dans le sport ait atteint 177, le succès de cet instrument ne peut se mesurer que par l'efficacité des politiques de lutte contre le dopage mises en œuvre dans les États membres. Pour évaluer ce qui fonctionne et analyser les principaux obstacles à l'efficacité des politiques nationales sur les plans juridique et pratique, le « projet sur les politiques », approuvé au titre du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport et visant à évaluer les lacunes dans cinq pays pilotes, a été lancé. Ses résultats seront présentés à la cinquième Conférence des Parties, en 2015. Le niveau de conformité atteint par les États parties ne sera connu qu'à la fin de 2015, à temps pour la Conférence. Dans le domaine du renforcement des capacités, 29 nouveaux projets ont été approuvés au titre du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, portant le nombre total de projets approuvés depuis la mise en route du Fonds, en 2008, à 149 dans 193 pays, pour un montant total de 2 700 000 dollars des États-Unis.	Élevée

Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
Bien que l'UNESCO assure le secrétariat de la Convention contre le dopage et qu'elle soit le seul organisme des Nations Unies à disposer d'un mandat dans le domaine du sport, les ressources réduites qui sont à sa disposition – à la fois sur le plan des effectifs et du budget ordinaire – ne permettent pas de mener des interventions stratégiques à l'échelon national en plus des projets limités et à court terme mis en œuvre au titre du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport.	La collecte de fonds pour la conception et les conseils en matière de politiques nationales est essentielle pour atteindre les objectifs fixés par le résultat escompté.

GRAND PROGRAMME IV : CULTURE

Évaluation stratégique

58. Durant la période considérée, le Secteur de la culture a centré son action sur trois grands domaines interconnectés : la mise en œuvre des conventions relatives à la culture, les réponses aux situations de crise et les actions de plaidoyer visant à garantir la prise en compte de la culture dans l'agenda post-2015. Cette période a aussi été marquée par les événements liés au 20^e anniversaire du Projet de la Route de l'esclave, dont une journée de célébration et de réflexion au Siège le 10 septembre 2014.

59. Concernant les conventions culturelles, priorité a été donnée aux réunions statutaires, qui ont toutes été tenues comme prévu, et à la mise en œuvre des décisions prioritaires adoptées par leurs organes directeurs respectifs. Outre ces réunions, l'Assemblée générale du patrimoine mondial a tenu une session extraordinaire lors de laquelle elle a adopté un nouveau modèle pour la conduite de l'élection des membres du Comité du patrimoine mondial. Une assistance technique a été fournie, dans la mesure autorisée par les ressources extrabudgétaires, en vue de renforcer les cadres humains, institutionnels et législatifs au niveau national. Quelques résultats encourageants sont présentés ici et décrits plus en détail dans SISTER. Toutefois, la situation financière a eu pour conséquence que les réunions statutaires et les obligations afférentes sont restées prioritaires par rapport aux investissements à plus long terme à l'appui de l'élaboration des politiques, des actions de sauvegarde, du renforcement des capacités et de la sensibilisation, qui sont essentielles à la pleine mise en œuvre des conventions et à l'obtention d'un impact.

60. L'année 2014 a aussi été marquée par les crises en Iraq et en Syrie et leurs effets négatifs sur le patrimoine culturel et la diversité culturelle. Deux réunions internationales d'experts ont été organisées sur la situation en Syrie (mai 2014) et en Iraq (juillet 2014) dans le but de coordonner la réponse de l'Organisation. En ce qui concerne la Syrie, le programme de 2,7 millions d'euros financé par l'UE a permis de créer un Observatoire en ligne pour suivre et évaluer l'état du patrimoine culturel syrien, le renforcement de la lutte contre le trafic illicite de biens culturels et diverses activités de renforcement des capacités (Bureau de l'UNESCO à Beyrouth), ainsi que la fourniture d'un soutien technique aux professionnels syriens par les secrétariats des conventions. Concernant l'Iraq¹, des actions de levée de fonds ont été menées afin de rendre opérationnel le Plan d'action d'urgence adopté en juillet, et les résultats ont été encourageants. Une conférence internationale sur « la protection du patrimoine et de la diversité culturelle en péril en Iraq et en Syrie », organisée au Siège le 3 décembre 2014, a eu pour but de sensibiliser les parties prenantes à la nécessité de mieux intégrer la dimension culturelle dans les mesures de sécurité, la résolution des conflits, l'aide humanitaire et les politiques et actions de développement. Parallèlement, le Secrétariat a continué à plaider en faveur de l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies d'une résolution interdisant le commerce des biens culturels enlevés illégalement d'Iraq et de Syrie. Une unité de préparation et de réponse aux urgences a été créée pour aider le Secteur de la culture à intensifier son action, qui a besoin d'un financement durable pour être opérationnelle, sa capacité de faire face aux situations d'urgence et de répondre aux attentes résultant des conférences internationales consacrées à ces sujets.

61. À la suite des décisions adoptées par le Conseil exécutif à sa 195^e session, le Secteur de la culture a intensivement poursuivi ses efforts pour intégrer la culture dans l'agenda post-2015. Des informations détaillées sur l'action menée en 2014 sont fournies dans le document 196 EX/8. Plus que jamais, un soutien politique cohérent sera requis durant les négociations finales pour consolider la place de la culture dans le cadre proposé par le Groupe de travail ouvert sur les Objectifs de développement durable, avant l'adoption de l'agenda final.

¹ Pour des informations plus détaillées sur l'Iraq, voir le document 196 EX/5 Partie I « Protection du patrimoine iraquien » (faisant suite à la décision 195 EX/31).

Fonds mobilisés et partenariats établis

62. Les ressources promises et les nouveaux partenariats conclus en 2014 ont renforcé les domaines prioritaires où l'UNESCO exerce un leadership dans le domaine de la culture, à savoir la mise en œuvre des conventions, la protection du patrimoine culturel dans les contextes de conflit et de post-conflit, et la priorité Afrique. L'UNESCO a notamment signé un accord de 2 millions de dollars des États-Unis avec la Banque mondiale pour le renforcement des capacités de protection du patrimoine culturel en Afghanistan. L'Agence suédoise de développement a confirmé une contribution de 2,5 millions de dollars en faveur du développement des capacités pour la Convention de 2005 dans 13 pays en développement. Le Japon a approuvé un projet de 1,5 million de dollars pour la conservation des collections des musées et la protection des sites du patrimoine culturel en péril en Iraq. Plusieurs nouveaux partenariats ont aussi été établis avec le secteur privé : avec Kush Communication Limited (Royaume-Uni) et l'OCP (Maroc) en vue de produire 6 films fondés sur l'Histoire générale de l'Afrique, avec le Fonds culturel arts & ouvrages (France) en vue de soutenir les projets de conservation sur les sites du Patrimoine mondial en péril, avec Seabourn (États-Unis d'Amérique) en vue de développer la mise en réseau, le renforcement des capacités et la sensibilisation au tourisme durable et à la conservation du patrimoine mondial, et avec Jaeger-LeCoultre (Suisse) à l'appui du Programme sur le patrimoine mondial marin. Plusieurs accords de financement existants avec des donateurs gouvernementaux traditionnels et le secteur privé ont été prorogés en 2014.

Impact de la situation financière sur l'exécution du programme

63. Les effets du plan de dépenses de 507 millions de dollars ont été sévèrement ressentis durant la période considérée. Conformément à l'exercice de classement des priorités budgétaires mené par le Conseil exécutif, le programme du Secteur de la culture a été centré sur la mise en œuvre des six conventions. Cependant, étant donné les obligations statutaires considérables et les coûts fixes connexes s'élevant à environ 6 millions de dollars par période biennale, le budget ordinaire a principalement servi à organiser les réunions statutaires. Cela n'a laissé que très peu de ressources pour les autres programmes à plus long terme ainsi que pour les activités décentralisées², renforçant en conséquence leur dépendance vis-à-vis des financements extrabudgétaires. Ces contraintes budgétaires, combinées avec la réduction de 24 postes de CLT, ont privé le secteur de toute marge de manœuvre pour répondre aux nouvelles demandes des États parties dans le domaine normatif ou faire face aux besoins urgents résultant de situations de conflit. Quant aux programmes thématiques, les activités se sont poursuivies sans interruption durant la période considérée en ce qui concerne le Fonds pour la promotion de la culture, le Réseau des villes créatives, la Plate-forme en ligne des Routes de la soie et l'Histoire générale de l'Afrique, qui ont tous bénéficié de financements extrabudgétaires. La même remarque vaut pour le projet de la Route de l'esclave, qui a reçu des fonds limités du budget ordinaire. Cependant, l'absence de perspectives stables de financement pour ces deux derniers projets, qui jouent un rôle important dans la priorité Afrique, demeure un problème critique de mise en œuvre.

Problèmes généraux rencontrés dans la mise en œuvre et actions correctives menées pour y répondre


64. Douze mois après le début de la période biennale, le chevauchement entre objectifs, attentes, charge de travail et ressources dont il est question dans l'audit mené par IOS des méthodes de travail des conventions sur la culture a continué à peser lourdement sur le secteur, malgré l'introduction de mesures de rationalisation des ressources et d'économie. Ces mesures comprennent l'établissement d'une Unité des services communs des conventions dotée de 11 postes, qui aide toutes les conventions culturelles pour l'organisation de leurs réunions statutaires ainsi que leurs activités de communication, de diffusion et de partenariat. Les mesures prises par le Secrétariat et les organes directeurs des conventions suite aux recommandations de l'audit d'IOS, comprenant l'alignement de la charge de travail sur les ressources disponibles et la

²

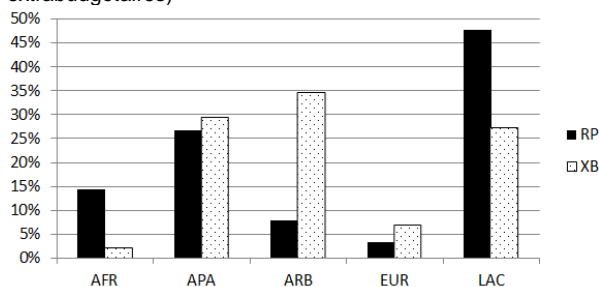
2,3 millions de dollars pour tout l'exercice biennal 2014-2015.

recherche de ressources financières et humaines supplémentaires, ont été présentées et débattues lors d'une Réunion d'information avec les États membres le 29 janvier 2015. Bien que dans certains cas des résultats encourageants aient été obtenus en matière de levée de fonds, le soutien accordé reste insuffisant pour satisfaire aux obligations statutaires, aux nouvelles attentes et, dans certains cas, également aux activités prioritaires. Des réformes de la gouvernance seront essentielles pour réduire durablement les coûts directs et indirects des mécanismes statutaires. À cet égard, l'audit externe en cours de la gouvernance de l'UNESCO pourrait identifier un certain nombre d'options susceptibles de répondre à ces problèmes persistants et donc de guider les décisions des États membres. Nonobstant de possibles gains d'efficacité et un soutien financier éventuellement accru, il faudrait que les organes directeurs des conventions hiérarchisent davantage les activités et les services afin de libérer des ressources. À cet égard, étant donné le déséquilibre persistant entre l'accent actuellement mis sur les systèmes d'inscription sur des listes et les autres mécanismes importants de mise en œuvre, souligné dans l'évaluation par IOS des conventions culturelles, cette hiérarchisation devrait être effectuée par les organes directeurs des conventions au moyen d'une approche attentive privilégiant les objectifs à long terme visant à protéger la crédibilité des conventions concernées.

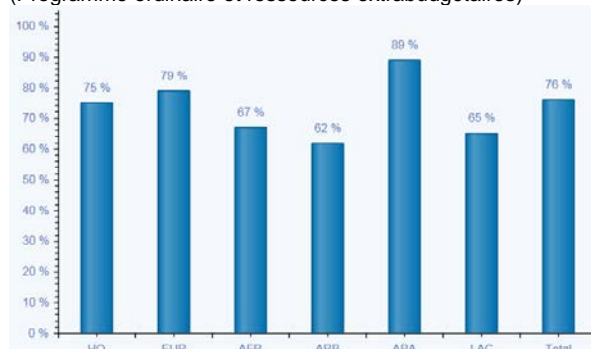
Résultat escompté 1 : Identification, protection, suivi et gestion durable du patrimoine matériel par les États membres, notamment par la mise en œuvre effective de la Convention de 1972

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis)								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015								
16 694	7 751	46%	34 119	21 705	64%	26 000	28 554	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 76 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 14 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Soutien des organes directeurs de la Convention de 1972 par l'organisation efficace de leurs réunions statutaires.</p> <p>C 2014-2015 : Organisation de 2 sessions ordinaires du Comité intergouvernemental et d'1 session de l'Assemblée générale.</p>	<p>Organisation d'une session ordinaire du Comité intergouvernemental (38^e session, Doha, juin 2014) pour laquelle le pays hôte a fourni la logistique et pris en charge les coûts additionnels. Le Comité a aussi répondu aux recommandations de l'audit des méthodes de travail des conventions, qui visent à simplifier et rationaliser les divers processus statutaires et parvenir à la maîtrise des coûts.</p> <p>Organisation d'une session extraordinaire du Comité intergouvernemental (novembre 2014), qui a adopté un nouveau modèle pour la conduite de l'élection des membres du Comité du patrimoine mondial : 16 sièges à répartir entre les groupes électoraux et 5 sièges à pourvoir par une élection ouverte.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de biens du patrimoine mondial où les capacités du personnel sont renforcées, notamment en collaboration avec des instituts et centres de catégorie.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 120 sites.</p>	64 sites du patrimoine mondial ont bénéficié d'activités de renforcement des capacités organisées au niveau national ou régional, souvent en collaboration avec les centres de catégorie 2 rattachés au patrimoine mondial en conservation et gestion durable du patrimoine avec la participation des communautés locales.	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'États parties qui élaborent ou révisent des listes indicatives, et pourcentage de dossiers de candidature conformes aux conditions prescrites.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <p>(C 1) : Élaboration ou révision de listes indicatives par 40 États parties.</p> <p>(C 2) : 70 % des dossiers de candidature conformes aux conditions prescrites.</p> <p>(C 3) : 15 % des dossiers conformes aux conditions prescrites émanant d'États parties sous-représentés ou non représentés.</p>	<p>(C 1) : En 2014, 26 États parties ont révisé leurs listes indicatives et 3 autres sont en train d'élaborer leur première liste indicative, conseillés par le Secrétariat et les organes consultatifs.</p> <p>(C 2) : 87,7 % des dossiers de candidature reçus au 1^{er} février 2014 pour examen en 2015 ont été considérés comme complets et conformes aux <i>Directives opérationnelles</i>.</p> <p>(C 3) : 14 % des dossiers conformes aux conditions prescrites sont venus d'États parties sous-représentés ou non représentés.</p>	Élevée
<p>PI : Nombre de biens du patrimoine mondial qui contribuent au développement durable.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <p>(C 1) : Au moins 6 études de cas par région démontrant comment la gestion des biens du patrimoine mondial contribue au développement durable.</p> <p>(C 2) : Au moins 14 biens du patrimoine mondial dans les régions ou pays prioritaires bénéficient de projets de conservation spécifiques portant sur des sujets tels que la Liste du patrimoine mondial en péril, les conflits, les catastrophes, la gestion du tourisme, l'urbanisation et le changement climatique.</p>	<p>(C 1) : Au moins 2 projets par région démontrent comment la gestion des biens du patrimoine mondial contribue au développement durable (4 en Afrique, 2 dans les États arabes, 9 en Asie-Pacifique, 2 en Europe, 3 en Amérique latine et Caraïbes).</p> <p>(C 2) : Des projets concernant 29 sites du patrimoine mondial dans les régions ou pays prioritaires portant sur des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril, sur les conflits, les catastrophes, la gestion du tourisme, l'urbanisation et le changement climatique démontrent la pertinence des activités de la Convention de 1972 visant à répondre à ces défis.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de parties prenantes contribuant à la conservation, aux priorités thématiques et à la sensibilisation.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <p>(C 1) : 6 partenariats (nouveaux ou renouvelés) en matière de conservation impliquant l'éducation des jeunes, des sites en péril, l'Afrique ou des communautés.</p> <p>(C 2) : 700 participants aux campagnes de bénévoles en faveur du patrimoine.</p>	<p>(C 1) : 4 partenariats conclus ou renouvelés en 2014 portent sur des sites en péril, des communautés ou l'éducation des jeunes.</p> <p>(C 2) : À l'occasion des campagnes de bénévoles en faveur du patrimoine, au moins 500 jeunes sont venus sur 45 sites du patrimoine mondial où ils ont participé à des activités pratiques de conservation préventive et à des séances d'information sur des questions concernant le patrimoine mondial, avec les communautés locales.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de sites du patrimoine mondial où la contribution équilibrée des femmes et des hommes à la conservation est avérée.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 6 sites.</p>	13 sites du patrimoine mondial montrent une contribution équilibrée des femmes et des homes à la conservation.	Élevée

Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

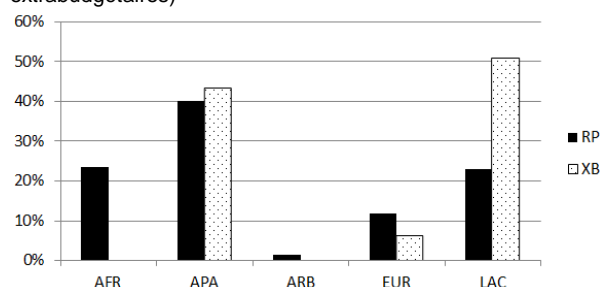
Principaux défis	Mesures correctives
<p>Le principal problème reste celui du nombre croissant de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (le palier symbolique du millier de sites a été atteint en juin 2014), qui se traduit par une charge de travail et des attentes accrues dans un contexte de ressources stables et prévisibles en diminution (Programme ordinaire et Fonds du patrimoine mondial) étant donné la situation financière actuelle.</p>	<p>L'Assemblée générale des États parties (novembre 2013) a approuvé la création de sous-comptes au sein du Fonds du patrimoine mondial, mais les contributions reçues à ce jour, se montant à 31 000 euros, sont très loin d'atteindre l'objectif d'au moins 1 million de dollars par an. Des consultations ont eu lieu entre le Secrétariat et les États parties au cours du deuxième semestre de 2014 en vue de proposer de nouvelles mesures d'efficacité et d'économie ainsi que de mobilisation de ressources qui pourraient contribuer à garantir la durabilité du Fonds.</p>

Principaux défis	Mesures correctives
L'accroissement de la charge de travail et des attentes des États parties n'est pas compensé par une dotation en personnel suffisante, avec la suppression de plusieurs postes établis entre le 37 C/5 et le 38 C/5.	Les États parties se sont mobilisés pour faire face aux pénuries de personnel : 2 personnes détachées par la Turquie ont été fournies au Centre du patrimoine mondial pendant l'été 2014 pour une durée d'au moins un an et une autre personne détachée par Singapour est attendue pour janvier 2015. De nouveaux renforts sont nécessaires sur une base durable.

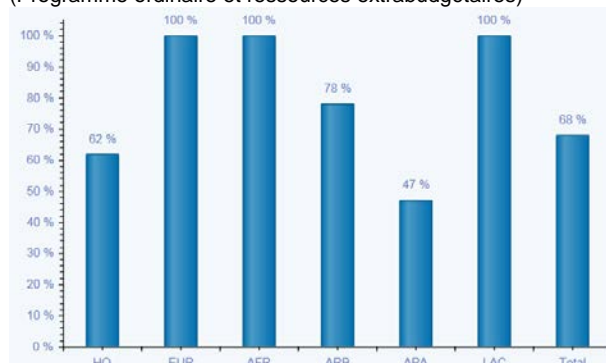
Résultat escompté 2 : Promotion du dialogue sur les politiques à mener pour lutter contre l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels grâce à une coopération internationale améliorée, renforcée et plus efficace, y compris la mise en œuvre de la Convention de 1970 et le renforcement des capacités des musées

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis)								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015								
4 426	2 215	50%	3 446	1 291	37%	5 000	1 403	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 68 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 24 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Soutien des organes directeurs par l'organisation efficace de leurs réunions statutaires.</p> <p>C 2014-2015 : 4 réunions statutaires.</p>	<p>Organisation de la 2^e session du Comité subsidiaire de la Réunion des Parties à la Convention de 1970 qui a examiné le projet de Directives opérationnelles. Organisation de la 19^e session du comité sur le retour et la restitution, qui a examiné la suite donnée aux recommandations adoptées à la 18th session (2012) ; plusieurs cas de restitution, « La valise diplomatique et les biens culturels » et « la vente sur l'internet de biens culturels ».</p>	Élevée
<p>IP : Nombre d'affaires réglées de retour ou restitution de biens culturels.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins deux nouvelles affaires de retour ou de restitution soumises au PRBC ou résolues par le Secrétariat.</p>	<p>Le Secrétariat fournit actuellement des conseils juridiques et pratiques à la Zambie et à la Turquie concernant des affaires de restitution à soumettre au PRBC.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de nouveaux États parties à la Convention de 1970.</p> <p>C 2014-2015 : 6 nouvelles ratifications.</p>	<p>2 États membres (Bahreïn et le Chili) ont ratifié la Convention de 1970.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de partenaires différents contribuant à la protection, aux priorités thématiques et à la sensibilisation.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation de fond de partenaires à la fois étatiques et non étatiques à au moins 2 événements majeurs. 	<p>Le Secrétariat a organisé 4 ateliers internationaux de renforcement des capacités ciblant 14 pays de la région Asie-Pacifique et des États arabes et a formé plus de 150 participants avec le concours de partenaires étatiques et non étatiques. Il a aussi participé et contribué à 6 activités de formation organisées par des partenaires dans différentes</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
- 20 ateliers de renforcement des capacités.	régions. Il a lancé 8 initiatives de sensibilisation, touchant 83 pays. Les actions de renforcement des capacités et de sensibilisation menées ont aussi concerné les situations d'urgence et de conflit, notamment en Syrie et en Iraq.	
<p>IP : Nombre d'experts/participants aux ateliers de renforcement des capacités humaines et institutionnelles relatifs à l'application de la Convention de 1970 et au rôle des musées par genre.</p> <p>C 2014-2015 : accroissement de 20 % de la participation des femmes.</p>	La participation des femmes aux ateliers de formation sur la Convention de 1970 a progressé, leur proportion atteignant 38 %. Quant aux musées, sur 26 ateliers de renforcement organisés en 2014, les femmes ont représenté 54 % des participants, selon les estimations.	Élevée
<p>IP : Nombre de rapports sur l'application de la Convention de 1970 au niveau national fournis par les Parties qui ont été analysés et ont fait l'objet d'un suivi.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 30 rapports nationaux.</p>	Des rapports sur l'application de la Convention doivent être soumis tous les quatre ans. Le prochain cycle est prévu pour 2015.	Moyenne
<p>IP : Promotion du rôle social, économique et éducatif des musées en tant que vecteurs du développement durable et du dialogue interculturel encouragés et développement des capacités des professionnels des musées.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'un forum de haut niveau sur les musées, levée de fonds et tenue éventuelle de 2 réunions du forum, et établissement d'une note d'orientation inspirée des travaux du forum (ressources extrabudgétaires). - Élaboration d'un instrument juridique sous forme de recommandation et tenue de deux réunions, l'une destinée aux spécialistes et l'autre aux représentants des États membres (ressources extrabudgétaires). - 3 activités de formation conçues surtout pour l'Afrique et les PMA (ressources extrabudgétaires). - Amélioration de 3 inventaires (ressources extrabudgétaires). 	<ul style="list-style-type: none"> - Initiatives de levée de fonds en cours pour le forum de haut niveau sur les musées. - Élaboration du projet de recommandation bien avancée en coopération avec l'ICOM et au moyen de consultations avec les États membres, réunion intergouvernementale d'experts de catégorie II en préparation, prévue pour mai 2015 et financée par des ressources extrabudgétaires³. - Un total de 26 ateliers de renforcement des capacités, tous financés par des ressources extrabudgétaires, ont été organisés à l'intention des musées et des professionnels en 2014 (11 en Asie-Pacifique, 6 dans les États arabes, 9 en Europe). - 3 activités de formation conçues spécialement pour l'Afrique et les PMA ont été menées. - 3 inventaires ont été améliorés (2 dans les États arabes et 1 en Europe) et 1 matériel de formation a été produit pour l'établissement d'inventaires dans une langue locale (1 en Asie). <p>Diverses actions ont été conduites en Égypte en 2014 afin d'accroître la visibilité et les possibilités de mise en réseau pour le développement du secteur des musées.</p>	Élevée


3

Pour en savoir plus, prière de se reporter au document 196 EX/4.INF. : Notification au Conseil exécutif concernant les invités mentionnés au paragraphe 4 de la décision 195 EX/35).

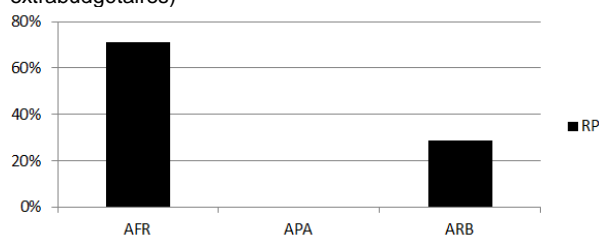
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>La progression vers l'obtention des résultats escomptés pour le biennium et le quadriennium est restée sur la trajectoire prévue en 2014, en dépit des ressources humaines et financières très limitées dont dispose le Secrétariat de la Convention de 1970. Le budget du Programme ordinaire a servi à assurer les services minimums afférents à l'organisation des réunions statutaires. Toutes les activités de renforcement des capacités et de sensibilisation ont été menées grâce aux efforts de levée de fonds déployés par le Secrétariat. Toutefois, la réalisation des cibles pour 2015 ne peut être garantie sans des ressources additionnelles (humaines et financières).</p>	<p>Le Secrétariat continue à mobiliser le soutien des États membres (tant financier qu'en nature) ainsi que du secteur non lucratif et du secteur privé pour mettre en œuvre des activités opérationnelles et compenser les pénuries de personnel. Des initiatives de levée de fonds et des négociations sont menées avec l'UE, l'Union africaine, les Pays-Bas, la Turquie, l'Espagne, la Norvège, les États-Unis, la Suisse, la République de Corée, la Chine et Monaco.</p>
<p>L'action en faveur des musées a été marquée par les contraintes concernant les ressources financières et humaines, avec 1 membre du personnel du cadre organique chargé de coordonner le portefeuille des musées au Siège. Cependant, les cibles fixées pour 2014 ont globalement été atteintes, à l'exception du forum de haut niveau sur les musées, pour lequel il faudrait encore des ressources extrabudgétaires.</p>	<p>Des efforts sont déployés pour identifier d'autres sources de soutien pour les activités des musées. Des tentatives sont aussi faites pour relier l'élaboration et la mise en œuvre future de la nouvelle Recommandation aux objectifs du forum de haut niveau proposé, afin d'en accroître l'intérêt et la visibilité, et de générer d'éventuelles opportunités de partenariat.</p>
<p>Globalement, les demandes de plus en plus nombreuses des États membres concernant la prévention du trafic illicite et les actions connexes en faveur des musées ne peuvent être satisfaites sans une augmentation correspondante du soutien financier et humain.</p>	<p>Le Secrétariat encourage la poursuite de la hiérarchisation des services et des activités et l'accroissement du soutien financier et humain.</p>

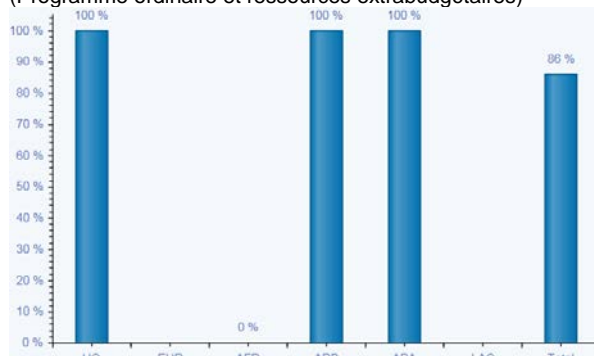
Résultat escompté 3 : Élaboration et application d'orientations globales, stratégiques et prospectives par le biais de la mise en œuvre effective de la Convention de 1954 (et de ses deux Protocoles) et obtention d'un effet multiplicateur

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2 409	1 089	45%	168	83	49%	500	146	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 86 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 100 % des plans de travail ont fait l'objet d'une évaluation globale.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de réunions statutaires organisées</p> <p>C 2014-2015 : 4 réunions statutaires</p>	<p>La 9^e réunion du Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (« le Comité ») a été organisée les 18 et 19 décembre 2014. Le Comité a demandé instamment à ses membres, aux observateurs et à la communauté internationale de prendre des mesures pour prévenir de nouvelles tensions porteuses de menaces pour les biens culturels et d'inclure expressément la question de la protection des biens culturels dans le mandat des forces armées. Il a aussi condamné les attaques répétées et délibérées contre les biens culturels dans le monde, et particulièrement celles perpétrées en République arabe syrienne et en Iraq. Le Comité a aussi appelé la République arabe syrienne et l'Iraq à ratifier le Deuxième Protocole à la Convention de La Haye.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de cas d'assistance internationale et autres formes d'assistance fournies au titre du Deuxième Protocole.</p> <p>C 2014-2015 : Deux prestations d'assistance.</p>	<p>Aucune demande d'assistance internationale ou autre forme d'assistance n'a été reçue des États parties. Le Comité a de nouveau invité les Parties à soumettre des demandes d'assistance du Fonds.</p>	Moyenne


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de nouveaux biens culturels inscrits sur la Liste des biens culturels sous protection renforcée et nombre de Listes indicatives présentées.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 biens culturels inscrits sur la Liste. - 5 listes indicatives soumises. 	<p>Aucun nouveau bien n'a été inscrit sur la Liste en 2014. Cependant, le Secrétariat collabore étroitement avec les autorités tchèques compétentes concernant 11 demandes tchèques d'octroi de la protection renforcée. Il prépare aussi une assistance similaire pour le Nigéria et l'Égypte.</p> <p>Aucune liste indicative nationale n'a été soumise au Secrétariat.</p>	Moyenne
<p>IP : Nombre de capacités nationales renforcées au moyen de conseils techniques.</p> <p>C 2014-2015 : Fourniture de 30 séries de conseils concernant les mesures nationales de mise en œuvre (mesures préparatoires en temps de paix, formation de personnel spécialisé, présentation de demandes de protection renforcée et d'une assistance internationale ou autre forme d'assistance, etc.).</p>	<p>Des conseils techniques ont été fournis à des États membres dans au moins 30 cas. Le Secrétariat a en particulier fourni des conseils concernant une protection renforcée aux autorités tchèques, égyptiennes, mexicaines et nigérianes.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre d'activités et de formations en matière de sensibilisation.</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion de 2 meilleures pratiques par le partage de l'information (site Web, etc.). - Organisation de 2 activités/mises à disposition d'outils (mesures de protection, formation des militaires, etc.) en matière de sensibilisation et de formation . - Renforcement du partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). 	<p>Un certain nombre de meilleures pratiques concernant différents aspects de la mise en œuvre nationale de la Convention de La Haye et de ses Protocoles ont été diffusées par le site Web. En raison de la situation en matière de personnel et des contraintes financières actuelles, le Secrétariat n'a cependant pas pu mener d'activités de sensibilisation et de formations ciblées. Le CICR a participé activement à la 9^e réunion du Comité en décembre 2014. Des discussions sont en cours sur la future coopération.</p>	Élevée
<p>IP : Propositions d'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial qui intègrent des éléments optionnels relatifs à l'octroi de la protection renforcée au titre du Deuxième Protocole de 1999 relatif à la Convention de La Haye de 1954.</p> <p>C 2014-2015 : Propositions d'inscription de 3 biens.</p>	<p>L'inscription d'aucun bien de cette nature n'a été proposée. L'inclusion d'éléments optionnels dans les formulaires pertinents est toujours en cours.</p>	Moyenne
<p>IP : Nombre de nouveaux États parties à la Convention de 1954 (et à ses deux Protocoles).</p> <p>C 2014-2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 nouvelles ratifications de la Convention et de ses deux Protocoles (au moins 4 en Afrique). - Organisation d'une consultation et mise à disposition de matériels pour promouvoir la Convention de La Haye de 1954 et ses deux Protocoles. 	<p>Un État est devenu partie au Deuxième Protocole (Maroc).</p> <p>Le Secrétariat a continué à encourager les États à devenir parties à la Convention de 1954 et à ses deux Protocoles (de 1954 et 1999). En raison de l'épidémie d'Ebola au Libéria et en Sierra Leone, un séminaire prévu pour encourager les gouvernements africains à ratifier la Convention et des deux Protocoles n'a pas pu avoir lieu en 2014. Cette activité est maintenant reportée à 2015.</p>	Moyenne
<p>IP : Nombre de partenaires différents contribuant à la protection, aux priorités thématiques et à la sensibilisation.</p> <p>C 2014-2015 : Participation de fond de partenaires à la fois étatiques et non étatiques à au moins 2 événements internationaux majeurs.</p>	<p>Deux réunions internationales des parties prenantes ont été organisées au Siège à l'initiative de la Présidente (mars et juin 2014). Des représentants de l'UNESCO, du CICR et du Comité international du Bouclier Bleu se sont réunis en vue de créer une plate-forme de discussion sur toutes les questions relatives à la protection des biens culturels en cas de conflit armé, y compris la communication en cas d'urgence.</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de rapports sur la mise en œuvre au niveau national de la Convention de La Haye et ses deux Protocoles.</p> <p>C 2014-2015 : 0.</p>	<p>En vertu du paragraphe 100 des Principes directeurs pour l'application du Deuxième Protocole, les prochains rapports devront être présentés en 2016.</p>	<p>Élevée</p>

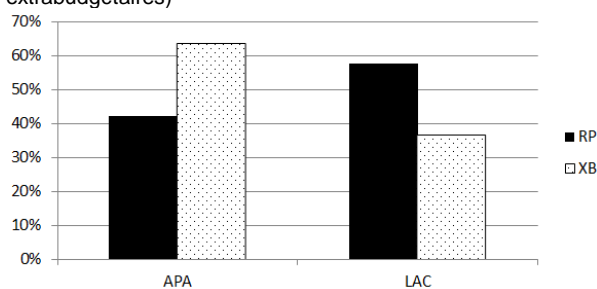
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Les contraintes financières sont un problème primordial. L'actuel budget ordinaire permet seulement au Secrétariat d'organiser les réunions statutaires. Il n'est possible d'entreprendre des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation que si l'on peut identifier des contributions extrabudgétaires. L'absence de telles activités a un impact négatif sur l'aptitude de l'UNESCO à aider les autorités nationales à élaborer des stratégies de protection des biens culturels sur leur territoire en cas de conflit armé. Globalement, l'insuffisance actuelle du budget et la situation en matière de personnel ont un impact négatif sur la mise en œuvre de la Convention de 1954 et de ses deux Protocoles, et des ressources supplémentaires sont nécessaires pour renforcer les services du Secrétariat et essayer de créer des convergences entre cette convention et les Conventions de 1970, 1972 et 2001.</p>	<p>À sa 9^e réunion, le Comité a adopté une décision relative à la création d'un Compte spécial pour les ressources humaines du Secrétariat de la Convention de La Haye de 1954 et de ses deux Protocoles. Un document portant sur cette question sera établi pour la 6^e Réunion des États parties (décembre 2015). Le Compte spécial servira à renforcer les ressources humaines du Secrétariat. De plus, le Secrétariat encourage régulièrement les donateurs potentiels à verser des contributions financières et/ou à mettre à disposition des ressources humaines sur une base durable. L'Azerbaïdjan a fourni un expert associé en juin 2014. La Belgique a versé 58 836 dollars pour l'exécution du programme.</p>

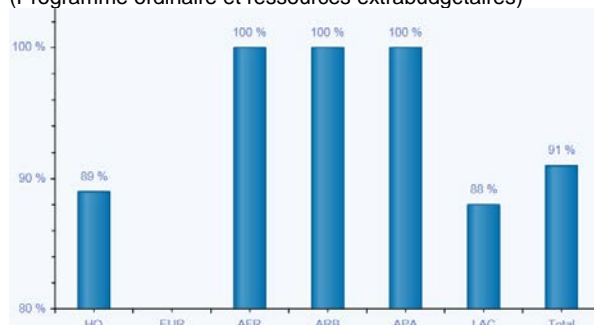
Résultat escompté 4 : Élaboration et application d'orientations globales, stratégiques et prospectives par le biais de la mise en œuvre effective de la Convention de 2001 et obtention d'un effet multiplicateur

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
1 707	778	46%	459	333	72%	6 000	200	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 91 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 100 % des plans de travail ont fait l'objet d'une évaluation globale.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Soutien des organes directeurs de la Convention de 2001 par l'organisation efficace de leurs réunions statutaires.</p> <p>C 2014-2015 : Organisation d'une réunion des États parties et de deux réunions du Conseil consultatif scientifique et technique.</p>	<p>La 5^e réunion du Conseil consultatif scientifique et technique s'est tenue le 11 juin 2014. Le Conseil a adopté plusieurs recommandations notamment sur le lancement d'une initiative visant à identifier et promouvoir les meilleures pratiques en matière d'accès au patrimoine subaquatique. Il a répondu à la demande d'assistance formulée par le Gouvernement haïtien en vue d'évaluer un projet concernant la possible découverte de l'épave du <i>Santa Maria</i> de Christophe Colomb, et a décidé d'envoyer une mission technique.</p>	Élevée
<p>IP : Hausse du nombre des États parties à la Convention de 2001.</p> <p>C 2014-2015 : 5 nouvelles ratifications.</p>	<p>Le nombre de ratifications a augmenté, avec trois nouveaux États parties (Bahreïn, Guyana et Hongrie). Pour encourager la ratification, des réunions régionales et nationales ont été organisées en 2014 aux Bahamas, en Uruguay et au Samoa. L'importance et la visibilité de la Convention ont été portées à l'attention de la communauté internationale par une présentation dédiée à l'ONU à New York et lors de la récente réunion des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement, au Samoa.</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Élargissement de l'accès au patrimoine culturel subaquatique, nombre de partenaires sensibilisés et contribuant à la protection, et de jeunes éduqués et impliqués.</p> <p>C 2014-2015 : Accroissement de la participation des partenaires étatiques et non étatiques, renforcement des capacités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Deux conférences de vulgarisation scientifique (à Hawaii/États-Unis et à Bruges/Belgique) ont été organisées pour promouvoir les normes les plus élevées de protection et de conservation du patrimoine et encourager l'accès du public à celui-ci. - Un kit éducatif sur le thème « patrimoine et réconciliation » a été élaboré à l'occasion de la commémoration de la Première Guerre mondiale. - Une nouvelle application sur iPad a été conçue à l'intention des enfants. - Des illuminations artistiques sur le patrimoine ont été réalisées pour le public à Bruges, Belgique. 	Élevée
<p>IP : Mise en œuvre effective de la Convention par les États parties, harmonisation complète des lois nationales.</p> <p>C 2014-2015 : Plus grande sensibilisation aux obligations afférentes à la mise en œuvre.</p>	<p>En raison des insuffisances budgétaires et du manque de personnel, un nombre limité d'actions, toutes financées par des ressources extrabudgétaires, ont été menées pour accroître la sensibilisation aux obligations liées à la mise en œuvre de la Convention. Parmi ces actions figure l'organisation d'un deuxième cours de formation de base en coopération avec les autorités néerlandaises à Saint-Eustache, en novembre et décembre 2014.</p>	Moyenne

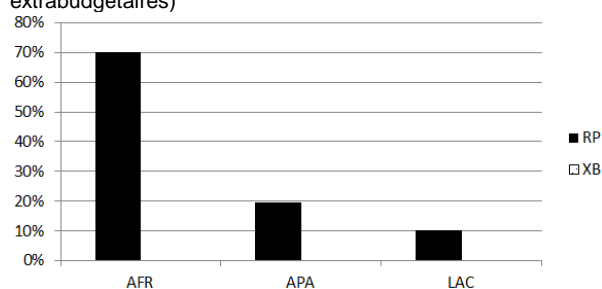
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Les progrès réalisés pour atteindre les cibles et les indicateurs de référence ont globalement été satisfaisants en ce qui concerne les réunions statutaires ; des efforts ont été faits pour augmenter le nombre des ratifications de l'instrument au moyen d'actions de sensibilisation, de réunions régionales et de conférences scientifiques, dans la limite des ressources disponibles. Des problèmes continuent à se poser quant aux ressources disponibles pour les activités de renforcement des capacités. Globalement, les résultats prévus pour 2015 ne peuvent être garantis sans ressources supplémentaires, étant donné le manque actuel de personnel permanent (1 spécialiste du programme et 1 assistant affectés à la Convention).</p>	<p>Le Secrétariat poursuit ses efforts de mobilisation d'une aide financière et en nature des États membres et du secteur privé afin de mettre en œuvre les activités statutaires et le programme opérationnel et compenser le manque de personnel. Une part importante du temps du personnel est donc consacrée à la levée de fonds et à l'identification de nouveaux partenariats.</p>

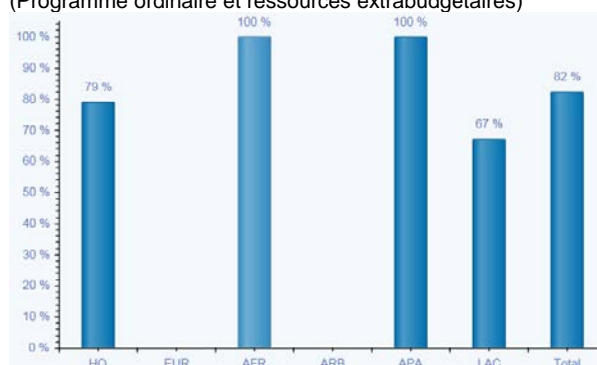
Résultat escompté 5 : Amélioration de l'accès au savoir par la promotion de l'histoire et de la mémoire partagées pour la réconciliation et le dialogue

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagemen t de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
1 756	892	51%	1 678	953	57%	0	796	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 82 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 18 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'institutions, de travaux de recherche, de réseaux et d'événements qui contribuent à une meilleure connaissance et prise de conscience de la traite négrière et de l'esclavage.</p> <p>C 2014-2015 : Mise en place d'au moins 10 institutions, 2 travaux de recherche, 2 réseaux, et organisation d'au moins 10 événements.</p>	<p>Un Réseau international des gestionnaires des sites de mémoire a été mis en place, rassemblant 15 institutions qui promeuvent des itinéraires de mémoire. Un guide méthodologique destiné à renforcer les capacités des gestionnaires de sites de mémoire a été finalisé. Une plate-forme Internet a été créée pour faciliter l'échange d'informations et d'expériences entre les professionnels dans ce domaine. Plus de 50 autres événements ont été organisés dans différentes régions par des partenaires en collaboration avec le projet de célébration du 20^e anniversaire du projet La route de l'esclave, dont un événement mondial au Siège qui a rassemblé d'éminentes personnalités politiques, artistiques et académiques en septembre 2014.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de matériels pédagogiques fondés sur l'Histoire générale de l'Afrique mis au point et utilisés dans les écoles africaines.</p> <p>C 2014-2015 : Trois ébauches de programmes scolaires, trois guides destinés aux enseignants et trois manuels pour les écoles primaires et secondaires mis au point et utilisés dans les pays africains.</p>	<p>Trois types de contenus (ébauches de programme, guides pour les enseignants et manuels) ont été élaborés pour les trois différents niveaux du primaire et du secondaire (10-12 ans, 13-16 ans, 17-19 ans) et sont actuellement examinés par les pairs.</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de chapitres du Volume IX rédigés et validés par le Comité scientifique.</p> <p>C 2014-2015 : Rédaction d'au moins 100 chapitres.</p>	<p>La structure du Volume IX de l'Histoire générale de l'Afrique, consistant en trois livres, a été mise au point, et les équipes éditoriales et les auteurs de chaque livre et section de livre ont été désignés par le Comité scientifique international. Des directives conceptuelles et pratiques ont été élaborées pour aider les éditeurs et les auteurs à élaborer le volume.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de partenaires encourageant la contribution du monde arabe et musulman au progrès général de l'humanité.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 40 partenaires.</p>	<p>Les Volumes I et VI sur les différents aspects de la culture islamique ont été finalisés et leur publication est en cours. Un événement de lancement du Volume I a été organisé en juin 2014 au Siège, avec la participation d'éminents spécialistes et personnalités de différentes régions du monde qui ont débattu du rôle joué par ce volume dans la diffusion d'une meilleure connaissance des fondements de l'Islam.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de partenaires qui rejoignent la Plate-forme en ligne sur les Routes de la soie et promeuvent la connaissance des Routes de la soie.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 20 rejoignent la Plate-forme.</p>	<p>22 États membres ont désigné des points focaux appelés à faire partie du réseau international constitué par la Plate-forme en ligne sur les Routes de la soie, et à fournir des contenus et participer aux activités de promotion des Routes de la soie.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de partenaires participant à la lecture croisée de l'Histoire générale et des histoires régionales à des fins de dialogue interculturel et d'éducation.</p> <p>C 2014-2015 : 20.</p>	<p>15 experts, dont des contributeurs à la collection des Histoires, ont été identifiés pour participer à une conférence internationale sur la lecture croisée de l'Histoire qui doit être organisée en 2015. Des orientations pour l'élaboration de matériels éducatifs innovants sur les histoires partagées de l'Asie du Sud-Est ont été définies lors d'une réunion d'experts tenue à Bangkok en septembre 2014.</p>	Élevée

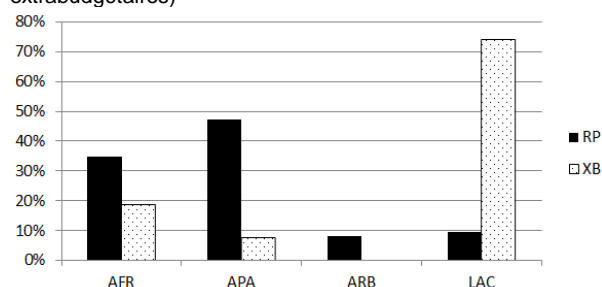
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Il faudrait trouver des ressources extrabudgétaires substantielles pour couvrir à la fois les dépenses liées aux activités et les coûts de personnel, et assurer la continuité de ces projets, étant donné l'actuel manque de personnel financé par le budget du Programme ordinaire.</p>	<p>Une stratégie de levée de fonds a été élaborée pour mobiliser les ressources nécessaires auprès de différents donateurs (gouvernements, secteurs privés, fondations, etc.). Des missions ont été effectuées dans des États membres clés et des réunions ont été tenues avec les autorités afin de mobiliser des soutiens supplémentaires. Des contacts sont pris avec d'autres donateurs potentiels tels que la Banque africaine de développement et le secteur privé.</p>
<p>Le succès de l'Histoire générale de l'Afrique dépend en dernière analyse de la volonté politique des gouvernements africains d'intégrer ses contenus dans les programmes scolaires nationaux.</p>	<p>Une campagne de sensibilisation est en préparation en vue de son déploiement dans les États africains, avec le concours de l'Union africaine ; un guide de l'intégration des contenus dans les programmes scolaires nationaux sera élaboré.</p>

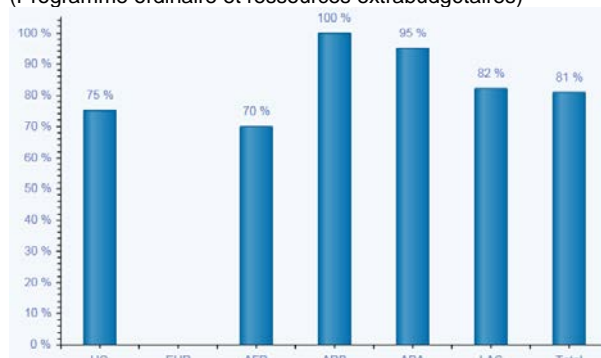
Résultat escompté 6 : Renforcement et utilisation des capacités nationales en vue de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, y compris les langues autochtones et en péril, par la mise en œuvre effective de la Convention de 2003

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
10 359	5 027	49%	8 484	3 660	43%	10 000	8 957	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 81 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 5 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Les organes directeurs de la Convention de 2003 exercent une bonne gouvernance grâce à l'organisation efficace de leurs réunions statutaires.</p> <p>C 2014-2015 : Organisation de réunions de l'Assemblée générale [1], du Comité [2] et des organes consultatifs [5].</p>	<p>Tenue de réunions de l'Assemblée générale [1], du Comité [1] et des organes consultatifs [3]. La 5^e Assemblée a approuvé le budget et adopté des révisions des Directives opérationnelles (création d'un nouvel « Organe d'évaluation »). Le 9^e Comité a élu les membres de l'Organe d'évaluation et examiné des projets de dispositions des Directives opérationnelles sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et le développement durable, et approuvé des révisions des Directives concernant les rapports périodiques.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre d'États membres utilisant des ressources humaines et institutionnelles renforcées pour promouvoir le patrimoine culturel immatériel et tenant compte de la Convention dans leurs politiques nationales.</p> <p>C 2014-2015 : Élaboration ou révision de politiques dans 24 États et renforcement des ressources humaines et institutionnelles dans 43 États.</p>	<p>Une aide à l'élaboration de politiques et de mesures législatives est en cours dans 21 États et une aide au renforcement des ressources humaines et institutionnelles dans 27 États. Le travail de mise en œuvre de la stratégie mondiale de renforcement des capacités s'est poursuivi dans 43 pays. De nouveaux projets ont été lancés dans 3 pays (dont 2 en Afrique). Les activités de révision des matériels des programmes d'enseignement et de création de modules pour la sauvegarde, le développement durable et le genre se poursuivent.</p>	Élevée


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Pourcentage de professionnelles de la culture formées par l'UNESCO qui participent ensuite à des processus décisionnels au niveau national dans le domaine de la culture.</p> <p>C 2014-2015 : 10 % de professionnelles de la culture formées par l'UNESCO contribuant ensuite aux processus de prise de décision nationaux dans le domaine de la culture.</p>	<p>Mécanisme de collecte des données en cours d'élaboration. Un mécanisme d'évaluation du suivi à moyen terme est en train d'être mis au point pour permettre à l'UNESCO de déterminer si les professionnelles de la culture qui suivent une formation (42 % des stagiaires) utilisent ensuite leurs nouvelles connaissances dans les processus décisionnels nationaux.</p>	Faible
<p>IP : Nombre de plans de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, y compris les langues autochtones et en péril, élaborés et/ou mis en œuvre par les États membres.</p> <p>C 2014-2015 : 100 plans élaborés et/ou mis en œuvre.</p>	<p>60 plans de sauvegarde ont été incorporés dans les propositions d'inscription et les demandes de 2014, et 50 plans supplémentaires mis au point dans les propositions et les demandes de 2015. Pour améliorer la qualité de ces plans, le Secrétariat offre une guidance détaillée ; pour ce qui est des plans inclus dans les demandes d'assistance internationale, le Secrétariat assure aux États un retour d'information individualisé.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de demandes d'assistance internationale présentées et effectivement mises en œuvre par les États membres, de dossiers de candidature présentés par les États membres et de meilleures pratiques proposées par les États membres et diffusées par eux et par d'autres parties prenantes.</p> <p>C 2014-2015 : 30 demandes d'assistance internationale traitées et 10 projets mis en œuvre ; 65 dossiers de candidature traités et une meilleure pratique diffusée.</p>	<p>33 demandes d'assistance internationale traitées ; 6 projets mis en œuvre ; 58 dossiers de candidature traités pour 2014 et 28 pour 2015 ; 2 meilleures pratiques promues. Le Secrétariat a simplifié les procédures de traitement des dossiers de candidature, des demandes et des propositions et il concentre maintenant son attention sur l'évaluation du caractère complet des dossiers du point de vue technique. Cela a permis de réduire progressivement l'arriéré de dossiers non traités (en particulier de demandes d'assistance internationale) et de diminuer les retards persistants de traitement.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention à l'échelon national communiqués par les États parties et examinés par le Comité, et nombre de rapports qui traitent des questions liées au genre et qui font état de politiques promouvant un accès et une participation équilibrés des deux genres à la vie culturelle.</p> <p>C 2014-2015 : 75 rapports, dont 30 traitent des questions liées au genre et qui font état de politiques promouvant un accès et une participation équilibrés des deux genres à la vie culturelle.</p>	<p>27 rapports sur la mise en œuvre à l'échelon national et 8 sur la Liste de sauvegarde urgente ont été examinés par le Comité ; 20 de ces rapports abordent les questions de genre. Le Secrétariat encourage systématiquement les États à traiter des questions de genre et à accorder une particulière attention à la description des impacts des politiques, notamment ceux qui concernent l'égalité d'accès et de participation des différents genres à la vie culturelle.</p>	Élevée
<p>IP : Hausse du nombre des États parties à la Convention.</p> <p>C 2014-2015 : 10 nouvelles ratifications, dont 2 en Afrique.</p>	<p>3 nouvelles ratifications (Bahreïn, Myanmar, Bahamas), aucune en Afrique. Avec aujourd'hui 161 États parties, le rythme des nouvelles ratifications se ralentit. Le Secrétariat offre une assistance technique aux États pour encourager les ratifications.</p>	Faible

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'organisations au sein et en dehors du système des Nations Unies, de la société civile et du secteur privé contribuant à l'exécution du programme.</p> <p>C 2014-2015 : 22 ONG accréditées ; 40 renouvelées ; 3 centres de catégorie 2 contribuant pleinement à soutenir le programme de l'UNESCO pour la mise en œuvre effective de la Convention de 2003.</p>	<p>22 ONG accréditées ; processus de renouvellement en cours pour 97 ; aucun centre de catégorie 2 ne contribue encore pleinement au programme de l'UNESCO. Le Secrétariat fournit une aide substantielle à la société civile et aux institutions publiques telles que les centres de catégorie 2 afin de faciliter leurs contributions à la mise en œuvre de la Convention. Le processus d'examen des ONG accréditées a été lancé en 2014 de telle sorte que le dixième Comité pourra en 2015 renouveler ses relations avec elles.</p>	Moyenne
<p>IP : Nombre de parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la Convention qui apportent des informations au système de gestion des connaissances.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 400 parties prenantes apportant 150 nouvelles pages consacrées au renforcement des capacités et aux indicateurs des orientations.</p>	<p>160 parties prenantes apportant des informations au système ; 55 nouvelles pages consacrées au renforcement des capacités et aux indicateurs de référence. Le système de gestion des connaissances fournit un soutien à tous les aspects de la mise en œuvre de la Convention ; toutefois, les principaux contributeurs restent les membres du personnel de l'UNESCO, et les parties prenantes extérieures contributrices sont moins nombreuses qu'espéré.</p>	Moyenne

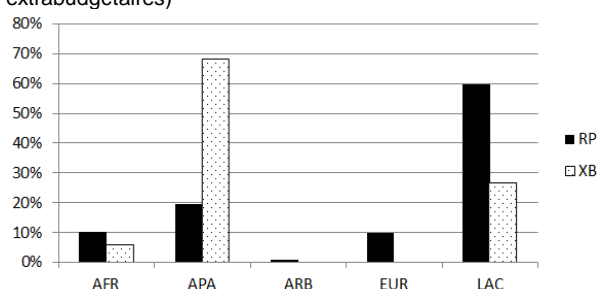
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Les progrès vers l'obtention des résultats escomptés pour le quadriennium sont restés conformes aux prévisions durant la première année, bien que cela ait été rendu possible par l'utilisation anticipée des ressources pour assurer des services minimums en 2014. Les résultats planifiés ne peuvent cependant être garantis pour 2015 que si des ressources supplémentaires (humaines et financières) deviennent disponibles. Le problème majeur reste le déclin constant des ressources en personnel au titre du Programme ordinaire et l'accroissement de la charge de travail et des attentes.</p>	<p>Le Secrétariat continue à mobiliser une aide financière et en nature pour mettre en œuvre le programme de renforcement des capacités et compenser en partie le manque de personnel, atteignant 92 % de sa cible biennale de 10 M\$ au cours de la première année. Un expert détaché par la Chine et un fonctionnaire régional financé par l'Office d'Abou Dhabi pour le tourisme et la culture ont été intégrés dans la Section ; toutefois, l'affectation d'un employé détaché (du Japon) et d'un expert associé (d'Espagne) a pris fin.</p>

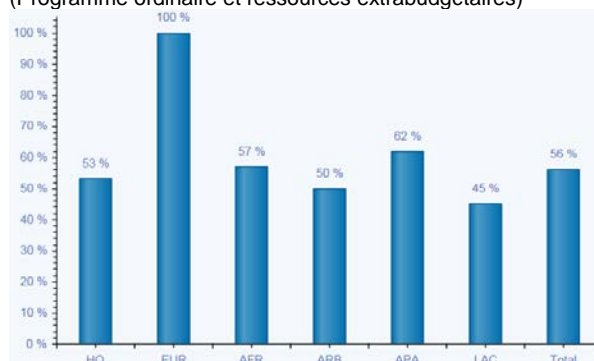
Résultat escompté 7 : Renforcement et utilisation des capacités nationales pour l'élaboration de politiques et de mesures visant à promouvoir la diversité des expressions culturelles par la mise en œuvre effective de la Convention de 2005

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015	7 811	3 896	50%	6 352	3 532	56%	4 500	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 56 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 38 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Les organes directeurs de la Convention de 2005 exercent une bonne gouvernance grâce à l'organisation efficace de leurs réunions statutaires.</p> <p>C 2014-2015 : Organisation de réunions de la Conférence des Parties [1] et du Comité intergouvernemental [2].</p>	<p>Lors de sa 8^e session ordinaire, le Comité a adopté des modifications des Directives opérationnelles sur les rapports périodiques, approuvé 7 nouveaux projets au titre du FIDC et défini de nouvelles activités, dont des modules de formation pour les négociateurs d'accords commerciaux et le traitement préférentiel. Un débat approfondi a eu lieu sur l'impact des nouvelles technologies et il a été décidé de prévoir un nouveau projet de Directives opérationnelles consacré au numérique. Le Comité a demandé au Secrétariat d'organiser 2 séances d'échanges avant la Conférence des Parties sur le numérique et l'impact des articles 16 et 21, en juin 2015.</p>	Élevée
<p>IP : Adoption de politiques et mesures nationales et renforcement des ressources humaines et institutionnelles pour promouvoir la diversité des expressions culturelles, y compris les biens, services et activités culturels.</p> <p>C 2014-2015 : Élaboration ou révision de politiques et de mesures et renforcement des ressources humaines et institutionnelles dans 10 États.</p>	<p>Les activités menées en 2014 ont été financées par des ressources extrabudgétaires provenant de l'UE. Elles ont inclus une assistance technique dans 4 pays et une assistance à distance à 9 pays. Parmi les résultats obtenus figurent l'adoption de nouvelles politiques et de nouveaux plans d'action, la création de nouvelles agences et des modèles de gouvernance qui impliquent de nouveaux partenariats entre l'État et les parties prenantes de la société civile</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Demandes d'assistance internationales présentées et traitées, et projets effectivement mis en œuvre et suivis (FIDC).</p> <p>C 2014-2015 : 200 demandes d'assistance internationale présentées et traitées et 50 projets mis en œuvre et suivis.</p>	<p>172 demandes de financement traitées, 46 projets entièrement mis en œuvre, 25 projets en cours suivis et 7 nouveaux projets adoptés.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de rapports périodiques quadriennaux sur la mise en œuvre de la Convention au niveau national soumis, traités et analysés par le Secrétariat et examinés par les organes directeurs. Nombre de rapports traitant des questions de genre.</p> <p>C 2014-2015 : 50 rapports traités et analysés ; Collecte et diffusion de 25 meilleures pratiques, dont 10 traitant de la participation des femmes à la création, à la production et à la diffusion de biens et services culturels.</p>	<p>3 des 11 rapports périodiques attendus ont été reçus de même que 3 autres rapports qui auraient dû l'être durant le biennium précédent, 13 meilleures pratiques ont été collectées et diffusées (dont aucune ne traite des femmes). Problèmes signalés : manque de données indispensables à la définition de politiques fondées sur des données factuelles, et capacité limitée d'évaluation et de suivi de l'impact des politiques et des mesures en faveur de la diversité des expressions culturelles. Un projet d'une durée de trois ans sur la mise en œuvre de la Convention de 2005 a été approuvé pour financement par la Suède (ASDI) ; il visera à améliorer le niveau et la qualité des connaissances disponibles et à combler les lacunes des capacités.</p>	Moyenne
<p>IP : Hausse du nombre des États parties à la Convention.</p> <p>C 2014-2015 : 7 nouvelles Parties.</p>	<p>1 nouvelle Partie (Bahamas) a ratifié la Convention en 2014.</p>	Moyenne
<p>IP : Nombre de parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la Convention qui apportent des informations au système de gestion des connaissances.</p> <p>C 2014-2015 : 40 parties prenantes apportant 50 pages consacrées à la fourniture de connaissances pour soutenir les activités de renforcement des capacités, dont les actions, outils et méthodologies d'élaboration des politiques.</p>	<p>Le cadre du système de gestion des connaissances a été lancé à la fin de 2014. 36 nouvelles pages consacrées au renforcement des capacités ont été produites. 15 parties prenantes ont contribué à la gestion des connaissances en élaborant de nouveaux guides méthodologiques, des modules de formation destinés aux activités de renforcement des capacités, éclairés par les résultats des missions d'assistance technique.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre d'organisations au sein et en dehors du système des Nations Unies, de la société civile et du secteur privé contribuant à l'exécution du programme.</p> <p>C 2014-2015 : Deux partenariats officiels établis ou renouvelés ; 10 organisations de la société civile participent aux mécanismes de gouvernance de la Convention.</p>	<p>Un partenariat officiel a été négocié avec la Hertie School of Governance pour travailler à l'élaboration d'un cadre d'indicateurs afin de suivre l'état de mise en œuvre de la Convention (collecte, analyse et présentation des données), le financement étant assuré par la Suède ; 10 organisations de la société civile ont participé à la 8^e session du Comité, qui a adopté une décision d'attribuer à la société civile un des principaux points de l'ordre du jour de la 9^e session.</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Villes de pays industrialisés et en développement engagées dans une collaboration en vue d'améliorer la créativité et les économies créatives.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 20 nouvelles villes, dont 7 en Afrique, dans les États arabes, dans les Caraïbes et le Pacifique deviennent membres du Réseau des villes créatives (ressources extrabudgétaires); 4 activités du réseau conçues conjointement en vue de développer la place des villes dans le développement économique, social et culturel (ressources extrabudgétaires); 2 événements conjoints sur le livre organisés par des capitales mondiales du livre (ressources extrabudgétaires).</p>	<p>28 nouvelles villes désignées, y compris de régions sous-représentées; 3 activités conjointes du réseau exécutées: (i) Réunion annuelle du Réseau des villes créatives de l'UNESCO (Chengdu, Chine, septembre 2014); (ii) Conférence internationale sur le design créatif pour le développement durable (Paris, Siège de l'UNESCO, mars 2014); (iii) Sommet international des villes créatives de la gastronomie à Chengdu (Chine, septembre 2014); 1 Conférence internationale sur les livres numériques et les technologies du futur (Shenzhen, Chine) tenue en novembre 2014.</p>	Moyenne
<p>IP : Utilisation de la créativité, des arts et du design comme instruments de développement durable en particulier dans les pays en développement.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 16 projets culturels financés au titre du Fonds international pour la promotion de la culture, dont au moins 70 % dans des pays en développement (ressources extrabudgétaires); 2 accords de partenariat conclus ou renouvelés prévoyant une coopération Nord-Sud ou Sud-Sud et garantissant l'octroi d'au moins 35 bourses dans le domaine des arts et du design (ressources extrabudgétaires).</p>	<p>En 2014, 9 projets du FIPC, dont 90 % de pays en développement, ont été mis en œuvre avec succès. Un appel à demandes de financement a été lancé en 2014; 682 demandes ont été traitées. Le Conseil administratif du FIPC se réunira en février 2015 pour approuver les projets. Le Programme de bourses UNESCO-Aschberg pour artistes et les accords de partenariat ont été suspendus en août 2014 faute d'impact visible du programme en cours. Ce programme est actuellement examiné par le Secrétariat.</p>	Élevée
<p>IP : Renforcement par l'art des capacités des jeunes pour l'expression culturelle et la créativité, le dialogue et la cohésion sociale.</p> <p>C 2014-2015 : Préparatifs de la troisième Conférence mondiale sur l'éducation artistique au moyen de ressources extrabudgétaires.</p>	<p>Il n'a pas été levé de fonds extrabudgétaires pour cette activité.</p>	Faible

Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Les progrès ont été conformes aux prévisions en 2014 grâce aux ressources extrabudgétaires. De nouvelles activités et de nouveaux domaines de travail ont été ajoutés au plan de travail pour 2015. Il s'agit de l'organisation de 2 séances d'échange avant la 5^e Conférence des Parties, de l'élaboration d'un nouveau programme d'assistance technique, de matériels de formation pour les négociateurs d'accords commerciaux relatifs à la Convention et de la préparation de nouvelles directives opérationnelles sur le numérique. Le principal problème est donc d'obtenir des fonds extrabudgétaires pour mettre en œuvre les activités existantes et les priorités identifiées.</p>	<p>Le Secrétariat continue à rechercher une aide financière et en nature des États membres pour mettre en œuvre les programmes de renforcement des capacités, de gestion des connaissances et d'assistance technique et soutenir les nouveaux domaines de travail identifiés. En 2014, la Suède a fourni des fonds extrabudgétaires pour le renforcement des capacités en matière d'élaboration de politiques fondées sur des éléments factuels dans 13 pays en développement.</p>

GRAND PROGRAMME V : COMMUNICATION ET INFORMATION

Évaluation stratégique

65. Le grand programme V reste l'un des volets clés des efforts de l'Organisation visant à promouvoir le développement durable à travers la construction de sociétés du savoir dans le monde. En 2014, le programme a enregistré plusieurs succès notables.

66. Dans le domaine de la liberté d'expression et du développement des médias, l'Organisation a continué de mobiliser les partenaires internationaux et nationaux, notamment les États membres, afin qu'ils consacrent davantage d'efforts et d'énergie à la promotion de la liberté de la presse à la fois en ligne et hors ligne. La Journée mondiale de la liberté de la presse reste le principal instrument permettant à l'UNESCO d'impliquer les acteurs mondiaux à cet égard. Les débats sur le rôle de la liberté de la presse dans le programme de développement pour l'après-2015 ont été stimulés par le lancement des *Tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias*, une analyse des tendances mondiales en matière de liberté de la presse et de sécurité des journalistes. Ce document a servi de toile de fond pour définir la voie à suivre concernant la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Le Plan a été examiné et débattu par les parties prenantes durant la troisième Réunion interinstitutions des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité qui s'est tenue à ce sujet en novembre. La réunion, qui était présidée par l'UNESCO, a renforcé le soutien international visant à offrir un environnement sûr et favorable aux journalistes. Les efforts de l'Organisation dans le cadre du Plan et des activités visant à célébrer la première Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes le 2 novembre sont des exemples concrets du rôle de chef de file que joue l'UNESCO dans le système international afin de créer un paysage médiatique libre et ouvert. Dans le monde entier, et en particulier dans la région arabe, l'engagement de l'UNESCO en faveur de la liberté de la presse reste fort. Le rôle de la radio en tant que moteur du changement social est depuis longtemps reconnu par l'UNESCO qui, en célébrant en 2014 la Journée mondiale de la radio, a offert une occasion de promouvoir le rôle des femmes dans la radio, notamment dans les communautés très isolées.

67. Les obstacles en matière d'accès à l'information et au savoir continuent de tomber suite aux efforts déployés par l'UNESCO. Des millions d'étudiants pourront bientôt avoir accès aux ressources éducatives libres (REL) grâce au soutien apporté aux États membres dans l'élaboration des politiques relatives aux REL, ainsi qu'au partenariat mis en place avec des universités africaines en vue de développer des cours en ligne ouverts multi-apprenants (MOOC). De même, de plus en plus de jeunes chercheurs, au Mexique notamment, devraient bientôt avoir accès à des informations scientifiques vitales qui leur permettront de créer la prochaine vague d'applications TIC, cela grâce au soutien apporté aux pays dans l'élaboration de politiques d'accès libre. Au-delà du soutien aux politiques, les jeunes – par le biais de l'initiative Youthmobile – reçoivent des formations et ont la possibilité de créer des applications mobiles afin de remédier à certains des plus grands défis du développement actuels, notamment l'analphabétisme. L'égalité d'accès étant indispensable à la création de sociétés du savoir, l'UNESCO s'est constamment efforcée de faire en sorte que les personnes souffrant de handicaps ne soient pas exclues du processus de développement. Ce groupe marginalisé a reçu un soutien supplémentaire lors de la Conférence internationale « De l'exclusion à l'autonomisation : Les TIC au service des personnes handicapées », qui a élaboré un document final visant à concrétiser et mobiliser le soutien international en faveur de la mise en œuvre de politiques offrant des opportunités aux personnes handicapées. Les connaissances devant être transmises de génération en génération, l'UNESCO a continué de promouvoir le Programme Mémoire du monde, qui met l'accent sur la sauvegarde du patrimoine documentaire. Suite au premier atelier de formation Mémoire du monde au Moyen-Orient, les archivistes de la région sont mieux à même de collaborer avec le Programme Mémoire du monde afin de s'assurer que les documents de grande valeur soient protégés des éléments extérieurs. L'UNESCO a continué de contribuer au débat international sur l'accès à l'information en participant aux grandes réunions internationales, notamment à la troisième Conférence

internationale sur la diversité culturelle et linguistique dans le cyberspace et à la réunion internationale d'experts sur l'amélioration de l'accès au cyberspace multilingue; en jouant un rôle de chef de file dans l'organisation conjointe de la Réunion d'examen SMSI + 10 ; et en apportant des contributions pertinentes aux débats tenus dans le cadre du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information et du Groupe consultatif multipartite du FGI, qui ont élaboré des documents sur la gouvernance de l'Internet et l'accès à l'information, et qui ont reflété nombre des positions de l'UNESCO sur ces questions. Des progrès significatifs ont été accomplis en 2014 afin de promouvoir le rôle de l'UNESCO en tant qu'acteur majeur dans le domaine des questions relatives à l'Internet. Des consultations multipartites ont été organisées afin de concevoir et mener une étude sur ces questions. En outre, afin de fournir une analyse approfondie ainsi que des recommandations à ses États membres et à d'autres partenaires sur les questions liées à la liberté de l'Internet, l'Organisation a commandé une série de publications en 2014.

Fonds mobilisés et partenariats établis

68. Un soutien extrabudgétaire significatif a été fourni à la région arabe afin de promouvoir un environnement favorable à la liberté d'expression. Ce soutien a permis à la Tunisie d'adopter une disposition constitutionnelle sur l'accès à l'information. Grâce à ces fonds en provenance du Japon, le programme radio jordanien « *Al Sa'aa Surria* » (l'heure syrienne), qui bénéficie du soutien de l'UNESCO, a fourni une plate-forme permettant à des milliers de réfugiés syriens, notamment des femmes et des enfants déplacés suite au conflit, d'exprimer leurs opinions et d'avoir accès à des informations essentielles sur la disponibilité des services de conseil et les possibilités d'éducation. De nombreuses communautés rurales ont accès à des programmes radio de meilleure qualité grâce à un projet d'un montant de 4,5 millions de dollars financé par la Suède et visant à approfondir l'utilisation des TIC par 32 stations radio dans 7 pays d'Afrique. La conviction de l'Organisation quant à l'importance du développement et du pluralisme des médias ainsi que des radios communautaires s'est reflétée dans l'allocation par le PIDC d'environ 1 million de dollars des États-Unis en faveur de 80 projets qui seront mis en œuvre dans 62 pays. De solides partenariats ont été créés, notamment avec des entités du secteur privé, par exemple avec Samsung, Intel, Microsoft, qui ont permis d'organiser la première conférence sur les TIC au service des personnes handicapées à New Delhi.


Impact de la situation financière sur l'exécution du programme

69. Si le secteur a fait des efforts pour attirer des ressources extrabudgétaires en faveur de certains domaines de programme et conclu des partenariats, tel qu'indiqué ci-dessus, le manque de ressources financières au titre du Programme ordinaire a toujours un lourd impact sur les activités quotidiennes du grand programme V. Ce manque de moyens financiers a eu, et continuera d'avoir des conséquences en termes de limitation des capacités à recruter des spécialistes à la fois au Siège et hors Siège.

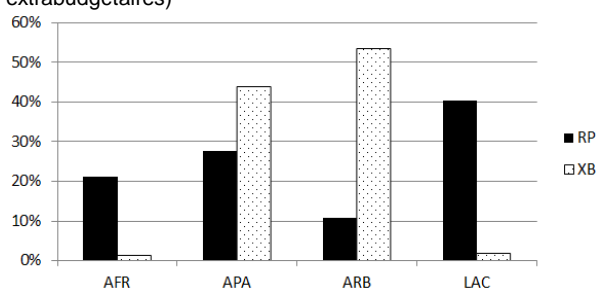
Défis globaux rencontrés dans la mise en œuvre et mesures correctives visant à y remédier

70. Les ressources financières et humaines limitées restent des défis majeurs, compte tenu notamment du large éventail d'activités qui doivent être mise en œuvre au cours de cet exercice biennal. Le programme a tiré profit d'une méthode de collecte de fonds plus ciblée et stratégique et a cherché à exploiter d'autres options, notamment les « prêts » de recherche et la coédition. Des partenariats ont été créés et les relations avec les centres de catégorie 2 ont été renforcées. Néanmoins, il faut du temps pour mobiliser, gérer et établir des rapports spécifiques sur ces financements et relations, et cette situation pousse à ses limites un effectif fortement réduit. La mise en œuvre des activités au niveau national continue de poser problème en raison de différents facteurs tels que le manque d'information, la complexité du paysage médiatique changeant, la dégradation des conditions de sécurité et de la situation politique dans certains pays concernés et l'instabilité de la représentation politique dans d'autres pays.

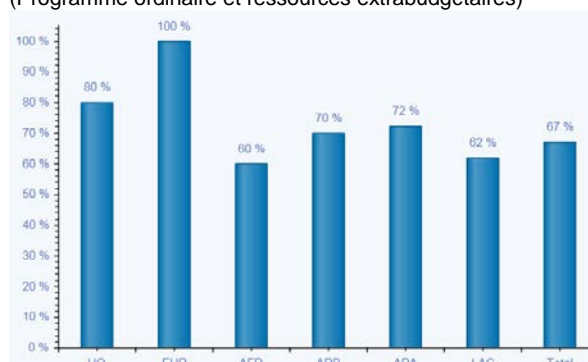
Résultat escompté 1 : Des politiques publiques et des pratiques favorables, ainsi que l'appui aux institutions médiatiques nationales, rendent l'environnement plus propice à la liberté d'expression, à la liberté de la presse, à la sécurité des journalistes et à l'autorégulation, sur les plates-formes médiatiques en ligne comme hors ligne, en particulier dans les pays sortant d'un conflit et les pays en transition

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense %	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense %	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015	6 989	51%	7 456	4 290	58%	3 000	12 089	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 67 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 23 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Promotion de la liberté de la presse par les États membres, y compris sur Internet. Campagne internationale de sensibilisation à la liberté d'expression par des organisations professionnelles œuvrant dans le domaine de la liberté de la presse.</p> <p>C 2014-2015 : Organisation d'une grande manifestation ainsi que d'activités locales.</p> <p>Promotion de la liberté de la presse, y compris sur Internet, notamment par le biais de 10 grands forums internationaux, ainsi que du Prix mondial annuel de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano.</p> <p>Dans 160 pays au moins, une grande manifestation et des activités locales marquant la Journée mondiale de la liberté de la presse : campagne de sensibilisation dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux, notamment : participation active à la campagne internationale sur la liberté d'expression de 100 organisations professionnelles locales, régionales et internationales œuvrant dans le domaine de la liberté de la presse, par le biais des réseaux sociaux et d'un site Web dédié à la liberté de la presse.</p> <p>Adoption du concept d'universalité de l'Internet.</p>	<p>Une cérémonie de remise du Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano a été organisée et 80 pays ont organisé des activités dans le cadre de la Journée mondiale de la liberté de la presse. En outre, plus de 500 articles, tweets et pages Web ont fait référence à la Journée.</p> <p>Des travaux sur le concept d'universalité de l'Internet sont en cours et porteront leurs fruits en 2015.</p>	Élevée


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Renforcement des politiques publiques et des normes propices à la liberté d'expression, à la liberté d'information, à la liberté de la presse et à l'indépendance des médias.</p> <p>C 2014-2015 : Renforcement de ces dimensions dans 25 pays, dont un appui aux médias en période électorale dans 5 pays au moins ; soutien en faveur de l'indépendance des médias par le biais de la législation relative à ces derniers, et en faveur de l'indépendance rédactionnelle dans au moins 10 pays, en particulier en Afrique.</p>	Des stages de formation sur la couverture des élections ont été organisés dans 3 pays, notamment en Afrique. Des activités de renforcement de l'indépendance des médias ont été menées dans 12 pays. La cible est partiellement atteinte et l'accent sera mis sur la pleine réalisation des objectifs en 2015.	Moyenne
<p>IP : Appui aux systèmes de reddition de comptes reposant sur l'autorégulation des médias en collaboration avec les associations professionnelles, et renforcement des capacités des journalistes.</p> <p>C 2014-2015 : Renforcement des normes éthiques et professionnelles dans au moins 15 pays, en collaboration avec les associations de médias, y compris dans au moins 6 pays en transition ; renforcement des capacités en journalisme d'investigation dans au moins 5 pays.</p>	Les normes professionnelles ont été renforcées dans 10 pays et des stages de formation en journalisme d'investigation ont été organisés dans 6 pays, notamment en Amérique latine et en Afrique.	Élevée
<p>IP : Dans 7 pays, mise en œuvre de la première phase du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Concours au dispositif d'examen périodique universel, par la présentation d'informations pertinentes.</p> <p>C 2014-2015 : Mise en œuvre du Plan dans au moins 7 pays et renforcement du mécanisme de coordination au niveau international ; promotion du Plan d'action et des dimensions relatives au genre dans au moins 15 pays supplémentaires, dont au moins 6 en Afrique.</p>	Le Plan a été mis en œuvre dans 4 pays pilotes et lancé dans 3 autres. Un réseau régional a été renforcé. Plus de 45 contributions ont été apportées à l'examen périodique universel.	Élevée
Concours au dispositif d'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, par la présentation d'informations pertinentes sur 45 pays au moins.		
<p>IP : Soutien aux projets du PIDC et renforcement du développement des médias axé sur le savoir.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 100 projets de développement des médias soutenus par le PIDC dans au moins 80 pays en développement de toutes les régions.</p>	70 projets de développement des médias soutenus.	Élevée
<p>IP : Évaluation du paysage médiatique national selon les Indicateurs de développement des médias de l'UNESCO réalisée et intégrée aux programmes dans le but de renforcer le développement des médias dans ces pays.</p> <p>C 2014-2015 : Dans 7 pays au moins.</p>	7 évaluations basées sur les Indicateurs de développement des médias ont été réalisées et 5 sont en cours.	Élevée
<p>IP : Adoption par les écoles de journalisme de nouveaux programmes basés sur les modèles de cursus de l'UNESCO, sur le journalisme et la science, le développement et la gouvernance démocratique, et/ou de nouvelles techniques d'établissement de rapports.</p>	Programmes sur le changement climatique élaborés et expérimentés avec des associations de recherche internationales. Les cibles sont en partie atteintes et devraient toutes l'être d'ici fin 2015.	Moyenne

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
C 2014-2015 : Au moins 6 nouveaux programmes d'études traitant de gouvernance démocratique, de développement durable et de paix sont mis au point par les écoles de journalisme et promus comme suppléments aux modèles de cursus, en particulier dans les pays africains.		

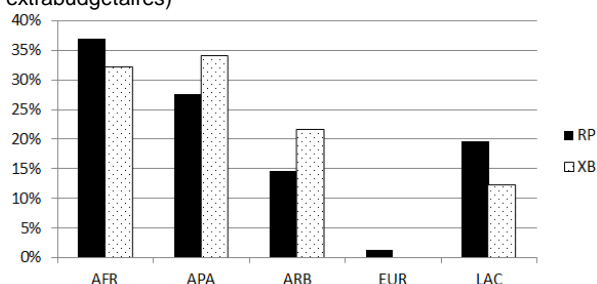
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
Les principales difficultés rencontrées durant l'année 2014 étaient liées au manque de ressources, à la fois humaines et financières.	Des efforts ont été déployés pour mobiliser des fonds, obtenir des allocations spéciales et des « prêts » de recherche, et favoriser la coédition. Ces mesures ont eu des résultats assez positifs.
La mise en œuvre des activités au niveau national continue de poser problème en raison de différents facteurs tels que le manque d'information, le fonctionnement complexe du paysage médiatique, la dégradation des conditions de sécurité et de la situation politique dans certains pays concernés, l'instabilité de la représentation politique dans d'autres pays et le caractère sensible de certains sujets.	Afin de surmonter ces obstacles, il est important de continuer à associer les institutions gouvernementales à la planification et à la mise en œuvre des programmes. Par ailleurs, des activités régionales ont été menées dans des pays voisins plus stables afin de rassembler les participants de différents pays.
En ce qui concerne l'Internet, le défi est lié au vaste paysage normatif, juridique et réglementaire entourant Internet et les TIC.	Des études factuelles sur la liberté de l'Internet ont été réalisées, qui aideront l'UNESCO à satisfaire les attentes de ses États membres quant à la fourniture d'une étude globale sur les questions et les options relatives à l'Internet.

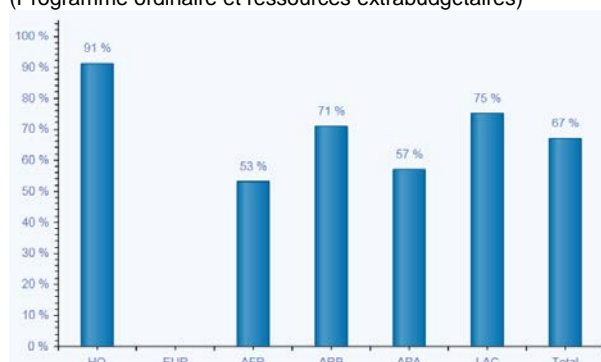
Résultat escompté 2 : Les institutions médiatiques pluralistes sont favorisées, y compris par l'adoption de politiques soucieuses de l'égalité des genres et par l'appui à des politiques et des pratiques consolidées visant les médias communautaires, les citoyens, notamment les jeunes, étant dotés de meilleures compétences grâce à une formation renforcée à la maîtrise des médias et de l'information

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés	
2014-2015		%	Totaux de dépenses		%		2014	
5 018	2 633	52%	6 133	3 916	64%	15 000	5 394	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 67 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 17 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre de stations de radio communautaires ayant adapté leurs directives de programmation afin d'étoffer la représentation des femmes et des jeunes.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 10 stations de radio communautaires, principalement en Afrique.</p>	10 stations de radio communautaires ont adapté leurs directives de programmation produites par l'UNESCO afin de renforcer la participation des jeunes. En ce qui concerne la participation des femmes, des directives de programmation sont en cours d'élaboration.	Élevée
<p>IP : Nombre d'organismes de réglementation qui introduisent/renforcent des politiques de viabilité des médias communautaires.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 2 organismes de réglementation.</p>	Des préparatifs en vue de la réalisation de ce résultat sont en cours et ont été menés en 2014, à savoir la traduction de l'étude comparative des réglementations en matière de radiodiffusion et la création de partenariats. Les cibles sont en bonne voie d'être atteintes et devraient toutes l'être d'ici fin 2015.	Élevée
<p>IP : Nombre de pays pilotant des modèles de financement des médias communautaires.</p> <p>C 2014-2015 : 1 pays.</p>	Cette activité est en préparation pour 2015. La cible est en bonne voie d'être atteinte et devrait l'être d'ici fin 2015.	Moyenne
<p>IP : Nombre de pays célébrant la Journée mondiale de la radio (JMR) tous les ans, le 13 février.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 40 pays.</p>	248 célébrations dans 155 lieux à travers le monde ont été recensées sur la carte des manifestations « Crowdmap » de la JMR de l'UNESCO, qui a entraîné un mouvement de masse sur les réseaux sociaux et élevé l'UNESCO en tant que « sujet d'actualité mondiale » sur Twitter pour la deuxième année consécutive.	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'associations internationales/régionales d'organismes de médias promouvant les indicateurs d'égalité des genres dans les médias de l'UNESCO.</p> <p>C 2014-2015 : Promotion des GSIM par au moins 3 associations internationales/régionales.</p>	<p>Promotion des GSIM par 3 associations internationales : l'Union des radiodiffusions des Caraïbes, l'Association de radiodiffusion de l'Afrique australe et le Réseau d'échange d'informations en Europe du Sud-Est de l'Eurovision News.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de médias et d'écoles de journalisme appliquant les GSIM.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 2 médias et 5 écoles de journalisme, en particulier en Afrique.</p>	<p>4 médias et 5 écoles de journalisme ont appliqué les GSIM. Les cibles sont en bonne voie d'être atteintes et devraient toutes l'être d'ici fin 2015.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de médias partenaires contribuant à l'initiative Les femmes font l'info.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 10 médias partenaires.</p>	<p>13 médias et organisations de la société civile ont participé à l'initiative Les femmes font l'info 2014.</p>	Élevée
<p>IP : Un dispositif mondial de partenariats sur le genre et les médias est renforcé.</p> <p>C 2014-2015 : Plan d'action de l'Alliance mondiale genre et médias appliqué par les partenaires concernés.</p>	<p>Création d'une Alliance mondiale genre et médias (GAMAG) avec les partenaires, dotée d'un comité international composé de 7 unions de radiodiffusion/presse écrite, 11 organisations de la société civile régionales et 2 organisations de la jeunesse.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de programmes de formation des enseignants intégrant la maîtrise des médias et de l'information.</p> <p>C 2014-2015 : L'initiation aux médias et à l'information entre dans au moins 1 programme de formation des enseignants, notamment en Afrique, et 1 association de la jeunesse.</p>	<p>L'Université Sidi Mohamed Ben Abdallah, au Maroc, a piloté le programme de formation à la maîtrise des médias et de l'information et pris des mesures visant à intégrer ce programme dans le cursus de langues et de linguistique de l'université.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre d'États membres qui élaborent des politiques et des stratégies nationales relatives à la maîtrise de l'information et des médias.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 2 États membres mettent en place des politiques et des stratégies nationales relatives à la maîtrise de l'information et des médias.</p>	<p>Des consultations nationales sur la formulation des politiques relatives à la maîtrise de l'information et des médias ont été organisées en Éthiopie, au Nigéria et en Suède.</p>	Élevée

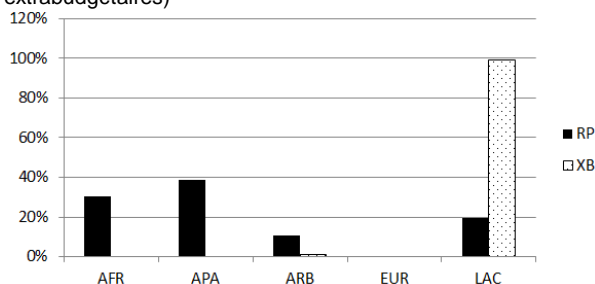
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>En ce qui concerne les radios de jeunes, le défi consiste à faire comprendre aux radiodiffuseurs qu'il est nécessaire de donner la parole à la jeunesse et d'écouter les jeunes, dont les intérêts ne se portent plus sur les programmes pour enfants mais sur les programmes destinés aux adultes.</p>	<p>Les organismes de radiodiffusion sont informés et sensibilisés, de sorte qu'ils peuvent à leur tour promouvoir l'importance des radios de jeunes auprès de leurs membres. En outre, la Journée mondiale de la radio 2015, qui est consacrée à la jeunesse, sera l'occasion de poursuivre le dialogue avec ces organismes.</p>
<p>Dans le domaine de l'égalité des genres, bien que les partenaires du développement soient de plus en plus nombreux à soutenir cette cause, le problème est qu'ils sont très peu à prendre en compte ou à favoriser l'égalité des genres dans des projets relatifs aux médias tels que ceux conçus par l'UNESCO via CI/FEM/MAS.</p>	<p>Des propositions sont formulées afin de cibler les donateurs bilatéraux et les encourager à soutenir l'égalité des genres dans les médias. En outre, une réunion conjointe du cadre de donateurs sur le thème « Genre et médias » est prévue pour novembre 2015, afin de mettre en évidence les difficultés de financement dans ce domaine spécifique et de mobiliser la coopération internationale.</p>
<p>En ce qui concerne l'initiation aux médias et à l'information, le principal défi pour l'UNESCO consiste à rallier les partenaires de l'information, des technologies, des médias et de l'éducation autour du même objectif.</p>	<p>Des efforts sont déployés afin de créer des synergies et de renforcer les partenariats avec les parties prenantes, notamment par le biais de l'Alliance mondiale pour les partenariats sur l'initiation aux médias et à l'information (GAPMIL) qui a été lancée par l'UNESCO.</p>

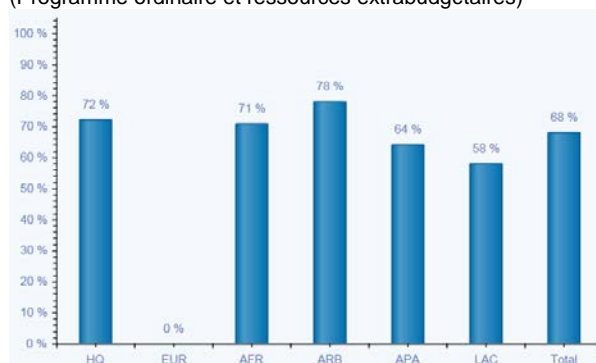
Résultat escompté 3 : Promotion, dans les États membres, du programme Solutions libres pour les sociétés du savoir (ressources éducatives libres, accès libre, logiciels libres et ouverts, plate-forme de formation libre, données libres, Open Cloud) et de l'accessibilité aux TIC, y compris pour les handicapés et pour toutes les langues

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
5 902	2 855	48%	1 38	921	67%	0	2 529	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 68 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 12 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.


Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'États membres qui formulent des cadres directeurs sur l'accès universel à l'information et au savoir au moyen des TIC et des solutions libres, et sur les dispositions contenues dans l'instrument normatif « Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace ».</p> <p>C 2014-2015 : Adoption de politiques nationales relatives aux REL par au moins 10 nouveaux États membres.</p> <p>Dans au moins 10 pays, intégration de la formation des enseignants basée sur l'ICT-CFT dans les politiques nationales d'éducation ; mise en place de politiques d'accès libre dans au moins 20 établissements supplémentaires au niveau national ; nombre de revues inscrites dans le Répertoire des revues en accès libre (DOAJ) augmenté de 200 et nombre de recueils en accès libre inscrits dans le Répertoire des recueils en accès libre (DOAR) augmenté de 90 ; adoption par au moins 2 États membres de politiques nationales sur les FOSS, les données libres, l'Open Cloud et/ou l'Open Source ; introduction par au moins 5 États membres de politiques et</p>	<p>Des politiques nationales relatives aux REL ont été élaborées dans 3 États membres.</p> <p>Des ateliers de formation des enseignants axés sur l'ICT-CFT ont été organisés dans 5 pays (Éthiopie, Indonésie, Kenya, Oman et Rwanda) en 2014. Ces ateliers ont mis l'accent sur le soutien à l'intégration des éléments de l'ICT-CFT dans les initiatives nationales d'éducation correspondantes. 13 établissements supplémentaires au niveau national ont mis en place des politiques d'accès libre. Le nombre de revues inscrites dans le DOAJ a augmenté de 123 et le nombre de recueils en accès libre a augmenté de 60.</p> <p>Des mécanismes permettant d'envisager l'adoption de politiques relatives aux FOSS en Afrique et dans les États arabes sont à l'examen.</p> <p>La grande Conférence internationale « De l'exclusion à l'autonomisation : Les TIC au service des personnes handicapées » qui s'est tenue du 24 au 26 novembre 2014 à New Delhi, en Inde, a rassemblé près de 700 participants originaires de 80 pays, et a donné lieu à l'élaboration du document final qui sera soumis aux États membres lors du Conseil exécutif en 2015.</p>	Moyenne

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
mesures d'accessibilité à l'information et aux TIC ; au moins 7 États membres appliquant la Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace dans les politiques, les stratégies, les initiatives et la législation nationales.	Les cibles sont en bonne voie d'être atteintes et certaines devraient l'être pleinement en 2015.	
<p>IP : Nombre d'États membres ayant renforcé leurs capacités institutionnelles aux fins d'accéder à des connaissances, les développer et les partager, y compris au moyen des TIC à large bande, des dispositifs mobiles et des solutions libres, l'accent étant mis en particulier sur les enseignants, les apprenants, les chercheurs, les professionnels de l'information ou les scientifiques.</p> <p>C 2014-2015 : Recueils de REL évolutifs au niveau national mis en œuvre dans au moins 5 États membres, avec une masse critique d'enseignants développant et partageant en confiance des matériels d'enseignements et d'apprentissage ; matériels de formation, sous forme de REL, sur l'accessibilité à l'information et aux TIC conçus et mis à l'essai par 7 institutions éducatives nationales ; au moins 2 ministères de l'éducation et de la jeunesse lançant des initiatives de création d'applications mobiles pour le développement durable et l'emploi des jeunes ; adoption, par 7 institutions éducatives d'États membres en développement, d'un programme sur le partage de l'information par le développement d'applications mobiles ciblant les adolescents, en particulier les filles ; élaboration, par au moins 2 États membres, de plans d'action relatifs à l'initiation aux médias et à l'information fondés sur des données factuelles ; 4 États membres mettant en œuvre des stratégies participatives de réduction des risques de catastrophe et d'économie verte basées sur des outils de Logiciels libres et Open Source et des systèmes d'information géographique sous licence libre.</p>	<p>L'initiative Youthmobile a tenu une réunion d'experts au Siège de l'UNESCO les 19 et 20 mars 2014 afin d'échanger les meilleures pratiques et de concevoir une stratégie visant à atteindre le plus grand nombre de jeunes. Par la suite, des ateliers d'envergure ont été organisés au Soudan du Sud (juillet 2014) et au Kenya (août 2014), qui ont bénéficié à plus d'une centaine de jeunes et abouti à l'élaboration de plus de 100 nouvelles applications mobiles. La Déclaration de Paris sur l'initiation aux médias et à l'information à l'ère numérique a été adoptée lors du premier Forum européen « Les médias et la maîtrise de l'information », qui s'est tenu à l'UNESCO en mai 2014.</p> <p>Au Kenya, un groupe de communautés locales et une ONG ont pris la pleine responsabilité de l'élaboration d'une carte participative en ligne basée sur les FOSS pour la réduction des risques de catastrophe.</p>	Moyenne
<p>IP : Nombre d'enseignants exploitant efficacement les TIC dans leur pratique professionnelle pour promouvoir un environnement d'apprentissage de qualité.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 5 établissements de formation des enseignants utilisant le Cadre de compétences des enseignants en matière de TIC (ICT-CFT).</p>	Des ateliers visant à soutenir l'adoption des éléments de l'ICT-CFT à l'appui des objectifs des TIC dans l'éducation et de l'utilisation des REL ont été organisés en Éthiopie, en Indonésie, au Kenya, au Rwanda et à Oman. Un atelier a été organisé au Kenya afin d'élaborer des cours sous licence REL sur l'ICT-CFT, basés sur Moodle (un système de gestion de l'apprentissage en libre accès). Le programme a été élaboré et sera mis à l'essai en 2015.	Élevée
<p>IP : Initiatives d'appui aux politiques relatives à l'enseignement ouvert, flexible, à distance et en ligne (e-learning) exploitant des solutions libres.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 2 outils d'appui aux politiques relatives à l'apprentissage ouvert à distance, flexible et en ligne (e-learning) mis au point.</p> <p>Outil de formulation des politiques dynamique, communautaire et interrégional rassemblant les bonnes pratiques et les avis en matière de politique pour un enseignement ouvert, flexible, à distance et en ligne (e-learning).</p>	Les directives sur l'inclusion des élèves handicapés dans l'enseignement ouvert et à distance au moyen des solutions libres ont été élaborées et passées en revue lors d'une consultation des parties prenantes en ligne avec des experts de toutes les régions de l'UNESCO, puis présentées et examinées lors d'une séance parallèle de la Conférence internationale « De l'exclusion à l'autonomisation : Les TIC au service des personnes handicapées » (24-26 novembre, New Delhi, Inde). Le texte devrait être finalisé début 2015.	Moyenne

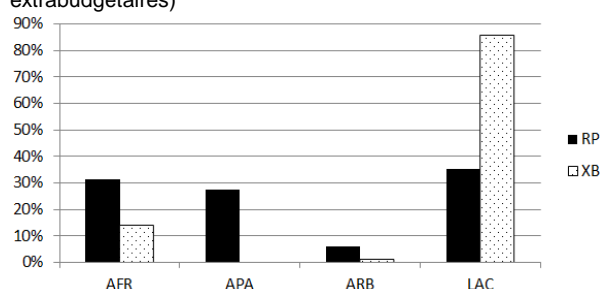
Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
<p>Le plus grand obstacle a été le manque criant de ressources financières pour atteindre les cibles approuvées. Ces ressources étaient insuffisantes pour accomplir le très vaste et ambitieux mandat que les États membres ont confié au secteur, notamment la réalisation d'une étude globale sur l'Internet et la préparation d'un instrument normatif pour le Programme Mémoire du monde.</p>	<p>Un certain nombre de mesures stratégiques ont été mises en place pour garantir une exécution efficace, notamment la création de partenariats avec le secteur privé ainsi que d'alliances avec les centres d'excellence, y compris avec les instituts de catégorie 2 de l'UNESCO.</p>
<p>Un défi majeur a consisté à aider les nombreux pays disposant de politiques en matière de TIC à intégrer les concepts de libre accès, puis à trouver les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.</p> <p>En ce qui concerne les REL, la principale difficulté est de positionner stratégiquement le soutien en faveur des REL dans les politiques existantes pour les TIC dans l'éducation, et d'obtenir le soutien de l'ensemble des parties prenantes.</p>	<p>Des mesures correctives telles que la consolidation des activités, le renforcement des synergies avec le réseau hors Siège et la focalisation sur les questions clés relatives à notre mandat ont été déployées en début d'année et ont clairement contribué à faire en sorte que le secteur soit, dans la plupart des cas, en bonne voie d'accomplir ses objectifs. En outre, les efforts de collecte de fonds ont été renforcés.</p>

Résultat escompté 4 : Renforcement de l'accès universel à l'information et préservation du patrimoine documentaire sous toutes ses formes grâce à un Programme Mémoire du monde renforcé, et soutien aux États membres pour la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

Programme ordinaire (Plan de dépenses de 507 M\$) et ressources extrabudgétaires (en milliers de dollars des États-Unis) □								
Budget ordinaire (coûts de personnel et coûts opérationnels)			Ressources extrabudgétaires 2014			Mobilisation de ressources extrabudgétaires		Évaluation de l'exécution des plans de travail
Allocation	Dépenses 2014	Taux de dépense	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	Taux de dépense	Objectif de financement 2014-2015	Fonds mobilisés 2014	
2014-2015		%			%			
5 619	2 783	50%	2 655	1 375	52%	220	3 113	

Dépenses par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



Exécution des plans de travail jugée « conforme » par région (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)



L'exécution a été jugée « conforme » pour 58 % des plans de travail (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires). NB : 27 % des plans de travail n'ont pas fait l'objet d'une évaluation globale, ce qui pourrait avoir un impact sur les taux globaux et régionaux.

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Amélioration de la sauvegarde, de la préservation et de l'accessibilité du patrimoine documentaire dans les États membres par le biais du Programme Mémoire du monde, et élaboration d'une recommandation.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 40 nouvelles inscriptions au Registre de la Mémoire du monde.</p> <p>Au moins 10 nouveaux comités et registres nationaux de la Mémoire du monde créés et opérationnels.</p> <p>Élaboration d'un projet de recommandation sur l'accès au patrimoine documentaire et sa préservation.</p>	<p>96 biens ont été proposés pour inscription au registre international. En outre, 2 nouveaux comités régionaux Mémoire du monde sont en préparation, à savoir un Comité régional européen et un Comité régional pour les pays arabes. Le projet de recommandation sera soumis au Conseil exécutif à sa 196^e session.</p>	Élevée
<p>IP : Contribution de bibliothèques et d'archives des États membres à la préservation du patrimoine documentaire.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 2 nouveaux services de bibliothèque numérique créés par les États membres.</p>	<p>Les efforts de sensibilisation des États membres à la nécessité de créer des services de bibliothèque numérique se sont poursuivis.</p> <p>Parmi les bibliothèques nationales récemment représentées au sein de la Bibliothèque numérique mondiale figurent la Bibliothèque et les archives nationales du Québec et les bibliothèques nationales des pays suivants : Lettonie, Cuba, ex-République yougoslave de Macédoine, Pérou, Portugal, Slovaquie et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Partenaires du SMSI mettant en œuvre les résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à travers le partage des connaissances et la constitution de partenariats multipartites.</p> <p>C 2014-2015 : Partenaires du SMSI contribuant activement à la coopération internationale dans les domaines des TIC à travers le partage de connaissances et la constitution de partenariats multipartites.</p> <p>Présentation de rapports d'examen du SMSI + 10 par 10 gouvernements ; participation des gouvernements, de la société civile et du secteur privé à toutes les réunions d'examen du SMSI.</p>	<p>Réunion d'examen SMSI + 10 coorganisée et déclaration conjointe « SMSI pour l'après-2015 » adoptée.</p> <p>15 gouvernements, soit 50 % de plus que prévu, ont soumis leurs rapports dans le cadre du processus d'examen du SMSI + 10. En outre, les gouvernements, les organisations de la société civile et le secteur privé ont participé et contribué à toutes les réunions d'examen du SMSI.</p>	Élevée
<p>IP : Inclusion des questions liées aux domaines de compétence de l'UNESCO en bonne place dans le débat international sur la gouvernance de l'Internet.</p> <p>C 2014-2015 : L'agenda et le débat mondiaux sur la gouvernance de l'Internet intègrent les questions liées aux domaines de compétence de l'UNESCO dans les forums pertinents.</p>	<p>Les propositions de l'UNESCO visant à organiser des ateliers ont été acceptées par le Groupe consultatif multipartite du Forum sur la gouvernance de l'Internet. L'UNESCO a également accueilli les consultations ouvertes du FGI et les réunions du Groupe consultatif multipartite en mai, qui ont permis de renforcer la coopération entre le FGI et le Secrétariat de l'UNESCO. L'UNESCO a pleinement participé au 9^e Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) sur le thème « Le rapprochement des continents pour une meilleure gouvernance pluripartite de l'Internet », organisé en Turquie en septembre 2014.</p>	Élevée
<p>IP : Amélioration de la mise en œuvre multipartite des résultats du SMSI à travers le renforcement des partenariats et des réseaux des Nations Unies.</p> <p>C 2014-2015 : Partenariats et réseaux des Nations Unies renforcés par l'organisation de réunions de haut niveau et de réunions de travail en 2014 et 2015.</p>	<p>L'UNESCO a coorganisé une réunion de haut niveau et une réunion de travail du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information, participé à des ateliers et à des téléconférences visant à renforcer le partenariat, et lancé un nouveau type d'initiative conjointe sur les TIC et l'accessibilité.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de Comités nationaux du PIPT créés ou consolidés par les États membres, particulièrement en Afrique et dans les PEID membres, afin d'évaluer et de mettre en place des réponses aux besoins politiques nationaux dans les domaines prioritaires du PIPT par le biais de stratégies, de politiques et de projets.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 5 comités nationaux du PIPT, dont 3 sont en Afrique et/ou dans les PEID.</p>	<p>Des comités nationaux du PIPT ont été créés en Afrique du Sud et au Guatemala, et des activités associées ont été lancées en République islamique d'Iran et au Costa Rica.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre de partenariats officiels conclus avec des organisations intergouvernementales, des ONG internationales, le secteur privé et des établissements universitaires pour promouvoir la coopération, les actions de sensibilisation et les politiques relevant des 6 domaines prioritaires du PIPT.</p> <p>C 2014-2015 : Au moins 2 partenariats officiels ; élaboration/financement d'un programme de travail en coopération et mise en œuvre d'activités.</p>	<p>Le PIPT a organisé la troisième Conférence internationale sur la diversité culturelle et linguistique dans le cyberspace en Fédération de Russie, en juillet 2014, qui a adopté une déclaration politique. En octobre 2014, le PIPT a organisé en collaboration avec le Secrétariat une réunion internationale d'experts sur l'amélioration de l'accès au cyberspace multilingue, qui a donné lieu à l'élaboration d'un plan d'action et de recommandations.</p>	Élevée

Indicateurs de performance (IP) et cibles (C) du Plan de dépenses de 507 M \$	Évaluation des progrès accomplis au 31/12/2014	Probabilité que la cible soit atteinte
<p>IP : Nombre d'États membres qui ont intégré des ressources et des activités d'élaboration de politiques de l'UNESCO (déclarations, directives, études, initiatives de renforcement des capacités) relatives aux domaines prioritaires du PIPT dans leurs stratégies nationales pour l'information.</p> <p>C 2014-2015 : 2 États membres ont intégré des ressources sur les politiques de l'information dans leurs stratégies nationales pour l'information.</p>	<p>Des ateliers dans le domaine prioritaire de l'éthique de l'information ont été organisés en Namibie, au Swaziland, au Lesotho et au Mozambique, en collaboration avec l'ACEIE, durant le dernier trimestre 2014. Ces ateliers ont amélioré la sensibilisation, renforcé les capacités et jeté les bases des efforts qui seront lancés en 2015 pour intégrer les ressources politiques dans le cadre national.</p>	Élevée
<p>IP : Nombre d'États membres appliquant des stratégies et des mesures relatives aux dimensions éthiques des sociétés de l'information et du savoir.</p> <p>C 2014-2015 : Un PEID et un pays en développement en Afrique mettent en œuvre des stratégies et des mesures relatives aux dimensions éthiques.</p>	<p>Un kit de formation sur l'éthique de l'information à destination des responsables des politiques, fondé sur les travaux menés dans le cadre de l'examen du SMSI + 10, a été élaboré. Dans le cadre de ce processus, des ateliers d'essais pilotes ont été menés durant la 8^e Conférence internationale sur la théorie et la pratique de la gouvernance électronique organisée du 26 au 30 octobre 2014 à Guimarães, au Portugal, par l'Unité opérationnelle de l'Université des Nations Unies sur la gouvernance électronique. Des activités de renforcement des capacités ont été menées en 2014 dans plusieurs pays africains, notamment au Lesotho. Des préparatifs sont en cours afin d'organiser des activités de renforcement des capacités dans les PEID des Caraïbes en 2015.</p>	Élevée

Défis et risques rencontrés dans la mise en œuvre, et mesures correctives

Principaux défis	Mesures correctives
La limitation des ressources reste le principal obstacle à la mise en œuvre efficace du programme.	Des efforts de collecte de fonds fructueux ont amélioré l'exécution du programme et vont se poursuivre.

Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)

Principales réalisations en 2014

71. En 2014, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a généré environ 12,7 millions de dollars des États-Unis de recettes, avec un taux d'exécution financière atteignant environ 95 % des dépenses prévues, qui se montaient à 12,5 millions de dollars des États-Unis pour l'année. La contribution de l'UNESCO représentait environ 30 % de ces recettes, tandis que les donateurs suivants ont apporté un soutien à l'Institut : les Gouvernements australien, canadien et québécois, norvégien et suédois, ainsi que le Mécanisme d'octroi de dons pour le développement de la Banque mondiale. En outre, l'ISU a affecté des accords de financement à des projets spécifiques en collaboration avec les partenaires suivants : le Gouvernement du Royaume-Uni, le Partenariat mondial pour l'éducation, la fondation Hewlett, le Fonds-en-dépôt japonais (JFIT), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), la Banque islamique de développement (BID), le Service d'information sur l'éducation et la recherche de la Corée (KERIS), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le soutien constant de l'ensemble de ces donateurs est crucial pour l'Institut, car celui-ci cherche à établir des accords avec un plus large éventail de partenaires.

72. Grâce au maintien d'une série de mesures d'austérité (telles que le gel du recrutement pour les postes vacants, la diminution des coûts administratifs, la restriction des voyages, la baisse du nombre d'ateliers de formation ou la réduction des frais afférents (en choisissant des lieux plus économiques pour ces activités de formation et de renforcement des capacités), la suspension de certaines activités, etc.), l'ISU continue de fournir la plupart de ses services essentiels, mises à part quelques exceptions comme l'enquête mondiale sur les médias (pour un rapport complet sur les activités de l'ISU, se reporter également au document 196 EX/13).

73. L'ISU se prépare également à répondre à de nouveaux besoins en données plus nombreuses et variées. Les États membres et la communauté internationale réclament en particulier de nouveaux indicateurs sur la qualité de l'éducation, l'apprentissage et l'équité dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015.

74. En réponse à ces demandes, l'ISU a convoqué un groupe consultatif technique afin que celui-ci formule des remarques concernant le suivi des objectifs en matière d'éducation fixés par le Comité directeur de l'Éducation pour tous. En outre, l'Institut a répondu à des initiatives du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable et du Réseau des solutions pour le développement durable. Grâce à la participation d'experts techniques de renom issus de plusieurs organisations internationales, le groupe a rédigé deux documents sur les indicateurs proposés, qui ont été présentés à la Réunion mondiale sur l'Éducation pour tous organisée à Mascate (Oman) et au Groupe de travail ouvert. Le groupe a lancé une consultation publique sur le cadre d'indicateurs proposé afin de recueillir les observations de parties prenantes très diverses, avant de soumettre pour adoption ses recommandations au Forum mondial sur l'éducation, qui aura lieu à Incheon (République de Corée) en mai 2015.

75. Lorsque les objectifs en matière d'éducation seront finalisés en 2015, l'ISU aura une idée plus précise des difficultés de mesure liées à l'utilisation de données existantes, ainsi que du programme pour le développement de nouveaux indicateurs, lorsque cela est possible. Afin de mieux se préparer à ces défis, l'ISU conservera son rôle de chef de file technique auprès du secrétariat du Comité de réflexion sur la métrique des apprentissages, qui entre dans une nouvelle phase de mobilisation des soutiens en faveur d'un groupe de pays « champions de l'apprentissage ». Ces pays peuvent aider l'ISU à expérimenter de nouvelles métriques d'apprentissage et de nouveaux indicateurs de l'apprentissage pour tous fondés sur la population. L'ISU s'efforcera également de consacrer des ressources supplémentaires pour utiliser et analyser des résultats d'enquêtes sur les ménages, tout en continuant à suivre avec attention les progrès de l'éducation des filles et des femmes.

76. L'Institut jette également les bases d'un catalogue mondial des évaluations de l'apprentissage constitué auprès de pays du monde entier. Ce document est conçu pour fournir des informations fiables et objectives afin que les gouvernements et les donateurs puissent prendre des décisions éclairées et jauger différents types d'évaluations de grande ampleur. L'ISU veille attentivement à se positionner en tant qu'arbitre neutre, en particulier compte tenu des différentes approches méthodologiques et intérêts commerciaux relatifs à l'évaluation de l'apprentissage.

77. Le nouveau programme mondial de développement va également accroître la demande de données dans les domaines de la science et de la culture. En réaction, l'ISU continue d'œuvrer avec les États membres pour produire des données sur la recherche et le développement, ainsi que sur l'innovation. De plus, des travaux sont menés afin d'élaborer une nouvelle enquête mondiale sur les statistiques relatives à l'emploi dans le secteur culturel. L'ensemble de ces collectes de données sont spécialement conçues pour donner une représentation précise du contexte et des priorités existant dans les pays à différents stades de développement.

Défis et mesures nécessaires

78. Des États membres, des donateurs et des organisations de la société civile du monde entier se tournent vers l'ISU afin que celui-ci endosse un rôle de chef de file pour établir de nouveaux indicateurs et cadres permettant de suivre les objectifs d'éducation du programme mondial de développement pour l'après-2015. L'ISU est particulièrement bien placé pour assurer cette fonction, de par son expertise et sa réputation acquises grâce au suivi de l'Éducation pour tous. Les nouvelles données et attentes qui émergent avec le Programme mondial de développement pour l'après-2015 représentent à la fois une occasion à saisir et un risque à assumer vis-à-vis du rôle et de la réputation de l'ISU et de l'UNESCO en général.

79. L'Institut reste confronté à une situation financière très précaire qui menace directement sa capacité à répondre aux attentes ambitieuses de ses parties prenantes, et de la communauté internationale du développement en général. Dans le contexte de financement actuel, il est de plus en plus difficile d'obtenir des soutiens multi-annuels pour les services essentiels, tels que l'élaboration de méthodologies ou la collecte, le traitement et la diffusion de données. Les donateurs se concentrent sur des accords précis, ce qui n'est pas suffisant pour parvenir aux besoins d'un organisme de statistique. Il est important de souligner qu'aucun institut de statistique, a fortiori un institut travaillant à l'échelle mondiale, ne saurait morceler ses services essentiels au profit de projets financés par des fonds affectés.

80. Il est donc primordial que l'ISU obtienne des ressources financières supplémentaires de base/non affectées afin de répondre à la demande croissante de données de haute qualité, et mobilise un soutien accru de la part de l'UNESCO et de ses partenaires, en particulier ceux ayant pour mission d'appuyer et de suivre le droit à l'éducation.

Évaluation stratégique sommaire de la mise en œuvre des programmes phares de la priorité globale Afrique (du 01/01/2014 au 31/12/2014)

Programme phare 1 : Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence

81. À l'échelle continentale, l'UNESCO a établi trois réseaux suite à l'adoption du Plan d'action en faveur d'une culture de la paix en Afrique en mars 2013 à Luanda (Angola). En septembre 2014 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), le « Réseau de fondations et institutions de recherche pour la promotion d'une culture de la paix en Afrique » s'est réuni à l'occasion de la célébration du 25^e anniversaire du concept de culture de la paix et a adopté la déclaration « Yamoussoukro +25 ». En décembre 2014 à Libreville (Gabon), lors du Forum panafricain « La jeunesse africaine et le défi de la promotion d'une culture de la paix en Afrique », le « réseau jeunesse et culture de la paix » en Afrique a été lancé. En mars 2014 à Bruxelles (Belgique), à l'occasion du Forum de Crans Montana pour les femmes africaines, le principe d'un réseau dédié aux « Femmes pour une culture de la paix en Afrique » a été présenté. Des célébrations de la Journée internationale de la paix dans le cadre de la campagne « Agissons pour la paix » ont été organisées au Soudan du Sud, au Kenya, au Mozambique, en Côte d'Ivoire, au Congo et en République démocratique du Congo. En octobre 2014, l'UNESCO a rendu hommage à Nelson Mandela à travers un forum de haut niveau et une exposition retraçant sa vie, en reconnaissance de la contribution symbolique apportée par ce dirigeant en faveur d'une culture de la paix. En outre, le Centre français d'étude et de prospective stratégique (CEPS) a décerné à de jeunes entrepreneurs, un Ivoirien et deux Éthiopiennes, le prix « Tremplin », mécanisme de soutien pour l'entrepreneuriat social des jeunes et la culture de la paix en Afrique.

82. À l'échelle régionale : en Afrique du Nord, outre le Projet NET-MED Jeunesse dont ont bénéficié la Libye, le Maroc et la Tunisie, des projets sont en cours pour sensibiliser les jeunes aux droits et à la participation civiques et forger leurs compétences dans ce domaine suite au Printemps arabe. En Afrique de l'Ouest, une politique régionale visant à promouvoir l'éducation aux droits humains, à la citoyenneté et à la culture de la paix, ainsi que la démocratie et son intégration dans le système scolaire, a été conçue en partenariat avec la Banque africaine de développement et la CEDEAO. En outre, au Nigéria et au Burkina Faso, l'Équipe spéciale des Nations Unies de lutte contre le terrorisme et l'UNESCO ont engagé des initiatives mobilisant les jeunes afin d'encourager le dialogue interconfessionnel et interethnique et l'entente interculturelle. En Afrique centrale, des principes directeurs régionaux pour l'éducation à la paix et à la citoyenneté ont été finalisés afin d'être intégrés aux plans sectoriels et programmes scolaires. Une formation spécifique à l'attention des jeunes sur l'éducation à la paix, la citoyenneté et le processus électoral a été lancée au Burundi. En Afrique de l'Est, plusieurs actions dans le cadre de l'initiative sur l'éducation à la citoyenneté mondiale ont été menées au Kenya (projets Enseigner le respect pour tous et Learning to Live Together ; formation STEP-Student Training for Entrepreneurial Promotion), au Soudan du Sud (projet Skills for Life) et aux Comores (guide d'éducation à la citoyenneté et à la paix destiné aux jeunes). L'examen et l'élaboration de politiques relatives aux jeunes ont été appuyés au Kenya, en Somalie et au Soudan du Sud. En Afrique australe, l'UNESCO s'emploie à renforcer la tolérance, la lutte contre la xénophobie et la coexistence pacifique en Namibie et en Afrique du Sud, à travers des programmes radiophoniques communautaires et une campagne médiatique sur les violences liées au genre et les droits humains.

Programme phare 2 : Consolider les systèmes éducatifs en vue du développement durable en Afrique : améliorer l'équité, la qualité et la pertinence

83. En 2014, le soutien apporté par l'UNESCO aux États membres visait essentiellement à étayer l'élaboration d'orientations et calendriers sectoriels, en privilégiant le renforcement des capacités à faire reposer la conception et la planification de politiques sur des données probantes (en particulier grâce aux outils du SIGE) ainsi que l'appui en faveur du processus d'examen de l'EPT au niveau national comme régional. Des formations ont été dispensées dans les domaines de la politique, de la planification et des statistiques de l'éducation, notamment par l'intervention

d'instituts de catégorie 1, tels que l'IPE, l'UIL et l'IIRCA, concernant les stratégies d'apprentissage ouvert et à distance dans les pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest. Un soutien a également été apporté afin d'améliorer les politiques relatives aux enseignants, avec une attention particulière accordée à l'équité, à l'inclusion, à l'égalité des genres, à la formation des enseignants et à l'harmonisation des programmes de développement actuels. Par exemple, au Cameroun, une aide a été fournie pour rédiger des documents stratégiques nationaux et des plans de développement relatifs à l'éducation des adultes et à l'éducation non formelle. L'Organisation a également prêté son concours afin d'harmoniser les programmes scolaires pour l'éducation bilingue dans un contexte multilingue et multiculturel, ainsi que pour établir des études diagnostiques sur l'éducation bilingue dans un contexte multilingue en Afrique de l'Ouest. Les capacités ont été renforcées dans le domaine de l'alphabétisation, notamment grâce à la formation d'animateurs en alphabétisation au Nigéria et de coordonnateurs en République-Unie de Tanzanie, tandis qu'en Namibie, 20 enseignants du primaire ont suivi une formation aux nouvelles pratiques pédagogiques ayant trait à l'alphabétisation et la lecture dans les premières années du primaire. Un cadre pour la planification et la gestion du sous-secteur des enseignants a été adopté par le Ministère ougandais de l'éducation et des sports.

84. En ce qui concerne l'EFTP, la clarification des cadres nationaux et régionaux de qualification a été finalisée. Un nouvel outil méthodologique de diagnostic national (DIPEFE), dont l'objectif est de faciliter la transition des jeunes entre l'éducation/la formation et le marché du travail, a été conçu et publié. Deux réseaux régionaux et 11 pays ont directement bénéficié d'un renforcement des capacités pour l'élaboration, l'application et l'analyse des compétences des jeunes et les politiques environnementales. En décembre 2014, l'adoption des textes révisés de la Convention régionale sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique a donné un nouveau souffle à la valorisation de l'enseignement supérieur sur le continent. Un cadre sur la mobilisation des ressources et les approches innovantes de financement pour l'enseignement supérieur et la recherche en Afrique a été élaboré, et un document d'orientation traitant des nouvelles démarches de financement pour l'enseignement supérieur a été rédigé et publié par l'Association des universités africaines (AUA) et l'UNESCO. Les capacités de plus de 150 experts africains de l'enseignement supérieur ont été renforcées sur le thème des moyens novateurs pour financer l'enseignement supérieur et la recherche en Afrique. En collaboration avec l'AUA et l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), l'UNESCO a mis au point un cadre d'assurance qualité pour l'Afrique. Plus de 100 spécialistes en assurance qualité originaires d'Afrique et d'Europe ont eu l'occasion de partager leurs expériences et leurs pratiques dans ce domaine.

Programme phare 3 : Mobiliser la STI et les connaissances au service du développement socioéconomique durable de l'Afrique

85. Dans plus de sept pays africains, une assistance technique a été apportée concernant des mesures spécifiques liées à la science, la technologie et l'innovation (STI), telles que la conception d'instruments stratégiques, les consultations sur la politique de STI et la formulation de lois relatives à la STI. En octobre 2014 à Rabat (Maroc), le Forum ministériel sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique a permis aux participants d'engager un dialogue, de former un réseau et d'affirmer leur volonté de mettre la science au service d'une transformation économique accélérée en Afrique dans l'après-2015, en mettant l'accent sur l'amélioration des possibilités d'emploi chez les jeunes à travers l'éducation et l'acquisition de compétences techniques. Des ministres des sciences et de la technologie des PEID de l'océan Indien ont établi des stratégies pour prévenir les catastrophes liées au changement climatique grâce à la science de la durabilité. L'ASDI a financé le développement du GO-SPIN dans certains pays (2015-2016). Des biologistes africains en milieu de carrière ont été formés à la génomique, et on compte à présent en Afrique de l'Est plus de 100 experts de haut niveau en génomique et en bio-informatique. Un cours en ligne de géologie destiné aux pays de la CEDEAO a été élaboré afin de former de jeunes étudiants africains en géoscience et d'améliorer la durabilité environnementale. Des efforts pour promouvoir la participation des femmes dans les domaines des sciences fondamentales et de l'ingénieur ont été menés en partenariat avec la Fondation

L'Oréal, par le biais de bourses attribuées à des femmes scientifiques et ingénieures émérites, afin d'encourager celles-ci à poursuivre leurs recherches de premier plan. L'UNESCO continue de mettre en œuvre ses programmes de renforcement des capacités en soutenant, renforçant et développant son réseau d'instituts de recherche dans le but de favoriser l'éducation et la formation à court et long termes dans les disciplines émergentes des nanotechnologies, de la science des changements climatiques et des sciences de l'ingénieur. En termes de renforcement des capacités politiques et technologiques relatives aux énergies renouvelables en Afrique, l'UNESCO a noué un partenariat avec Panasonic, pour former des décideurs et des experts qualifiés de plusieurs pays afin d'installer un système d'électricité photovoltaïque dans 75 écoles rurales. Le Youth Mobile Project a donné à de jeunes femmes et hommes les moyens de développer et diffuser des applications mobiles pertinentes, conçues pour aborder des questions locales liées au développement durable.

Programme phare 4 : Favoriser la science pour une gestion durable des ressources naturelles de l'Afrique et la réduction des risques de catastrophe

86. Afin de renforcer la coopération scientifique et de l'assistance technique dans les domaines des sciences de la terre, de la biodiversité, de la gestion des ressources en eau et de l'évaluation des risques de tsunami, un nouvel élan a été insufflé à l'initiative d'Éducation aux sciences de la Terre grâce au partenariat UNESCO-ASDI (2014-2017), avec de nombreuses activités à réaliser. Le Centre de prévision et d'applications climatologiques de l'IGAD a permis aux pays membres de l'Autorité de bénéficier d'un nouvel outil dévolu à la prévision saisonnière et aux inondations. À travers le Programme d'évaluation des eaux transfrontalières, des pays africains ont utilisé une méthodologie adaptée pour caractériser et évaluer les aquifères transfrontières. Une méthodologie plus détaillée a été appliquée à l'aquifère Stampriet, situé à cheval entre le Botswana, la Namibie et l'Afrique du Sud. Dans le cadre du Programme de renforcement des capacités en Afrique, huit évaluations des besoins d'approvisionnement en eau ont été achevées dans plusieurs pays. Dans le cadre du PHI, une plate-forme sur l'eau pour l'Afrique a été mise sur pied. Plus de 50 experts africains ont été formés à l'élaboration d'atlas et de portails d'information, aux instruments maritimes, à la modélisation et à la prévision océaniques, ainsi qu'à la biogéographie et à la biodiversité marines. Quatre centres régionaux de formation ont été créés au Kenya, au Mozambique, au Sénégal et en Afrique du Sud dans le cadre du projet Ocean Teacher Global Academy, afin d'offrir davantage de possibilités de formation dans le domaine des sciences de la mer. Un concours d'art destiné aux enfants et aux jeunes a été organisé dans le but de sensibiliser aux questions liées aux sciences de la mer. Les capacités des comités nationaux du Programme MAB ont été renforcées afin de gérer efficacement les réserves de biosphère en Afrique ; de nombreuses activités ont été entreprises dans le cadre du MAB afin de faire progresser l'économie verte aux niveaux opérationnel et politique (Cameroun). Par exemple, le projet « L'économie verte dans les réserves de biosphère de l'Afrique » (GEBR), financé par Koica, est mis en œuvre dans trois réserves de biosphère (République-Unie de Tanzanie, Ghana, et Nigéria). La désignation du lac Bosomtwe (Ghana) comme réserve de biosphère a été achevée au plan opérationnel. En 2014, 64 étudiants en master et 22 doctorants originaires de 23 pays d'Afrique ont suivi une formation à l'ERAIFT (École Régionale post-universitaire d'Aménagement et de gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux). Le financement du projet d'inscription du lac Tchad à la Liste du patrimoine mondial et au Réseau mondial des réserves de biosphère (qui profitera au Tchad, au Cameroun, au Niger, au Nigéria et à la République centrafricaine) a été approuvé par la BAD au titre du Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socioécologique du bassin du lac Tchad (PRESIBALT) de la Commission du bassin du lac Tchad.

Programme phare 5 : Mettre le pouvoir de la culture au service du développement durable et de la paix dans un contexte d'intégration régionale

87. L'assistance technique ciblée pour formuler ou réviser des politiques culturelles a été renforcée à travers le cadre institutionnel et juridique relatif à la culture, en particulier grâce à l'application des conventions relatives au patrimoine culturel. Une assistance technique et un renforcement des capacités ont également été apportés afin d'encourager la ratification des

conventions relatives au patrimoine culturel ; dans ce contexte, le processus de ratification des Conventions de 1970, 2001 et 2003 est en bonne voie dans huit pays africains. L'UNESCO a en outre apporté son soutien à des États membres africains en ce qui concerne la sauvegarde de leur patrimoine matériel et immatériel, la lutte contre le trafic illicite de biens culturels et la protection de la propriété culturelle en cas de conflit armé. Ces actions ont été entreprises par le biais de plusieurs initiatives menées en collaboration avec des partenaires tels que l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Fonds africain du patrimoine mondial et les Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). Quant à la promotion des valeurs du patrimoine culturel (Convention de 1972), des représentants de trois États membres africains et des jeunes de cinq États membres africains ont participé à des activités mises en place dans le cadre du Programme d'éducation au patrimoine mondial. De plus, des matériels pédagogiques pour le primaire et le secondaire, ainsi qu'un court métrage, ont été produits dans le contexte de l'*Histoire générale de l'Afrique* et du projet « La route de l'esclave ».

Programme phare 6 : Promouvoir un environnement propice à la liberté d'expression et au développement des médias

88. Dans le but de favoriser l'émergence de sociétés du savoir inclusives, ouvertes et démocratiques, les efforts vont bon train afin de renforcer la liberté d'expression, l'accès à l'information et les capacités, en particulier dans le domaine des TIC. La sécurité des journalistes en Afrique a été défendue à travers le continent, y compris au Soudan du Sud et au Nigéria. Le PIDC a appuyé des projets relatifs à la sécurité dans ces deux pays ainsi qu'en Zambie, au Malawi et au Libéria. Un soutien vigoureux a été témoigné envers la radio communautaire. L'UNESCO a célébré la Journée mondiale de la liberté de la presse le 3 mai en Afrique. Dans le contexte des Initiatives spéciales du PIDC, une évaluation globale des Indicateurs de développement des médias a été menée avec succès au Soudan du Sud. De nouvelles évaluations fondées sur les IDM ont été lancées à Madagascar et au Swaziland. Dans le cadre de l'éducation au journalisme et de l'Initiative mondiale pour l'excellence dans l'enseignement du journalisme, des efforts ont été réalisés afin de faciliter l'utilisation continue des programmes d'enseignement type de l'UNESCO pour le journalisme, ainsi que du recueil de nouveaux plans d'études qui leur succède : A Compendium of New Syllabi. En préparation du scrutin qui a eu lieu au Malawi en mai 2014, les capacités de couverture électorale ont été renforcées dans ce pays, tandis que des formations relatives aux pratiques éditoriales et d'autorégulation ont été organisées au Zimbabwe. Un projet financé par l'IDA, « Autonomiser les radios locales d'Afrique grâce aux TIC », a été mis en œuvre dans certains pays africains. Autre activités ne faisant pas partie des programmes phares

89. Des formations d'Assistance aux comités de bioéthique (ACB) ont été organisées au Tchad, au Gabon, en Guinée et au Togo. Conformément à la Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique, des dispositions ont été prises pour lancer une série de forums sur l'avenir de l'Afrique à travers le continent ; ceux-ci impliquent de nombreux partenaires suite aux expériences positives tirées des Futures Literacy Knowledge Laboratories au Sierra Leone et au Gabon, ainsi que du Forum de tous les futurs de l'Afrique organisé à Johannesburg (Afrique du Sud) en 2014.

Défis et enseignements tirés

90. La mise en œuvre des programmes phares de la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la priorité Afrique appelait une approche intersectorielle depuis sa conception, en tenant compte de la décentralisation effective des activités vers le dispositif hors Siège. Les contraintes budgétaires ayant entraîné une limitation des ressources, le budget adopté n'a pas pu couvrir le programme approuvé, d'où le besoin structurel de ressources extrabudgétaires.

91. Pour répondre à ces préoccupations et transformer les risques induits en occasions à saisir, le Département Afrique a consolidé son rôle en matière de facilitation et soutien stratégiques, ainsi que de mobilisation des ressources financières et en nature grâce à son expertise interne des institutions et contextes régionaux, sous-régionaux et nationaux en Afrique, qui s'appuie également sur la collaboration active avec les secteurs et services du Siège et les bureaux hors

Siège. En termes d'efficacité des coûts, des vidéoconférences ont été régulièrement organisées en vue d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des programmes phares avec les bureaux hors Siège.

Évaluation stratégique sommaire de la mise en œuvre de la priorité globale Égalité des genres (du 01/01/2014 au 31/12/2014)

92. La Division pour l'égalité des genres du Cabinet de la Directrice générale (ODG/GE) a fourni des orientations stratégiques et un appui technique général aux secteurs de programme, services centraux, bureaux hors Siège, instituts et centres, pour appliquer systématiquement et concrètement le Plan d'action de l'UNESCO pour la priorité Égalité des genres (2014-2021) (GEAP II). Afin de renforcer les capacités internes pour la mise en œuvre du GEAP II, la Division a continué de dispenser des formations et des conseils techniques à toutes les unités du Secrétariat. Une analyse globale par genre de l'ensemble des plans de travail pour les activités du Programme ordinaire et les projets extrabudgétaires a été menée par ODG/GE en avril 2014. Les résultats de cette analyse, ainsi que les recommandations spécifiques pour améliorer les plans de travail, ont été partagés avec l'Équipe de direction (SMT) et le Réseau de points focaux pour le genre (PFG). Un rapport de suivi des plans de travail a été réalisé en octobre 2014, afin de surveiller les changements et rassembler de bons exemples de plans de travail qui serviront de modèles aux spécialistes du programme.

93. L'UNESCO a encouragé ou renforcé des initiatives de haut niveau et de qualité, axées sur la sensibilisation et la création de réseaux, afin de veiller à la bonne exécution de la priorité globale Égalité des genres. L'Organisation a continué d'apporter sa contribution stratégique au système des Nations Unies, y compris en présentant le 2^e rapport ONU-SWAP à ONU-Femmes et en participant activement à la Commission de la condition de la femme (CCF). Une proposition de programme commun a été élaborée conjointement par l'UNESCO et ONU-Femmes pour promouvoir l'éducation des filles et des jeunes femmes. L'Organisation a mis sur pied un séminaire présenté par la Directrice principale du pôle genre et égalité des sexes du Groupe de la Banque mondiale, qui a réuni 75 participants dont 22 délégations. Pour commémorer la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et célébrer le 25^e anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, un débat a été organisé par l'UNESCO conjointement avec Adéquations.

94. Dans le contexte du cadre de responsabilisation au titre de GEAP II, et suite à la restructuration du Secrétariat, le Réseau de points focaux pour le genre a été reconduit et compte actuellement 150 PFG répartis entre le Siège, le dispositif hors Siège et les instituts. Des éléments portant spécifiquement sur l'égalité des genres en vue de la mise en œuvre du GEAP II ont été proposés pour intégration aux cadres de performance destinés au personnel de SMT et aux Directeurs/Chefs des bureaux hors Siège. De plus, ODG/GE suit étroitement l'utilisation du Marqueur pour l'égalité des genres dans SISTER et continuera d'organiser régulièrement des sessions de formation au cours de l'exercice biennal.

Grand programme I : Éducation

95. L'UNESCO a créé, conjointement avec ONU-Femmes, un programme mondial en vue d'autonomiser les filles et les jeunes filles par le biais de l'alphabétisation/l'éducation non formelle, l'EFTP et la formation des enseignants. L'Organisation a également coorganisé des événements de politique et de plaidoyer qui ont eu grand retentissement : la discussion générale du CEDAW sur le droit des filles et des femmes à l'éducation, en partenariat avec le HCDH ; la Réunion des partenaires internationaux sur la lutte contre les violences de genre en milieu scolaire, en partenariat avec l'UNGEI et la France, pour affirmer l'engagement mondial croissant ; la table ronde ministérielle de l'ECOSOC, en partenariat avec ONU-Femmes, le Bangladesh et le Danemark, pour sensibiliser à la façon dont la violence et la discrimination empêchent les filles d'accéder à l'école et d'apprendre ; ainsi que d'autres événements régionaux (en particulier en Asie et dans le Pacifique). Des États membres (Sénégal, Éthiopie et République-Unie de Tanzanie) ont bénéficié d'un soutien technique, au niveau des politiques comme des programmes, dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation des filles et des femmes ; l'UNESCO a fourni un appui au Pakistan pour parachever la phase initiale du Projet Malala promouvant une éducation de qualité

pour les filles, financé par des fonds-en-dépôt. Une analyse du point de vue du genre des rapports d'examen nationaux 2015 de l'EPT a également été menée en Asie et dans le Pacifique.

Grand programme II : Sciences exactes et naturelles

96. L'UNESCO a continué de créer des modèles, des tutorats et des bourses pour encourager les femmes à étudier et à s'orienter vers des carrières scientifiques, par le biais de l'Organisation mondiale des femmes scientifiques du monde en développement (OWSD), des prix Elsevier pour les femmes scientifiques en début de carrière du monde en développement, de l'initiative GenderInSITE et du partenariat UNESCO-L'Oréal pour les femmes et la science. La contribution de l'Organisation a été déterminante pour la réussite de la Conférence internationale sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le contexte des services météorologiques et climatologiques, qui appelait à trouver les moyens d'accroître le nombre de femmes scientifiques contribuant à la climatologie et de garantir que les services climatologiques bénéficient aux usagers. Des filles ont reçu une formation en STEM, y compris grâce aux camps scientifiques d'excellence au Kenya et à la Semaine de l'ingénierie en Afrique. Les chaires UNESCO sur le genre et l'eau se sont réunies afin de renforcer les capacités à intégrer la question de genre dans le secteur de l'eau. De nouveaux fonds ont été alloués au Secteur des sciences exactes et naturelles, à l'ISU, à la TWAS et au RAIST afin que ceux-ci travaillent sur les indicateurs, données et instruments politiques relatifs à l'égalité des genres. Le Conseil consultatif scientifique du Secrétaire général de l'ONU compte 46 % de femmes et la proportion de femmes nouvellement élues à la TWAS a plus que doublé, pour atteindre 22 %.

Grand programme III : Sciences sociales et humaines

97. L'élaboration/planification de politiques attentives à la question de genre en faveur de l'inclusion sociale ont été encouragées grâce à des ateliers organisés à Kuala Lumpur et à Bangkok. Dans le cadre du Programme MOST, une session de formation sur le thème de l'égalité des genres en tant que priorité mondiale pour l'UNESCO a eu lieu à Marrakech. Plusieurs initiatives de renforcement des capacités ont été entreprises, telles que des ateliers de formation et un appui aux politiques d'inclusion sociale au Liban, en Palestine, au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal, au Brésil et dans des pays de la CEI. Un manuel de formation destiné aux radios communautaires a été rédigé en Inde et en Chine, et des recommandations spécifiques visant à mettre fin aux violences à l'encontre des hommes et des femmes les plus défavorisés ont été incorporées au projet de loi chinois relatif à la violence familiale. Dans le domaine de la bioéthique, une attention particulière a été apportée pour promouvoir l'égalité des genres dans les thèmes/contenus du matériel pédagogique. Des travaux se poursuivent pour créer un cadre global sur l'élaboration de politiques en faveur des jeunes qui souligne la nécessité d'intégrer le prisme de l'égalité des genres. Des directives relatives à l'éducation physique de qualité ont été établies afin d'aider les États membres à concevoir des politiques inclusives pour garantir les aptitudes physiques de chaque fille et de chaque garçon.

Grand programme IV : Culture

98. Les efforts se sont poursuivis pour mieux faire connaître les contributions des femmes à la vie culturelle, grâce à des activités de plaidoyer, de recueil de données et de gestion des connaissances relatives aux Conventions. Le rapport *Égalité des genres : patrimoine et créativité*, a été publié (en anglais, français et espagnol) et ses recommandations sur l'élaboration de politiques encourageant la contribution des femmes à la vie culturelle ont été mises en avant et continuent de l'être. L'égalité des genres a été abordée dans le contexte de la Convention de 2005 par le biais d'instruments tels que les Indicateurs de la culture pour le développement, le recueil de meilleures pratiques relatives aux mesures incitant la participation des femmes dans le cadre du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC), ainsi que les rapports périodiques quadriennaux. En ce qui concerne le patrimoine culturel immatériel, le contenu du programme de renforcement des capacités est actuellement élargi pour inclure une nouvelle séquence de formation sur le genre et le patrimoine culturel immatériel, en vue de fournir des connaissances

fondamentales à ce sujet et des orientations sur la mise en œuvre d'une approche attentive à la question du genre pour sauvegarder le patrimoine culturel immatériel.

Grand programme V : Communication et information

99. L'UNESCO a continué de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans les médias et grâce à ces derniers. Par le biais des Indicateurs d'égalité des genres dans les médias (GSIM), l'Organisation fournit aux institutions médiatiques et aux États membres les moyens de s'interroger sur leurs politiques relatives au genre et de prendre les mesures correctives requises. En 2014, des publications portant sur les GSIM ont été lancées, et des ateliers connexes organisés dans plusieurs pays. De nombreuses parties prenantes ont rejoint l'Alliance mondiale genre et médias (GAMAG), un réseau novateur sous la houlette de l'UNESCO regroupant plus de 500 médias, organisations gouvernementales et ONG et cherchant à stimuler les politiques publiques nationales sur le genre et les médias par le renforcement des capacités et la recherche. La plate-forme « Femmes dans l'histoire de l'Afrique : un outil d'apprentissage en ligne » représente une autre piste pour promouvoir l'égalité des genres ; en Éthiopie, l'appropriation de cet outil à l'échelle nationale a débuté avec des traductions en amharique, arabe, kiswahili, lingala et créole haïtien. Cette initiative a bénéficié d'une reconnaissance internationale en décrochant le 1^{er} prix GEM-TECH 2014, décerné par l'UIT et ONU-Femmes

Défis et enseignements tirés

100. L'un des principaux défis rencontrés pour mettre en œuvre la priorité globale Égalité des genres demeure l'écart entre les engagements forts des documents stratégiques et leur transposition effective en actions concrètes au moyen d'allocations budgétaires et de capacités. L'application du GEAP II pâtit également de ressources financières et humaines limitées. Néanmoins, ces difficultés ont été allégées grâce à l'expertise de l'équipe de base d'ODG/GE et des membres actifs du réseau de PFG, ainsi qu'à des financements extrabudgétaires provenant du secteur privé et de fonds-en-dépôt dédiés. De plus, le renforcement de la reddition de comptes et des cadres de responsabilisation au titre du GEAP II et l'introduction du Marqueur pour l'égalité des genres dans SISTER constituent des éléments cruciaux pour intégrer davantage les perspectives d'égalité des genres aux processus et aux programmes du Secrétariat.

Décision proposée

101. Le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant la recommandation 13 de la résolution 33 C/92 ainsi que la résolution 33 C/78, dans laquelle la Conférence générale demande au Conseil exécutif de lui faire rapport à chaque session sur l'exécution du programme et budget (C/5) en cours, avec indication des résultats obtenus lors de l'exercice biennal précédent (C/3),
2. Rappelant également la résolution 34 C/89, dans laquelle la Conférence générale invite le Conseil exécutif à procéder à une évaluation plus ample et plus stratégique de l'exécution des programmes, notamment en ce qui concerne le document EX/4, en exprimant progressivement ses vues au cours de l'exercice biennal sous la forme de décisions portant expressément sur l'exécution des différents programmes au niveau des axes d'action,
3. Rappelant en outre les résolutions du 37 C/5 pour les grands programmes, qui énoncent la nécessité de procéder, pendant la période 2014-2017, à un examen des axes d'action et de leurs résultats escomptés, y compris ceux des programmes intergouvernementaux et internationaux relevant des grands programmes, et de proposer leur maintien, leur réorientation, y compris un éventuel renforcement ou des stratégies de sortie, ou leur suppression, sur la base de critères d'évaluation clairs,
4. Rappelant ses décisions 191 EX/4, 194 EX/4 (I, B) et 195 EX/4 (V),
5. Ayant examiné le document 196 EX/4 Partie I,
6. Se déclare satisfait des améliorations apportées à la structure du rapport, à l'approche analytique, et à la qualité de l'information et des données factuelles qui y sont présentées ;
7. Prend note avec satisfaction des progrès réalisés en vue de l'obtention de résultats, ainsi que des mesures prises pour assurer l'exécution du programme malgré la situation financière ;
8. Invite la Directrice générale à poursuivre ses efforts pour garantir la bonne exécution du programme ;
9. Prie la Directrice générale de lui présenter, à sa 199^e session, un rapport stratégique sur les résultats (SRR) contenant une évaluation analytique, stratégique et autocritique de l'exécution du programme en termes de progrès vers l'obtention de résultats.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-seizième session

196 EX/4

Partie I Corr.2

PARIS, le 30 mars 2015
Original anglais

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

EXÉCUTION DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

PARTIE I

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME (1^{er} JANVIER – 31 DÉCEMBRE 2014)

CORRIGENDUM 2

Le paragraphe 27 devrait se lire comme suit :

27. Plusieurs nouveaux partenariats ont été créés au cours de l'année : le Groupe HNA/Fondation Hainan Cihang (Chine) a versé une contribution de 5 millions de dollars afin de soutenir les activités de l'UNESCO en faveur de l'éducation des filles et des femmes en Asie et en Afrique ; le Weidong Group Ltd (Chine) a apporté une contribution de 2 millions de dollars en faveur de programmes et de projets relatifs à la promotion de l'équité et des TIC dans l'éducation ; et un nouveau partenariat d'un montant de 1,4 million de dollars a été créé avec Ericsson pour un projet de promotion de l'éducation des femmes et des filles par l'apprentissage mobile au Myanmar. En outre, les engagements de la Chine en faveur des interventions du secteur en Afrique se poursuivront dans le cadre des projets de Fonds-en-dépôt chinois en cours d'un montant de 8 millions de dollars, visant à promouvoir l'utilisation des TIC dans la formation des enseignants dans cinq pays supplémentaires (Congo, République démocratique du Congo, Libéria, Tanzanie et Ouganda). Un accord a été conclu avec l'Australie pour 2,5 millions de dollars en faveur de la formation initiale des enseignants. Tous ces partenariats contribueront à renforcer encore la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-seizième session

196 EX/4

Partie II

PARIS, le 19 mars 2015
Original anglais

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

EXÉCUTION DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

PARTIE II

**Situation budgétaire de l'Organisation en 2014-2015 (37 C/5) au 31 décembre 2014
(comptes non audités), ajustements budgétaires qui découlent des dons
et des contributions spéciales reçus,**

et

**Tableau de bord de l'exécution du programme en 2014-2015 (37 C/5 approuvé)
Situation au 31 décembre 2014 (comptes non audités)
(N° 54)**

Résumé

Le document 196 EX/4 Partie II contient :

A. Le rapport de la Directrice générale sur les ajustements budgétaires autorisés à l'intérieur de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2014-2015.

Conformément à la résolution 37 C/98, paragraphes (b), (d) et (e), la Directrice générale rend compte au Conseil exécutif :

- (i) des ajustements apportés aux crédits approuvés pour 2014-2015 pour tenir compte des dons et contributions spéciales reçus pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014 ;
- (ii) des virements opérés entre articles budgétaires à la suite d'ajustements concernant les activités de programme et des mouvements de personnel intervenus pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014 ;
- (iii) des virements proposés à partir du Titre V.

Action attendue du Conseil exécutif : décision proposée au paragraphe 14.

B. Le Tableau de bord de l'exécution du programme pour 2014-2015 au 31 décembre 2014 sur la base des comptes non audités relatifs au Programme ordinaire et aux fonds extrabudgétaires.

PARTIE A

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR LA SITUATION BUDGÉTAIRE
DE L'ORGANISATION EN 2014-2015 (37 C/5) AU 31 DÉCEMBRE 2014
(COMPTES NON AUDITÉS)**

I

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR LES AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DE LA RÉOLUTION PORTANT OUVERTURE DE CRÉDITS
POUR 2014-2015**

1. La Partie A présente une synthèse destinée à faciliter les décisions du Conseil exécutif.

**Ajustements apportés aux crédits approuvés pour 2014-2015 pour tenir compte
des dons et des contributions spéciales reçus depuis le début de l'exercice biennal**

2. Conformément au paragraphe (b) de la résolution 37 C/98, aux termes de laquelle la Directrice générale est autorisée à accepter et à ajouter aux crédits approuvés pour 2014-2015 des contributions volontaires, donations, dons, legs et subventions, ainsi que des montants versés par des gouvernements, en tenant compte des dispositions de l'article 7.3 du Règlement financier, et doit en rendre compte aux membres du Conseil exécutif à la session qui suit cette opération, la Directrice générale a le plaisir de présenter des informations concernant les dons et contributions spéciales reçus pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014.

Le montant total (6 013 238 dollars) se décompose comme suit :

- nouveaux fonds reçus de donateurs : 4 692 053 dollars ;
- virements en provenance du Fonds général ou de comptes spéciaux : 269 885 dollars ;
- virements en provenance du Fonds d'urgence : 1 051 300 dollars.

Le tableau ci-après présente le récapitulatif par secteur/bureau de ces opérations, dont le détail figure à l'annexe II du document 196 EX/4.INF.2.

Secteur/Bureau	\$	Part relative
Éducation (ED)	2 197 629	36,5 %
Sciences exactes et naturelles (SC)	454 451	7,6 %
Sciences sociales et humaines (SHS)	155 473	2,6 %
Culture (CLT)	1 071 710	17,8 %
Communication et information (CI)	282 177	4,7 %
Organes directeurs (GBS)	100 000	1,7 %
Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique (AFR)	48 571	0,8 %
Action de l'UNESCO face aux situations de post-conflit et de post-catastrophe (PCPD)	187 674	3,1 %
Planification stratégique, suivi de l'exécution du programme et élaboration du budget (BSP)	20 000	0,3 %
Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation (OKM)	20 000	0,3 %
Relations extérieures et information du public (ERI)	153 643	2,6 %
Gestion des bureaux hors Siège	1 321 910	22,0 %
Total, dons et contributions spéciales	6 013 238	100,0 %

Dans sa décision 195 EX/4, le Conseil exécutif a déjà pris note des fonds reçus pendant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, dont le montant total s'élevait à 5 820 125 dollars. Le montant total des fonds reçus en 2014 s'élève donc à 11 833 363 dollars.

Contributions en nature aux bureaux hors Siège et instituts

3. En sus de ce qui précède, des gouvernements ont apporté des contributions en nature aux bureaux hors Siège et aux instituts sous forme de mise à disposition gratuite de locaux pendant l'exercice biennal, y compris les services collectifs, l'entretien et les services de communication. Sur la base d'un équivalent en valeur marchande, ces contributions s'élèvent à 7 642 552 dollars pour les bureaux hors Siège et 5 400 457 dollars pour les instituts en 2014 (soit une valeur totale estimée à 13 043 009 dollars). Il est rendu compte de ces contributions en nature sur une base annuelle afin que ces informations correspondent à celles présentées dans les états financiers établis conformément aux normes IPSAS (le détail de ces contributions figure à l'annexe III.A du document 196 EX/4.INF.2).

Contributions en nature à l'exécution du programme

4. Une liste des contributions en nature à l'exécution du programme pour la période allant de janvier à décembre 2014, d'une valeur de 21 967 536 dollars, figure à l'annexe III.B du document 196 EX/4.INF.2. Les contributions en nature sous forme de biens et services qui apportent un soutien direct à des opérations et des activités approuvées et peuvent être évaluées de manière fiable sont comptabilisées et évaluées à leur juste valeur marchande. Cette liste comprend les contributions en nature en ce qui concerne les Ambassadeurs de bonne volonté pour cette même période.

II

TRANSFERTS DES COÛTS DE PROGRAMME ENTRE ARTICLES BUDGÉTAIRES

5. Aux termes du paragraphe (e) de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2014-2015, « la Directrice générale peut opérer des virements de crédits dans la limite de 2 % des crédits initialement ouverts, en fournissant par écrit aux membres du Conseil exécutif, à la session qui suit cette opération, des précisions sur les virements effectués et les raisons qui les ont motivés ». En conséquence, la Directrice générale informe le Conseil exécutif des virements de crédits ci-après :

Réaffectation de ressources du Programme ordinaire aux fins de la participation de l'UNESCO aux exercices de programmation par pays :

En application de la résolution 37 C/62, paragraphes 1 (e) et 2 (3), la Directrice générale a alloué 2 % des ressources du budget opérationnel des grands programmes à la préparation des exercices de programmation conjointe par pays des Nations Unies (projets pilotes « Unis dans l'action », PNUAD et programmation conjointe).

La moitié de la part de 2 % ainsi réaffectée est utilisée par les secteurs pour leurs propres activités, tandis que l'autre moitié (1 %) est allouée par le Bureau de la planification stratégique (BSP), en sa qualité de coordonnateur, aux efforts déployés à l'échelle de l'Organisation aux fins de ces exercices. Les fonds à mettre à la disposition de BSP s'élèvent à 454 449 dollars dans le plan de dépenses de 507 M\$. Un montant de **135 983 dollars** avait déjà été viré des grands programmes I, II et III à l'article budgétaire correspondant à BSP pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2014 (voir le document 195 EX/4 Partie II), et **34 426 dollars** supplémentaires ont été virés à partir du grand programme IV pendant la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014, portant ainsi à **170 409 dollars** le montant total des fonds transférés vers BSP en 2014 à l'appui de la participation de l'UNESCO aux exercices de programmation conjointe par pays.

Fonds virés de	\$
Grand programme IV – Culture	34 426
Total virements à BSP	34 426

III

TRANSFERTS DES COÛTS DE PERSONNEL ENTRE ARTICLES BUDGÉTAIRES

6. Aux termes du paragraphe (e) de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2014-2015, « dans les cas où les virements de crédits entre articles excèdent cette limite de 2 %, la Directrice générale doit obtenir l'approbation préalable du Conseil exécutif ». La Directrice générale soumet ses propositions concernant les virements entre articles budgétaires ci-après envisagés suite à la restructuration et aux changements organisationnels, et liés principalement aux mouvements de personnel (virements d'un montant inférieur à 2 % des crédits initialement ouverts). Le détail, par article budgétaire, de ces virements de crédits destinés à couvrir les coûts de personnel (impact net égal à 0 dollar) est indiqué dans le Tableau révisé des ouvertures de crédits figurant à l'annexe I du document 196 EX/4.INF.2 ; le tableau ci-après en présente un résumé :

Articles budgétaires	Transferts aux fins de comparaison (personnel) \$
Titre I – Politique générale et Direction	
I.B. Direction	(147 875)
Titre II – Programmes et services liés au programme	
A. Programmes	198 167
B. Services liés au programme	(50 292)
C. Programme de participation et bourses	-
Total, Titre II	147 875
Variation nette	0

IV

TRANSFERTS PROPOSÉS À PARTIR DU TITRE V DU BUDGET POUR COUVRIR LES AUGMENTATIONS DES COÛTS DE PERSONNEL ET D'ACTIVITÉ

7. Aux termes du paragraphe (d) de la Résolution portant ouverture de crédits pour 2014-2015, « pour couvrir les augmentations des coûts de personnel, les hausses des coûts des biens et services et les ajustements techniques, la Directrice générale est autorisée à opérer, avec l'approbation du Conseil exécutif, des virements de crédits du Titre V du budget (Augmentations prévisibles des coûts) aux articles budgétaires appropriés des Titres I à IV du budget ».

8. Il y a toujours eu, au cours des exercices biennaux antérieurs, des augmentations des émoluments du personnel découlant des recommandations de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Un relèvement de 1,02 % du barème des traitements ainsi qu'un ajustement de la prime de connaissances linguistiques versée au personnel du cadre de service et de bureau (catégorie G) en poste à Paris sont entrés en vigueur en septembre 2014. L'impact de ces augmentations sur le budget pour la totalité de l'exercice biennal, soit un montant d'environ 535 000 dollars, sera absorbé au titre de l'ensemble des crédits budgétaires pour les coûts de personnel du cadre de service et de bureau calculés lors de l'établissement du 37 C/5. Si une nouvelle augmentation concernant la catégorie G devait être proposée, elle n'entrerait pas en vigueur avant septembre 2015 et n'aurait qu'un impact très limité sur la gestion du budget du 37 C/5.

9. Sur la base des informations disponibles au moment de la rédaction du présent document, il est improbable qu'une recommandation concernant un ajustement des traitements, de l'ajustement pour affectation ou des indemnités de la catégorie P intervienne au cours de toute la période 2014-2015. En outre, alors que les taux d'inflation sont relativement bas là où l'Organisation mène la majorité des opérations relevant du Programme ordinaire, les hausses des prix des biens et services en 2014 ont été absorbées dans les allocations budgétaires globales, et c'est la raison pour laquelle aucun virement de crédits à partir du Titre V n'est proposé.

10. Si ces évolutions avaient pu être anticipées au moment de l'établissement du Plan de dépenses de 507 M\$, il va de soi que la Directrice générale aurait formulé des propositions différentes concernant le montant des crédits affectés au Titre V du budget. Gardant à l'esprit la volonté d'atténuer, dans toute la mesure du possible, les perturbations que pourraient subir l'exécution du programme du fait de l'exercice de restructuration/redéploiement, ainsi que la demande du Conseil exécutif selon laquelle « tout montant économisé à quelque moment que ce soit au cours de l'exercice biennal doit être affecté aux cinq grands programmes », la Directrice générale propose que les coûts afférents au processus de transition, c'est-à-dire les coûts de personnel liés aux traitements versés aux membres du personnel dans l'attente de leur réaffectation à de nouvelles fonctions, soient couverts par le Titre V du budget, moyennant des virements de crédits vers les grands programmes correspondants, comme suit :

Éducation (ED) : 65 250 dollars

Sciences exactes et naturelles (SC) : 296 271 dollars (dont 101 158 dollars pour la COI)

Sciences sociales et humaines (SHS) : 543 868 dollars

Culture (CLT) : 1 206 327 dollars (dont 295 124 dollars pour le Centre du patrimoine mondial)

(NB : il n'était pas prévu de « coûts de transition » relatifs au GP V – Communication et information)

Total pour les grands programmes : 2 111 716 dollars

11. Par ailleurs, la Directrice générale propose également de virer un montant de **37 525 dollars** du Titre V à HRM afin de financer les besoins en matière de formation du personnel redéployé en 2014.

12. **Renforcement de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) :** compte tenu des observations et discussions à propos de la Commission océanographique intergouvernementale (COI), la Directrice générale propose également de virer à partir du Titre V un montant de **500 000 dollars** destiné à renforcer la COI et utilisé aux fins suivantes : (a) création d'un poste, et recrutement, pour l'IOCARIBE à Cartagena (Colombie), qui serait inclus dans les propositions concernant la COI pour le 38 C/5 ; (b) fonds destinés à permettre à la COI de mener à bien certaines activités en 2015, telles que la préparation et la sensibilisation aux risques côtiers liés au niveau de la mer (l'accent étant mis sur les PEID et les PMA), les activités en rapport avec l'acidification des océans et le « carbone bleu », le développement des capacités, la mise en place de services locaux reposant sur les données océaniques ainsi que d'infrastructures de systèmes de prévisions, et l'aménagement de l'espace marin.

Total des virements proposés à partir du Titre V : 2 649 241 dollars

V

COÛTS DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL EXÉCUTIF EN 2014

13. Conformément à la décision 184 EX/17 (paragraphe 11), le document 196 EX/4.INF.2 présente (annexe IV) le rapport de la Directrice générale sur les coûts de fonctionnement du Conseil exécutif en 2014.

Action attendue du Conseil exécutif

14. Le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le rapport de la Directrice générale sur les dons et les contributions spéciales reçus pendant la période allant de juillet à décembre 2014 et ajoutés aux crédits du budget ordinaire, et sur les virements de crédits entre articles budgétaires opérés conformément aux dispositions de la Résolution portant ouverture de crédits adoptée par la Conférence générale à sa 37^e session (résolution 37 C/98, par. (b), (d) et (e)), qui figure dans le document 196 EX/4 Partie II,

A

2. Note qu'en conséquence de ces dons et de ces contributions spéciales, la Directrice générale a ajouté aux crédits ouverts au budget ordinaire, **pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014, un montant total de 6 013 328 dollars** comprenant les ajustements opérés sur les dons et contributions spéciales indiqués à l'annexe II du document 196 EX/4.INF.2, et réparti comme suit :

	\$
Titre I.A – Organes directeurs	100 000
Titre II.A – Grand programme I	2 197 629
Titre II.A – Grand programme II	454 451
Titre II.A – Grand programme III	155 473
Titre II.A – Grand programme IV	1 071 710
Titre II.A – Grand programme V	282 177
Titre II.A – Gestion des bureaux hors Siège	1 321 910
Titre II.B – Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique (AFR)	48 571
Titre II.B – Action de l'UNESCO face aux situations de post-conflit et de post-catastrophe (PCPD)	187 674
Titre II.B – Planification stratégique, suivi de l'exécution du programme et élaboration du budget (BSP)	20 000
Titre II.B – Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation (KMI)	20 000
Titre II.B – Relations extérieures et information du public (ERI)	153 643
Total	<u>6 013 238</u>

3. Exprime sa gratitude aux donateurs dont la liste figure à l'annexe II du document 196 EX/4.INF.2 ;

B

4. Rappelant la disposition de la Résolution portant ouverture de crédits en vertu de laquelle la Directrice générale peut opérer des virements de crédits entre articles budgétaires dans la limite de 2 % des crédits initialement ouverts, en fournissant par écrit aux membres du Conseil exécutif, à la session qui suit cette opération, des précisions sur les virements effectués et les raisons qui les ont motivés,
5. Note également que la Directrice générale a opéré des virements de crédits entre articles budgétaires pour soutenir la participation de l'UNESCO aux exercices de programmation par pays, comme indiqué au paragraphe 5 du document 196 EX/4 Partie II ;

6. Approuve les virements entre articles budgétaires concernant les mouvements de personnel intervenus entre juillet et décembre 2014 (impact net égal à 0 dollar) tels qu'énumérés au paragraphe 6 du document 196 EX/4 Partie II ;

C

7. Rappelant également la disposition de la Résolution portant ouverture de crédits en vertu de laquelle la Directrice générale est autorisée à opérer, avec l'approbation du Conseil exécutif, des virements de crédits du Titre V du budget (Augmentations prévisibles des coûts) aux articles budgétaires appropriés des Titres I à IV du budget,
8. Approuve également le virement de **2 649 241 dollars** du Titre V aux Titres I à IV du budget, comme indiqué aux paragraphes 10, 11 et 12 du document 196 EX/4 Partie II.A ;

D

9. Prend note du tableau révisé des ouvertures de crédits du 37 C/5 figurant à l'annexe I du document 196 EX/4.INF.2.

PARTIE B

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME
ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE**

Tableau de bord – Exécution du programme au 31 décembre 2014

Le Tableau de bord indique l'état général du budget et des dépenses pour le budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires.

**BUDGET GLOBAL AU 31 DÉCEMBRE 2014 – ÉTAT DES RESSOURCES
PAR SOURCE DE FINANCEMENT ET RÉSULTATS DES OPÉRATIONS
(réf. : tableau 1 du document 196 EX/4.INF.2)**

A. TOTAL DES RESSOURCES DISPONIBLES POUR 2014-2015. Le montant total des ressources disponibles pour 2014-2015 se décompose comme suit :

- (a) Programme ordinaire : **507 M\$** sur la base du plan de dépenses approuvé par la Conférence générale.
- (b) Crédits additionnels d'un montant de **6,0 M\$** alloués pendant la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014, portant à **11,8 M\$** le montant total des crédits additionnels reçus pour l'année.
- (c) **1,7 M\$** ont été alloués au Programme ordinaire à titre de crédits additionnels en 2014 (alinéa (b) ci-dessus) sur le montant de 4,3 M\$ prélevé sur le Fonds d'urgence et essentiellement affecté à la préservation de la capacité d'exécution des bureaux hors Siège.
- (d) Fonds extrabudgétaires : **313,7 M\$** alloués au 31 décembre 2014.

B. ANALYSE DES RESSOURCES DES PLANS DE TRAVAIL DU 37 C/5 AU TITRE DU PROGRAMME ORDINAIRE

1. Le plan de dépenses du 37 C/5 présenté aux États membres reposait sur un montant de 507 M\$ de dollars attendu au titre des contributions mises en recouvrement. Les plans de travail biennaux établis sur cette base représentaient un montant total de 518,1 M\$, soit un déficit de financement de 11,1 M\$ entre les niveaux de dépense prévus dans FABS et le plafond adopté dans le plan de dépenses.

2. Au terme de la première année, le montant total des dépenses s'élevait à 242,8 M\$. Les délais de recrutement dans le cadre des processus de restructuration et de redéploiement, associés à un contrôle rigoureux du recours à l'assistance temporaire financée par les économies sur les coûts de personnel, ont permis de réduire de 8 M\$ l'écart entre le montant des plans de travail et le plafond des dépenses. Néanmoins, cet effort ciblé visant à réduire le déficit de financement de 11,1 M\$ a eu un impact sur la capacité d'exécution des activités prévues. Au dernier trimestre, les recrutements ont repris en ce qui concerne les postes considérés comme prioritaires pour l'exécution du programme.

3. La situation du budget du Programme ordinaire au 31 décembre 2014 peut se récapituler comme suit :

	M\$	Taux de dépense
Allocations pour les plans de travail	518,1	45,5 %
Crédits additionnels	10,1	61,1 %
Fonds d'urgence*	1,7	33,7 %
Total des fonds alloués	529,9	45,8 %

* fonds alloués à titre de crédits additionnels

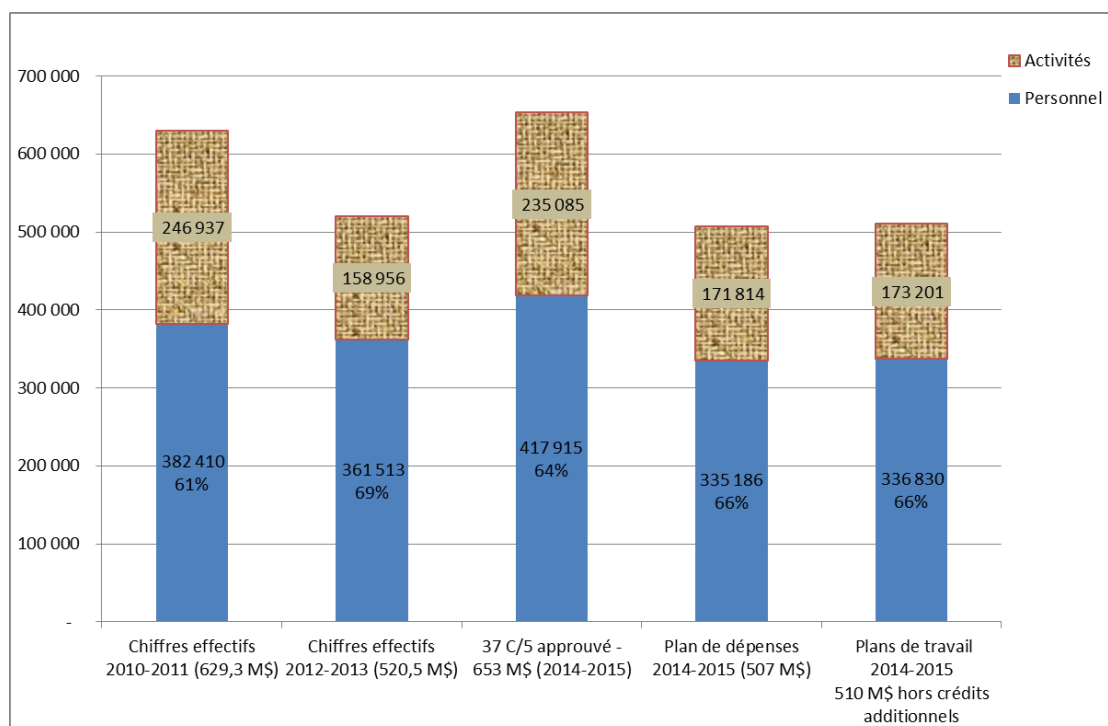
4. Sur le montant total des fonds alloués (529,9 M\$), 274 M\$ (51,7 %) l'ont été en 2014. Comme indiqué ci-dessus, des économies d'un montant de 8 M\$ ont été réalisées et seront utilisées pour ramener le déficit de financement à 3 M\$. Ces ajustements seront opérés au début de l'année 2015 (voir la partie D ci-après).

5. Le précédent Tableau de bord (document 195 EX/4 Partie II) faisait état d'un montant de 3 M\$ pour d'éventuels risques non financés, dont 2,3 M\$ correspondant à l'estimation du montant dû par l'UNESCO au titre des arrangements de partage des coûts pour le système des coordonnateurs résidents des Nations Unies. Cependant, le PNUD a confirmé que le montant de 1 M\$ déjà versé par l'UNESCO suffisait à couvrir les sommes dues pour la période 2014-2015 et qu'aucun autre paiement ne serait exigé pour l'exercice biennal en cours. Les autres risques non financés, concernant les voyages et la formation RH et les besoins supplémentaires en matière de traduction et d'interprétation, sont à présent soit intégrés dans le montant total des plans de travail, soit absorbés par les économies réalisées. Par ailleurs, l'Organisation fait l'objet d'une procédure judiciaire encore en instance qui pourrait donner lieu au versement d'indemnités actuellement estimées à 500 000 dollars et pour lesquelles aucune provision budgétaire n'a été constituée à ce jour. Des informations actualisées à ce sujet seront présentées dans le prochain Tableau de bord, une fois que la probabilité et le montant d'éventuelles obligations juridiques auront été déterminés.

C. ÉVOLUTION DU BUDGET

6. Le budget global de l'Organisation, financé par les contributions mises en recouvrement, a connu une baisse considérable depuis 2008, qui s'est accompagnée d'une série d'efforts de restructuration et de redéploiement, ainsi que d'autres réformes, visant à atténuer l'impact des coupes budgétaires sur les ressources du Programme ordinaire. Dans ce contexte, la part du personnel dans les dépenses de l'Organisation est passée de 69 % des dépenses au titre du Programme ordinaire du 36 C/5 à 66 % pour l'exercice biennal en cours, soit une réduction des coûts de personnel de 24 M\$ (6,8 %) et une augmentation du budget des activités de 14,2 M\$ (9 %).

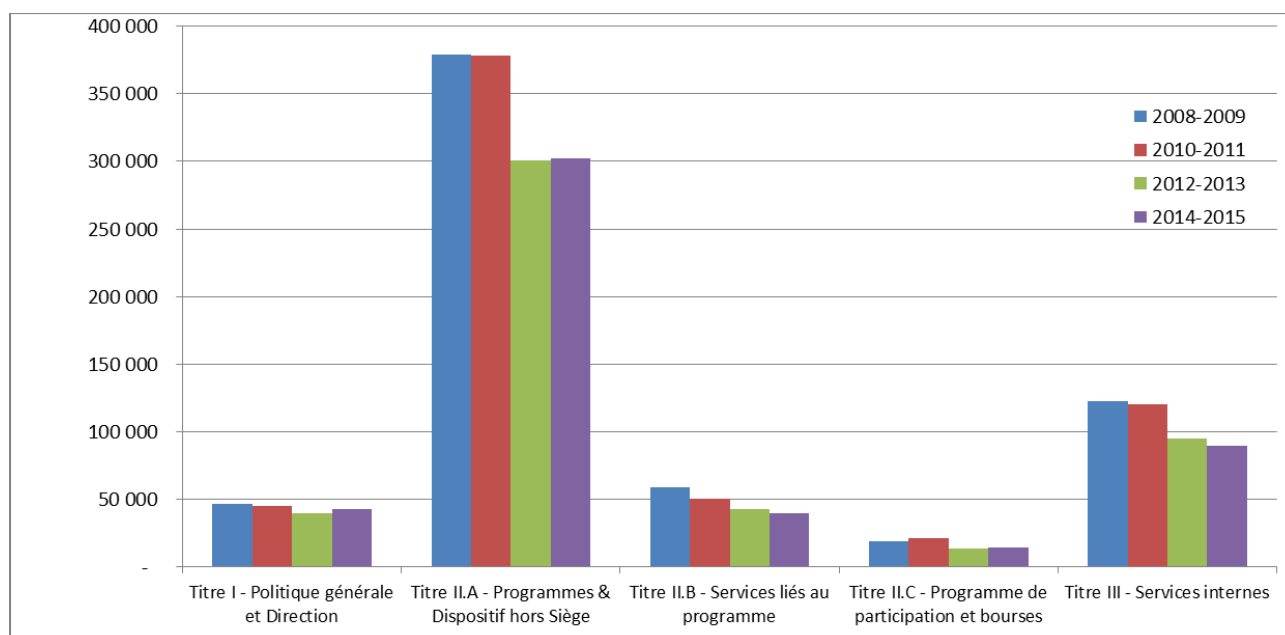
Total des ressources du Programme ordinaire 2010-2015 (en milliers de dollars des États-Unis)



Ressources du Programme ordinaire par titre du budget de 2008 à 2015 (en milliers de dollars des États-Unis)

7. L'enveloppe des plans de travail pour l'exercice biennal en cours est inférieure de 130 M\$ (20,3 %) par rapport aux chiffres effectifs de 2008-2009, et de 119 M\$ (18,9 %) par rapport aux chiffres effectifs de 2010-2011.

8. La tendance globale à une baisse de 20,3 % par rapport à 2008-2009 résulte des évolutions suivantes : Politique générale et Direction (Titre I) -8,8 %, Programmes (Titre II.A) -20,3 %, Services liés au programme (Titre II.B) -33,4 %, et Services internes (Titre III) près de -27 %. Ces évolutions sont représentées par le graphique ci-après.



9. Comme indiqué précédemment, il est particulièrement difficile d'opérer des réductions sur le Titre I et les services internes compte tenu du niveau des coûts fixes, notamment en ce qui concerne la participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies, la sécurité hors Siège, les cotisations à la Caisse d'assurance-maladie au titre des participants associés (retraités), les charges communes et la maintenance.

D. EXCÉDENT/DÉFICIT PAR ARTICLE BUDGÉTAIRE

10. Le tableau ci-après présente la situation globale du budget du Programme ordinaire (contributions mises en recouvrement) au 31 décembre 2014. Les deux principaux éléments ayant eu un impact sur l'exécution du budget en 2014 ont été la nécessité de maintenir les coûts de personnel et d'activité dans la limite du **plan de dépenses de 507 M\$** (ce qui suppose de dégager 8,1 M\$ [2,8 M\$ + 5,3 M\$] d'économies supplémentaires au cours de l'exercice biennal), ainsi que la réalisation d'économies non prévues au Titre V du budget, comme indiqué aux paragraphes 7 à 11 de la Partie A du présent document. Grâce à ce suivi attentif du budget, et en particulier à la gestion des crédits budgétaires économisés du fait des vacances de postes, des **économies d'un montant de 8 M\$** (11,8 M\$ - 3,5 M\$ du Titre V) ont été réalisées en 2014 (voir la colonne F).

11. Par conséquent, la Directrice générale propose de **réduire de 8 M\$ l'enveloppe initialement proposée pour les plans de travail**, comme indiqué dans la **colonne G**, ramenant ainsi à **3,1 M\$** le déficit de financement entre les plans de travail proposés et le plan de dépenses de 507 M\$. La gestion rigoureuse des dépenses budgétaires se poursuivra en 2015 afin de respecter le plafond du plan de dépenses de 507 M\$ sans avoir à recourir à des financements supplémentaires, tels que le Fonds d'urgence. Des propositions visant à combler le reste du déficit de financement seront présentées au Conseil exécutif à sa 197^e session.

Situation du budget du Programme ordinaire au 31 décembre 2014 (en milliers de dollars des États-Unis)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Programme ordinaire	37 C/5 Plan de dépenses de 507 M\$ ajusté*	Plans de travail du 37 C/5 – Allocations dans FABS	Excédent/ (déficit) Plans de travail par rapport au plan de dépenses de 507 M\$	TOTAL DÉPENSES 2014	Taux de dépense par rapport aux allocations Cible = 50 %	Fonds non dépensés au titre des coûts d'activité/ personnel à la fin de l'année	Ajuste- ments à opérer en 2015	Alloca- tions ajustées	Excédent/ (déficit) révisé Plans de travail par rapport au plan de dépenses de 507 M\$
ACTIVITÉS ET PERSONNEL									
TITRE I.A – Organes directeurs	10 240	10 295	(55)	3 023	29,4 %	282		10 295	(55)
TITRE I.B – Direction									
Direction	2 766	2 100	666	1 199	56,6 %	(540)		2 100	666
ODG	5 191	5 626	(435)	2 943	50,5 %	(144)		5 626	(435)
Évaluation et audit	5 917	5 917	-	2 530	43,5 %	336		5 917	-
Normes internationales et affaires juridiques	4 339	4 363	(24)	1 782	40,9 %	404		4 363	(24)
Programme d'éthique	741	741	-	231	31,1 %	136		741	-
Total Titre I.B	18 854	18 647	207	8 574	46,0 %	192		18 647	207
TITRE I.C – Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	13 759	13 759	-	5 105	37,1 %	-		13 759	-
Total Titre I	42 853	42 700	153	16 703	39,1 %	474		42 700	153
TITRE II.A – PROGRAMMES									
GP I – Éducation	83 260	83 332	(72)	38 637	46,4 %	1 264	(1 264)	82 068	1 192
GP II – Sciences exactes et naturelles	45 171	47 538	(2 367)	21 366	44,9 %	2 681	(2 681)	44 857	314
GP III – Sciences sociales et humaines	23 833	23 728	105	10 523	44,3 %	1 032	(655)	23 073	760
GP IV – Culture	40 899	42 560	(1 661)	20 162	47,4 %	1 322	(1 322)	41 238	(339)
GP V – Communication et information	23 513	22 898	615	11 549	50,4 %	(537)		22 898	615
ISU	7 599	7 599	-	3 799	50,0 %	-		7 599	-
Gestion des bureaux hors Siège	81 149	81 591	(442)	36 892	45,2 %	2 078	(1 048)	80 543	606
Fonds supplémentaires pour la réforme du dispositif hors Siège	-	-	-	-	0,0 %	-	-	-	-
Total Titre II.A	305 424	309 246	(3 822)	142 928	46,2 %	7 840		302 276	3 148
TITRE II.B – Services liés au programme									
Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique	4 736	4 430	306	2 011	45,4 %	(695)		4 430	306
Coordination et suivi de l'action visant à appliquer la priorité Égalité des genres	1 464	1 464	-	750	51,2 %	(24)		1 464	-
Action de l'UNESCO face aux situations de post-conflit et de post- catastrophe	1 031	1 062	(31)	462	43,5 %	(99)		1 062	(31)
Planification stratégique, suivi de l'exécution du programme et élaboration du budget	6 982	6 664	319	3 335	50,0 %	118		6 664	319
Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation	4 806	4 775	31	2 367	49,6 %	(54)		4 775	31
Relations extérieures et information du public	20 695	21 013	(319)	11 713	55,7 %	(797)		21 013	(319)
Total Titre II.B	39 714	39 408	306	20 638	52,4 %	(1 541)		39 408	306
TITRE II.C – Programme de participation et bourses	14 314	14 314	-	6 424	44,9 %	515		14 314	-
TITRE III – SERVICES INTERNES									
Gestion des ressources humaines	30 140	29 649	491	13 914	46,9 %	173	(173)	29 476	664
Gestion financière	12 945	12 945	-	6 135	47,4 %	220	(220)	12 725	220
Gestion des services de soutien	48 168	48 291	(123)	22 214	46,0 %	637	(637)	47 654	514
Total Titre III	91 253	90 885	368	42 263	46,5 %	1 030		89 855	1 398
TITRE IV – REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	14 074	14 074	-	7 031	50,0 %	-		14 074	-
TITRE V – AUGMENTATIONS PRÉVISIBLES DES COÛTS	7 500	7 500	-	0	0,0 %	3 500		7 500	-
Réserve pour les reclassements	-	-	-	0	0,0 %	-		0	-
Réduction consécutive à la révision de la structure de direction	(2 800)	-	(2 800)	-	0,0 %	-		-	(2 800)
Économies supplémentaires à identifier	(5 332)	-	(5 332)	-	0,0 %	-		-	(5 332)
TOTAL	507 000	518 127	(11 127)	235 987	45,5 %	11 818	(8 000)	510 127	(3 127)
Crédits additionnels et Fonds d'urgence	11 833	11 833	-	6 769	57,2 %	-			
TOTAL GÉNÉRAL	518 833	529 960	(11 127)	242 756	45,8 %	11 818			

* Y compris les dons reçus et les transferts
(personnel et activités) aux fins de comparaison.

(8 000)	Montant découlant du contrôle strict exercé sur les économies réalisées au titre des coûts de personnel et destiné à combler en partie le déficit de financement.
521 960	Ajustement des allocations pour les plans de travail.
(518 833)	Moins plan de dépenses de 507 M\$ ajusté.
3 127	Déficit au 31/12/2014.

E. ÉCONOMIES DÉCOULANT DES VACANCES DE POSTES ET PRÉVISIONS POUR 2015

12. Comme indiqué ci-dessus, grâce aux efforts déployés en 2014 afin de limiter les recrutements aux fonctions essentielles et de réduire le recours aux économies réalisées sur les coûts de personnel, le « déficit de financement » a été considérablement réduit. Néanmoins, il serait déraisonnable de penser que les mesures d'une extrême rigueur qui ont été prises concernant le recrutement et l'utilisation des économies réalisées sur les coûts de personnel pourront, ou devraient, être maintenues pendant le reste de l'exercice biennal sans avoir d'effets concrets sur l'exécution du programme. Par conséquent, les économies importantes réalisées sur les coûts de personnel en 2014 ne se reproduiront pas en 2015.

F. SITUATION DES POSTES

13. Le nombre total de postes prévus au titre du Programme ordinaire dans le plan de dépenses de 507 M\$ est de 1 444,5 (document 37 C/5 approuvé, Addendum – Annexe III).

Au 31 décembre 2014, le nombre total de postes du Programme ordinaire s'élevait à 1 505, soit 13 postes de moins qu'en juin 2014 (1 518).

14. Répartition des postes occupés/vacants entre le 31 juillet et le 31 décembre 2014

Année Mois	Nombre de postes OCCUPÉS			Nombre de postes VACANTS										TOTAL POSTES	
	Siège	hors Siège	TOTAL	Siège				hors Siège					TOTAL		
				D	P	GS	Total	D	P	NO	GS	Total			
2014	Juillet	850	494	1 344	7	34	11	52	2	40	23	58	123	175	1 519
	Août	845	493	1 338	7	33	12	52	2	38	24	58	122	174	1 512
	Septembre	842	489	1 331	6	34	12	52	4	37	24	59	124	176	1 507
	Octobre	839	492	1 331	5	36	12	53	4	36	22	59	121	174	1 505
	Novembre	836	499	1 335	5	34	13	52	4	36	22	53	115	167	1 502
2014	Décembre	835	502	1 337	5	34	12	51	4	41	22	50	117	168	1 505

Non inclus les postes locaux NO/G hors Siège financés au titre du Fonds d'urgence jusqu'à fin décembre 2015 et considérés comme temporaires à des fins administratives.

15. Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'écart entre le nombre de postes prévu et le nombre de postes effectif : un certain nombre de postes qui devaient être supprimés ne l'ont pas encore été ; c'est le cas des postes qui font actuellement l'objet d'un réexamen dans le cadre de la réforme des AO/EO, ainsi que de ceux qui seront supprimés lors du départ à la retraite de leurs titulaires en 2015 et jusqu'au 30 juin 2016.

16. En outre, le nombre de postes du Programme ordinaire et leur répartition par classe peuvent varier légèrement au cours d'un exercice biennal car la situation peut être amenée à évoluer sur une période de deux ans. De nouveaux besoins peuvent apparaître en fonction des exigences du programme, nécessitant une redistribution et une réorganisation des ressources en personnel, ainsi que le réexamen de certains postes. Par exemple, un poste de la catégorie P au Siège peut être converti en deux postes hors Siège, faisant ainsi augmenter le nombre de postes initialement prévus. Les départs non planifiés au cours d'un exercice biennal peuvent également être l'occasion de redéfinir certains postes ou de les supprimer. Il y aura donc toujours une fluctuation des effectifs.

17. Au 31 décembre 2014, le taux de vacance d'emploi était de 11 %. Ce pourcentage devrait diminuer dans les mois à venir avec l'achèvement de certaines procédures administratives.

18. La baisse limitée du taux de vacance d'emploi peut s'expliquer par le fait que, depuis 2012, la majorité des postes vacants sont pourvus en interne, ce qui engendre évidemment de nouvelles vacances de postes. En 2014, 60 % des postes vacants étaient pourvus en interne et 40 % en externe. En outre, il y a souvent un décalage temporel entre la nomination à un poste et sa prise en compte administrative dans le système informatique des ressources humaines. Ainsi, même lorsqu'un poste a été pourvu, cette opération peut ne pas apparaître immédiatement dans le système.

19. Il est important de noter que les taux de vacance d'emploi (c'est-à-dire, le ratio des postes vacants par rapport au nombre total de postes) obtenus à partir des chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus sont établis à un moment précis dans le temps et ne peuvent être utilisés pour produire une estimation exacte des économies sur les coûts de personnel car il est souvent nécessaire d'engager du personnel temporaire, financé sur ces postes vacants, dans l'attente d'un recrutement officiel.

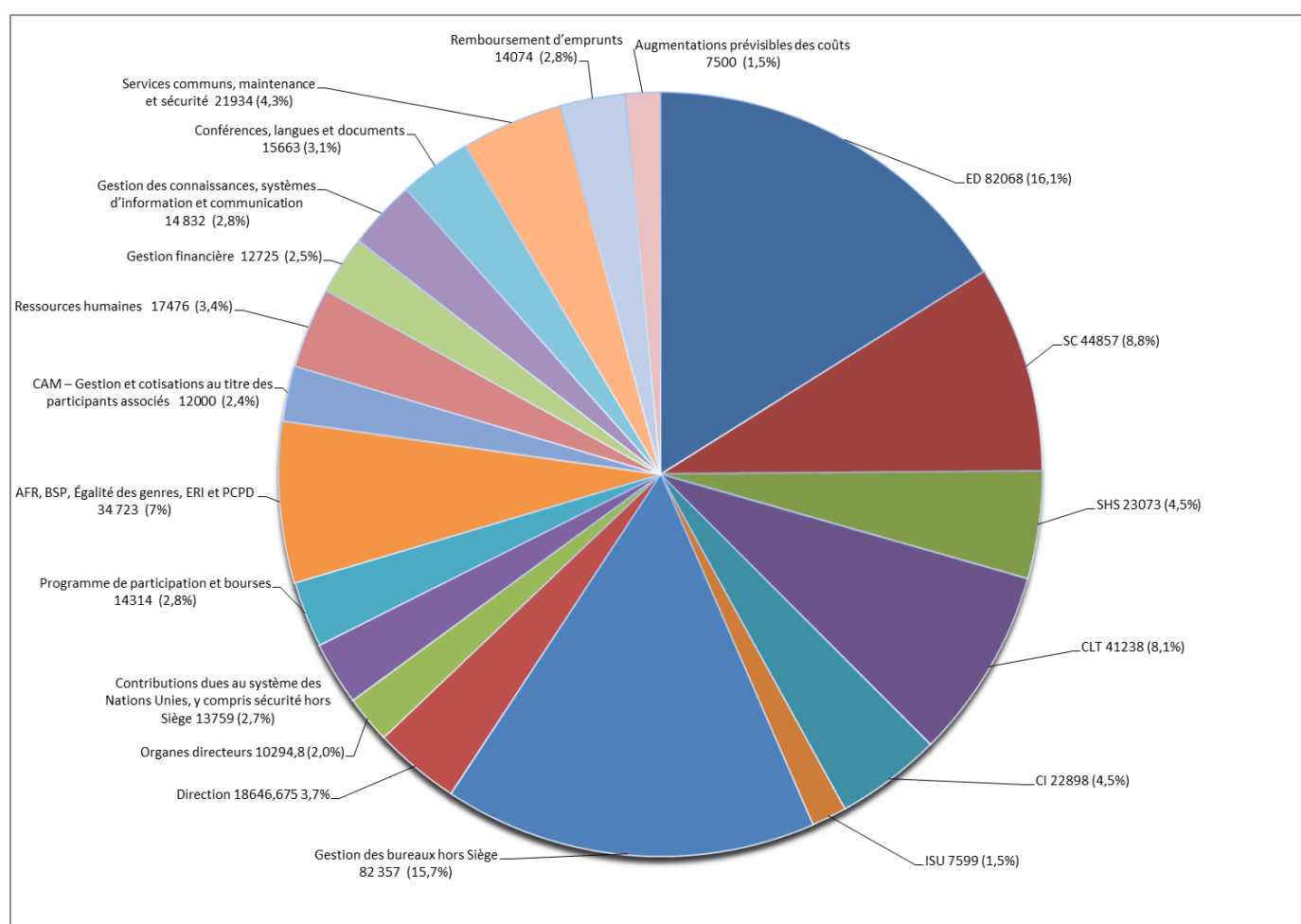
G. RÉCAPITULATIF DES COÛTS DE TRANSITION

20. Selon les estimations, les coûts révisés du processus de restructuration s'établissent comme suit :

Programme de cessation volontaire de service par accord mutuel (déc. 2011 et 2013)	8,4 M\$
Programme de cessation volontaire de service par accord mutuel (2014)	0,7 M\$
Provision pour abolition de postes occupés/cessation volontaire de service (2014)	1,6 M\$
Coûts salariaux du personnel en attente de réaffectation sur des postes vacants	5,9 M\$
	<u>16,6 M\$</u>

21. Grâce au succès du processus de redéploiement, ces coûts de transition sont inférieurs de 11,8 M\$ par rapport à l'estimation présentée dans le document 194 EX/5 Partie II Add. Sur le montant total des coûts estimés au paragraphe 20 ci-dessus, 10,7 M\$ étaient déjà acquittés à la fin de l'année 2013. Les 5,9 M\$ restants seront financés durant l'exercice biennal en cours et il est proposé, dans un premier temps, de virer des fonds à partir du Titre V du budget (voir le paragraphe 10 de la Partie A du présent document). Selon les prévisions actuelles, le reste de ces coûts devrait être couvert par des économies supplémentaires dans le cadre du plafond du plan de dépenses de 507 M\$. De plus amples détails seront fournis au Conseil exécutif à sa 197^e session.

H. PLANS DE TRAVAIL (510 M\$) PAR PRINCIPALE RUBRIQUE BUDGÉTAIRE



22. Comme l'indique la figure ci-dessus, les principaux bénéficiaires sont ED (16,1 %), Gestion des bureaux hors Siège (15,7 %), SC (8,8 %) et CLT (8,1 %). S'agissant des coûts fixes, 2,8 % des dépenses totales concernent le remboursement d'emprunts, 2,4 % la Caisse d'assurance-maladie (CAM) pour la gestion et les cotisations au titre des participants associés, 2,7 % la sécurité hors Siège (y compris la participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies) et 4,3 % les services communs, la maintenance et la rénovation au Siège.

23. Le **tableau I du document 196 EX/4.INF.2** présente l'ensemble des ressources : 37 C/5 approuvé, plan de dépenses de 507 M\$ pour le Programme ordinaire, et allocations des plans de travail, dépenses et taux de dépense pour les crédits du Programme ordinaire comme pour les ressources extrabudgétaires.

I. DÉPENSES DU PROGRAMME ORDINAIRE – TAUX DE DÉPENSE VISÉ DE 50 %

24. Le tableau ci-après récapitule les données du tableau 1 et présente la répartition des coûts de personnel et coûts d'activité par article budgétaire ; le tableau 1 indique le taux de dépenses au niveau global (coûts de personnel et coûts d'activité confondus).

Programme ordinaire	37 C/5 Plan de dépenses de 507 M\$ ajusté*	TAUX DE DÉPENSE VISÉ			50,0 %
		Allocation	Autorisation d'engagement de dépenses	Dépenses	TAUX DE DÉPENSE (%) par rapport aux allocations
ACTIVITÉS		2014-2015	2014	2014	
TITRE I – POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION + Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	23 415	23 731	11 178	8 327	35,1 %
TITRE II – PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME					
GP I – Éducation	29 081	29 081	15 327	12 641	43,5 %
GP II – Science exactes et naturelles	11 310	11 345	5 771	4 587	40,4 %
GP III – Sciences sociales et humaines	5 719	5 690	2 766	2 354	41,4 %
GP IV – Culture	8 001	7 991	4 485	3 352	41,9 %
GP V – Communication et information	5 615	5 628	3 375	2 691	47,8 %
Gestion des bureaux hors Siège	23 953	24 292	12 501	10 466	43,1 %
Autres (ISU, Réforme du dispositif hors Siège, Services liés aux programmes, Programme de participation et bourses)	25 093	26 048	13 702	12 624	48,5 %
TITRE III – SERVICES INTERNES	25 552	26 197	13 683	11 107	42,4 %
TITRE IV – REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	14 074	14 074	7 037	7 037	50,0 %
TITRE V – AUGMENTATIONS PRÉVISIBLES DES COÛTS	-	-	-	-	0,0 %
Sous-total, Activités	171 813	174 077	89 825	75 180	43,2 %
PERSONNEL					
TITRE I – POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION	19 438	18 969	8 850	8 376	44,2 %
TITRE II – PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME					
GP I – Éducation	54 179	54 251	27 261	25 996	47,9 %
GP II – Science exactes et naturelles	33 861	36 193	19 460	16 779	46,4 %
GP III – Sciences sociales et humaines	18 114	18 038	9 201	8 169	45,3 %
GP IV – Culture	32 898	34 569	18 132	16 810	48,6 %
GP V – Communication et information	17 898	17 270	8 321	8 858	51,3 %
Gestion des bureaux hors Siège	57 196	57 299	28 504	26 426	46,1 %
Autres (ISU, Réforme du dispositif hors Siège, Services liés aux programmes, Programme de participation et bourses)	36 534	35 273	17 211	18 237	51,7 %
TITRE III – SERVICES INTERNES	65 701	64 688	32 186	31 156	48,2 %
Réserve pour les reclassements	-	-	-	-	-
TITRE V – AUGMENTATIONS PRÉVISIBLES DES COÛTS	7 500	7 500	3 500	-	-
<i>Réduction consécutive à la révision de la structure de direction</i>	-2 800				
<i>Économies supplémentaires à identifier</i>	-5 332				
Sous-total, Personnel	335 187	344 050	172 626	160 807	46,7 %
TOTAL, ACTIVITÉS ET PERSONNEL	507 000	518 127	262 451	235 987	45,5 %
Crédits additionnels	10 135	10 135	9 904	6 196	61,1 %
Fonds d'urgence – renforcement de la structure hors Siège	1 698	1 698	1 698	573	33,7 %
TOTAL GÉNÉRAL	518 833	529 960	274 053	242 755	45,8 %

* Y compris les dons reçus et les transferts (personnel et activités) aux fins de comparaison.

25. **Coûts d'activité** : ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessus, les coûts d'activité, d'un montant de 75,2 M\$, représentent 30,9 % du total des dépenses (242,8 M\$). Les taux de dépense des grands programmes au titre des activités sont de 43,5 % pour ED, 40,4 % pour SC, 41,4 % pour SHS, 41,9 % pour CLT et 47,8 % pour CI, soit des taux qui se situent tous en deçà du taux visé de 50 % (sur la base des plans de travail). Dans la mesure où certains aspects de l'exécution du programme peuvent avoir été ralentis faute de personnel ou d'assistance temporaire, il est à prévoir que cette situation s'améliore au cours de la deuxième moitié de l'exercice biennal.

26. Le Titre I affiche un taux de dépense de 35,1 % seulement car la plupart des dépenses interviennent au cours de la deuxième année de l'exercice biennal, pour la tenue de la Conférence générale, le reste étant dû à d'autres coûts fixes liés à la participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies. C'est également le cas pour les services internes (42,4 %) et la gestion des bureaux hors Siège (43,1 %), qui incluent des engagements au titre de la maintenance, des locations et d'autres coûts de fonctionnement dont les dates d'échéance varient, et qui ne se concrétisent donc qu'au cours de la seconde année.

27. Enfin, le taux de dépense global est peu élevé en ce qui concerne le programme d'éthique (31,1 %) et l'action de l'UNESCO face aux situations de post-conflit et de post-catastrophe (38,9 %) en raison d'un rééchelonnement des activités en 2015.

28. **Coûts de personnel** : le taux de dépense au titre des coûts de personnel (46,7 %) inclut des « coûts de transition » d'un montant de 5,9 M\$ liés à l'exercice de restructuration/redéploiement. La plupart des articles budgétaires se situent en deçà du taux de dépense visé de 50 %, d'où les économies réalisées, comme indiqué au point 5 ci-dessus. Le seul secteur dont le taux de dépense est supérieur à 50 % est ERI (55,7 %), ce qui s'explique par le fait que de nombreux membres du personnel touchés par l'exercice de redéploiement appartenaient à ce secteur ; si l'on ne tient pas compte de cet élément, le taux de dépense au titre des coûts de personnel n'est que de 46,3 %. Le taux de dépense de CI (51,3 %) devrait également baisser étant donné que certaines dépenses qui devaient être partagées avec SHS ont été par erreur imputées à CI seulement.

J. DÉCENTRALISATION ET RESSOURCES PAR RÉSULTAT ESCOMPTÉ

29. Le **tableau 2 du document 196 EX/4.INF.2** donne des informations sur le total des ressources par résultat escompté, tant pour le Programme ordinaire que pour les ressources extrabudgétaires. Les estimations concernant les allocations au titre du Programme ordinaire et les dépenses correspondantes ont été établies selon une clé de répartition des coûts indirects et une estimation du temps que le personnel consacre à chaque résultat escompté, à quoi s'ajoutent les fonds affectés aux activités pour chaque résultat escompté. Les informations relatives aux ressources extrabudgétaires proviennent de SISTER. Il convient de noter qu'il y a de légères différences entre le montant total des fonds extrabudgétaires engagés en 2014 et les montants indiqués dans le document 196 EX/4 Partie I car certains projets anciens ne correspondent à aucun résultat escompté du 37 C/5.

30. Le **tableau 3 du document 196 EX/4.INF.2** donne des informations sur les fonds décentralisés vers les bureaux hors Siège et les dépenses correspondantes, ainsi que sur la dotation en effectifs des bureaux hors Siège en ce qui concerne les cinq grands programmes, au 31 décembre 2014, pour le Programme ordinaire. Pour ce tableau, il faut entendre par « poste vacant » tout poste pour lequel aucune autorisation d'engagement de dépense n'a servi à financer une assistance temporaire aux fins de l'exécution du programme dans l'attente d'un recrutement officiel pour le poste en question. Le taux de décentralisation pour les cinq grands programmes est actuellement de 48,4 % (en excluant les instituts dont la portée est mondiale), contre 48,8 % lors de la première année de l'exercice biennal précédent (2012) et 53,6 % pour tout l'exercice biennal (2012-2013). Le taux de décentralisation devrait augmenter avec le redéploiement de fonds supplémentaires vers les bureaux hors Siège tout au long de l'année aux fins de l'exécution du programme, étant entendu qu'il ne tient pas compte des projets mis en œuvre au profit des bureaux hors Siège depuis le Siège ou par les instituts dont l'action a une portée mondiale.

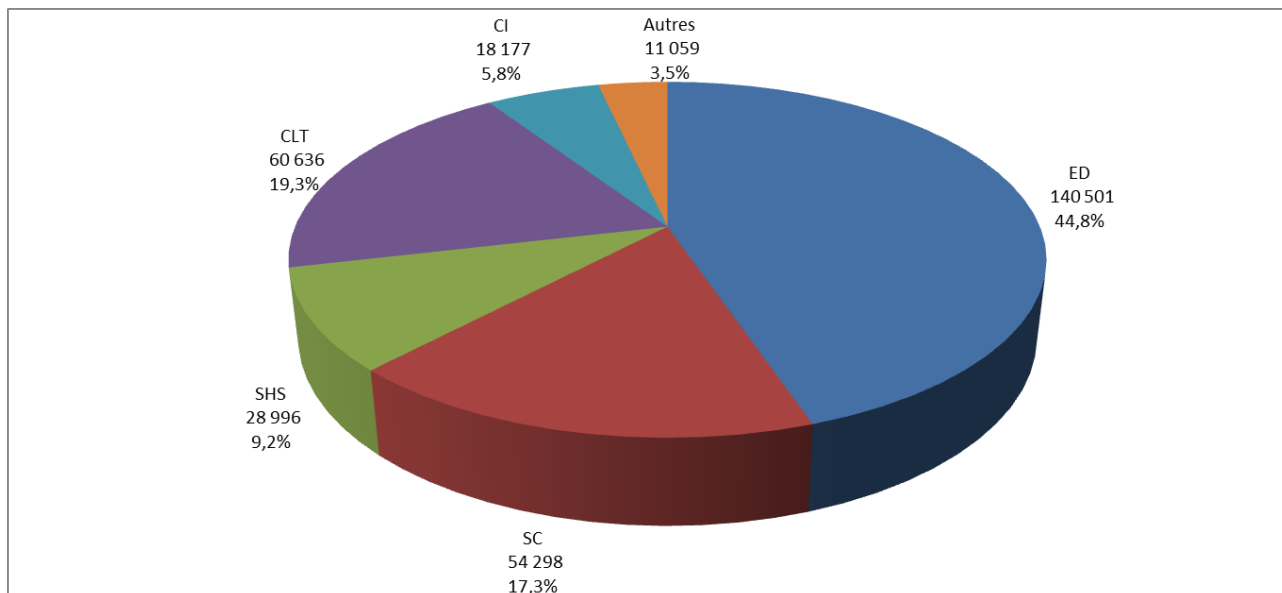
K. ANALYSE DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES

31. Bien que les ressources extrabudgétaires servent généralement à financer des projets s'échelonnant sur plusieurs années, la présente analyse rend compte des autorisations d'engagement de dépenses et des dépenses sur une base annuelle, conformément au cycle de gestion de ces ressources par l'UNESCO.

32. En 2014, l'utilisation des ressources extrabudgétaires suit globalement les mêmes tendances qu'en 2013, avec un taux d'exécution de **69,1 %** (contre un taux théorique visé de 100 % pour cette période). Ce taux était de **65,5 %** en 2013 et **61,8 %** en 2012. Les autorisations d'engagement de dépenses pour 2014, dont le montant s'élève à 313,7 millions de dollars, sont en légère augmentation par rapport à 2013 (301,1 M\$). Le taux d'exécution a augmenté grâce à une évaluation plus réaliste des besoins pour les plans de travail annuels, ainsi qu'au suivi et à la reprogrammation des autorisations d'engagement de dépenses, le cas échéant. La progression du taux d'exécution enregistrée au cours des trois dernières années laisse penser que cette attention accrue donne des résultats positifs.

FIGURE 1

**Programmes opérationnels extrabudgétaires par grand programme
Autorisations d'engagement de dépenses au 31 décembre 2014 (fonds disponibles)
Total : 313,7 millions de dollars**

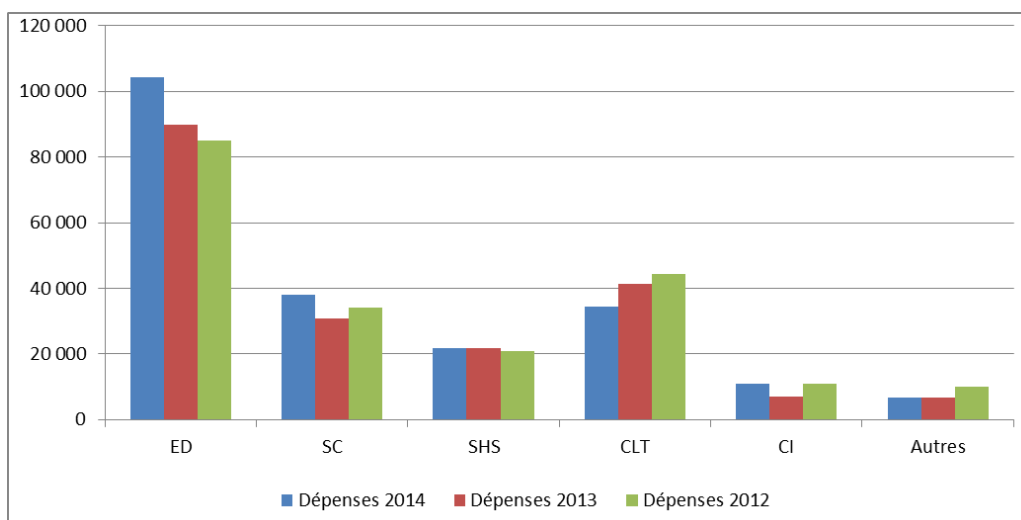


33. Au 31 décembre 2014, les autorisations d'engagement de dépenses au titre des cinq grands programmes de l'UNESCO représentaient 97 % du montant total des autorisations d'engagement de dépenses concernant les ressources extrabudgétaires (302,6 M\$ sur un total de 313,7 M\$), tandis que les rubriques Direction, Services liés au programme et Services internes totalisaient 3 %.

34. Le Secteur de l'éducation reçoit la plus grosse part de ces ressources (44,8 %), suivi par la culture (19,3 %), les sciences exactes et naturelles (17,3 %), les sciences sociales et humaines (9,2 %) et enfin le Secteur de la communication et de l'information (5,8 %).

FIGURE 2

Comparaison entre 2014, 2013 et 2012 concernant les niveaux de dépense par secteur et services de soutien



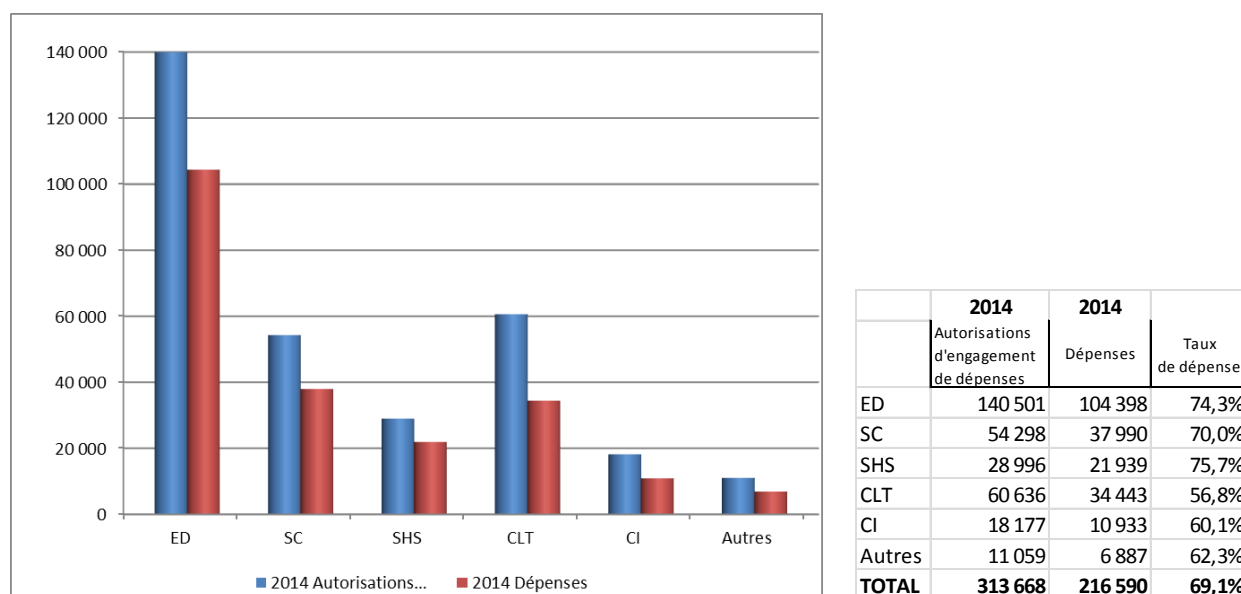
35. Comme l'indique la figure ci-dessus, ED affiche une augmentation globale des dépenses (effectives et engagées) par rapport aux années précédentes due principalement aux projets à grande échelle tels que Cap-EPT et Rapport mondial de suivi. SC et CI présentent une légère hausse de leur niveau de dépense par rapport à 2013 pour un nombre identique de projets, SHS reste stable, tandis que CLT enregistre une baisse de ses dépenses suite à l'achèvement de plusieurs projets extrabudgétaires et à la clôture des comptes correspondants en 2014.

36. La rubrique « Autres », qui comprend les services de soutien à caractère interne (représentant seulement 3 % des dépenses totales), est restée stable au cours des deux dernières années mais enregistre une baisse par rapport à 2012 étant donné que les projets intersectoriels ne sont plus présentés séparément dans la Résolution portant ouverture de crédits et sont, pour la plupart, compris dans les fonds alloués aux cinq grands programmes.

FIGURE 3

**Autorisations d'engagement de dépenses et dépenses au 31 décembre 2014
par grand programme et services de soutien**

37. La figure ci-après montre que le total des autorisations d'engagement de dépenses, qui sont délivrées en fonction des plans de travail annuels des projets, s'élève à 313,7 M\$, pour un niveau de dépense de 216,6 M\$, soit un taux de dépense de 69,1 % (contre 65,5 % en 2013).



38. Afin d'améliorer l'exécution des projets extrabudgétaires, les plans de travail font l'objet d'un examen par secteur/bureau hors Siège, l'accent étant mis sur la nécessité d'une planification adéquate des ressources pour que les autorisations d'engagement de dépenses prennent seulement en compte les fonds requis selon les plans de travail et la capacité d'exécution mentionnée dans les accords avec les donateurs. D'où la nécessité d'autoriser des engagements de dépenses sur plusieurs années.

39. Les **tableaux 4 et 5 du document 196 EX/4.INF.2** contiennent des informations complémentaires concernant l'exécution des programmes extrabudgétaires par source de financement, par donateur et par région.

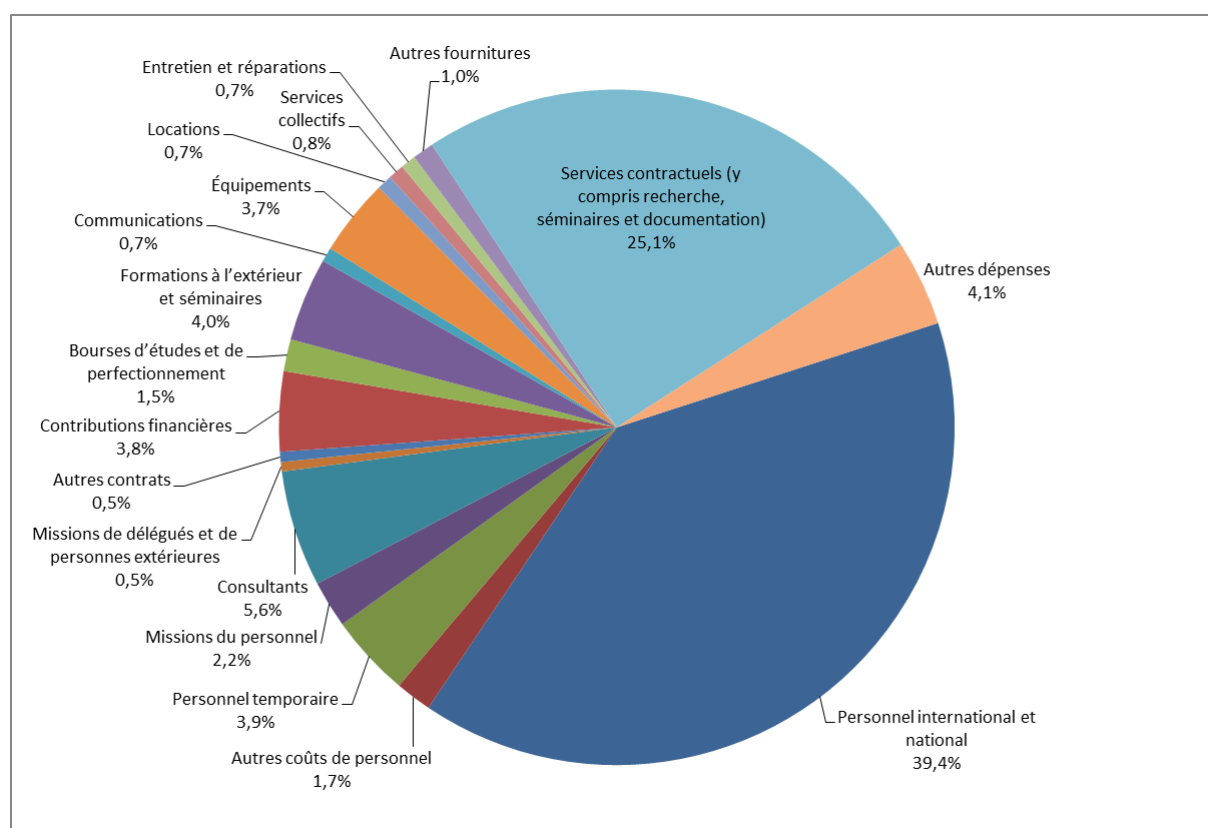
L. ANALYSE DU TOTAL DES DÉPENSES (PROGRAMME ORDINAIRE ET RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES) PAR CATÉGORIE DE COÛTS DES NORMES IPSAS

40. Le tableau et la figure ci-après présentent les dépenses au titre du Programme ordinaire et des ressources extrabudgétaires au 31 décembre 2014 (personnel et activités), selon les catégories de coûts des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), telles que définies pour la présentation des états financiers de l'Organisation.

Total des dépenses au 31 décembre 2014 par catégorie de coûts (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires)

Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires	Programme ordinaire	Part relative %	Ressources extrabudgétaires	Part relative %
Coûts de personnel	161 957 111	67 %	27 057 191	12 %
Assistance temporaire, consultants et autres contrats	14 809 268	6 %	31 122 879	14 %
Voyages – Missions du personnel	4 583 213	2 %	5 739 259	3 %
Voyages – Missions de délégués et de personnes extérieures	440 023	0,2 %	1 633 153	1 %
Contributions financières, bourses, formations à l'extérieur et séminaires	22 884 224	9 %	20 103 477	9 %
Services contractuels	14 129 710	6 %	101 243 597	47 %
Fournitures, consommables et autres coûts d'exploitation	23 951 766	10 %	29 690 713	14 %
Total	242 755 315	100 %	216 590 268	100 %

Total des dépenses (Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires – janv.-déc. 2014)



41. Les traitements et indemnités du personnel, qui englobent le personnel international et national, représentent la part la plus importante du total des coûts (39,4 %). Viennent ensuite les services contractuels (25,1 %), qui incluent les travaux de recherche, la documentation, les publications, la traduction extérieure, la sécurité hors Siège, les cotisations à la CAM et la gestion de la Caisse, et la participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies. Les fournitures, consommables et autres dépenses (11,7 %) comprennent les coûts de fonctionnement fixes du dispositif hors Siège ainsi que les charges communes du Siège, telles que communications, locations, maintenance et réparations, équipements (sécurité, informatique et *Office*) et autres fournitures. L'assistance temporaire, les consultants et autres contrats (10 %) sont suivis par les formations à l'extérieur, qui correspondent essentiellement aux coûts liés à l'organisation de conférences (4 %), les contributions financières (4,9 %), qui comprennent principalement les allocations financières versées aux instituts de catégorie 1 et les contributions au titre du Programme de participation et des activités conjointes du système des Nations Unies, les bourses (1,5 %) et, enfin, les voyages du personnel en mission, qui représentent 2,2 % des dépenses totales.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-seizième session

196 EX/4

Partie II Corr.

PARIS, le 7 avril 2015
Original anglais

Point 4 de l'ordre du jour provisoire révisé

EXÉCUTION DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

PARTIE II

**Situation budgétaire de l'Organisation en 2014-2015 (37 C/5) au 31 décembre 2014
(comptes non audités), ajustements budgétaires qui découlent des dons
et des contributions spéciales reçus,**

et

Tableau de bord de l'exécution du programme en 2014-2015 (37 C/5 approuvé)

CORRIGENDUM

1. À la page 4, dans la Partie A, le paragraphe 10 doit se lire comme suit :

10. Si ces évolutions avaient pu être anticipées au moment de l'établissement du Plan de dépenses de 507 M\$, il va de soi que la Directrice générale aurait formulé des propositions différentes concernant le montant des crédits affectés au Titre V du budget. Gardant à l'esprit la volonté d'atténuer, dans toute la mesure possible, les perturbations que pourraient subir l'exécution du programme du fait de l'exercice de restructuration/redéploiement, ainsi que la demande du Conseil exécutif selon laquelle « tout montant économisé à quelque moment que ce soit au cours de l'exercice biennal doit être affecté aux cinq grands programmes », la Directrice générale propose que les coûts afférents au processus de transition, c'est-à-dire les coûts de personnel liés aux traitements versés aux membres du personnel dans l'attente de leur réaffectation à de nouvelles fonctions, soient couverts par le Titre V du budget, moyennant des virements de crédits vers les grands programmes correspondants, comme suit :

Éducation (ED) : 65 250 dollars

Sciences exactes et naturelles (SC) : 296 271 dollars

Sciences sociales et humaines (SHS) : 543 868 dollars

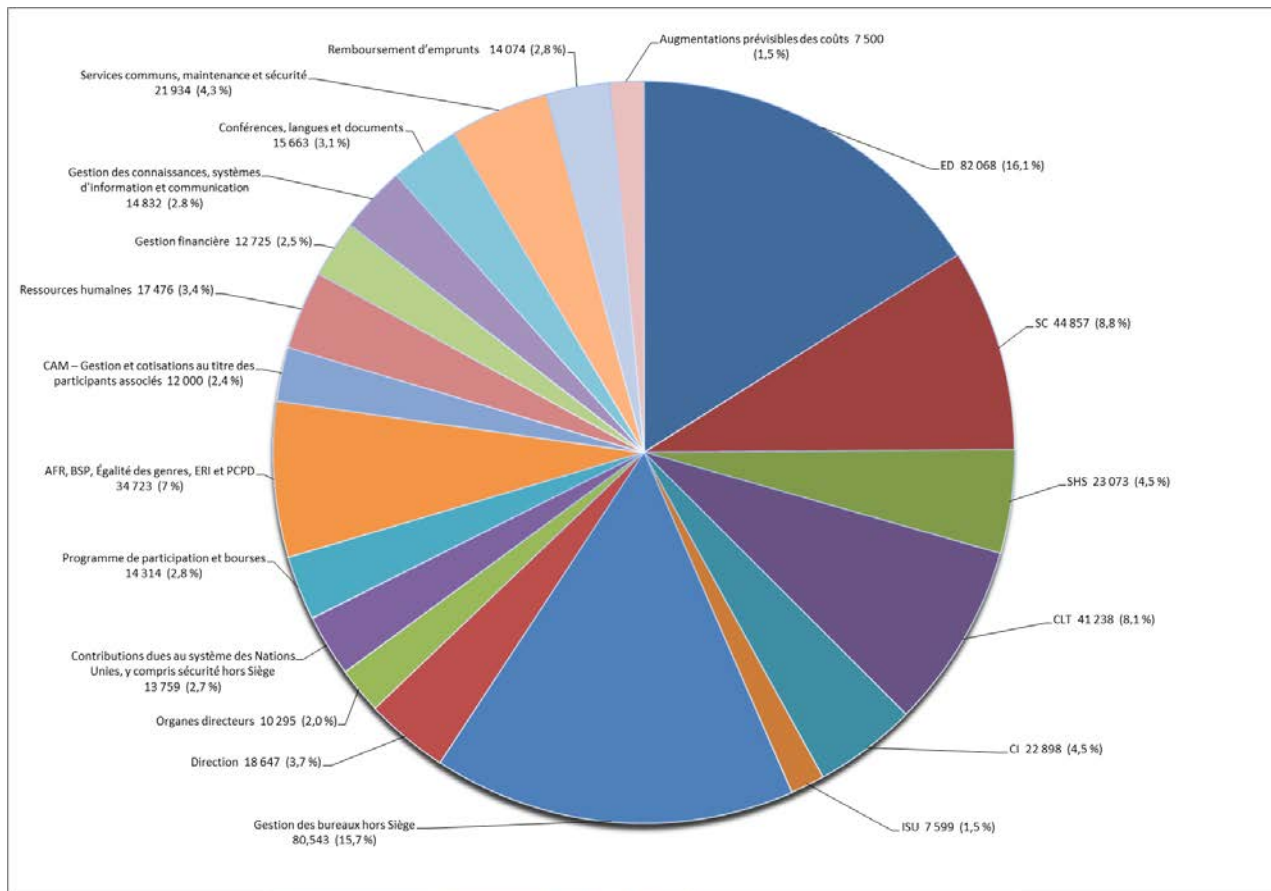
Culture (CLT) : 1 206 327 dollars (dont 295 124 dollars pour le Centre du patrimoine mondial)

(NB : il n'était pas prévu de « coûts de transition » relatifs au GP V – Communication et information)

Total pour les grands programmes : 2 111 716 dollars

2. À la page 13, dans la Partie B, Section H, la figure doit se lire comme suit :

H. PLANS DE TRAVAIL (510 M\$) PAR PRINCIPALE RUBRIQUE BUDGÉTAIRE



3. À la page 15, le paragraphe 28 doit se lire comme suit :

28. **Coûts de personnel** : le taux de dépense au titre des coûts de personnel (46,7 %) inclut des « coûts de transition » d'un montant de 5,9 M\$ liés à l'exercice de restructuration/redéploiement. La plupart des articles budgétaires se situent en deçà du taux de dépense visé de 50 %, d'où les économies réalisées, comme indiqué au point D ci-dessus. Le seul secteur dont le taux de dépense est supérieur à 50 % est ERI (55,7 %), ce qui s'explique par le fait que de nombreux membres du personnel touchés par l'exercice de redéploiement appartenaient à ce secteur ; si l'on ne tient pas compte de cet élément, le taux de dépense au titre des coûts de personnel n'est que de 46,3 %. Le taux de dépense de CI (51,3 %) devrait également baisser étant donné que certaines dépenses qui devaient être partagées avec SHS ont été par erreur imputées à CI seulement.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-seizième session

196 EX/4

Partie II Add.

PARIS, le 10 avril 2015
Original anglais/français

Point 4 de l'ordre du jour provisoire révisé

RAPPORT SUR LE FONDS D'URGENCE

ADDENDUM

Résumé

Suite à la décision 195 EX/4 (II.D), dans laquelle le Conseil exécutif a demandé qu'un rapport détaillé sur le Fonds d'urgence lui soit présenté à sa 196^e session, ce document expose l'objet et les critères d'allocation des fonds prélevés sur le Fonds d'urgence, ainsi que le processus adopté. Le rapport contient aussi des informations sur la nature des dépenses financées par le Fonds d'urgence et sur la situation financière de ce dernier au 31 décembre 2014.

Contexte

1. La Directrice générale a annoncé la création du Fonds d'urgence multidonateurs spécial pour les programmes prioritaires et les initiatives de réforme de l'UNESCO au titre du 35 C/5 et du 36 C/5 le 10 novembre 2011, à la séance plénière de clôture de la 36^e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Le Fonds a été créé pour recevoir les dons de gouvernements, de partenaires et d'autres donateurs afin de pallier l'insuffisance des fonds mis en recouvrement au titre du Programme ordinaire résultant du non-paiement de leur contribution par certains États membres en 2011 et ultérieurement.

Objet et critères

2. La situation concernant le financement du 36 C/5 impliquait une réduction de près de 28 % du budget de l'Organisation. Il a donc été prévu que, parallèlement aux efforts qui seraient faits pour réduire les dépenses en recherchant les coûts compressibles, des fonds seraient levés au titre du Fonds d'urgence pour combler l'écart entre le budget du 36 C/5 approuvé et les contributions attendues. L'objet du Fonds d'urgence est défini comme suit dans le règlement du Compte spécial : « *mobiliser des ressources afin de pallier l'insuffisance de fonds dans le cadre du 35 C/5 et du 36 C/5 et de mettre en œuvre les programmes prioritaires et les initiatives de réforme tels que désignés par les États membres dans le 35 C/5 et le 36 C/5* ».

3. Bien que, suite à une restructuration, les plans de travail pour 2014-2015 soient de 18 % inférieurs aux dépenses de 2010-2011, on prévoit un déficit s'élevant à 8,1 millions de dollars à la date de l'approbation du Plan de dépenses par la Conférence générale. De plus, il a fallu financer les coûts de la restructuration, qui n'étaient pas prévus dans le budget. Dans ces circonstances, la Directrice générale a approuvé un amendement au règlement financier visant à étendre l'objet du Fonds, de façon que celui-ci puisse être également utilisé pour « *financer les mesures de transition liées à l'exécution du Plan de dépenses du budget du 37 C/5 approuvé* ». Pour assurer la capacité d'exécuter les programmes approuvés, les coûts de la restructuration et des initiatives de réforme de l'Organisation et le déficit des plans de travail du 37 C/5 ont été considérés comme des coûts liés à des mesures de transition. La Directrice générale a approuvé cet amendement le 24 mars 2014 et en a fait part au Conseil exécutif à sa 195^e session (document 195 EX/21).

Processus

4. Les fonds prélevés sur le Fonds d'urgence ont été alloués selon deux modalités distinctes : (1) fonds alloués à des activités particulières, et (2) crédits additionnels financés par le Fonds d'urgence en vue de combler le déficit du Programme ordinaire.

(a) Fonds alloués à des activités particulières

5. Un montant de 24,2 M\$ a été alloué à des activités particulières approuvées par la Directrice générale sur la base des propositions faites par chaque secteur/service. Les détails sont présentés dans le rapport financier du Fonds d'urgence au 31 décembre 2014. Ces activités ont été programmées et suivies dans et par SISTER, chaque activité financée par le Fonds d'urgence étant rattachée à l'activité du Programme ordinaire correspondante ainsi renforcée. La liste des activités financées par le Fonds d'urgence a été régulièrement mise à jour et tenue à la disposition de toutes les délégations permanentes auprès de l'UNESCO, et pouvait également être consultée dans SISTER. Il a été rendu compte de ces activités dans le document EX/4 et elles ont également fait l'objet de rapports narratifs et de rapports financiers consolidés annuels, détaillés par axe d'action, présentés aux principaux donateurs ayant contribué au Fonds d'urgence, au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2013 respectivement.

(b) Crédits additionnels visant à combler le déficit du Programme ordinaire

6. Devant l'insuffisance des contributions mises en recouvrement, la Directrice générale a imposé une enveloppe de 465 \$M pour les dépenses au titre du 36 C/5, soit une réduction de 188 M\$ (28,8 %) par rapport au 36 C/5 approuvé. Au 31 décembre 2013, les comptes non audités faisaient apparaître un montant total des dépenses s'élevant à 520,5 M\$. Si ce montant était inférieur de 144,9 M\$ (22,2 %) au montant du 36 C/5 approuvé (ajusté), il représentait néanmoins un déficit de 42,1 M\$ par rapport à l'enveloppe provisoire de 478,4 M\$ pour les plans de travail (dont 12,4 M\$ de dons (crédits additionnels) et 1 M\$ de solde budgétaire du 35 C/5). Ce déficit de 42,1 M\$ a été financé par le Fonds d'urgence, ce qui a permis de clore l'exercice biennal du 36 C/5 sans déficit de trésorerie.

7. La répartition du déficit par secteur/bureau a été présentée à l'annexe I du document 194 EX/4.INF.2. Les parts les plus importantes de ce déficit concernaient les articles budgétaires ci-après : Hors Siège – Mise en œuvre des programmes décentralisés (34 %), MSS (20 %), ERI (17 %) et Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies (13 %), et étaient essentiellement liées au niveau élevé des coûts de personnel dans les secteurs autres que les secteurs de programme et aux frais généraux incompressibles concernant MSS et le dispositif hors Siège.

8. Les fonds provenant du Fonds d'urgence alloués selon la modalité des crédits additionnels ont été ajoutés aux crédits du Programme ordinaire du 36 C/5 au lieu d'être gérés et comptabilisés comme finançant des activités extrabudgétaires distinctes.

9. La modalité des crédits additionnels a été également appliquée au virement de 1,7 M\$ au budget du 37 C/5 visant à financer les mesures de transition mentionnées au paragraphe 3 ci-dessus.

Nature des dépenses financées par le Fonds d'urgence

10. Le Fonds d'urgence avait pour objet initial de combler l'écart entre le budget du 36 C/5 approuvé et le déficit de trésorerie anticipé du fait de la suspension d'une source de financement, et couvrait donc les activités de programme en cours, la structure organisationnelle et les dépenses d'appui au programme, les services internes et les frais généraux nécessaires à l'exécution du programme. Les fonds prélevés sur le Fonds d'urgence aux fins de la mise en œuvre du budget du 36 C/5 ont notamment servi à financer les coûts récurrents, en particulier dans le cadre de l'allocation de 42,1 M\$ destinée à combler le déficit, détaillé au paragraphe 7 ci-dessus.

11. Un montant de 4,3 M\$ a été alloué au 37 C/5 afin de préserver la capacité d'exécution des programmes sur le terrain, suite à un examen de la structure du dispositif hors Siège en 2014. Ce montant a été ramené à 1,7 M\$ en 2015 (comme indiqué au paragraphe 9 ci-dessus) pour financer principalement les postes et l'assistance temporaires. Le 38 C/5 intègre la totalité des postes relevant de la gestion des bureaux hors Siège et des postes des secteurs de programme.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses du programme/des activités directement financées par le Fonds d'urgence. Les catégories de dépenses sont conformes à la présentation des rapports financiers de l'Organisation selon les normes IPSAS¹. Un rapport détaillé des dépenses par activité au 31 décembre 2014 figure en annexe et peut être consulté dans SISTER.

¹ Normes comptables internationales pour le secteur public.

Nature des dépenses	en dollars des États-Unis
Personnel international et national	1 076 388
Personnel temporaire	1 758 035
Autres dépenses de personnel	35 387
Sous-total Prestations dues au personnel	2 869 810
Frais de mission du personnel	1 763 912
Consultants	2 524 659
Administrateurs nationaux	26 112
Missions de délégués et de personnes extérieures	68 366
Autres contrats	777 273
Sous-total Consultants, experts et frais de mission	5 160 322
Contributions financières	132 569
Bourses d'études et de perfectionnement	239 509
Formations à l'extérieur et séminaires	2 673 304
Sous-total Formations à l'extérieur, dotations et autres transferts	3 045 382
Communications	146 322
Matériel	2 445 247
Locations	1 005 203
Services publics	35 709
Entretien et réparations	82 758
Autres fournitures	1 113 214
Sous-total Fournitures, consommables et autres coûts d'exploitation	4 828 453
Recherche (services contractuels)	267 500
Séminaires et réunions (services contractuels)	559 585
Production de document (services contractuels)	113 234
Autres services contractuels	7 370 689
Sous-total Services contractuels	8 311 008
Charges financières	8 247
TOTAL	24 223 222

Situation financière du Fonds d'urgence au 31 décembre 2014**TOTAL FONDS REÇUS****75 443 069**

Programmes/activités directement financés par le Fonds d'urgence	24 235 315
Virements destinés à couvrir le déficit du 36 C/5 approuvé par la Conférence générale	42 040 000
Virements au budget du Programme ordinaire du 37 C/5, traités comme crédits additionnels d'urgence	1 698 000

TOTAL DES ALLOCATIONS INITIALES FINANCÉES PAR LE FONDS D'URGENCE	67 973 315
Économies sur les provisions pour restructuration de l'Organisation dans le 36 C/5	(7 077 606)

MONTANT NET DES ALLOCATIONS**60 895 709****SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2014****14 547 360**

ANNEXE

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
ED (FC : EDG)						
ex-AFR	Production de statistiques sur l'éducation au Gabon	59 425	59 424,98	0,00	59 424,98	100 %
	Examen du Rapport Delors	59 656	59 656,10	0,00	128 059,33	100 %
	Essai pilote du cadre de qualité	128 059	128 059,33	0,00	59 656,10	100 %
ex-AFR	STI : soutien à un pôle d'excellence universitaire en Afrique centrale	130 817	130 816,96	0,00	130 816,96	100 %
ex-AFR	Accès des jeunes aux TIC et leur intégration socioéconomique	294 345	294 345,37	0,00	294 345,37	100 %
ex-AFR	Adaptation au changement climatique et EDD dans les pays de la CEEAC	214 148	212 017,77	0,00	212 017,77	99 %
ex-AFR	Éducation à la citoyenneté et à une culture de la paix	54 270	53 196,27	0,00	53 196,27	98 %
	Communication et plaidoyer pour l'EPT – Initiative mondiale du Secrétaire général de l'ONU pour l'éducation	240 873	240 72,91	0,00	240 872,91	100 %
	Soutien à l'alphabétisation – pays prioritaire : Soudan	261 897	261 897,33	0,00	261 897,33	100 %
	Renforcement des capacités opérationnelles de l'IIRCA	300 314	298 332,19	0,00	298 332,19	99 %
	Soutien à l'alphabétisation – pays prioritaire : Gambie	109 740	109 740,20	0,00	109 740,20	100 %
	Soutien à l'alphabétisation – pays prioritaire : République centrafricaine	18 703	18 703,14	0,00	18 703,14	100 %
	Soutien à l'alphabétisation – pays prioritaire : Bhoutan	3 816	3 816,39	0,00	3 816,39	100 %
	Soutien aux enseignants – pays prioritaire : Djibouti	227 808	227 808,36	0,00	227 808,36	100 %
	Soutien à l'alphabétisation – pays prioritaire : Érythrée	202 028	202 027,97	0,00	202 027,97	100 %
	Soutien aux politiques et à la planification sectorielle – pays prioritaire : Somalie	214 097	214 097,05	0,00	214 097,05	100 %
	Enseignement de base en science pour la réduction de la pauvreté et la durabilité au Timor-Leste : accélération par le projet d'écoles vertes	238 191	238 191,28	0,00	238 191,28	100 %
	Rénovation et renforcement des établissements secondaires d'enseignement professionnel au Timor-Leste	243 361	243 361,26	0,00	243 361,26	100 %
	Organisation de la semaine d'action pour la GEFI et participation à cet événement à Washington, élaboration d'outils de base pour la communication et la gestion des connaissances pour le Comité directeur de la GEFI et ses organes subsidiaires, et contribution de l'UNESCO aux initiatives de partenariat et événements de la GEFI	62 043	62 043,25	0,00	62 043,25	100 %
	ED/Yaoundé : contribution de l'UNESCO pour soutenir le projet d'éducation dans la région de Kinossorum (Tchad)	-	0,00	0,00	0,00	0 %
	Programme d'enseignement supérieur au Myanmar (150 000 \$ financés par des fonds extrabudgétaires 494GLO1000.1.4)	17 246	17 245,95	0,00	17 245,95	100 %
	Contrat d'engagement au titre d'un projet (P-4) à Santiago (d'une durée de 3 mois jusqu'au 31/12/2013) – Chef de la section de la planification, de la gestion, du suivi et de l'évaluation	55 000	48 224,48	0,00	48 224,48	88 %
	Appui au renforcement des capacités des enseignants du primaire et du secondaire au Congo (250 000 \$)	250 000	153 305,47	39 169,14	192 474,61	77 %
	Appui à la stratégie sectorielle du Congo/PME (25 000 \$)	25 000	9 766,01	0,00	9 766,01	39 %
	Sous-total ED (hors Instituts)	3 410 839	3 286 950,02	39 169,14	3 326 119,16	98 %
	Soutien aux instituts d'éducation de l'UNESCO : IPE	229 352	229 351,75	0,00	229 351,75	100 %
	Séminaires sur les politiques + Forum international des politiques + Suivi du forum des politiques 2011 de l'IPE sur les moyens de promouvoir l'égalité des genres et les options en la matière					
	Soutien aux instituts d'éducation de l'UNESCO : UIL	149 999	149 998,98	0,00	149 998,98	100 %

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
	Soutien aux instituts d'éducation de l'UNESCO : IESALC (250 000 \$) + IESALC – Coût de la réunion du Conseil d'administration, 7-8 nov. 2012 : voyages et cartes d'admission, hébergement et repas, interprétation et traduction (32 800 \$)	262 358	262 357,67	0,00	262 357,67	100 %
	Soutien aux instituts d'éducation de l'UNESCO : BIE	249 36	249 336,42	0,00	249 336,42	100 %
	Sous-total Instituts seulement	891 045	891 044,82	0,00	891 044,82	100 %
	Total ED (avec Instituts)	4 301 884	4 777 994,84	39 169,14	4 217 163,98	98 %
SC (FC : SCA)	Réunions statutaires (PHI, MAB, PIGB)					
	Appui technique à deux activités du Groupe Tanzania Women in Science pour l'amélioration des revenus et de la qualité de vie des femmes des zones rurales	5 000	5 000,00	0,00	5 000,00	100 %
	3 ^e Forum des politiques LAC STI	25 938	25 937,66	0,00	25 937,66	100 %
	Élaboration d'une plate-forme multilingue pour l'Afrique dans le cadre de l'Observatoire mondial des instruments de politique de science, de technologie et d'innovation (GO-SPIN)	34 993	34 992,84	0,00	34 992,84	100 %
	Atelier de formation sur les politiques de STI : pour une innovation structurée à l'appui des transformations socioéconomiques	15 000	15 000,00	0,00	15 000,00	100 %
	Planification et organisation d'une réunion d'experts sur le développement des biotechnologies en Éthiopie organisée conjointement avec le PISF	8 478	8 478,15	0,00	8 478,15	100 %
	Planification et organisation de la 8 ^e session du Conseil scientifique du PISF, 2012	16 705	16 705,32	0,00	16 705,32	100 %
	Atelier de renforcement des capacités des jeunes femmes scientifiques en matière de recherche et d'innovation pour le développement	10 000	10 000,00	0,00	10 000,00	100 %
	Conférence ministérielle africaine sur la science, la technologie et l'innovation (STI) à Nairobi	250 000	250 000,00	0,00	250 000,00	100 %
	Politique de mobilisation des populations autochtones	24 992	24 991,52	0,00	24 991,52	100 %
	Dialogue sur les politiques de STI dans les PEID du Pacifique	19 999	19 999,33	0,00	19 999,33	100 %
	ISI (Initiative internationale relative à la sédimentation)	25 000	25 000,00	0,00	25 000,00	100 %
	Réunion régionale du PHI (Bureau de Montevideo)	22 500	22 500,00	0,00	22 500,00	100 %
	Coordination des activités du PHI en Amérique latine et aux Caraïbes (Bureau de Montevideo)	99 834	99 834,21	0,00	99 834,21	100 %
	Préparation et organisation de la 20 ^e session du Conseil intergouvernemental du PHI et de la 48 ^e session du Bureau du PHI, 2012	37 846	37 846,00	0,00	37 846,00	100 %
	Soutien à l'organisation de la 4 ^e réunion régionale des comités nationaux et points focaux du PHI parallèlement à une conférence régionale sur les sciences, les politiques et la gouvernance de l'eau en Afrique	24 967	24 966,89	0,00	24 966,89	100 %
	Atelier d'enseignement modulaire à Kaduna (Nigéria) au Centre régional pour la gestion intégrée des bassins fluviaux	20 000	20 000,00	0,00	20 000,00	100 %
	Cabo Verde : Atelier sur l'amélioration de l'éducation à l'eau dans les écoles	57 061	57 061,11	0,00	57 061,11	100 %
	Renforcement de la science et des politiques pour la protection de la qualité de l'eau et la gestion durable des eaux urbaines et rurales	20 000	20 000,00	0,00	20 000,00	100 %
	Cartographie hydrogéologique et transfrontières des aquifères d'Asie ; activités menées dans le cadre du réseau G-WADI d'Asie ; Initiative internationale relative à la sédimentation et renforcement des capacités liées à l'eau	4 950	4 950,00	0,00	4 950,00	100 %
	Atelier de formation à l'appui du processus de désignation de cinq nouvelles réserves de biosphère en Tanzanie	77 704	77 704,08	0,00	77 704,08	100 %

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
	Préparation et organisation de la 24 ^e session du Conseil International de coordination du Bureau et du Comité consultatif du MAB en 2012	46 808	46 808,30	0,00	46 808,30	100 %
	Octroi à de jeunes scientifiques de bourses du MAB pour une étude de cas sur la gestion des réserves de biosphère	9 906	9 906,24	0,00	9 906,24	100 %
	Soutien aux projets approuvés du PIGC	50 000	50 000,00	0,00	50 000,00	100 %
	Amélioration des relations de travail avec le Réseau mondial des géoparcs	14 812	14 811,59	0,00	14 811,59	100 %
	Soutien à la 6 ^e Conférence internationale de l'Association des géoscientifiques africains à Yaoundé	9 637	9 637,08	0,00	9 637,08	100 %
	Mobilisation pour l'enseignement des géosciences en Afrique	19 911	19 910,64	0,00	19 910,64	100 %
	Deuxième réunion plénière de la Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, et suivi	38 768	38 768,43	0,00	38 768,43	100 %
	Projet « Soutien à la création d'une réserve de biosphère transfrontière dans la région de Dja-Odzala-Minkébé (Cameroun, Congo et Gabon) »	89 102	89,102.02	0,00	89,102.02	100 %
	Soutien à l'initiative d'éducation aux sciences de la terre en Afrique	54 999	54 999,28	0,00	54 999,28	100 %
	Réserve de biosphère d'Asie de l'Est – Sites d'apprentissage du développement durable	15 000	15 000,00	0,00	15 000,00	100 %
	PIGC 2013	72 263	72 263,33	0,00	72 263,33	100 %
	Renforcement du rôle des réserves de biosphère dans la promotion du développement durable – Soutien aux divers processus de création de réserves de biosphère transfrontières en cours dans les pays de l'Europe du Sud-Est, de la mer Noire et du Caucase	29 13	29 912,65	0,00	29 912,65	100 %
	Tenue à Kaliningrad d'un séminaire sous-régional MAB/PHI sur la coopération transfrontières pour la conservation et la mise en valeur durable des écosystèmes terrestres et aquatiques de Russie, de Pologne et de République de Lituanie pendant les 9 ^e Journées russo-allemandes sur l'écologie	9 739	9 738,97	0,00	9 738,97	100 %
	Soutien aux processus en cours de création de réserves de biosphère transfrontières sur les sites suivants : Corridor Drava-Mura-Danube ; lac Skadar ; lacs Ohrid – Prespa ; monts Osogovo	23 999	23 998,73	0,00	23 998,73	100 %
	Atelier de validation de l'étude de faisabilité d'une composante FRIEND pour le bassin du Congo	22 338	22 338,08	0,00	22 338,08	100 %
	Soutien à la transmission en cascade de compétences sur la gestion des systèmes d'innovation à l'intention des décideurs, des administrateurs d'université et des entrepreneurs à l'aide de manuels produits conjointement par l'UNESCO et l'Institut africain de science et technologie Nelson Mandela	20 000	20 000,00	0,00	20 000,00	100 %
	Soutien à la création d'un secrétariat pour l'association STI for Women in Tanzania, dans les locaux actuels de la Commission nationale de la République-Unie de Tanzanie pour l'UNESCO	20 000	20 000,00	0,00	20 000,00	100 %
	Atelier national de formation à la gestion de l'eau et à la résolution des conflits pour les décideurs et les gestionnaires des ressources en eau, et préparation d'un programme de renforcement des capacités nationales au Soudan du Sud	13 871	13 871,44	0,00	13 871,44	100 %
	Atelier de renforcement des capacités nationales au Bénin sur la gestion des risques de catastrophe et préparation d'un programme national suite à une mission de haut niveau envoyée par la DG à la demande du Président du Bénin après les inondations d'octobre 2010	23 198	23 197,81	0,00	23 197,81	100 %

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
	Préparation du programme régional RESHYST-Africa avec pour principal objectif la révision des normes de conception hydrologiques adoptées dans les années 1960-1980	56 657	56 656,83	0,00	56 656,83	100 %
	Campagne de sensibilisation régionale visant à promouvoir l'éducation à la gestion et à la conservation de l'eau des écoliers et des jeunes dans la région des États arabes	28 549	28 548,90	0,00	28 548,90	100 %
	Atelier régional sur la gestion de l'eau dans la Constitution des pays arabes	16 935	16 934,61	0,00	16 934,61	100 %
	Soutien au plan d'action régional du réseau AfriMAB (2010-2013) par le renforcement de ses capacités institutionnelles en matière de plans de gestion et l'amélioration de la communication interne	28 488	28 488,30	0,00	28 488,30	100 %
	Mise en œuvre du programme Barefoot Solar Engineer dans certaines réserves de biosphère africaines	28 111	28 110,68	0,00	28 110,68	100 %
	Réunions statutaires du MAB en 2013	79 108	79 107,77	0,00	79 107,77	100 %
	Bourse du MAB pour jeunes scientifiques 2013	22 068	22 068,45	0,00	22 068,45	100 %
	Élaboration d'une stratégie nationale du MAB et de principes directeurs pour les réserves de biosphère en Éthiopie	11 317	11 316,87	0,00	11 316,87	100 %
	Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013	217 250	217 250,30	0,00	217 250,30	100 %
	Bourse Michel Batisse	7 000	7 000,00	0,00	7 000,00	100 %
	Coordination et expertise pour les activités du PHI en Amérique latine et aux Caraïbes en 2012	21 996	21 995,60	0,00	21 995,60	100 %
	Soutien aux activités du Programme de gestion des ressources en eau transnationales de l'ISARM-Amériques et renforcement des capacités	31 054	31 054,00	0,00	31 054,00	100 %
	Soutien au Programme régional de gestion des eaux urbaines en Amérique latine et aux Caraïbes	17 995	17 995,44	0,00	17 995,44	100 %
	Promotion d'études sur l'eau et la culture en Équateur	6 604	6 604,20	0,00	6 604,20	100 %
	Programme L'eau pour la paix en Afrique – Gestion de l'eau et des conflits pour la paix en Afrique	84 832	84 831,86	0,00	84 831,86	100 %
	Programme L'eau pour la paix en Afrique – coopération dans les domaines de l'eau et de la science pour la paix dans le bassin du Nil oriental	95 584	95 583,53	0,00	95 583,53	100 %
	Programme L'eau pour la paix en Afrique	47 515	47 514,68	0,00	47 514,68	100 %
	Promouvoir les liens régionaux pour les activités du MAB dans le cadre du Réseau MAB pour l'Asie du Sud et l'Asie centrale (SACAM)	18 038	18 037,66	0,00	18 037,66	100 %
	Mise en œuvre du MAP dans le cadre du réseau IbéroMAB et dans la région macaronésienne, et mise en œuvre du WNBR par l'échange de bonnes pratiques	9 991	9 991,19	0,00	9 991,19	100 %
	Cartographie des systèmes et politiques de STI nationaux en vue d'éclairer l'élaboration d'une politique nationale de STI au Rwanda et atelier de validation	958	958 00	0,00	958 00	100 %
	Renforcement des capacités et ressources humaines institutionnelles nationales en vue de l'application de politiques de STI au service du développement durable	9 936	9 936,21	0,00	9 936,21	100 %
	Assistance technique aux États membres pour l'examen, la formulation et la mise en œuvre de politiques de STI, en particulier pour les pays en situation de post-conflit	23 605	23 604,56	0,00	23 604,56	100 %
	Renforcement des capacités des enseignants en science et ingénierie et des décideurs dans le domaine des technologies, de la recherche et de l'innovation en matière d'énergies renouvelables et de politiques de l'énergie	23 984	23 984,34	0,00	23 984,34	100 %
	Promotion des langues, des savoirs et des identités dans les PEID du Pacifique : mener à terme l'élaboration de ressources éducatives en ligne à l'appui des savoirs, des langues et de l'identité des insulaires du Pacifique	45 000	44 999,83	0,00	44 999,83	100 %

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
	Interopérabilité, maintenance et renforcement de réseaux régionaux tels que le Comité régional du PHI pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique en tant que plateforme pour relever les défis liés à l'eau et mettre en œuvre les activités du PHI dans la région	24 649	24 649,26	0,00	24 649,26	100 %
	Renforcement des comités nationaux du PHI et du MAB pour une gouvernance efficace de l'eau, la gestion des réserves de biosphère et la conservation de la biodiversité	9 936	9 936,21	0,00	9 936,21	100 %
	Renforcement des capacités en matière de stratégies visant à améliorer la participation des femmes à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation et à la prise de décision dans les domaines de la science et de l'ingénierie en Afrique	12 551	12 550,94	0,00	12 550,94	100 %
	Table ronde des ministres de l'Europe du Sud-Est sur la science (octobre 2012 – Sarajevo, Bosnie-Herzégovine)	21 204	21 203,64	0,00	21 203,64	100 %
	Approches novatrices pour une mise en valeur responsable de la biodiversité locale dans les pays de l'Europe du Sud-Est à travers le réseau régional UNESCO	34 874	34 874,13	0,00	34 874,13	100 %
	PhytoChemNet					
	Programme d'évaluation globale de la science, de la technologie et de l'innovation (STIGAP) dans la région Asie-Pacifique	35 705	35 704,66	0,00	35 704,66	100 %
	Colloque international : vers des centres scientifiques et des musées des sciences polyvalents	27 818	27 818,14	0,00	27 818,14	100 %
	Atelier régional de formation des enseignants sur le programme d'études supérieures en nanosciences déjà élaboré	13 997	13 997,49	0,00	13 997,49	100 %
	1 ^{er} atelier de formation régional sur l'enseignement de la science à l'école dans la région LAC à Asunción, Paraguay	25 000	25 000,00	0,00	25 000,00	100 %
	Atelier sur l'amélioration de la perception de la science et de la technologie en République dominicaine (<i>Taller Nacional para la elaboración y aprobación del informe y recomendaciones</i>)	24 059	24 059,00	0,00	24 059,00	100 %
	Réunion régionale de mobilisation des ressources et de création de synergies pour les femmes et les jeunes dans les domaines de la science et de la technologie	17 942	17 941,79	0,00	17 941,79	100 %
	Prise en compte systématique des savoirs locaux et autochtones dans les politiques de STI de la région LAC	26 451	26 451,28	0,00	26 451,28	100 %
	Financement initial de projets de démonstration sur le changement climatique mondial et l'adaptation au niveau local, avec fortes probabilités de susciter des financements extrabudgétaires : dialogue africain entre les populations pastorales et les météorologues sur la prévision ; systèmes communautaires d'observation des changements en Arctique et calendriers traditionnels pour le suivi du changement climatique dans les PEID	58 579	58 579,44	0,00	58 579,44	100 %
	Science et diplomatie pour le développement durable et la paix : table ronde internationale lors de la Journée mondiale de la science (10 novembre 2012)	35 103	35 102,79	0,00	35 102,79	100 %
	Renforcement des capacités des glaciologues d'Asie centrale dans les domaines suivants : suivi du bilan de masse des glaciers ; analyse des images obtenues par télédétection ; évaluation des ressources en neige-glaciers-eau ; caractéristiques des systèmes hydrologiques et besoins de gestion de l'eau dans les zones arides et semi-arides ; suivi et gestion des eaux de surface et souterraines et des aquifères transfrontières	16 960	16 959,52	0,00	16 959,52	100 %
	Publication sur l'eau dans l'histoire de l'humanité	39 904	39 904,07	0,00	39 904,07	100 %

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
	Réunion de consultation entre MAB Iran et d'autres organismes des NU en Iran pour discuter du projet extrabudgétaire « Conservation de la biodiversité et atténuation du changement climatique par l'éducation des femmes dans les réserves de biosphère humides du réseau SACAM »	6 000	6 000,00	0,00	6 000,00	100 %
	Promotion de l'économie verte dans les réserves de biosphère de la région arabe et 8 ^e réunion du réseau ArabMAB	14 903	14 902,65	0,00	14 902,65	100 %
	Cogestion de la Réserve de biosphère trinationale du Chaco	-	0,00	0,00	0,00	0 %
	Suivi de l'impact du changement climatique sur les espèces très sensibles de la Réserve de biosphère de Jaragua-Bahoruco-Enriquillo en République dominicaine	1 439	1 439,35	0,00	1 439,35	100 %
	Coopération entre réserves de biosphère et sites du patrimoine mondial sur le changement climatique	9 903	9 902,70	0,00	9 902,70	100 %
	Promotion de la gestion durable des écosystèmes dans les États membres de la sous-région andine	29 987	29 987,23	0,00	29 987,23	100 %
	Amélioration de la capacité des pays d'Amérique centrale d'atténuer les effets des catastrophes naturelles et de s'y préparer	32 999	32 999,09	0,00	32 999,09	100 %
	Extension et renforcement d'AfriMAB dans la région de la SADC par un soutien aux initiatives MAB existantes ou possibles	24 936	24 936,20	0,00	24 936,20	100 %
	Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013 – Afrique	12 221	12 221,40	0,00	12 221,40	100 %
	Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013 – États arabes	14 754	14 754,22	0,00	14 754,22	100 %
	Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013 – Asie et Pacifique	13 508	13 507,78	0,00	13 507,78	100 %
	Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013 – Amérique latine et Caraïbes	11 691	11 690,81	0,00	11 690,81	100 %
	Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013 – Mise en œuvre du Plan d'action stratégique pour le bassin du lac Tchad et renforcement du processus multipays de gestion et de protection conjointe du lac Tchad et de ses écosystèmes	5 346	5 345,63	0,00	5 345,63	100 %
ex-AFR	Finalisation du « schéma directeur » des politiques de S&T au Gabon	41 191	41 190,95	0,00	41 190,95	100 %
ex-AFR	Science, technologie et innovation dans les pays de la CEEAC	38 975	38 975,27	0,00	38 975,27	100 %
Sous-total SC		3 000 391	3 000 391,15	0,00	3 000 391,15	100 %
COI (FC : SCA)	(a) Évaluation des tsunamis et aléas					
	- <i>Système d'alerte rapide aux tsunamis pour les Caraïbes</i>	19 886	19 886,19	0,00	19 886,19	100 %
	- <i>Éducation des communautés menacées aux mesures de prévention, de préparation et de mitigation face aux aléas naturels dans les Caraïbes</i>	19 999	19 999,34	0,00	19 999,34	100 %
	- <i>Éducation des communautés menacées aux mesures de prévention, de préparation et de mitigation face aux aléas naturels dans l'océan Indien</i>	19 149	19 148,58	0,00	19 148,58	100 %
	- <i>Évaluation des risques côtiers liés au niveau de la mer dans l'est et le nord de l'océan Indien</i>	19 995	19 994,50	0,00	19 994,50	100 %
	- <i>Évaluation des risques côtiers liés au niveau de la mer dans l'océan Indien occidental</i>	19 997	19 996,91	0,00	19 996,91	100 %
	- <i>Évaluation des risques côtiers liés au niveau de la mer dans l'est de l'océan Pacifique</i>	20 000	20 000,00	0,00	20 000,00	100 %
	(b) Gouvernance mondiale des océans/RIO + 20	59 957	59 956,67	0,00	59 956,67	100 %
	(c) Renforcement des capacités en sciences de la mer	59 673	59 672,55	0,00	59 672,55	100 %
	(d) Océan et climat/IOCCP	89 869	89 868,75	0,00	89 868,75	100 %

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
	(e) Protection de l'environnement/cofinancement du FEM (réduction des nutriments)	48 000	48 000,00	0,00	48 000,00	100 %
	(f) Changement climatique/adaptation des zones côtières en Afrique			0,00		
	- <i>Adaptation aux changements climatiques et côtiers en Afrique occidentale et centrale</i>	14 438	14 437,60	0,00	14 437,60	100 %
	- <i>Adaptation au changement climatique dans les zones côtières en Afrique de l'Ouest (ACCC)</i>	29,813	29,813.46	0,00	29,813.46	100 %
	<i>Systèmes d'alerte rapide aux tsunamis</i>	43 099	43 099,45	0,00	43 099,45	100 %
	<i>Centre d'information sur les tsunamis aux Caraïbes</i>	130 000	128 079,77	0,00	128 079,77	99 %
	<i>Renforcement du Système mondial d'observation de l'océan(GOOS) – Forum régional</i>	30 000	29 999,99	0,00	29 999,99	100 %
	<i>Renforcement du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) - Afrique</i>	37 823	37 823,45	0,00	37 823,45	100 %
	<i>Renforcement du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) – Alliances régionales sur le terrain</i>	29 392	29 392,06	0,00	29 392,06	100 %
	<i>Définition du GOOS et suivi des variables océaniques essentielles, et observations du climat et de la météorologie</i>	49 682	43 682,24	0,00	43 682,24	88 %
	<i>Examen de la Convention sur la diversité biologique par le GOOS en ce qui concerne les besoins d'observation</i>	59,995	59,994.99	0,00	59,994.99	100 %
	<i>27^e Assemblée de la COI</i>	168 313	168 312,64	0,00	168 312,64	100 %
	<i>Évaluation des problèmes d'érosion côtière et proposition de mesures d'atténuation au Congo et au Gabon</i>	24 179	24 178,68	0,00	24 178,68	100 %
	<i>Système d'informations biogéographiques relatives aux océans (OBIS)</i>	35 860	35 860,27	0,00	35 860,27	100 %
	Sous-total COI	1 029 118	1 021 198,09	0,00	1 021 198,09	99 %
	Total SC + COI	4 029 509	4 021 589,24	0,00	4 021 589,24	100 %
	Promotion des jeunes leaders et des politiques nationales de la jeunesse au Liban	49 999	49 999,30	0,00	49 999,30	100 %
	Promotion des jeunes leaders et des politiques nationales de la jeunesse en Égypte	36 962	36 961,75	0,00	36 961,75	100 %
	Promotion des jeunes leaders et des politiques nationales de la jeunesse au Maroc	19 176	19 176,12	0,00	19 176,12	100 %
	Participation des jeunes à la prise de décision au Maroc	49 891	49 891,14	0,00	49 891,14	100 %
	Soutien à l'éducation civique et à la culture démocratique en Égypte	29 ,539	29 538,78	0,00	29 538,78	100 %
	Promotion du rôle de la jeunesse dans la prévention de la violence, en particulier dans le cadre d'initiatives d'innovation sociale	69 414	69 414,01	0,00	69 414,01	100 %
	Réduction de la pauvreté chez les jeunes grâce au tourisme et au patrimoine (Youth PATH)	59 997	59 996,97	0,00	59 996,97	100 %
	Recherche et forum sur les jeunes leaders et les jeunes décideurs	59 964	59 964,30	0,00	59 964,30	100 %
	Développement de l'éducation à l'éthique et renforcement de l'infrastructure de bioéthique dans la CEI	26 499	26 498,87	0,00	26 498,87	100 %
	Renforcement de l'infrastructure nationale de bioéthique en Afrique subsaharienne dans le cadre du projet ABC et du Programme d'éducation à l'éthique de l'UNESCO	133 306	133 306,10	0,00	133 306,10	100 %
	Soutien à l'élaboration de politiques avec la participation des jeunes	138 019	138 018,66	0,00	138 018,66	100 %
	Renforcement des compétences pour l'engagement civique et l'entrepreneuriat social	98 019	93 019,23	0,00	93 019,23	95 %
	<i>Évaluation du degré d'inclusion sociale, y compris en matière d'égalité des sexes, des politiques publiques au Sahel, en Amérique centrale et dans la région arabe (300 000 \$)</i>			0,00		
	- Évaluation du degré d'inclusion sociale, y compris en matière d'égalité des sexes,	86 255	86 255,07	0,00	86 255,07	100 %

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
	- Évaluation du degré d'inclusion sociale, y compris en matière d'égalité des sexes, des politiques publiques dans la région arabe	83 994	83 993,63	0,00	83 993,63	100 %
	- Évaluation du degré d'inclusion sociale, y compris en matière d'égalité des sexes, des politiques publiques en Amérique centrale	84 580	84 580,44	0,00	84 580,44	100 %
	- Évaluation du degré d'inclusion sociale, y compris en matière d'égalité des sexes, des politiques publiques au Sahel, en Amérique centrale et dans la région arabe	28 066	27 440,80	0,00	27 440,80	98 %
	<u>Soutien aux États membres dans la prise en compte de la dimension sociale du GEC (résultat escompté 6 du 36 C/5), à décentraliser à Kingston, Dakar (avec Accra) et Almaty (200 000 \$)</u>			0,00		
	- Soutien à la formulation et la planification de politiques de l'environnement dans la région des Caraïbes : Barbade, Grenade, Guyana, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Trinité-et-Tobago	85 000	85 000,00	0,00	85 000,00	100 %
	Renforcement des réponses de la communauté internationale à la migration environnementale dans la région de la mer d'Aral : Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Ouzbékistan	29 702	29 702,05	0,00	29 702,05	100 %
	Étude des liens entre changement climatique, dégradation de l'environnement et migration au Sahel : Burkina Faso et Sénégal ou Côte d'Ivoire	83 786	82 575,49	0,00	82 575,49	99 %
	<u>Renforcement du rôle des jeunes en tant que citoyens dans la région de l'ASPAC (résultat escompté 4), à décentraliser à Almaty, Apia, Bangkok, Beijing, New Delhi et Jakarta (200 000 \$)</u>			0,00		
	- Soutien à l'élaboration ou révision de politiques avec la participation des jeunes : Indonésie, Myanmar, Mongolie, Papouasie-Nouvelle-Guinée	84 228	84 227,68	0,00	84 227,68	100 %
	- Renforcement des compétences pour l'engagement civique et l'inclusion sociale : Kirghizistan, Inde, Indonésie	93 656	93 655,81	0,00	93 655,81	100 %
	Recherche axée sur les politiques sur les bienfaits socioéconomiques de l'éducation physique et du sport, sous la forme d'un « business case »	38 822	38 821,77	0,00	38 821,77	100 %
	<u>Organisation du IX^e Forum des ministres du développement social pour l'Amérique latine, à tenir au Honduras en février 2013 (résultat escompté 5)</u>	48 074	48 074,20	0,00	48 074,20	100 %
	Forum des ministres du développement social pour l'Amérique latine (Honduras)			0,00		
	Assistance au Comité de bioéthique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	47 248	47 248,44	0,00	47 248,44	100 %
	Total SHS	1 564 196	1 557 360,61	0,00	1 557 360,61	100 %
CLT	Convention de 1972 - réunions statutaires 2012	65 000	65 000,00	0,00	65 000,00	100 %
FC : CLG)	Dans le cadre du 2 ^e cycle de présentation des rapports périodiques et du processus statutaire pour l'Europe et l'Amérique du Nord, évaluation par les organisations consultatives des déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle	20 000	19 999,98	0,00	19 999,98	100 %
	Soutien au 2 ^e cycle de présentation des rapports périodiques pour la région LAC : billets d'avion des participants, réunions avec la BAD et production du rapport final	19 994	19 994,12	0,00	19 994,12	100 %
	Services d'appui pour toutes les réunions statutaires de CLT	14 991	14 991,07	0,00	14 991,07	100 %
	Étude et formation à l'évaluation de la vulnérabilité pour le Dzong du Bhoutan	19 539	19 539,27	0,00	19 539,27	100 %
	Convention de 1972 – programme de renforcement des capacités en Afrique	190 000	189 999,89	0,00	189 999,89	100 %
	Convention de 1954 – activités de renforcement des capacités et de sensibilisation en Afrique	10 091	10 090,77	0,00	10 090,77	100 %

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
	Convention de 1970 – réunions statutaires	14 500	14 500,00	0,00	14 500,00	100 %
	Convention de 1970 – personnel d'appui pour les réunions statutaires	139 999	139 999,42	0,00	139 999,42	100 %
ex-AFR	Convention de 2003 – réunions statutaires	80 000	80 000,00	0,00	80 000,00	100 %
	Atelier sous-régional pour les jeunes sur le patrimoine immatériel	59 292	59 291,81	0,00	59 291,81	100 %
	Convention de 2005 – renforcement des capacités des industries culturelles en Afrique	298 059	298 058,60	0,00	298 058,60	100 %
ex-AFR	Culture et développement – projet de gestion des connaissances	119 774	119 773,52	0,00	119 773,52	100 %
	Nouvelle initiative de la CEEAC sur la culture et le développement	96 567	96 566,84	0,00	96 566,84	100 %
	Projets La route de l'esclave – activités opérationnelles	124 571	124 143,88	0,00	124 143,88	100 %
	Culture et développement – Promouvoir la contribution de la culture au développement en Europe du Sud-Est	50 000	50 000,00	0,00	50 000,00	100 %
(1)	BAM – Convention de 1970 – Intensifier le renforcement des capacités au niveau régional : 3 ateliers en Amérique latine et aux Caraïbes	23 979	23 979,00	0,00	23 979,00	100 %
(1)	VNI – Convention de 1970 – Intensifier le renforcement des capacités au niveau régional : 3 ateliers en Amérique latine et aux Caraïbes	34 860	34 859,85	0,00	34 859,85	100 %
(1)	HAV – Convention de 1970 – Intensifier le renforcement des capacités au niveau régional : 3 ateliers en Amérique latine et aux Caraïbes	24 991	24 990,80	0,00	24 990,80	100 %
(1)	HAR – Convention de 1970 – Intensifier le renforcement des capacités au niveau régional : 3 ateliers en Amérique latine et aux Caraïbes	29 928	29 927,99	0,00	29 927,99	100 %
(1)	LIM – Convention de 1970 – Intensifier le renforcement des capacités au niveau régional : 3 ateliers en Amérique latine et aux Caraïbes	29 663	29 662,62	0,00	29 662,62	100 %
(1)	MTD – Convention de 1970 – Intensifier le renforcement des capacités au niveau régional : 3 ateliers en Amérique latine et aux Caraïbes	4 802	4 801,56	0,00	4 801,56	100 %
	Rapport sur l'économie créative 2013	285 000	285 000,00	0,00	285 000,00	100 %
	Convention de 1970 : atelier de formation en Europe du Sud-Est	16 000	16 000,00	0,00	16 000,00	100 %
	Convention de 1970 : 2 ^e réunion des États parties à la Convention	103 999	103 999,44	0,00	103 999,44	100 %
	Histoire générale de l'Afrique : organisation de la Conférence régionale oct./nov. 2012 (250 000 \$) + réalisation d'une évaluation en vue de la Conférence régionale oct./nov. 2012 (15 000 \$) + maintien du secrétariat du projet jusqu'au 31/12/2012 : ALD P3 et assistance technique (112 500 \$) et utilisation pédagogique de l'Histoire générale de l'Afrique (P-3 + G-4 pour 6 mois : du 1/1/2012 au 30/6/2013) (précédemment 494GL04000.6.3)	492 833	492 832,76	0,00	92 832,76	100 %
ex-AFR	Programme de numérisation des archives culturelles de Sao Tomé-et-Principe	46 369	46 369,48	0,00	46 369,48	100 %
ex-AFR	Éducation à la citoyenneté et à une culture de la paix	83 828	83 828,42	0,00	83 828,42	100 %
	7 ^e Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Grenade, 25-30 nov. 2012)	117 389	117 388,92	0,00	117 388,92	100 %
	Traduction anglais/français (88 906 \$) + interprétation anglais/français (37 394 \$)					
	Activités du Comité scientifique international du projet La route de l'esclave (ISC) : anthologie	29 358	29 357,84	0,00	29 357,84	100 %
	Protection du patrimoine culturel du Mali	138 851	138 851,09	0,00	138 851,09	100 %
	Réunion régionale pour l'Afrique pour la protection du patrimoine culturel subaquatique (Maputo, Mozambique)	30 000	29 999,72	0,00	29 999,72	100 %
	Convention de 2001 – 4 ^e session de la Réunion des États parties	59 999	59 999,10	0,00	59 999,10	100 %
	Convention de 2003 – 8 ^e session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel	238 301	238 300,51	0,00	238 300,51	100 %

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
	Convention de 2005 – 4 ^e Conférence des Parties	120 216	120 215,91	0,00	120 215,91	100 %
	Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel pour la promotion de l'identité culturelle et de la résilience des communautés au Timor-Leste	177 500	169 851,52	0,00	169 851,52	96 %
	Contribution de l'UNESCO au Festival panafricain de la musique (FESPAM), République du Congo	19 000	16 739,60	2 188,38	18 927,98	100 %
	Soutien au Ministère de la culture de Haïti pour la mise en place de pôles culturels en vue de promouvoir l'accès à la culture et à l'éducation par les arts	94 000	91 244,35	52,19	91 296,54	97 %
	Phase 2 du projet « Les ponts des Balkans parlent »	50 000	50 000,00	0,00	50 000,00	100 %
	Total CLT	3 573 241	3 560 149,65	2 240,57	3 562 390,22	100 %
CI	Journée mondiale de la liberté de la presse 2012 Tunis + célébration dans 8 pays	219 647	219 647,06	0,00	219 647,06	100 %
(FC : CIG)	20 ^e anniversaire du Programme Mémoire du monde, y compris conférence en 2012 sur la conservation du patrimoine numérique	138 756	138 755,71	0,00	138 755,71	100 %
	Congrès mondial sur les REL en 2012	48 689	48 689,19	0,00	48 689,19	100 %
	Réunion d'examen du SMSI en 2013	289 261	289 261,43	0,00	289 261,43	100 %
	Libre accès à l'information et à la recherche scientifiques	216 706	216 705,99	0,00	216 705,99	100 %
	Renforcement des capacités des États membres d'Afrique et des Caraïbes dans les domaines prioritaires du PIPT	217 335	217 334,78	0,00	217 334,78	100 %
	Renforcement des capacités en matière d'intégration de l'égalité des genres dans les politiques des médias	120 000	119 999,93	0,00	119 999,93	100 %
	Renforcement des politiques relatives aux médias communautaires	83 831	83 830,72	0,00	83 830,72	100 %
	Tendances mondiales de la liberté de la presse (Rapport sur les tendances mondiales en matière de liberté de la presse, y compris sécurité des journalistes et des professionnels des médias, conformément à la décision de la Conférence générale)	65 401	65 401,27	0,00	65 401,27	100 %
	Capacités des médias et promotion de la liberté d'expression pour les États arabes (promotion de la liberté d'expression et de la sécurité des journalistes en Cisjordanie et à Gaza)	25 000	25 000,00	0,00	25 000,00	100 %
	NDL – Renforcement des capacités des médias en matière de réduction des risques de catastrophe (pour aider à réduire les risques de catastrophe, faire face aux situations de post-catastrophe et fournir des informations sur les questions humanitaires)	25 954	25 954,31	0,00	25 954,31	100 %
	TEH – Indicateurs de développement des médias pour les pays du Bureau multipays de Téhéran	7 280	7 280,38	0,00	7 280,38	100 %
	SJO – Autonomisation des femmes par l'utilisation des TIC	34 995	34 994,84	0,00	34 994,84	100 %
	Forum mondial « Genre et médias »	24 672	24 672,28	0,00	24 672,28	100 %
	Total CI	1 517 528	1 517 527,89	0,00	1 517 527,89	100 %
	Sous-total 5 grands programmes	14 986 358	14 834 622,23	41 409,71	14 876 031,94	99 %
	Institut de statistique de l'UNESCO					
(FC : UIS)	Soutien de l'ISU aux pays desservis par le Bureau régional d'Abuja (ancien intitulé : soutien de l'ISU aux pays desservis par le Bureau multipays de Bamako)	138 501	138 500,67	0,00	138 500,67	100 %
	Soutien de l'ISU aux pays desservis par le Bureau multipays de Dakar	97 009	97 009,22	0,00	97 009,22	100 %
	Total ISU	235 510	235 509,89	0,00	235 509,89	100 %
BFC	Réforme du HS en Afrique – Juba	464 067	464 067,24	0,00	464 067,24	100 %
Réforme du hors Siège en Afrique	Réforme du HS en Afrique – Abidjan	349 018	349 017,52	0,00	349 017,52	100 %
(FC : BFC)	Réforme du HS en Afrique – Addis-Abeba	32 930	32 929,58	0,00	32 929,58	100 %
	Réforme du HS en Afrique – Dakar	16 060	16 060,29	0,00	16 060,29	100 %
	Réforme du HS en Afrique – Nairobi	330 000	33 347,30	585,01	33 932,31	10%
	Réforme du HS en Afrique – coûts de transformation et de missions	43 484	43 483,56	0,00	43 483,56	100 %

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
FO Mise en œuvre programmes décentralisés (FC : BFC)	Réforme du HS en Afrique – soutien opérationnel et en matière de sécurité	47 691	47 690,55	0,00	47 690,55	100 %
	Contribution au mécanisme de partage des coûts du système des Nations Unies	142 000	141 999,96	0,00	141 999,96	100 %
	Loyer et dépenses de fonctionnement de l'antenne de Goma	23 000	23 000,00	0,00	23 000,00	100 %
	Inondation à Dar es-Salaam	35 000	34 999,64	0,00	34 999,64	100 %
	Loyer à New York	531 531	531 531,00	0,00	531 531,00	100 %
	Coordonnateur de projet pour le programme commun avec les Nations Unies au Myanmar	92 726	92 725,85	0,00	92 725,85	100 %
	Financement à court terme du Bureau de projet de Tripoli	104 842	104 840,57	0,00	104 840,57	100 %
Total BFC – Hors Siège		2 212 348	1 915 693,06	585,01	1 916 278,07	87 %
TOTAL – 5 grands programmes + ISU + BFC hors Siège		17 434 216	16 985 825,18	41,994.72	17 027 819,90	98 %
SERVICES LIÉS AU PROGRAMME		Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
AFR (sous AFR) AFR (activités des bureaux HS)	Appui technique aux projets élaborés par les bureaux hors Siège	144 991	144 990,65	0,00	144 990,65	100 %
	Programmes phares intersectoriels élaborés par le Département Afrique	200 000	187 971,94	13 830,40	201 802,34	101 %
	Coût d'interprétation des réunions du groupe africain pour 2012 (<i>Titre dans SISTER : Appui aux réunions de consultations du groupe africain</i>) + <i>Coopération avec le groupe africain pour : réunion préparatoire et événements spéciaux en relation avec la célébration du 50^e anniversaire de l'OUA et de l'OPF</i>	50 000	49 854,87	0,00	49 854,87	100 %
	<i>Frais d'organisation de la Semaine africaine 2012 + 2013</i>	21 967	21 967,17	0,00	21 967,17	100 %
	Total AFR	416 958	404 784,63	13 830,40	418 615,03	100 %
TOTAL – Services liés au programme		416 958	404 784,63	13 830,40	418 615,03	100 %
DIRECTION GÉNÉRALE		Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
ODG FC: ODG ODG/GEN FC: GEN	Missions ODG	249 892	249 891,73	0,00	249 891,73	100 %
	<i>Mise en place d'un réseau de centres de recherche et de documentation sur l'égalité des genres</i>	45 875	45 875,40	0,00	45 875,40	100 %
A. Centre de recherche et de documentation des femmes palestiniennes – Ramallah (5 000 \$)						
B. Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans la région des Grands Lacs – Kinshasa (25 000 \$)						
C. Centre régional pour l'élimination de l'excision/mutilation génitale féminine – Nairobi (15 000 \$)						
D. Centre pour l'égalité des genres, la paix et l'édification de la nation – Turquie (15 000 \$)						
Formation des femmes à la participation et aux leadership politiques des femmes : (Siège/bureaux HS) essai pilote des modules de formation dans 1 des 3 pays (Ghana, Libéria ou Sierra Leone) ; ateliers (20 000 \$)						

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
	<i>Suivi et présentation de rapports sur le Partenariat mondial pour l'éducation des filles et des femmes</i> En consultation avec ED + bureaux HS, finalisation du cadre d'évaluation et mise en œuvre de l'évaluation sous forme de visites sur le terrain dans 2 ou 3 pays d'Afrique <i>Réunions du Groupe d'experts</i>	7 179	7 179,09	0,00	7 179,09	100 %
	1. Les stéréotypes dans les médias (frais de voyage et de participation à l'atelier : ONU-Femmes et experts sélectionnés) (20 000 \$)	28 401	28 401,11	0,00	28 401,11	100 %
	2. Études régionales sur l'histoire des femmes (frais de voyage et de participation à l'atelier : ONU-Femmes et experts sélectionnés) (20 000 \$)					
	Total ODG	331 347	331 347,33	0,00	331 347,33	100 %
ETH (Bureau de l'éthique)	Formation à l'éthique	50 484	50 483,84	0,00	50 483,84	100 %
	Total ETH	50 484	50 483,84	0,00	50 483,84	100 %
	TOTAL – Direction générale	381 831	381 831,17	0,00	381 831,17	100 %
	SERVICES INTERNES	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
BFM (FC : BFM)	Outil de gestion des coûts de personnel	200 000	142 725,79	43 325,75	186 051,54	93 %
	Outil de gestion des voyages (TMT)	49 805	49 804,92	0,00	49 804,92	100 %
	Gestion globale des autorisations SAP	150 000	104 551,42	0,00	104 551,42	70 %
	Outil de gestion de recouvrement des coûts	38 944	33 581,79	0,00	33 581,79	86 %
	Simplification des processus et élaboration de spécifications fonctionnelles aux fins du soutien administratif aux secteurs de programme – Expertise	3 309	3 308,52	0,00	3 308,52	100 %
	Total BFM	442 058	333 972,44	43 325,75	377 298,19	85 %
HRM (FC : HRM)	Outil d'évaluation des compétences	99 922	99 921,99	0,00	99 921,99	100 %
	Outil de planification des relèves et des carrières	203 961	203 960,56	0,00	203 960,56	100 %
	Coordination de la mobilité géographique (réforme du dispositif hors Siège)	70 085	70 084,98	0,00	70 084,98	100 %
	Formation aux outils de TI fondés sur le Web	108 472	108 471,94	0,00	108 471,94	100 %
	Amélioration de TULIP	19 987	19 986,76	0,00	19 986,76	100 %
	Test et élaboration de flux de tâches	19 707	19 707,07	0,00	19 707,07	100 %
	Amélioration du recrutement sur dossier par extension du nouveau système de recrutement électronique mis en place en juillet 2012 au Siège pour en faire une plate-forme de soutien régionale	20 000	20 000,00	0,00	20 000,00	100 %
	Avis sur la structure des EO/AO (simplification des processus et élaboration de spécifications fonctionnelles aux fins du soutien administratif aux secteurs de programme – Expertise)	17 922	17 922,03	0,00	17 922,03	100 %
	Soins médicaux (35 000 € convertis au taux des Nations Unies en décembre 2013, soit* 1\$ = 0,736 €)	48 000	38 303,72	9 186,03	47 489,75	99 %
	Total HRM	608 055	598 359,05	9 186,03	607 545,08	100 %
MSS (FC : SME)	Connectivité et intégration des unités HS	54 892	54 891,63	0,00	54 891,63	100 %
	Stockage des données	589 969	589 969,04	0,00	589 969,04	100 %
	Mise à jour de MS Exchange	65 975	65 974,91	0,00	65 974,91	100 %
	Archivage des documents électroniques (162 100 € approuvés et convertis au taux des NU en août 2012, soit 1 \$ = 0,816 €, 198 652 \$ + montant add. de 4 736 \$ pour diff. de taux de change autorisé par ODG (courriel du 21/9/2012))	195 313	195 313,44	0,00	195 313,44	100 %
	Amélioration de l'infrastructure des TIC dans 5 pays d'Afrique (pays hôtes de bureaux régionaux)	149 254	145 718,24	2 757,75	148 475,99	99 %
	Amélioration de la sécurité du système et des utilisateurs (gestion des identités et des accès (IAM))	149 254	36 878,75	0,00	36 878,75	25 %

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
MSS/BKI (FC : BKI)	Test et élaboration de flux de tâches	29 999	29 999,33	0,00	29 999,33	100 %
	Automatisation des processus de RH (flux de tâches)	164 493	164 492,53	0,00	164 492,53	100 %
	Automatisation du recouvrement des contributions à l'assurance-maladie	35 000	35 000,00	0,00	35 000,00	100 %
	Solution de planification intégrée (pour les besoins de la Caisse d'assurance-maladie et de la Caisse des pensions)	30 000	29 988,16	0,00	29 988,16	100 %
	Adaptation de l'application SISTER/RBB au 37 C/5	75 519	75 519,19	0,00	75 519,19	100 %
	Intranet/Extranet	37 398	37 398,23	0,00	37 398,23	100 %
	Réforme de l'UNESCO	72 012	72 012,46	0,00	72 012,46	100 %
	Gestion des voyages	45 273	45 272,84	0,00	45 272,84	100 %
	Flux des tâches de HRM – nominations/transferts	70 481	70 480,62	0,00	70 480,62	100 %
Total MSS		1 801 305	1 685 381,91	2 757,75	1 688 139,66	94 %
ERI Bourses (FEL) (FC : FEL)	Programme de bourses coparrainées UNESCO/République populaire de Chine (la Grande Muraille)	38 490	38 489,52	0,00	38 489,52	100 %
	Programme de bourses coparrainées UNESCO/Pologne	18 945	18 944,82	0,00	18 944,82	100 %
	Programme de bourses coparrainées UNESCO/République de Corée	38 003	38 003,26	0,00	38 003,26	100 %
	Programme de bourses coparrainées UNESCO/Israël (MASHAV)	44 400	44 302,51	0,00	44 302,51	100 %
	Programme de bourses coparrainées UNESCO/Centre international pour le développement énergétique durable	19 090	19 090,06	0,00	19 090,06	100 %
	Total ERI (FEL)		158 927	158 830,17	0,00	158 830,17
ERI (FC : ERG)	Consultation régionale des commissions nationales de la région Afrique sur la préparation des projets de 37 C/4 et de 37 C/5 (6-8 juin 2012 à Abidjan, Côte d'Ivoire) (approuvé par la DG le 11-4-2012)	143 504	143 503,71	0,00	143 503,71	100 %
	Consultation régionale des commissions nationales de la région Asie et Pacifique + Natcom sur la préparation des projets de 37 C/4 et de 37 C/5 (Hanoi) (coût de la participation à l'activité : 40 000 \$ + dépenses de voyage : 15 000 \$)	33 355	33 354,93	0,00	33 354,93	100 %
	Coût de la réunion des groupes régionaux : aide à l'interprétation	48 857	48 857,15	0,00	48 857,15	100 %
Total ERI		225,716	225,715,79	0,00	225,715,79	100%
Total Services internes		3 236 061	3 002 259,36	55 269,53	3 057 528,89	94 %
ADG/BSP Plates-formes intersectorielles (PI) (FC : BSP)	1. Culture de la paix					
	BGK – Initiative mondiale de l'UNESCO pour instaurer une culture de la paix par l'éducation et l'autonomisation des jeunes	100 000	99 996,31	0,00	99 996,31	100 %
	STG – Initiative mondiale de l'UNESCO pour instaurer une culture de la paix par l'éducation et l'autonomisation des jeunes	79,500	79 500,00	0,00	79,500,00	100 %
	HAV – Initiative mondiale de l'UNESCO pour instaurer une culture de la paix par l'éducation et l'autonomisation des jeunes	70 000	70 000,00	0,00	70 000,00	100 %
	RAB – Renforcement de l'autonomisation des jeunes femmes et des jeunes hommes et de leur engagement, en particulier dans les processus démocratiques, en vue de promouvoir le dialogue interculturel et l'inclusion sociale	38 176	38 167,45	0,00	38 167,45	100 %
	CAI – Renforcement de l'autonomisation des jeunes femmes et des jeunes hommes et de leur engagement, en particulier dans les processus démocratiques, en vue de promouvoir le dialogue interculturel et l'inclusion sociale	19 623	19 622,80	0,00	19 622,80	100 %
	Élaboration d'outils de coordination, de communication, d'évaluation et d'appui technique pour le Programme d'action sur une culture de la paix et de la non-violence	38 500	38 358,02	141 62	38 499,64	100 %

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
	BEI – Renforcement de l'autonomisation des jeunes femmes et des jeunes hommes et de leur engagement, en particulier dans les processus démocratiques, en vue de promouvoir le dialogue interculturel et l'inclusion sociale	37 375	37 374,80	0,00	37 374,80	100 %
	SJO – Renforcement de l'autonomisation des jeunes femmes et des jeunes hommes et de leur engagement, en particulier dans les processus démocratiques, en vue de promouvoir le dialogue interculturel et l'inclusion sociale	41 268	41 268,29	0,00	41 268,29	100 %
	ACR – Renforcement de l'autonomisation des jeunes femmes et des jeunes hommes et de leur engagement, en particulier dans les processus démocratiques, en vue de promouvoir le dialogue interculturel et l'inclusion sociale	39 739	39 739,17	0,00	39 739,17	100 %
	BUJ – Renforcement de l'autonomisation des jeunes femmes et des jeunes hommes et de leur engagement, en particulier dans les processus démocratiques, en vue de promouvoir le dialogue interculturel et l'inclusion sociale	39 603	39 603,31	0,00	39 603,31	100 %
	BEJ – Autonomisation des femmes et prise en compte systématique de l'égalité des genres pour une culture de la paix et de la non-violence en Asie et dans le Pacifique	75 000	75 000,00	0,00	75 000,00	100 %
	API – Autonomisation des femmes et prise en compte systématique de l'égalité des genres pour une culture de la paix et de la non-violence en Asie et dans le Pacifique	55 000	55 000,00	0,00	55 000,00	100 %
	JUB – Média communautaire interactif pour une culture de la paix et de la non-violence au Soudan du Sud et dans le nord de l'Ouganda	127 496	127 496,30	0,00	127 496,30	100 %
	NAI – Média communautaire interactif pour une culture de la paix et de la non-violence au Soudan du Sud et dans le nord de l'Ouganda	87 467	87 466,51	0,00	87 466,51	100 %
	Total, PI 1	848 748	848 592,96	141,62	848 734,58	100 %
	2. <u>Changement climatique</u>					
	Compréhension du changement climatique par la communauté et adaptation de la science du changement climatique au niveau des communautés	110 755	110 755,19	0,00	110 755,19	100 %
	Lutte contre le changement climatique en Asie du Sud : interventions des médias pour sensibiliser le public et l'inciter à agir	125 000	123 430,30	1 207,12	124 637,42	100 %
	Création du Centre sous-régional de formation au leadership en matière de changement climatique	120 189	119 143,30	0,00	119 143,30	99 %
	Un système en réseau de ressources de connaissances autochtones libres pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets dans les régions polaires	94 473	94 473,03	0,00	94 473,03	100 %
	Renforcement de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ce phénomène au Sahel et en Afrique de l'Ouest	95 272	95 271,71	0,00	95 271,71	100 %
	Total, PI 2	545 689	543 073,53	1 207,12	544 280,65	100 %
	3. <u>VIH/SIDA</u>					
	Total, PI 3	-	0,00	0,00	0,00	0 %
	4. <u>PEID</u>					
	Renforcement de la diversité culturelle et biologique des îles de demain – création par les jeunes de perspectives durables dans les PEID	89 477	89 477,08	0,00	89 477,08	100 %
	Favoriser les stratégies « open suite » (ressources éducatives libres, accès libre à l'information scientifique et logiciels libres et Open Source) dans les petits États insulaires en développement (PEID) des Caraïbes	148 982	148 981,63	0,00	148 981,63	100 %
		107 374	107 373,68	0,00	107 373,68	100 %
	Total, PI 4	345 832	345 832,39	0,00	345 832,39	100 %

FONDS D'URGENCE – RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2014						
	GRANDS PROGRAMMES (y compris BFC – hors Siège)	Total approuvé \$ É.-U.	Dépenses \$ É.-U.	Engagements de dépense non liquidés \$ É.-U.	Total dépenses \$ É.-U.	Dépenses en % du budget approuvé
	5. <u>Priorité Afrique</u>					
	Diplomatie scientifique et culturelle : « Synthèse/note d'orientation » sur les ressources transfrontalières en Afrique et l'étude du cas du lac Tchad	163 235	163 234,77	0,00	163 234,77	100 %
	Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence en Afrique par l'éducation pour la paix et la prévention des conflits	213 874	213 873,62	0,00	213 873,62	100 %
	Engager les jeunes dans la reconstruction post-conflit en Côte d'Ivoire	19 259	19 258,92	0,00	19 258,92	100 %
	Surveillance des sécheresses au niveau national – vers des stratégies régionales et nationales d'atténuation et de gestion et planification des risques de sécheresse en Afrique	148 006	148 006,05	0,00	148 006,05	100 %
	Programme de renforcement des capacités en matière de ressources en eau en Afrique (AWaCaB)	42 245	42 245,00	0,00	42 245,00	100 %
	Total, PI 5	586 618	586 618,36	0,00	586 618,36	100 %
	6. <u>PCPD</u>					
	Cellule de veille pour une intervention rapide de l'UNESCO lors de crises humanitaires majeures 2012-2013	-	0,00	0,00	0,00	0 %
	Susciter la cohésion sociale par l'éducation sociale et l'accès à l'information dans les zones touchées par le conflit du KPK et les zones limitrophes entre le Pakistan et l'Afghanistan	99 716	99 716,05	0,00	99 716,05	100 %
	Éducation des jeunes filles pour la paix dans les pays de l'Union du fleuve Mano – Côte d'Ivoire, Libéria et Sierra Leone	149 217	149 217,33	0,00	149 217,33	100 %
	Production participative d'une Carte mondiale des points intéressant l'UNESCO	109 919	109 919,19	0,00	109 919,19	100 %
	Soutien aux opérations en Somalie et renforcement de la coordination des actions de PCPD en Afrique de l'Est par l'intermédiaire du Bureau de Nairobi	15 000	15 000,00	0,00	15 000,00	100 %
	Soutien à la réponse de l'UNESCO à Gaza	13 000	13 000,00	0,00	13 000,00	100 %
	Soutien à la mission d'évaluation de l'UNESCO au Mali	3 400	3 399,62	0,00	3 399,62	100 %
	Soutien à la réponse d'urgence à la crise syrienne en matière d'éducation par le renforcement des capacités du personnel du Ministère de l'éducation et des parties prenantes en Syrie et au Liban	49 110	49 110,12	0,00	49 110,12	100 %
	Renforcement du relèvement post- catastrophe aux Philippines	-	0,00	0,00	0,00	0 %
	Total, PI 6	439 362	439 362,31	0,00	439 362,31	100 %
	Total, Plates-formes intersectorielles	2 766 250	2 763 479,55	1 348,74	2 764 828,29	100 %
	FONDS DEMANDÉS AU TITRE DU FONDS D'URGENCE	24 235 315	23 538 179,89	112 443,39	23 650 623,28	98 %

Virements de crédits pour couvrir le déficit du 36 C/5 approuvés par la Conférence générale	42 040 000,00
Économies par rapport au 36 C/5 résultant de la restructuration de l'Organisation	-7 077 605,96
Fonds virés au budget du Programme ordinaire du 37 C/5 et traités comme crédits additionnels d'urgence	1 698 000,00
TOTAL DES ALLOCATIONS AU TITRE DU FONDS D'URGENCE	60 895 709,50